THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1718.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Avril 1718.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
Et se vendent à Paris,
Chez ETIENNE GANEAU, Libraire ruë S. Jacques, vis à vis la Fontaine S. Severin, aux Armes de Dombes.

Avec Approbation & Privilege.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.
Avril 1718.

ACTA SANCTORUM JUNII, &c. les Actes des Saints du mois de Juin tirez des piéces originales, compilez, mis en ordre & éclaircis par des Commentaires & par des remarques. Par Conrad Janning Prêtre de la Compagnie de Jesus. Tome VII. ou Partie II. du supplément de ce qu'il y a à ajoûter, à changer & à corriger dans les cinq premiers Tomes des Actes des Saints du même mois. A Anvers, chez Jean-Paul Robyns, 1717. *in folio.*

CE volume comprend divers ouvrages d'érudition Ecclesiastique, dont on va faire le dénombrement, en faisant quelques remarques sur chacun.

I. Tant de personnes intelligentes ont témoigné au P. Solier une extrême satisfaction de sa nouvelle édition d'Usuard, & d'avoir pris plaisir à voir comment les Martyrologes depuis celui de S Jerôme ont reçû de continuels accroissemens, qu'il s'est déterminé à publier encore six autres Martyrologes, dont le dernier, autrefois à l'usage de sainte Colombe de Sens, est amplifié de longs éloges ; & il a ajoûté des fragmens de trois autres.

II. Les six derniers mois du Martyrologe d'Usuard, les six premiers sont inserez dans le tome précédent.

III. Les Actes des Saints Apôtres S. Pierre & S Paul, écrits élégamment par Paul Emile Sanctorius neveu du Cardinal Jule-Antoine Sanctorius, Archevêque premierement de Cosence, puis d'Urbin, où il mourut l'an 1635. Ces Actes avoient déja été imprimez deux fois par Alde Manuce qui en loüe le style, & à Rome en 1597.

IV. On sçait quel fut l'étonnement du monde sçavant, quand

l'Inquiſition d'Eſpagne condamna par un Decret, quatorze volumes des Actes des Saints, & en défendit la lecture dans toute l'étenduë de ſa Juriſdiction : le Pape Innocent XII., l'ayant vû dit, *Fiera cenſura !* enfin il a été reformé par un autre Decret qu'on a crû devoir rapporter icy traduit de l'Eſpagnol.

Dom François Judice par la miſericorde de Dieu, Cardinal Prêtre du titre de ſainte Sabine, Archevêque de Montreal, Protecteur du Royaume de Sicile, Inquiſiteur General en tous les Royaumes & Pays de l'obéïſſance de Sa Majeſté Catholique, & de ſon Conſeil d'Eſtat, &c. Ayant vû & examiné avec toute l'application & la réfléxion poſſible les Ouvrages des Peres Godefroy Henſchenius & Daniel Papebroc de la Compagnie de Jeſus, & des perſonnes ſçavantes & integres ayant été nommeés par les Seigneurs Inquiſiteurs Generaux & par nous, pour corriger ces Ouvrages, Nous avons ac-

» cordé de revoquer la prohibition
» desdits Ouvrages, faite le 5. d'O-
» ctobre 1695 par un Decret du Sei-
» gneur Archevêque de Valence,
» Inquisiteur General, à ces condi-
» tions. Que dans le tome troisiéme
» de Mars page 10. colomne 2. nom-
» bre 27. ligne pénultiéme le mot *te-*
» *merè* soit effacé, & *facilè* mis en
» sa place. Dans le Propyleum de
» May tome huitiéme *in Apparatu*
» p. 27. col. 2. n. 16 sol. 1. ces paro-
» les *sed perfunctorio prorsus ratioci-*
» *nio* soient effacées. Au même tome
» huitiéme, & *in Apparatu* p. 33.
» col. 1. paragraphe 5. n. 27. l. 6.
» le mot *temerè* soit changé en *fa-*
» *cilè*. Au même huitiéme tome de
» May, le Traité intitulé *Conatus*
» *Chronici Historici ad catalogum Ro-*
» *manorum Pontificum à Gelasio Pa-*
» *pa II. ad sanctiss. D. N. Innocen-*
» *tium XI.* est défendu Dans le tome
» troisiéme de Mars p. 10. col .2. n.
» 27. l. 6 au lieu du mot *temerè* soit
» substitué *facilè*. Au tome premier
» d'Avril p. 903. dans la dissertation

intitulée *Appendix de Officio ve-* «
nerabilis Sacramenti, dans laquel- «
le l'Auteur nie que S. Thomas ait «
composé l'Office du S. Sacrement, «
soit mis à la marge que le P. Pa- «
pebroc a retracté ce sentiment. Dans «
le même tome premier d'Avril p. «
776. col. 2. n. 38. où il nie que «
S. Albert Patriarche de Jerusalem, «
ait été Chanoine de son Eglise, «
soit mis à la marge, que l'Auteur «
a retracté cette opinion. Au pre- «
mier de May p. 245. n. 38. depuis «
ces mots *hanc vitam quam periisse* «
credebat Baronius, tout soit effacé «
jusqu'à la fin du nombre. Au tome «
second de May p. 461. col. 2. n. «
8. aprés ces mots *Martyrem dici*, «
soit ajoûté tout de suite *minus pro-* «
priè. Dans le tome second de May «
626. col. 2. n. 1. où il parle de «
l'Archevêque de Sens, soit mise à «
la marge cette note; Que l'Auteur «
a retracté ce qu'il avoit dit pour «
montrer que ce Prelat avoit été «
suspect dans la foy & Janseniste. «
Au tome septiéme de May p. 8. «

» *Paralipomena addendorum* col. 2.
» n. 35. depuis ces paroles, *non sine*
» *apocryphis* le reste jusqu'à la fin du
» nombre soit effacé. Et afin que ce-
» cy soit connu, Nous ordonnons
» que ce present Decret soit publié,
» muni de notre nom, scellé de no-
» tre sceau & contre-signé du soussi-
» gné Secretaire du Roy notre Sei-
» gneur & de son Conseil de la Sainte
» & Generale Inquisition. DONNE' à
» Madrit le 20. de Decembre 1715.

On laisse au Lecteur judicieux à comparer ces corections avec les accusations.

V. Le P. Janning ayant pris le dessein de donner une Description de l'ancienne Eglise du Vatican, appellée la Basilique Constantiniene, & principalement des Autels qui y étoient érigez, faisoit attention à tout ce qui se presentoit à lui, & qui pouvoit lui être de quelque secours. Il avoit entre les mains un petit Livre sur ce sujet, que Paul de Angelis qui l'a fait imprimer avec des notes à Rome l'an 1646. attribuë à un

Chanoine de la même Eglise nommé Romain. D'ailleurs il voïoit souvent citer un Traité manuscrit de Pierre Mallius aussi Chanoine de S. Pierre, & que les citations de l'un étoient conformes au texte de l'autre. Incertain si ce n'étoit pas le même Ouvrage sous deux noms differens, & qui de Romain ou de Mallius en étoit le veritable Auteur, il s'adressa à M. Fontanini son amy à Rome, qui lui manda que c'étoit Mallius : & il en fut pleinement assûré, quand il eut reçû de Paris le manuscrit de Mallius que le P. Labbe avoit promis d'inserer dans un troisiéme tome de sa Bibliotheque des Manuscrits, & que le P. Hardoüin lui envoïa.

Mallius marque qu'il étoit Chanoine de S. Pierre de Rome du temps du Pape Eugene III. & il dédia son Ouvrage à Alexandre III. qui fut élû Pape en 1159. Romain dit aussi de lui qu'il étoit Chanoine de saint Pierre de Rome la seconde année de Celestin III. en 1192. Il a fait quelques additions & quelques change-

mens peu considerables dans l'Ouvrage de Mallius, apparemment pour son usage particulier, plûtôt que pour se l'arroger. L'original de Mallius ou de Manlius, comme il est assez souvent nommé, n'avoit point encore été imprimé, & le P. Janning le donne icy avec les additions de Romain entre des crochets, & avec des notes pour éclaircir des endroits obscurs & difficiles.

Manlius décrit d'un style simple les Prérogatives de l'Eglise de S. Pierre, c'est là que le Pape aprés son élection est consacré & couronné; c'est là qu'il couronne les Empereurs, qu'il benit le Pallium qu'il envoïe aux Primats & aux Archevêques. Manlius compte vingt-sept Autels ou Oratoires: il marque les endroits de la sépulture des Papes & rapporte quelques épitaphes; il fait mention de quelques coûtumes qui s'y observoient de son temps pour le Service. Les sept Cardinaux Prêtres des titres de Sainte Marie au-dela du Tybre, de S. Chrysogone, de Sain-

te Cecile, de sainte Anastase, de S. Laurent *in Damaso*, de S. Marc, des SS. Martin & Silvestre Papes, célébroient par semaine la Messe à l'autel de S. Pierre.

VI. Les antiquitez memorables de la Basilique de S. Pierre de Rome par Mafée Vegius, celui-là même qui a osé ajoûter un treiziéme Livre à l'Eneïde de Virgile, & qui s'est rendu célébre par divers Ouvrages en prose & en Vers, dont une partie se trouve dans la Bibliotheque des Peres imprimée à Cologne en 1622. & dans celle de Lyon de 1677. celui cy n'avoit point encore paru, & Mafée y déploye son éloquence; il le divise en quatre Livres, & comme dans le dernier il promet ce qu'il a déja dit dans le second; le P. Janning conjecture vraisemblablement qu'il avoit eû dessein de le retoucher, & de lui donner un autre arrangement. Mafée étoit de Lodi & fleurissoit à Rome sous le Pontificat d'Eugene IV. dont il fut Dataire, & de Nicolas V. Il eut un Canonicat de S.

Pierre & refusa un riche Evêché : il mourut en 1457.

Il commence ses antiquitez de la Basilique de S. Pierre, en remontant jusqu'à sa fondation par Constantin. Il dit qu'elle fut bâtie dans le Cirque de Neron, dont on voïoit encore de son temps quelques restes : & il admire la divine providence dans l'établissement du Sanctuaire le plus auguste du monde, au même endroit que les Nerons & les Heliogabales avoient profanez par des spectacles impies & d'un luxe insensé. Constantin y fit transporter le corps de S. Pierre, des Catacombes où il avoit été déposé aprés son martyre ; & afin de conserver ces prétieuses Reliques, il les fit enfermer dans une chasse d'argent, qui fut mise dans une autre de bronze doré, longue, large, & haute de cinq pieds, & surmontée d'une croix d'or pur du poids de cent cinquante livres. Il fit aussi couvrir l'autel qui fut élevé sur le saint corps d'un baldaquin doré & soûtenu par quatre colomnes de porphyre.

Dans la ſuite le Pape Leon IV. ſurpaſſa la magnificence de Conſtantin : car voïant que l'or du baldaquin étoit terni, il le fit couvrir d'argent, & fit placer au deſſus une croix d'or pur d'une grandeur étonnante & du poids de mille livres, ornée de pierreries. Pour contretable de l'autel *in fronte altaris*, Il mit une grande plaque d'or pur du poids de deux cens ſoixante ſix livres, ſculptée des hiſtoires de l'ancien & du nouveau Teſtament, & ornée d'émeraudes avec une image de Notre Seigneur aſſis ſur un throne entre deux Anges. Il ajoûta autour de l'autel ſix Anges d'argent peſant 64. livres, & vingt autres ſtatuës de Saints auſſi d'argent, élevées ſur autant de colomnes de marbre torſes & entourées de vignes d'un ouvrage admirable. Tout cela a ſubſiſté long-temps : & la contretable ſe voïoit encore du temps d'Alexandre III.

VII. La partie eſtimable de ce volume eſt un commentaire *Commentarius*, ou un Traité du P. Janning

ſur l'ancienne Baſilique de S Pierre de Rome, & principalement ſur les Autels. Aprés avoir examiné avec application & comparé ce qu'en ont écrit les Auteurs anciens, Anaſtaſe le Bibliothecaire, Mallius, Maſée Vegius; & les modernes Panvinius, Marcus, Attilius, Seranus, Pompée Ugonius, Severanus de l'Oratoire de Rome, Olduin & Bonanni Jeſuites, Ciampini, le célébre architecte Fontana, & Turrigius, il uſe envers eux d'une critique éclairée, judicieuſe & modeſte.

Tibere Alpharanus habile Deſſinateur voïant Sixte V. dans la réſolution de renverſer cette ancienne Egliſe reverée pendant tant de ſiecles des Papes, des Empereurs, des Rois & de tout le monde Chreſtien, entreprit de la deſſiner, afin d'en conſerver du moins l'image à la poſterité, la deſſina: l'original de ſon deſſein ſe conſerve dans la Bibliotheque du Vatican, & la premiere copie faite auſſi de ſa main dans les Archives de S. Pierre. Le P. Bonanni

s avoit consultez pour écrire son
listoire de l'Eglise du Vatican, &
est à lui que le P. Janning renvoïe
our les peintures, les sculptures,
s statuës & pour les autres orne-
iens dont elle étoit enrichie ; s'étant
rincipalement proposé le dénombre-
ient des Autels & des Chapelles, &
e marquer leur situation. A cet effet
 donne le plan de l'Eglise, où l'on
emarque qu'au-delà de la croisée el-
e ne s'étend point pour faire un
Chœur, & qu'elle est seulement ter-
ninée par un demi-cercle : le grand
Autel ou la Confession de S Pierre,
st placée sous la grande arcade qui
st entre la croisée & ce demi cercle.
C'est de l'Auteur même qu'il faut
pprendre la suite & l'histoire de ces
Autels & de ces Chapelles, qui selon
e dessein d'Alpharanus étoient au
iombre de 69. La façade étoit ou-
verte de cinq portes : & celle du
milieu étoit appellée la porte d'ar-
gent, parce qu'en effet Honorius I.
l'an 626. l'avoit fait couvrir de la-
mes d'argent, y aïant emploïé 975.

livres peſant d'argent, qui en 846. devinrent la proïe des Sarazins. Le magnifique Leon IV. répara cette perte, & y mit ſelon Anaſtaſe 70 ou plûtôt 700. livres peſant d'argent.

Du côté droit & dans une Chapelle dédiée à la Sainte Vierge, il y avoit un Autel de la Vraie face ou de la Veronique *verus vultus*, *Veronica*, c'eſt à dire, *vera icon* la vraie image, ſur lequel Jean VII l'an 706. avoit fait poſer un baldaquin ſoûtenu par ſept colomnes. Pierre Mallius parlant de cet Autel, dit que ſelon la tradition venuë des anciens, Notre Seigneur dans la ſueur de ſang au jardin des Oliviers, s'eſſuïa d'un mouchoir ſur lequel les traits de ſon viſage demeurerent empreints. Il n'étoit point alors mention d'une femme de Jeruſalem nommée Veronique, qui eût eſſuïé le viſage du Sauveur, lorſque chargé de ſa croix il alloit au Calvaire.

Il y avoit un Autel ſous le titre de la Croix, & Anaſtaſe rapporte que

e Pape Symmaque qui l'avoit fait bâtir, y avoit mis un morceau de la vraie croix renfermé dans une croix d'or pur du poids de dix livres, & enrichie de pierres prétieuses : Malius, Vegius, & sur leur témoignage tous les autres, ont transporté au morceau de la vraie croix les dix livres qu'Anastase attribuë à la croix d'or. Cependant il étoit facile à ces deux Chanoines de s'éclaircir d'une chose qu'ils avoient, disent-ils, devant les yeux.

Le grand autel merite sans doute la plus grande attention : & le P. Janning donne toute la sienne à bien décrire la Confession de S. Pierre. Il fait remarquer que ce terme de Confession a diverses significations dans le style des Auteurs Ecclesiastiques, & en particulier d'Anastase : c'est souvent une cave sous terre avec un autel sous lequel reposent les Reliques des Saints, ou dans lequel elles sont renfermées ; c'est quelquefois cet autel seul ; une Chasse de reliques qui se met dans un au-

tel creux & qui peut s'en retirer, eſt auſſi appellée Confeſſion, & même une chaſſe vuide & qui n'eſt qu'une repreſentation, ou un Cenotaphe : mais la Confeſſion de l'autel eſt proprement un autel qui eſt élevé dans l'Egliſe ſur un autre autel qui eſt dans la cave

Or la Confeſſion de S. Pierre étoit une cave aſſez ample pour que le Pape y pût officier ſolemnellement. On y deſcendoit par deux ou trois eſcaliers, & la voute étoit ſoutenuë par quatre colomnes. Entre ces colomnes étoit un autel creux avec un trou au milieu du fond, par où l'on voïoit dans une autre cave au deſſous la croix d'or & le monument de bronze qui renferme les Reliques des ſaints Apotres. Ce trou étoit ordinairement fermé, & ne s'ouvroit qu'en certaines occaſions. Par-là on faiſoit deſcendre, pour toucher le ſaint monument, des linges & des étoffes prétieuſes *Brandea*, & des clefs d'or qu'on gardoit enſuite avec reſpect & comme des Reliques. Par-là le Pape

orſqu'il officioit à quelque jour ſo-
emnel, faiſoit deſcendre une bou-
ie mêlée d'aromates, qui y demeu-
oit juſqu'à la fête ſuivante. La Con-
eſſion de S. Pierre a été fermée un
emps conſiderable ; enſorte qu'on
'y pouvoit deſcendre : l'Auteur con-
ecture que ce fut une précaution de
ule II. ou de quelqu'autre des Pa-
es qui faiſant travailler à la nouvel-
e Egliſe, vouloient mettre en ſûre-
é ce qui étoit dans ce lieu ſacré.
Clement VIII. fit déboucher l'en-
rée.

Turrigius, cité par le P. Bonan-
ni, raconte que Jacques Porta ha-
bile Architecte emploïé par Clement
VIII. à diriger & à égaler le pavé de
a nouvelle Egliſe, alla lui rappor-
ter qu'il avoit découvert le trou de
communication entre les deux caves :
e Pape s'y rendit auſſi tôt accompa-
gné des Cardinaux Bellarmin, An-
tonien & de ſainte Cecile, & vit à la
umiere d'un flambeau que Porta y
paſſa, la croix d'or élevée ſur le cer-
cüeil ou la chaſſe de S. Pierre. Il fit

fermer & cimenter ce trou en sa pré-
sence, & commanda de ne point tou-
cher à l'ancien autel, sur lequel il e[n]
fit bâtir un nouveau qu'il consacra &
y dit la premiere Messe le 26. Juil-
let 1592. en présence de trente-hui[t]
Cardinaux, de toute la Cour Romai-
ne & d'un monde infini. Le Cardina[l]
de sainte Cecile avoit fait le récit d[e]
cette découverte à Loüis Cittadin[i]
Chanoine de la Basilique & à Jea[n]
Barretti, Garde de la Confession.

Selon la supputation du P. Jan-
ning, le cercüeil cubique de cin[q]
pieds de bronze, laissant un vuid[e]
aussi cubique de deux pieds pour l[a]
chasse d'argent & pour les Reliques
pése 326776. livres qui suffisoien[t]
pour prévenir qu'on ne l'emportât.
A cette occasion il dit d'aprés Tur-
rigius qu'Urbain VIII. enleva du
temple du Pantheon 450251 pésan[t]
de métail dont il en emploïa 186392
au baldaquin sur l'autel de S. Pier-
re, & le reste à fondre plus de qua-
tre-vingt pieces de Canon. Il ajoût[e]
touchant le magnifique ouvrage de

uatre Docteurs de l'Eglise qui soû-
ennent la Chaire de S. Pierre, po-
au fond de l'Eglise & executé par
Cavalier Bernini sous les ordres
'Alexandre VII. il ajoûte, dis-
, que chaque colomne avec sa ba-
& son chapiteau pése 27946. li-
res, la statuë de S. Ambroise en
ése 34023. celle de S. Augustin
0791. celle de S. Jean Chrysosto-
e 27791. celle de S. Athanase 2365[illegible]
a somme est de 228041. livres de
ronze Il faut remarquer que la li-
re Romaine n'est que de douze on-
es.

S. Silvestre, dit l'Auteur, par-
agea les ossemens de S. Pierre & de
S. Paul & mit la moitié des uns &
des autres dans les deux basiliques des
Saints Apotres. On ne sçait, si alors
on se croïoit permis de diviser les
Reliques: & on demeure persuadé
que toutes celles de S. Pierre furent
déposées dans sa Basilique, & celles
de S. Paul dans la sienne.

Il faut remarquer que du temps de
S. Silvestre & de Constantin il n'y

avoit qu'un ſeul autel en chaque Egliſe, placé ſous la principale & derniere arcade, ſur un plan élevé de quelques marches & nommé le Preſbytere : le Chœur étoit devant l'autel & au fond de l'Egliſe contre le mur le ſiege pontifical élevé de pluſieurs marches; enſorte que l'Evêque voïoit le peuple par deſſus l'autel. Tout cet eſpace étoit fermé par une baluſtrade ou par une autre clôture à hauteur d'appui. Telle étoit la premiere forme de la Baſilique de S. Pierre, à laquelle des Chapelles furent depuis ajoûtées. Il y a même lieu de croire que dans la cave de la Confeſſion il n'y eut point alors d'autel, & que ce que dit Anaſtaſe des quatre colomnes de porphire & du baldaquin que fit faire Conſtantin, doit être rapporté à l'autel de l'Egliſe, ou peut être aimera-t-on mieux conſiderer cette cave comme une autre égliſe ſoûterraine avec ſon autel particulier.

La voute du demi cercle qui terminoit l'Egliſe & qu'ils nommoient

aspide, étoit peinte à la Mosaïque, d'un dessein peu délicat, & divisé en deux parties ; dans la superieure c'étoit Jesus-Christ assis sur un thrône, la main droite élevée avec le pouce & le troisiéme doigt joints par les bouts & les autres doigts droits, la main gauche sur un livre posé sur ses genoux, quatre fleuves couloient de dessous ses pieds, & deux cerfs alterez y courroient. Les Apotres S. Pierre & S. Paul étoient representez debout à sa gauche & à sa droite, & plus loin deux grands Palmiers ; audessus étoit une croix sous laquelle s'alongeoit une main, & tout-autour s'étendoient de longs rayons : le fonds étoit parsemé d'étoiles. Dans la partie inférieure on voïoit un thrône ou un autel avec une croix & un agneau couché, quatre fleuves sortans de ses pieds & un cinquiéme de sa poitrine, six agneaux ou moutons y accouroient. D'un côté étoit Innocent III. & de l'autre l'Eglise sous la forme d'une femme. Quelques fleurs servoient d'ornement. C'est

ainsi que cette peinture est represen-
tée dans l'estampe qu'a fait graver
M. Ciampini sur une copie qui se
garde dans les Archives de la Basili-
que, & qui fut faite avant la démo-
lition de cet endroit de l'Eglise.

Mais le P. Janning ne doute pas
qu'au lieu de la croix qui est au haut,
ce ne fut une colombe pour signifier
le S. Esprit, comme la main allon-
gée signifie la voix du Pere, *c'est - là*
mon Fils bien aimé : & ce qui le con-
firme dans cette pensée, c'est qu'a-
lors les Chrestiens ne manquoient ja-
mais de former les croix avec un
pied plus long. Il ne doute pas non
plus que cette peinture ne fût de la
premiere fondation de l'église, quoi
qu'elle ait été renouvellée par le Pa-
pe Severin & par Innocent III. qui
y fit ajoûter son image : du moins i
est constant que toute la dispositio
qui s'y voit, est antique & du goû
des premiers temps.

Il réfute fortement Scaliger, i
lui reproche ou une extrême negl
gence ou de la mauvaise foy, d'

voir avancé que les Chreſtiens ont été pluſieurs ſiecles ſans peindre de figures humaines ; qu'ils marquoient le Pere éternel par l'inſcription *c'eſt-là mon Fils bien aimé*, Jeſus Chriſt par un Agneau, le S. Eſprit par une Colombe, les Apôtres par douze Moutons, les Evangeliſtes par quatre Fleuves : il renvoye ce Critique précipité à Aringus [a] & à Ciampini [b] qui rapportent pluſieurs Monumens avec des figures humaines ou ſculptées ou peintes de Jeſus-Chriſt, des Apôtres & des autres Saints comme le tombeau de Probus, & celui de Junius Baſſus en 359. Mais il avouë qu'avant le Concile de Conſtantinople *in Trullo* l'an 680. ce n'étoit pas la coûtume de peindre Jeſus-Chriſt ſur la Croix

VIII. Pourquoy S. Pierre à la gauche & S. Paul à la droite ? c'eſt c'eſt le ſujet d'un petit Traité mis par forme d'addition à ce que le P. Janning a dit de la peinture de l'E-

a *Roma ſubterranea.*
b *Vetera Monumenta.*

glise du Vatican ce Traité est du Jurisconsulte Mucatius, Maître des Cérémonies sous le Pontificat de Gregoire XIII. qui se répand en raisonnemens mystiques. Il dit que S. Paul doit avoir la droite, parce qu'étant issu de la Tribu de Benjamin, il est le fils de la droite, qu'il a été appellé à l'Apostolat par Jesus-Christ déja glorifié, qu'il a été ravi jusqu'au troisiéme Ciel. Les mêmes raisonnemens reviennent dans une autre addition qui est extraite d'une dissertation de l'Abbé Battelli sur l'Urne de Probus & de Proba Falconia.

On ajoûtera aussi une réfléxion capable de terminer la question de la place estimée la plus honorable. Certainement elle est attribuée à S. Pierre dans tous les Actes des Conciles, dans tous les Decrets & les Lettres des Papes, dans toutes les Constitutions des Empereurs, dans tous les écrits des Peres. Qu'en conclurre sinon que la place qu'il tient soit à gauche ou à droite dans les Peintures, les sculptures, les sceaux, a ét

aussi estimée la premiere & la plus honorable. Ainsi dans la peinture, dont il est question, Innocent III. est à la droite de l'Agneau, & cede la gauche à l'Eglise.

IX. Une dissertation sur la continuation de la Chronique de Sigebert, laquelle est communément toute attribuée à Robert de Torigni Abbé du Mont Saint Michel Le P. Janning montre que cet Abbé ne l'a poussée que jusqu'à l'année 1186. qui fut celle de sa mort, & que ce qui suit jusqu'à 1210. a été ajoûté par un Moine de Jumieges. Il montre aussi que Vossius s'est trompé en distinguant de cet Abbé du mont S. Michel un autre Robert Abbé d'Avranche, qui ne fut jamais.

X. Une autre dissertation pour prouver que Jean Beka appellé communement Becan, a terminé sa Chronique des Evêques d'Utrecht à l'endroit où il raconte que l'Imperatrice Marguerite de Hainaut, épouse de Loüis de Baviere, confia à Guillaume son fils aîné le gouvernement des

Provinces qu'elle possedoit de son chef dans les Pays-Bas sur la fin de l'an 1346.

XI. Deux Calendriers antiques. Le premier de Fulvius Denys Filocalus en 354. ne porte nul trait de Christianisme sinon les lettres Dominicales à la marge ; tout le reste est profane & destiné à marquer les Fêtes & les autres observances du Paganisme. Le second de Polemeus Silvius en 403. est à l'usage des Chrestiens, & mêlé de plusieurs faits historiques qui ne se trouvent point ailleurs. Celui ci n'avoit point encore été imprimé, celui-là l'a été par Lambeccis dans sa Bibliotheque de Vienne. Ils sont icy mis l'un à vis de l'autre, afin de pouvoir plus aisément les comparer.

XII. Deux especes de Martyrologes fort courts, l'un de quelques Papes, l'autre de quelques Martyrs.

XIII. Le jour de la mort de quelques Saints marqué dans un ancien manuscrit des Fastes Romaines.

XIV. Aprés la table particuliere de ce volume, on en voit deux autres

du nom de tous les Saints dont les Actes sont compris dans les volumes précedens, la premiere est selon les jours des mois, la seconde est alphabetique.

L'Auteur avertit que l'Ouvrage sera continué jusqu'à la fin de l'année, c'est-à-dire, que les six derniers mois viendront successivement avant que de retoucher ceux de Janvier & de Fevrier, dont alors il sera fait une édition plus ample.

Pensées de M. Mallemans Chanoine de sainte Opportune, sur le sens litteral des 18. premiers Versets de l'Evangile de S. Jean. A Paris, chez Jean Mariette, ruë S. Jacques, aux Colomnes d'Hercule. 1718. *in douze pages* 175.

Monsieur l'Abbé Mallemans est un Autheur infatigable. Il fait succeder les volumes, tant sur le Sacré que sur le Prophane, avec une rapidité étonnante. A peine sa traduction de Virgile a-t'elle paru, qu'il

a donné au Public ſes penſées ſur le ſens littéral des 18. premiers Verſets de l'Evangile de S. Jean. Cependant la célérité avec laquelle il écrit, n'ôte rien à la netteté de ſa compoſition. Il expoſe ſes penſées d'une maniére préciſe. Diſtinguées par verſets, elles ont tout l'air de maximes. A quoy bon s'excuſer dans ſa préface, d'être paſſé ſi précipitamment de la traduction d'un Poëte, à celle d'un Evangeliſte ? l'on ſçait que l'érudition profane n'eſt pas inutile à l'intelligence des Livres Saints. Il veut qu'on liſe ſes ouvrages avant que d'en juger. Quoy de plus équitable ? loing ces gens qui prononcent ſur le ſimple préjugé, & qui comparent ſans avoir confronté, *ſi judicas cognoſce*. *Qu'on liſe donc mon Virgile*, dit-il. Le deſir qu'il a d'avoir des lecteurs eſt naturel. Qu'on les compare enſuite avec celui du Jéſuite, qu'il honore du nom de *ſon rival*, & qu'on prononce ! Je ſuis ſûr que les deux *rivaux* ſont ſur cela d'une parfaite intelligence. Au reſte, ce n'eſt pas là le

ſeul témoignage d'eſtime, que les Jéſuites ſoient prêts de donner à un homme de ſon mérite, qui veut bien avoir de la conſidération pour eux. Si ſon Libraire avoit eu ſoin de remettre aux mains des Journaliſtes de Trévoux, un exemplaire de ſa traduction de Virgile, ils auroient déja rendu juſtice à l'Auteur. Ils ne parleront donc ici que de ſes penſées ſur les premiers verſets de Saint Jean, parce quelles leur ont été envoyées.

Par la ſeule traduction que M. l'Abbé Mallemans a faite de l'endroit de S. Jean, le moins inconnu, on pourra juger combien l'Auteur ſçait ſe rendre ſupérieur aux prejugés communs, & aux traductions vulgaires. Sera-t-il permis de prendre delà, par avance, une idée de ſa verſion du Poëte Latin. Quoiqu'il en ſoit; Voici la traduction de l'Evangeliſte.

1. Dans le Principe étoit le Verbe, & le Verbe étoit chez Dieu, & le Verbe étoit Dieu.

2. Le Verbe étoit dans le Principe, chez Dieu.

3. Toutes choses ont été faites par lui, & rien qui ait été fait, n'a été fait sans lui

4. En lui étoit la vie, & la vie étoit la lumiére des hommes.

5. Et la lumiére luit dans les tenebres & les tenebres ne la prirent pas.

6. Il y a eu un homme envoyé de Dieu, & il avoit nom Jean.

7. Cet homme vint pour étre témoin, afin de rendre témoignage de la lumiére, afin que tous les hommes crussent par lui.

8. Ce n'étoit pas lui qui étoit la lumiére, mais il étoit envoyé pour rendre témoignage de la lumiére

9. La lumiére, la vraie lumiére étoit celle qui éclaire tout homme qui vient en ce monde.

10. Elle étoit dans le monde, & le monde a été fait par elle, & le monde ne la pas connuë.

11. Elle est venuë chez soi, & ses gens ne l'ont pas reçûë.

12. Pource qui eſt de ceux qui ont reçûë, elle leur a donné, à tous ant qu'ils ſont, la poſſibilité de devenir enfans de Dieu.

13. Elle l'a donnée à ceux qui royent en ſon nom, qui ne ſont pas és d'un ſang plûtôt que d'un autre, i comme a voulu la chair, ni comme l'homme a voulu; mais qui ſont ez de Dieu.

14. Et le Verbe a été fait chair, t il a habité parmi nous, & nous vons vû ſa gloire, telle que la gloire 'un fils uniquement engendré & lorifié par ſon pere, plein de la race & de la vérité.

Les moins éclairés appercevront i bien de la différence entre l'eſſai u nouveau traducteur, & les verons de ceux qui l'ont précédé. C'eſt onc la nouveauté de ſa traduction u'il juſtifie. Voici comme il s'exrime ſur le premier verſet.

« Ce que Saint Jean apppelle ici « ρχη me paroît étre ce principe ſans « rincipe, & univerſel. Ce qu'il « ppelle λόγος, me ſemble de même «

» tre cette raiſon ſubſiſtante & éter-
» nelle. En bonne Grammaire il fal-
» loit dire *Verbum erat in principio.*
» Ce n'eſt pas ſans réflexion que l'E-
» vangeliſte a tranſpoſé ces mots, &
» en ſuppoſant que par les mots de
» *principium* & de *verbum*, qu'il ait
» entendu la raiſon ſubſiſtante & ſon
» principe ; on voit qu'il a dû chan-
» ger ainſi l'ordre. Trois de nos Tra-
» ducteurs, offenſés, apparamment du
» renverſement qu'ils voyoient là dans
» le ſens Grammatical, ont jugé à
» propos de le rétablir dans leurs tra-
» ductions, en diſant, *le Verbe étoit*
» *au commencement*. Je doute s'ils
» l'euſſent fait, ſi leurs vües euſſent
» porté alors au-dela de la Gram-
» maire. Il ne s'enſuit pas de là que
» ceux où on lit, *au commencement*
» *étoit le Verbe*, ayent eu des vües
» plus parfaites . . . Je lis en Alle-
» mand *im Amfang was das wort*, &
» en Anglois, *in the beginneng was the*
» *Word*. Ces Etrangers en traduiſant
» de cette ſorte n'ont pas eu, non
» plus que nos François ; cette juſte
» idée du mot de *principium*,

Voila donc tout d'un coup les Compatriottes & les Etrangers, que M. Mallemans se donne pour adversaires. Il sçait s'en débarasser. Tous ces Traducteurs, dit-il, n'ont pris le mot de *principium*, que pour le « premier instant de l'existence des « choses, & c'est ainsi que l'enten- « doient autrefois quelques Ariens, « qui ne faisoient le Verbe que con- « temporain de l'Univers. » Ces Ariens, sans doute ne vouloient pas faire d'attention au mot *erat*, qui marque la préexistence du Verbe, à toutes les choses créées. Quand le S. Evangeliste n'auroit voulu établir que cela seul, par ces premieres paroles, *in principio erat verbum*, le Verbe étoit *déja* au commencement *des ouvrages de Dieu*; il auroit déslors détruit le sentiment de ces Ariens grossiers. Dailleurs, dans le reste du chapitre, les Ariens les plus subtils trouvoient assez de quoi se confondre.

Il faudroit copier tout le premier article de l'Auteur, si l'on vouloit exposer en détail, les preuves qu'il

apporte pour établir le ſyſteme de ſa traduction. Ce qu'il dit ſur ces paroles, *& le Verbe étoit chez Dieu*, n'eſt ni moins extraordinaire, ni moins recherché. Au gré de M. l'Abbé Mallemans, nul Traducteur n'a exprimé dans ſa langue la force de l'article Grec ὁ, mis avant λόγος. Il auroit volontiers ſubſtitué au lieu de ces mots, *& le Verbe*, ceux ci, *& ledit Verbe*. Cependant il s'eſt laiſſé emporter au torrent *Si c'eſt là*, dit il, *la force du Grec en cet endroit, le Latin même, quoiqu'il n'ait point d'article, auroit pû dire, & ipſum Verbum erat apud Deum.* C'eſt ſans doute ſenſément que l'Auteur employe ces paroles, *ſi c'eſt là la force du Grec.* On ſçait que la Langue Gréque, auſſi-bien que la Françoiſe, en mille occaſions ne ſe ſert pas des articles, pour do-ner plus d'énergie ou plus de force aux mots qu'ils précédent.

Pour juſtifier l'expoſition ſi nouvelle de ces paroles *Verbum erat apud Deum*, par celles-ci, *le Verbe étoit*

hez Dieu; Voici comme l'Auteur raisonne. Lorsqu'il ne s'est agi que du principe dans lequel étoit le Verbe, le texte Grec ne s'est servi que de la préposition ἐν. On y lit ἐν ἀρχῇ; mais quand il s'est agi de *Dieu*, l'Evangéliste a employé la préposition πρὸς. Pourquoi? c'est que le mot de *principe*, dit M. Malmans, ne porte pas avec lui distinctement, comme le mot de Dieu, l'idée d'un être intelligent. Ainsi la proposition πρὸς, que la Vulgate exprime fort bien par *apud*, suppose de la raison dans le sujet quelle accompagne. Elle ne se dit bien que d'une personne. N'examinons point ici si la réflexion sur le mot πρὸς est tout-à-fait générale. Avoüons seulement que la pensée de M. Malmans est tout-à-fait subtile. La difference même de ἐν & du πρὸς aura pû engager, en partie, bien des Traducteurs, à rendre les paroles ἐν ἀρχῇ par celles-ci, *au commencement &c.* Par-là ils auront voulu épagner au S. Evangeliste une reditte dans l'espace de

deux lignes, reditte dont on n'auroit pû le sauver que par une subtilité.

Il falloit faire, continuë M. Malmans, de ce Principe & du Verbe deux différentes personnes, & c'est ce que *l'Evangeliste* exécute parfaitement en disant, *Et le Verbe étoit chez Dieu* On laisse aux personnes intelligentes dans la langue, à juger si la traduction ordinaire, *le Verbe étoit avec Dieu*, ou bien *le Verbe étoit dans Dieu*, n'établit pas ainsi parfaitement la différence des personnes, que celle ci, *le Verbe étoit chez Dieu.* Nos François, dont les versions ont étés approuvées, n'auront-ils pas craint, que par ces mots *chez Dieu*, on n'eût entendu autre chose, que le logis, ou la demeure de Dieu. Nôtre langue a, ce semble, borné communément la signification du mot *chez*, à l'habitation, ou à la résidence actuelle.

Nous laissons les lecteurs recourir, pour le reste, au livre des Pensées de M. l'Abbé Malmans. Il arrivera peut-être qu'en le lisant, ils

ormeront des difficultés contre les
ours nouveaux, que l'Auteur donne
ſa verſion. Aprés tout ils ne pour-
ont lui refuſer de l'eſtime. C'eſt un
Ecrivain, diront-ils, qui ne s'aſſer-
vit point. C'eſt un Auteur qui ſe
liſtingne au ſujet de ſes penſées
ur S. Jean, & comme il eſt à pré-
umer, ſur ſon Virgile, il peut dire
ce qu'Horace diſoit de lui-même.

Odi profanum vulgus, & arceo.

Ce n'eſt point ſur des idées com-
munes que j'écris, & pour un profa-
ne vulgaire.

Vincentii Placcii J. V. L. Phil. Pract. & Elog. In Gymnaſio Hamb. olim Profeſſoris Theatrum Anonymorum & Pſeudonymorum ex ſymbolis & Collatione Virorum per Europam doctiſſimorum ac celeberrimorum poſt ſyntagma dudum editum ſumma Beati Auctoris cura recluſum. . . Hamburgi ſumptibus viduæ Gothofredi Liebernickelii, Typis ſpicringianis 1708.

ON n'a pû traduire en François d'une maniere intelligible le Titre embarraſſé de ce Livre. Il ſignifie que M. Placcius a découvert & expoſé au public, comme ſur un théatre, les Auteurs qui ſe ſont cachez en produiſant leurs Ouvrages ſans aucun nom ou ſous un nom emprunté; que dans la recherche qu'il en a faite il a conſulté les plus ſçavans hommes & les plus renommez de l'Europe; que long-temps auparavant il avoit publié un ſemblable Ouvrage; mais qu'il a travaillé à

elui - ci avec tout le ſoin poſſi-
le. En mourant il le mit entre
:s mains de M. Dreyer Chanoi-
e de Hambourg ſon ami, qui en
procuré l'édition, & M. Fabricius
a ajoûté une Préface, avec la Vie
.e l'Auteur. Le volume eſt *in folio*,
le 722. pages pour les Auteurs Ano-
ıymes, & de 623 pour les Pſeudony-
nes qui ont pris de faux noms.

Placcius naquit à Hambourg le 4.
le Février 1642. Il eut naturelle-
nent du penchant & du génie pour
es belles lettres : & dés ſa premiere
euneſſe il compoſa des vers dont il
ı'eut point de honte dans la ſuite,
& dont il fit imprimer un receüil en
quatre livres à Amſterdam l'an 1668.
Aprés avoir fait ſes premieres études
à Hambourg, il alla à Halmſtat &
à Lipſeik pour ſe perfectionner, &
puis il voyagea en Allemagne, en
Italie, & en France, cherchant à faire
connoiſſance & à lier commerce avec
les Sçavans : Il prit à Orleans le
degré de Licentié en Droit. Il fut
de retour en ſa Patrie en 1667. & en

1675. fait professeur de Morale & d'Eloquence, Emplois qu'il remplit dignement pendant l'espace de vingt-quatre ans. Bien qu'en divers endroits de cet Ouvrave il se plaigne des vapeurs d'une mélancolie noire qui lui interdisoit les études appliquantes & qui demandoit d'autant plus de ménagemens, qu'en sa mere & en son frere elle avoit dégenerée en folie ; toutefois il ne demeura pas oisif, & M. Fabricius fait un long catalogue de ses Ouvrages imprimez, sur le Droit, sur la Morale, & la Rhetorique, sans en compter presqu'autant qu'il a laissé commencez & imparfaits. Cette mélancolie le rendoit chagrin, colére, sujet à beaucoup d'infirmitez, à des maux de ratte, à la colique, à la goutte ; il devint asthmatique : & enfin trois mois avant sa mort, qui arriva le 6. d'Avril 1699. une attaque d'apoplexie acheva de l'accabler. Avec un tel naturel & parmi tant de maux il se soûtenoit par l'amour de la gloire, mais sans envie pour le merite

des autres dont il jugeoit équitablement, leur donnant volontiers les éloges qu'ils meritoient. Sa nourriture pendant les douze dernieres années de sa vie ne fut que du lait : & il disoit que sa dépense pour chaque jour ne montoit pas à un sol. Il légua ses livres, au nombre de plus de quatre mille à la Bibliotheque publique de Hambourg, & ses biens à l'entretien de quelques Etudians, n'ayant point été marié. On voit dans Placcius un homme qui ménageant son temps entre sa santé & ses études, se trouve avoir fait beaucoup *chi va lento, va lontano.*

Gratia, Musa, tibi: nam tu solatia præbes,
Tu curæ requies, tu medicina venis.

Comme un Auteur est responsable de ce qu'il avance, il est du bon ordre, parlant en général, qu'il se déclare, & les Loix l'ordonnent ainsi : mais en certains cas particuliers & eû égard à diverses occurrences il peut avoir ses raisons de ne se faire pas con-

noître au public. La modeſtie ſeule eſt rarement la cauſe de ce déguiſement. *Philoſophi etiam in libris, quos de contemnenda gloria ſcribunt, nomen ſuum inſcribunt.*

Le ſecret que quelques Auteurs ont affecté ſur leur nom, a excité la curioſité des autres à le chercher, & ils ont crû ſe faire un merite auprés du Public de le lui révéler. Rhodius, Scarenius, Geiſler, Hyde, Baile, Baillet, en ont découvert pluſieurs, & l'on a ſur le même ſujet un livre Italien avec le Titre bizarre, *La viſiera alzata, hecatoſte di ſcrittori, che vaghi d'andare in maſchera fuor del tempo di Carnovali, ſono ſcoperti da Pietro Giacomo Villani*, qui eſt un nom ſuppoſé pour celui d'Angelique Aproſi.

Placcius a profité de toutes leurs recherches, & a ajoûté les ſiennes : ce qu'il en fit paroître l'an 1674. n'eſt qu'un eſſai en comparaiſon de ce gros volume qui eſt diviſé en deux livres ; le premier eſt des Anonymes, c'eſt-à-dire, des livres qui ont paru ſans

nom d'Auteurs, au nombre de 2777. le ſecond des Pſeudonymes, ou des livres qui ont parû ſous des noms ſuppoſez au nombre de 2930. ſans compter 519. livres Hebreux dont M. Goddeckius a augmenté le Recueil de Placcius.

Un ſi grand nombre étonne : & cependant il pourroit peut-être al- ler au double, ſi l'on y joignoit celui des écrits qui ſe ſont repandus touchant les affaires Eccleſiaſtiques & politiques, quand la diſcorde & la diverſité des ſentimens ſont venuës agiter les eſprits.

Quam multa in ſilvis autumni frigore primo
Lapſa cadunt folia.

On y ajoûteroit pour ſurcroît tant de nouveaux memoires, de nouvelles hiſtoriques, & de ſemblables livres fabuleux, compoſez pour faire perdre le temps & pour étendre la domination des paſſions.

Mais au lieu de groſſir encore ce Recueil, il vaudroit mieux en retrancher. 1°. Placcius rapporte je ne

ſçai combien de livres & de livrets que perſonne ne lit ; & c'eſt trop de ſoin de tirer leurs Auteurs de l'obſcurité. 2°. Il lui ſuffit pour mettre un livre au rang des Anonymes qu'il en ait paru une édition ou une traduction ſans nom, quoique celui de l'Auteur ſoit connu de tout le monde & même placé à la tête de pluſieurs éditions. Par exemple, il compte entre les anonymes, la pratique de la perfection Chrétienne de Rodrigues, les Memoires & les Voyages du Duc de Rohan, le Cid de Corneille. 3°. Il embraſſe la critique des Livres ſacrez & des Ouvrages des Peres ; & c'eſt une matiére à traiter à part. On a auſſi remarqué qu'il s'eſt quelquefois trompé dans ſes conjectures, & qu'il l'a été par les inſtructions qu'il a reçûës d'ailleurs.

A la fin du volume on voit quelques additions d'autant moins neceſſaires, qu'elles ne contiennent rien que Placcius n'ait cité & employé. Ce ſont des diſſertations écrites en forme de lettres par Decker, par

Vindingius au même Decker, & par Baile à M. d'Almeloveen.

Il eſt d'un bon livre comme de l'or: Au fond il importe peu de quelle main il vient, & il n'y a qu'à en profiter.

Aurum reſpicito, non quæ manus afferat aurum.

Les Reſtes de l'ancienne Rome, recherchez avec ſoin, meſurez, deſſinez ſur les lieux, & gravez par feu Bonaventure d'Overbeke, ſous les Pontificats d'Innocent XI. d'Alexandre VIII. d'Innocent XII. *Imprimez aux dépens de Michel d'Overbeke, à Amſterdam, de l'Imprimerie de Jean Crellius* 1709. *Trois tomes; le premier de* 88 *pages d'impreſſion, ſans compter les Prefaces de l'Auteur & de l'Editeur, le ſecond de* 81. *le troiſiéme de* 65.

LA magnificence de ces trois Tomes répond en ſon genre à celle des édifices, dont ils repreſentent les Reſtes: le papier eſt blanc, uni,

fort, ayant en hauteur un pied sept pouces & six lignes, & en largeur un pied deux pouces & dix lignes; l'impression d'un gros caractere bien formé & net, la gravûre partie au burin, partie à l'eau-forte délicate, exacte dans le dessein, avec tous les ménagemens du clair & de l'obscur. Tant d'Art neanmoins ne nous offre que de vastes ruines à contempler; & tandis que l'œil est content de la main de Monsieur d'Overbeke, l'esprit déteste les Barbares qui ont fait servir les leurs à détruire tant de superbes monumens. A la verité le temps à la longue consume tout.

Tempus edax rerum, tuque invidiosa
vetustas,
Omnia destruitis, vitiataque dentibus
ævi,
Paulatim lentâ consumitis omnia morte.

Il seroit donc injuste de se plaindre de la condition commune des choses humaines, & de regretter ce qui n'auroit pû échapper à l'édacité du temps; mais les Romains avoient donné à plusieurs de leurs ouvrages,

dont on ne voit plus que les triſtes débris, une ſolidité qui ſembloit les aſſurer d'une durée égale à celle du monde.

Ce qui ſe preſente d'abord dans le premier tome, eſt une planche hieroglyphique, où au coin d'en haut on voit la teſte de Romulus dans une Medaille ſoûtenuë par deux genies; de l'autre côté, c'eſt un Saturne les aîles étenduës, tenant ſa faux de la main droite, & de la gauche étendant un grand manteau ſous lequel eſt l'Aigle Romaine, qui poſe un pied ſur la foudre, & l'autre ſur un globe auquel ſont inſcrites les lettres S. P. Q. R. Derriere l'Aigle eſt un trophée d'armes, & au bas une teſte de belier: l'Aigle eſt élevé ſur une baſe, & celle-ci placée ſur un maſſif. Au bas & à la gauche l'hiſtoire ſous la figure d'une femme aſſiſe ſur un ſphinx, eſt en poſture d'écrire; un genie l'aide à ſoûtenir ſes tablettes, & tourne la teſte pour regarder de l'autre côté un Foſſoïeur qui ſe felicite d'avoir déterré un vaſe

antique, plein de monnoye ou d
Medailles qu'il tient entre ses bras.

Dans la seconde planche, on voi
un Medaillon de la Reine Ann
d'Angleterre, à qui ce bel ouvrag
est dedié: Le Medaillon est environ
né de differens hieroglyphes. L'Au
teur ne s'est pas oublié, & il a auss
gravé son portrait.

Il marque de l'étonnement dans l
Preface, de ce que de tant de grand
Maîtres pour le dessein, la peintur
& la gravûre, qui ont, dit-il, four
millé à Rome, aucun n'a entrepris d
tracer les monumens antiques en l'é
tat où ils sont réduits, & où l'on le
voit maintenant. Ils les ont veritable
ment recherchez & étudiez; mais dé
daignant d'employer leur crayon &
leur burin à representer des masures
& ne croïant pas pouvoir en tirer un
gloire proportionnée à leur habileté
ils ont prétendu que quelques co
lomnes ou quelques morceaux d'ar
chitecture leur suffisoient pour rele
ver de leur propre génie les édifice
entiers, & les remettre dans leu

premiere ſplendeur.

Pour lui, il a crû que les Reſtes de l'ancienne Rome tels qu'ils ſont aujourd'hui, meritent la curioſité des perſonnes intelligentes, & qui ont du goût pour l'Antique, il les deſſigna dans un voyage qu'il fit à Rome ; & comme à ſon retour il vit que ſes deſſeins plaiſoient aux meilleurs Connoiſſeurs, à qui il les communiqua ; il retourna à Rome pour les perfectionner. Quand enſuite il travailla à les mettre en état d'eſtre expoſez au public, il ſe trouva arreſté par des incertitudes qui le déterminerent à un troiſiéme voyage de Rome.

Chaque eſtampe eſt accompagnée d'une explication, où l'Auteur marque le nom de ceux qui ont fait bâtir les ouvrages, le temps où ils ont été bâtis, les meſures géometriques ; il rapporte les paſſages des anciens Auteurs qui en ont parlé, les inſcriptions & les medailles qui peuvent donner quelque éclairciſſement à ſon ſujet. Pour meſure geometrique, il prend

le palme Romain qui eſt de huit pou-
ces & de prés de deux lignes du
pied de Roi.

Il n'a pas eu la ſatisfaction de re-
cevoir les applaudiſſemens du Publi
pour ſon ouvrage ; il n'a pû mêm
avoir celle de le finir lui-même en
tierement. Accablé d'une phitiſie,
employa M. Marthias Pool pou
achever la premiere planche, qui
auſſi gravé toutes les medailles ; &
il ſe ſervit encore d'une autre mai
pour le plan de la Ville de Rom
C'eſt aprés ſa mort que M. Mich
d'Overbeke ſon couſin germain
fait la dépenſe de l'Edition.

L'ouvrage commence par le pla
de la Ville de Rome, & l'Auteu
remarque qu'il mit cinq heures
faire à pied le tour des murs, qu'o
dit avoir eſté bâtis par Aurelien,
compte vingt mille pas de circuit.

On voit enſuite les eſtampes d
quinze portes de Rome, de ving
Temples, de quatre tombeaux & d
la colomne de Trajan.

Entre les Temples, le Pantheo

eſt le plus remarquable ; & celui qui s'eſt le mieux conſervé, c'eſt l'ouvrage d'Agrippa favori d'Auguſte, & toutefois les habiles en architecture apperçoivent que la corniche du portique ne s'accorde pas avec la ſtructure du Temple même, & qu'elle eſt d'un travail plus beau & plus achevé : ce qui leur fait ſoupçonner que le Temple étoit auparavant bâti, & qu'Agrippa y a ajouté le portique & d'autres ornemens. Ce portique eſt ſoûtenu par ſeize grandes colonnes d'ordre Corinthien, poſées en deux rangs, & chacune d'une ſeule pierre de granite, mais d'une groſſeur inégale, entre ſix palmes dix pouces, & 6 palmes cinq pouces. Les colonnes du contour, avec leurs chapiteaux ſont d'une ſtructure admirable, & dans l'entredeux ſont des eſpeces de Chapelles, où étoient placées en grand nombre des ſtatuës de Divinitez : La voute étoit ouverte au milieu, & tout l'interieur du Temple, de même que le pavé, étoit incruſté de marbre le plus exquis.

Plusieurs Empereurs contribuerent dans la suite à reparer & à decorer le Pantheon; Adrien, Antonin *Pius*, Severe & son fils Caracalla ; mais Constant petit-fils d'Heraclius dans le voyage qu'il fit à Rome, le pilla, enleva les lames d'argent dont il étoit couvert, & transporta à Constantinople les statuës de bronze & de marbre. Le Pape Boniface IV. y fit des réparations, & le dédia à la sainte Vierge en 607. Urbain VIII. y trouva encore 450174 livres pesant de cuivre qu'il enleva, & dont il employa une partie à faire le baldaquin sur le tombeau de S. Pierre ; & de l'autre, il fit fondre des canons pour la défense du Mole d'Adrien ; par une espece de recompense il orna le vestibule de deux clochers.

Les autres Temples dont les restes semblent plus meriter d'estre considerez, sont ceux de Janus, de la Concorde, de Jupiter *Stator*, de Pallas : Celui de Janus est d'une architecture extraordinaire.

La colomne de Trajan est une des

grandes merveilles du monde : Voici la description qu'en a laissé Monsieur d'Overbeke. Toute cette colomne en dedans & en dehors est bâtie de trente quatre grandes pieces de marbre de Paros, le pied d'Estal en a huit, la plinthe une, le tore une, le fust vingt-deux, le chapiteau une, & il y en a une en dessus pour être le piedestal de la statuë : on monte au sommet par un escalier de 185 marches pratiqué en dedans, & éclairé par 43 fenêtres.

Les exploits de Trajan dans ses guerres contre les Daces & contre les Perses, sont representez sur la colomne en 2500 figures de relief, chacune de la grandeur de près de trois palmes. Cette sculpture est disposée en vis, & est toute, dit-on, d'un seul ouvrier nommé Apollodore, qui ne se servit que d'un seul ciseau. On y voit des fortifications, des tours, des ponts, des vaisseaux, des armées, des campemens, des passages de rivieres, des combats, des victoires, des triomphes, des

ſacrifices. Sur le Sommet étoit po-ſée une ſtatuë coloſſale de Trajan, tenant de la main droite une lance, & de la gauche un globe d'or, dans lequel on dit que ſes cendres furent renfermées. La ſtatuë étoit de cuivre doré & haute de vingt-deux pieds Romains. Après tout nos habiles Sculpteurs ne jugent pas qu'Appollodore ſçut l'Art des bas reliefs; ſes figures ſont des demies ſtatuës, dont la moitié ſort du marbre, & l'autre moitié demeure renfermée.

Le Pape Paul III. fit emporter & enlever les décombres qui couvroient la baſe: Sixte V. employa le Cavalier Dominique Fontana à réparer les endroits gâtez ou effacez par l'injure du temps; & en l'année 1587. il fit poſer au deſſus une ſtatuë de ſaint Pierre de cuivre doré & haute de dix-neuf palmes Romains: De ſorte que depuis le rez de chauſſée juſqu'au ſommet de la teſte de ſaint Pierre, l'ouvrge eſt haut de 193 palmes, le fuſt de la colomne ayant 16 palmes un pouce & demi de diamêtre.

Tome II.

Le ſecond volume repreſente en eſtampes les Arcs de Tite, de Septime Severe, d'Horace *Cocles*, de Septime Severe dans le marché-aux-bœufs, de Gallien, de Conſtantin, onze Obeliſques, la place de Nerva, cinq colomnes, ſept thermes, la Fontaine antique ſur la place Romaine, quatre Aqueducs, le reſervoir de l'eau Martia.

L'Auteur met l'Arche d'Alliance entre les dépoüilles du Temple de Jeruſalem ſculptées ſur l'Arc de Tite, & neanmoins elle n'y eſt pas.

Touchant l'Arc de Conſtantin, il remarque qu'il eſt composé de débris d'autres monumens plus anciens, & principalement d'un érigé à l'honneur de Trajan qu'on y voit repreſenté. Ces morceaux rapportez ſont d'une excellente ſculpture, au lieu que ce qui a été travaillé pour Conſtantin, eſt ſi pitoyable que M. d'Overbeke, en le conſiderant, regrettoit que de ſi beau marbre ſoit tombé ſous des mains ſi mal habiles.

On croit devoir rapporter l'Histoire de l'Obelisque qui étoit auparavant proche de la Sacristie de l'Eglise de saint Pierre dans le cirque de Caïus & de Neron, & que Sixte V. homme d'un vaste genie entreprit de faire transporter & d'ériger devant la même Eglise. Il n'en vint à l'execution qu'après avoir pris l'avis des Cardinaux & d'autres personnes de distinction qu'il assembla pour ce sujet le 24^e^ d'Aoust 1585. & il la confia à Fontana qu'il choisit entre cinq cens Architectes, Ingenieurs, Machinistes qui se presenterent. Il le munit d'une patente fort ample, avec un plein pouvoir de se servir de tout ce qu'il jugeroit lui être utile, & d'abatre même les maisons voisines malgré les Propriétaires, en leur payant le prix.

Fontana commença par s'assurer du poid de la lourde masse qu'il avoit à remuer ; & ayant trouvé qu'un palme cubique d'une pierre semblable pesoit 86 livres, & reduit l'obelisque à 11203 $\frac{89}{46}$ palmes cubi-

ques; il conclut qu'il pesoit $963537\frac{35}{48}$ livres, & il proportionna ses machines à ce poids. Afin de pouvoir l'enlever de dessus sa base & le suspendre en l'air, il construisit une tour de bois qui le passoit de dix palmes, à laquelle il appliqua 40 vindas avec des cables que des hommes & des chevaux faisoient tourner; & afin de le preserver, il le fit couvrir de deux nattes, & par dessus de fortes planches avec des cercles de fer: pour plus grande précaution, il le fit serrer de plusieurs tours de grosses cordes, ausquelles il se fioit plus qu'aux cercles de fer, qui en effet se rompirent dans l'effort de l'action: On estimoit que l'obelisque ainsi revêtu pesoit 1043537 liv.

Au jour marqué pour l'execution, une foulle de gens accourut à Rome, non seulement de toute l'Italie, mais aussi des autres Pays; & pour prévenir le désordre, le Pape publia une severe ordonnance, défendant sous peine de la vie à qui que ce fust, excepté les seuls ouvriers, de passer

la barriere qui étoit plantée à l'entour, & menaçant d'une punition rigoureuſe ceux qui crieroient ou feroient quelque bruit. Le Barigel poſta ſes Archers dans les endroits convenables, & le Bourreau ſe tint au pied de la potence qui fut élevée: Ainſi tout le monde demeura les yeux attachez ſur ce grand ſpectacle & en ſilence,

Fontana avant que de mettre la main à l'œuvre, demanda la Benediction du Pape, qui la lui ayant donné, lui dit : *Prenez bien garde à ce que vous allez faire ; car s'il arrive quelque accident, votre tête m'en répondra.* Toutefois il lui fit tenir des chevaux prêts aux quatre portes du bourg, pour lui laiſſer le moyen de s'enfuir en cas de malheur.

Tous les Ouvriers eurent ordre d'agir en même temps au ſon d'une trompette, & de s'arrêter de même au ſon d'une cloche. Quand tout fut prêt, & qu'on eût imploré le ſecours du ciel, le 30e d'Avril 1586.

les machines furent mises en mouvement, & enleverent en peu de temps l'Obelisque de dessus sa base à la hauteur de deux palmes & trois quarts. Il se fit alors une salve d'artillerie en signe de joïe : ensuite l'Obelisque fut mis sur un traineau, sous lequel il y avoit des roulettes, & conduit sur un pont de bois à la Place devant saint Pierre. Là Fontana réédifia sa tour de bois, & rétablit ses machines, avec lesquelles le 10e de Septembre il le plaça sur le pied d'estal qu'il avoit preparé, & le Pape le consacra à la Sainte Croix. Fontana porté sur les épaules de ses Ouvriers, fut promené au tour des barrieres, & conduit en sa maison aux acclamations d'un monde infini, & au son de tous les tambours & de toutes les trompettes de la Ville.

Cet Obelisque porte sur son sommet les armes de Sixte V. qui sont trois monts surmontez d'une étoille, & au dessus une grande croix de bronze doré. Il a de hauteur 113 palmes & demi, sa largeur à la base est de 12 palmes

vers l'Orient & le midi, de 13 vers le Septentrion, & de 13 $\frac{1}{2}$ vers l'Occident ; mais au dessus de la base chaque côté a environ huit palmes de large : Enfin depuis le dernier fondement jusqu'au sommet des ornemens il a 178 $\frac{1}{2}$ palmes.

Il portoit auparavant un globe de cuivre doré ; & Fontana l'ayant examiné, jugea qu'il avoit été fondu tout d'une piece, & qu'ainsi il étoit impossible que les cendres d'Auguste y eussent été enfermées, comme c'étoit l'opinion vulgaire : Il étoit percé de quelques coups de mousquet, par où il y étoit entré de la poussiére. Fontana remarqua aussi que sa pointe n'est pas faite avec la même proportion que celle des autres. & qu'au lieu de 12. palmes qu'elle devroit avoir, elle n'en a pas six : ce qui verifie ce que dit Pline qu'il fut rompu.

On ne peut pas oublier une colomne restée du Temple de la Paix : elle est canelée avec un chapiteau d'ordre Corinthien, haute de 75. palmes

ſur huit palmes trois pouces de diamêtre, & d'une ſeule piece de marbre de Paros. Le Pape Paul V. la fit tranſporter en la Place Meridionale du Mont-Eſquilin devant l'Egliſe de ſainte Marie Majeure, ſous la direction de Charles Maderne Architecte Milanois, & il fit mettre au deſſus une ſtatuë de la ſainte Vierge, tenant entre ſes bras l'Enfant JESUS de bronze doré, & haute de vingt palmes, laquelle fut modelée par Guillaume Galli, & fonduë par Dominique Ferreri. La hauteur de tout l'ouvrage depuis le rez de chauſſée juſqu'au ſommet de la ſtatuë eſt de 175 palmes.

La colomne de Marc-Aurele-Antonin a été faite à l'imitation de celle de Trajan, mais d'un travail beaucoup inferieur, & qui ſent déja la décadence précipitée des beaux Arts. Son expedition contre les Marcomans y eſt ſculptée. Sixte V. fit encore reparer cette colomne en 1589. ſur laquelle il fit mettre une ſtatuë de ſaint Paul de bronze doré, &

haute de dix-neuf palmes.

Tome 3.

Le troiſiéme tome, repreſente les reſtes de ſept ponts de l'Iſle du Tibre, des greniers publics, des jardins de Saluſte, du Mont Cœlius, du Mont Palatin en ſix planches, du Capitole & du Rocher Tarpeien, de la Cour d'Hoſtilius, de la Maiſon, dite communément, de Pilate, du Théatre de Marcellus, de l'Ampaithéatre Caſtrenſe, de l'Amphithéatre de Flavius nommé le Coliſée en 22 planches; du Mont teſtacé, ou de teſts de pots, des murailles de Rome

Ce qu'il y eut de plus magnifique à Rome, eſt le plus univerſellement ruinez; le Palais des Empereurs, la demeure des Maiſtres du monde ne ſubſiſtent pas même dans quelques miſerables reſtes, ſur quoy appuyer la moindre conjecture de la beauté de ſon architecture : Martial dit à Domitien.

Regia Pyramidum Cæſar miracula vide :

Jam tacet Eoum barbara Memphis opus.

A. l. 8. Epigr. 35.

Pars quota Parrhasiæ labor est Marcolicus aulæ?

Clarius in toto nil videt orbe dies.

Cependant les pyramides d'Egypte demeurent encore élevées, & ces affreux amas de pierres entaſſées n'ont point tenté la cupidité des hommes : le trop de richeſſes a nuit au plus ſomptueux édifice qui fut jamais, & l'a fait abſolument renverſer. Les marbres & les pierres que les Barbares n'ont pû emporter, ont été la proye des Romains mêmes qui les ont employez à bâtir, & à orner leurs maiſons.

Le ſuperbe Temple du Capitole n'a pas eu un ſort different.

Au moins voit-on des ruines du théatre bâti par Auguſte, pour honorer la mémoire de Marcellus ſon neveu, & ſur tout de l'amphithéatre de Flavius bâti par Tite, & nommé aujourd'huy le Coliſée. Si l'on en croit Dion, cet Empereur dans les

premiers jeux qu'il y donna au peuple Romain, dépensa dix millions de ce qui s'appelloit *Nummus - aureus*, & qui selon notre maniere presente de compter, revient à environ 14 livres dix sols ; c'est à-dire, qu'il dépensa cent quatrevingt-dix millions.

L'ouvrage de M. d'Overbeke fait souvenir du Voyageur curieux, qui au milieu de Rome cherche Rome, & ne la trouve pas, & à qui pour témoignage de son ancienne splendeur elle ne presente que de vastes débris, qui ne laissent pas de causer de l'étonnement : la destinée de Rome a été, que tournant contre elle même ses armes qui l'avoient renduë victorieuse du reste du monde, elle s'est affoiblie par ses guerres civiles, s'est attirée sa ruine ; tandis que le Tibre n'a point cessé, & continuë encore de couler comme dans les premiers temps.

Qui Romam in media quæris, novus advena Roma,

Avril 1718.

Et Romæ in Roma nil reperis media.
Aspice murorum moles præruptaque saxa,
Obrutaque ingenti vasta theatra situ.
Hæc sunt Roma. Vident, velut ipsa cadavera tantæ
Urbis adhuc spirent imperiosa minas?
Vicit ut hæc mundum, visa est se vincere: vicit,
A se non victum, ne quid in orbe foret.
Nunc victa in Roma, victrix illa Roma sepulta est,
Atque eadem victrix, victaque Roma fuit.
Albula Romani restat nunc nominis index,
Quæque etiam rapidis in mare fertur aquis.
Disce hinc, quid possit Fortuna: immota labascunt,
Et quæ perpetuo sunt agitata, manent.

Avril 1718.

Nouvelle introduction a la pratique, contenant l'explication des principaux termes de Pratique & de Coûtume, avec les Jurisdictions de France, par ordre alphabetique, par M. Claude Joseph de Ferriere ancien Avocat au Parlement & Docteur Regent en la faculté des Droits de Paris, in 12. pages 658. A Paris chez la veuve Cochart dans la grande Salle du Palais au S. Esprit 1718.

L'Abondance & la diversité des choses que contient ce Livre meritoit un autre titre que celui qu'on lui donne. M. de Ferriere en a dû convenir & l'auroit intitulé *Dictionnaire de Droit, de Coûtume & de Pratique*, s'il ne se fut fait un devoir de conserver le titre qu'avoit choisi feu M. son Pere, qui est le premier Auteur de cet excellent Ouvrage. Cette nouvelle édition est en effet augmentée de prés de la moitié. Les additions qu'on y a faites, con-

ſiſtent en une infinité de ſçavantes & curieuſes recherches, de définitions, & plus claires, & plus exactes, d'étimologies, également heureuſes & neceſſaires, & de plus de trois cens termes de Droit, de Coûtumes, & de Pratique. Tout ce qu'on y traite, on le rappelle à l'origine des choſes, on le tire des principes reconnus, on les rapporte à l'uſage qu'on en fait tous les jours, on l'explique avec une netteté, une juſteſſe & une brieveté qui font juger que l'Ouvrage eſt maintenant dans ſa perfection: Pourroit il n'y pas être, aprés que deux auſſi habiles Juriſconſultes que Meſſieurs de Ferriere pere & fils y ont mis la main. Il ne ſera pas ſeulement neceſſaire aux jeunes gens qui commencent leurs études de Droit; mais il ſera encore tres-utile aux perſonnes qui déja verſez dans la Pratique veulent ne rien ignorer de ce qui regarde l'uſage du Barreau.

Monſieur de Ferriere nous promet qu'il executera ſon deſſein de revoir tous les livres que M.

ſon pere a publiés ; nous l'exhorton
à remplir un deſſein ſi digne de lui
ſi capable de ſoûtenir la grande repu
tation que ce qu'il a déja fait, lui
ſi juſtement acquiſe. M. ſon pere l'a
voit aſſocié à la reviſion du plus con
ſiderable de ſes Ouvrages, & le fi
en continuant à perfectionner les au
tres, ſemble ne travailler qu'à im
mortaliſer la gloire de ſon pere. Heu
reux les Sçavans qui laiſſent aprè
leur mort, comme feu M. de Ferrier
dans leurs enfans, des Eleves encor
plus habiles qu'eux. Leur nom ne pe
rit point ; la ſçience eſt un heritag
dans leur famille qu'on y cultive ave
ſoin & qui croiſſant chaque jour pa
la culture, la releve infiniment plu
que ne feroient les biens de la fortune

Commentarii universam complectentes Historiam aborbe condito ad Carolum Magnum, &c.

Discours sur l'Histoire Universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à l'Empire de Charlemagne, avec la suite de la Religion & le changement des Empires : composé en François par Messire Jacques Benigne Bossuet, Evêque de Meaux, & traduit en Latin par Monsieur Emanuel de Partenay, Aumonier de Madame la Duchesse de Berry. *A Paris chez Nicolas Pepie & Jean François Moreau, ruë Saint Jacques* 1718. *in octavo, pages* 566.

LE discours de feu M. Bossuet sur l'Histoire Universelle fut imprimé en 1681. & par plusieurs éditions qui ont suivi, il s'est répandu dans la France : il a aussi passé dans les Païs étrangers par des traductions faites en leurs langues. C'estoient encore des bornes trop étroites pour cet ex-

cellent Ouvrage, qui comprend l'Histoire du monde & interesse tous les Peuples par raport aux plus grands objets qu'ils puissent se proposer, la Religion, & l'Etat politique: il devoit donc être lû dans la Langue sçavante & la plus étenduë, laquelle d'ailleurs gardant de la superiorité sur la nôtre qui n'en est qu'un écoulement, pouvoit par la variété de ses tours & par l'élégance de ses expressions y ajoûter de nouvelles graces. Et veritablement M. l'Abbé de Partenay a fait un choix tres-juste pour exercer le talent qu'il a pour la Langue Latine: son nom ira avec celui du celébre Bossuet, en tous lieux, & passera dans tous les temps. Que sçait-on! peut-être l'original souffrira du changement à quoi nôtre Langue est sujette, & vieillira: & cependant la traduction conservera ce qu'elle a de beauté.

Afin que nos Lecteurs en jugent par eux-mêmes, on rapportera quelques endroits du Livre François avec la traduction Latine.

Avril 1718.

M. Boſſuet parle ainſi du renouvellement du monde aprés le déluge. Tout commmence : il n'y a point « d'hiſtoire ancienne où il ne paroiſ- « ſe non ſeulement dans ces premiers « temps, mais long-temps aprés, des « veſtiges manifeſtes de la nouveauté « du monde. On voit les loix s'éta- « blir, les mœurs ſe polir, & les Em- « pires ſe former. Le genre humain « ſort peu à peu de l'ignorance ; l'ex- « perience l'inſtruit, & les Arts ſont « inventez ou perfectionnez. A me- « ſure que les hommes ſe multiplient, « la terre ſe peuple de proche en pro- « che : on paſſe les montagnes & les « précipices ; on traverſe les fleuves, « & enfin les mers ; & on établit de « nouvelles habitations. La terre qui « n'étoit au commencement qu'une « forêt immenſe, prend une autre « forme ; les bois abbatus font place « aux champs, aux pâturages, aux « hameaux, aux bourgades, & enfin « aux villes. On s'inſtruit à prendre « certains animaux, à apprivoiſer les « autres, & à les accoûtumer au ſer- «

„ vice. On eut d'abord à combatre
„ les bêtes farouches. Les premiers
„ Heros se signalerent dans ces guer-
„ res. Elles firent inventer les armes,
„ que les hommes tournerent aprés
„ contre leurs semblables : Nemrod
„ le premier guerier & le premier
„ conquerant est appellé dans l'Ecri-
„ ture un fort chasseur.

Le Traducteur. *Tunc cunctarum exordia rerum. Nulla prisca Historia extabat, quæ non tantum his primis temporibus, sed etiam multo post, mundi recens nati certa signa non contineret. Constitutis legibus effera hominum corda mansuescunt, Regnis nova forma accedit, paulatim mortales, experientia duce, docti evadunt, & inventas perficiunt artes. Quo magis crescunt, eo magis finitimas terras excolunt : montes transcendunt, flumina trajiciunt, & fluctibus maris audacter se credunt. Tellus initio horrida silva, aliam induit formam : campi sese explicant, pascua amœna apparent, villæ & oppida assurgunt. Quædam animalia laqueo capiuntur, alia*

cicurantur & ad usus humanos accommodantur. Ferarum domandarum statim cura subit. Primi Heroes in his bellis sibi famam comparant. Hinc arma, postea tot hominum millibus exitiosa, excogitantur & fabricantur. Nemrodus primus bellator & victor in scripturis robustus venator nuncupatur.

Dans la seconde partie ch. 3. L'i- « gnorance & l'aveuglement s'étoient « prodigieusement accrus depuis le « temps d'Abraham. De son temps « & un peu aprés la connoissance de « Dieu, paroissoit encore dans la Pa- « lestine & dans l'Egypte. . . . mais « dans le temps de Moïse ces Nations « s'étoient perverties. Le vrai Dieu « n'étoit plus connu en Egypte com- « me le Dieu de tous les peuples & « de l'univers, mais comme le *Dieu* « *des Hebreux*. On adoroit jusqu'aux « bêtes & jusqu'aux reptiles. Tout « étoit Dieu, excepté Dieu même & « le monde que Dieu avoit fait pour « manifester sa puissance, sembloit « être devenu un temple d'idoles. «

Le Traducteur. *A diebus Abrahæ quantis ignorantiæ errorumque tenebris omnia fuerant obducta ! ætate Abrahæ & paulo post in Palæstina & Ægypto divina adhuc notitia vigebat . . . sed temporibus Moïsis se flagitiis coinquinaverant. Verum Deum non tanquam universi orbis dominatorem, sed tanquam* Deum Hebræorum *Ægyptus noverat Proh pudor ! reptilia & animantia vice numinum colebantur. Nihil præter ipsam divinitatem erat divinitatis expers, mundusque ad Dei omnipotentiam manifestandam conditus, Idolorum receptaculum factum fuisse videbatur.*

» Au ch. 11. Nouveau & admi-
» rable dessein de la divine Provi-
» dence ! Dieu avoit introduit l'hom-
» me dans le monde, où de quelque
» côté qu'il tournât les yeux, la sa-
» gesse du Créateur reluisoit dans la
» grandeur, dans la richesse & dans
» la disposition d'un si bel ouvrage.
» L'homme cependant l'a méconnu :
» les créatures qui se présentoient
» pour élever notre esprit plus haut,

l'ont arrêté : l'homme aveugle & «
abruti les a servies ; & non content «
d'adorer l'œuvre des mains de «
Dieu, il a adoré l'œuvre de ses «
propres mains. Des fables, plus ri «
dicules que celles que l'on conte «
aux enfans, ont fait sa religion ; il «
a oublié la raison : Dieu veut la lui «
faire oublier d'une autre sorte. Un «
ouvrage dont il entendoit la sagesse, «
ne l'a point touché, un autre lui «
est présenté, où son raisonnement «
se perd & où tout lui paroît folie : «
c'est la Croix de Jesus-Christ. «

Le Traducteur au ch. 25. *O novum & prorsus admirabile divinæ Providentiæ consilium! Deus hominem in mundum introduxerat, ubi quocumque vertebat oculos, sapientia creatoris in excellentia, divitiis & præstantissimo ordine relucebat. Ab eo tamen recedens, creaturis, quæ animum ejus ad altiora erigere gestiebant, immoratus est, quibus mira cæcitate & stupore mancipatus est. Non solum humi prostratus divina opera, sed propria adorat : sibi aniles*

fabellas pro religione asciscens, ratione sua excidit: ea alio modo excidat oportet: Operibus, in quibus miram sciebat inesse intelligentiam, haud commotus est: aliud prodit opus, id est crux Christi, ubi ratio ejus labascit, & ubi nil nisi mera stultitia apparet.

L'Utopie de Thomas, Morus Chancelier d'Angleterre. Idée ingenieuse pour remedier au malheurs des hommes. & pour leur procurer une felicité complette. Cet Ouvrage contient le plan d'une Republique dont les loix, les usages, & les coûtumes tendent uniquement à faire faire aux societés humaines le passage de la vie dans toute la douceur imaginable. Republique qui deviendra infailliblement réelle dés que les mortels se conduiront par la raison ; traduite nouvellement en François par M. Gueudeville & ornée de tres-belles figures, à Leide chez Pierre Vander, Marchand Libraire demeurant dans l'Academie, chez qui on trouve toutes sortes de livres curieux, comme aussi des cartes Geographiques des Villes tant en plan qu'en profil, des portraits des Hommes Illustres & autres tailles douces 1715: avec privilege; in 12. pages 348 sans l'Epitre dedicatoire, la préface du Traducteur, la vie de Thomas Morus & plusieurs lettres de quelques Sçavans qui font le tiers du livre. *Se vend à Paris chez Montalan.*

A La longueur extraordinaire de ce Titre on apperçoit le genie du Traducteur qui se donne carriere sur tout ce qui peut lui fournir oc-

caſion de parler ; & par le debut de ſa Préface encore plus extraordinaire, on reconnoit le ſtile du grand parleur qui affecte un langage tout nouveau & qui le rend original :
» J'offre, dit il, à ceux qui voudront
» me faire l'honneur de me lire, je
» leur préſente la République du
» monde la plus floriſſante & la plus
» humaine. Il y a ſur la ſurface de
» cette maſſe roulante, à qui on don-
» ne le nom de Terre, il y a, dis-je,
» une multiplication innombrable.
» Graces au deſtin, notre belle & tres-
» digne eſpece n'eſt point encore en
» peril de manquer ; & je compte,
ajoûte-il, aprés des termes groſſiers qu'on omet « je compte qu'elle du-
» rera tout au moins juſqu'au grand
» & terrible jour du Jugement.
» Mais, continuë-t-il ſur le même
» ton, ſi par un bonheur que je n'o-
» ſerois eſperer, & que ſurement je
» n'eſpererai jamais, le genre humain
» ſe convertiſſoit à l'Evangile d'U-
» topie, il n'y auroit pas ſur la Bou-
» le, ſur le Globe Terreſtre un ſeul

malheureux en fortune. »

Le reſte eſt encore plus original que ce commencement. Comment des gens qui d'ailleurs ne manquent pas d'eſprit peuvent-ils trouver de l'agrément dans ce fade & miſerable jargon ? Ce n'eſt qu'un mélange d'expreſſions triviales & de mauvaiſes plaiſanteries ; de mots hazardez qui choquent, & des penſées froides, inſipides qui glacent le Lecteur. Ils veulent faire les agréables & ils ne ſont pas ſuportables ; Ils s'abaiſſent au rampant & faſtidieux langage de Trivelin.

Nôtre Traducteur ne peut pas toûjours quelques efforts qu'il faſſe, ſe maintenir dans ce ſtile groteſque, &, ſi j'oſe ainſi parler, burleſquement ennuyeux ; mais il y revient autant qu'il lui eſt poſſible. La vie de Thomas Morus dont nous allons donner l'extrait avant celui de ſon Utopie, eſt pleine de ces traits émouſſés & groſſiers que le Traducteur jette ſans diſtinction comme des pointes les mieux limées. Nous lui laiſſerons

ſon jargon & nous tacherons d'extraire ce qu'il y a de meilleur dans le livre.

Abregé de la Vie de Thomas Morus.

THomas Morus n'aquit à Londres ſur la fin du quinziéme ſiecle. Il étoit fils de Jean Moor ou Morus, l'un des Juges de la Cour de Juſtice du Roi. Le Cardina Morton Archevêque de Cantorberi le prit encore jeune ſous ſa protection, & l'envoya à l'Univerſité d'Oxfort achever ſes études qu'il avoit commencés au College de S. Antoine. Morus parfaitement inſtruit dans les Sciences revint à Londres, & y fit briller dans le Barreau ſon éloquence. Henri VIII. Roi d'Angleterre l'appella enſuite à la Cour, & lui confia les plus importans emplois. Il fut ſucceſſivement Maître des Requêtes, Chevalier, Treſorier, Chancelier du Duché de Lancaſtre, Ambaſſadeur en Allemagne & en France.

Thomas Volſay, dit notre face- «
tieux Auteur, ce fameux Cardi- «
nal qui viſoit à la Tiare & qui avoit «
ſi bien établi ſon crédit, que «
Charle-Quint ſe qualifioit ſon fils, «
Thomas Volſay, dis je, éprouvant «
le ſort commun aux plus grands, «
comme aux plus petits, perdit «
alors ſa grandeur, ſon éminence «
avec la vie, & s'en alla porter chez «
les morts ſon deſſein ambitieux de «
la Papauté; on lui avoit retiré les «
Sceaux quelques temps avant ſa mort, & Morus lui ſucceda dans la premiere Charge du Royaume. Le nouveau Chancelier eut toutes les qualitez que demandoit ſa dignité, la vaſte intelligence, l'équité, la douceur, la fidelité, la franchiſe, l'application aux affaires, la bonté; mais ſon deſintereſſement alla à un excés qui lui attira les plaintes de ſes enfans dont il negligeoit l'avancement.
Mes enfans, leur répondit-il un «
jour, laiſſez moy rendre juſtice à «
tout le monde, il y va de votre «
gloire & de mon ſalut; ne crai- «

» gnez rien, vous aurez toûjours le
» meilleur partage, la benediction
» du Ciel & celle des hommes.

Cependant Morus prévoyoit le schisme d'Angleterre, & craignoit encore les effets de la haine irreconciliable que lui portoit la Maison de Boleyn; s'est ce qui l'engagea à remettre, aprés un an d'exercice, les Sceaux entre les mains de son Maître & de se retirer à son unique terre de Chelsey dont le revenu n'étoit au plus que de quinze cent livres de rente. Sa fille lui demandoit en partant comment un revenu si leger suffiroit à leur entretien. « Point d'inquietu-
» de ma chere fille, lui répondit-il,
» le Ciel y pourvoira & notre pis-al-
» ler est de chanter aux portes pour
» demander l'aumône.

Il passa trois ans dans cet état pauvre, mais tranquille, & ne s'y occupa que de la priere & de l'étude; il y composa cette belle épitaphe qu'il souhaitoit qu'on mit sur son tombeau, & qu'il auroit bien changé s'il avoit prévû tous ses malheurs. On

'arracha contre ſon attente du re-
pos de ſa ſainte & paiſible ſolitude.
Henri VIII. aprés avoir répudié de
ſa propre autorité Catherine d'Ar-
ragon ſa legitime épouſe, & con-
tracté malgré les ménaces du Pape
un ſecond mariage avec Anne de
Boleyn ſa concubine, fit préſenter à
ſes Sujets un nouveau formulaire de
foy & d'obéïſſance, qui fut le pre-
mier ſignal de ſon ſchiſme & de ſa
revolte contre l'Egliſe. Morus refuſa
conſtamment d'y ſouſcrire, & ſur la
proteſtation publique qu'il fit *de ne
jamais reconnoître le Roi pour le Pape
d'Angleterre*, on le condamna au
Tribunal de Lambeth à la perte de
tous ſes biens & à une priſon perpe-
tuelle.

Il fut conduit à la Tour de Lon-
dres avec l'illuſtre Fisher, Evêque
de Rocheſter, qui comme lui avoit
pris la défenſe de la Religion op-
primée. Ces deux grands hommes
étoient à peu prés d'un même carac-
tere: également ingenieux & ſçavans,
éclairez & fermes dans leurs reſolu-

tions, attachez à leurs devoirs & inſenſibles aux appas des grandeurs humaines, toûjours prêts à reſiſter au torrent de l'exemple & incapables de ſe rendre à d'autres motifs qu'à ceux de l'honneur & de la vertu. On leur laiſſa d'abord la liberté de ſe voir & de s'écrire; mais leur conſtance en devenoit plus inflexible. Cette conſolation leur fut ôtée, & on leur retrancha les choſes mêmes les plus néceſſaires à la vie.

Aprés un an de priſon & de miſeres, on les cita de nouveau devant le Tribunal qui ſe tenoit encore à Lambeth par ordre du Roy. Fisher à l'age de plus de quatre-vingt ans répondit avec le même courage que Morus, & tous deux perſiſterent à dire, *qu'ils mouroient Catholiques, mais que le zele pour la Religion n'altereroit jamais la fidelité qu'ils devoient au Roy.*

Les Juges leur accorderent néanmoins quelque treve, mais à toutes les ſollicitations qu'on leur fit, Morus ne donna que cette réponſe. » Je ne

ſuis point fanatique, j'agis par per- «
ſuaſion & par conſcience ; ce n'eſt «
pas ſeulement ma conſcience que «
j'allegue, j'ai encore pour moi tout «
le Chriſtianiſme. Le formulaire, «
ajoûtoient de concert ces deux
grands hommes, eſt un coûteau à «
deux tranchans, qu'on s'y oppoſe «
il en coûte la vie, qu'on y ſouſcri- «
ve on perd le ſalut éternel. «

L'Arrêt de mort leur fut enfin prononcé. Il portoit que Morus ſeroit pendu à une potence, qu'on lui ouvriroit le ventre, que ſes entrailles arrachées ſeroient jettées au feu, qu'on expoſeroit ſa tête ſur le Pont de Londres, & que les quatre parts de ſon corps ſeroient portées en ſpectacle aux portes de la Ville. Le Roy commua depuis ce ſupplice en celui d'être décapité : on porta la nouvelle de ce changement de peine à Morus comme un effet de la clemence du Roi. « Dieu, répondit-il en riant, préſerve d'une telle grace mes amis «
& ma poſterité. «

Ce qu'il dit à ſa femme & à ſa

fille dans cette triste conjoncture e
bien plus remarquable. Sa fille don
on loüe le merite, la beauté, la sa
gesse, l'érudition & la pieté, l'avoi
toûjours assisté dans sa prison & n
cessoit point de l'exhorter à la pers
verance; lorsqu'elle le vit condamné
elle eut le courage de fendre la pres
se, d'écarter les Gardes & de se jette
au cou de son pere en le baignant d
ses larmes. Morus à ces marques d
tendresse sans marquer aucune émo
tion ne répondit que ces paroles: *Al
lez, ma fille, priez Dieu pour mon ame*
Son épouse au contraire faisoit tous
ses efforts pour l'engager à recevoi
sa grace qu'on lui avoit promise en
cas qu'il voulût condescendre aux vo
lontez du Roi. Comme elle le pres-
soit la derniere fois avec plus d'ins-
tance, « combien de temps lui de-
» manda-t-il, croyez-vous que jaye
» encore à vivre; tout au moins vingt
» ans, répartit-elle. Eh! voudriez-
» vous, reprit Morus, que je préfe-
» rasse la vie éternelle à vingt années
» de cette vie passagere.

Avril 1718.

Ce fut dans ces ſentimens de Reli-
ion & de pieté qu'il monta ſur l'é-
hafaut & qu'il mourut le ſeptiéme
uillet 1535. ſans avoir jamais laiſſé
chapper aucun ſentiment qui ne fut
igne d'un heros Chrétien Car les
laiſanteries peu convenables qu'on
ui fait dire avant que d'être executé,
e ſont ni vraies ni vraiſemblables.
Telle eſt celle qu'on lui prête, lors
u'un Seigneur vint de la part du
Roi le ſolliciter de changer de reſo-
ution. « He bien je me rend, lui
ait-on dire & je change de ſenti- «
nent. Le Courtiſan ſans attendre le
eſte, courut, dit la fable, en avertir
e Roi; un nouvel envoyé revint ſur
e champ pour en ſçavoir ſurement
a verité, mais ce qu'il en tira fut
que Morus avoit d'abord reſolu de
e faire couper la barbe & que depuis
l s'étoit déterminé à la laiſſer, voilà
dit Morus tout le changement qui
eſt arrivé. Telle eſt encore la priere
badine qu'on veut qu'il fit à l'Offi-
cier qui préſidoit à l'execution, &
au bourreau qui devoit lui couper la

tête. On prétend qu'il le pria le pre
mier de faire mieux étayer l'escalie
chancelant de l'échafaut, parce qu'en
tout temps on devoit éviter le dange
de se casser le cou, & qu'il exhorta
le second à prendre garde à lui cou
per la barbe qui n'étoit pas cou-
pable mais à frapper hardiment
entre la tête & les épaules, & à
ne pas donner à côté de peur qu'i
ne s'estropiât lui-même. Ces sortes
de contes qu'on rapporte en differen-
tes manieres, selon le goût de ceux
qui en sont les auteurs, n'ont été in-
ventés que pour décréditer la me-
moire de la mort également sainte &
glorieuse d'un des hommes le plus
sage, le plus vertueux, le plus vene-
rable que l'Angleterre ait jamais eu,
& dont le nom respectable aux Ca-
tholiques est encore honoré par les
ennemis même de la Religion.

L'Utopie de Thomas Morus.

CEt ouvrage est fait sur l'idée de
la Republique de Platon ; on

répreſente une Monarchie où tout
e monde doit être heureux, mais
lont perſonne ne ſçauroit approcher.
L'Auteur étoit en Flandre Am-
aſſadeur de Henri VIII. pour y ter-
niner quelques differens que l'An-
gleterre avoit avec Charles-Quint;
pendant ſon ſejour à Anvers il con-
racta une étroite amitié avec le ſça-
ant Pierre-Gilles, qui lui procura
a connoiſſance d'un Portugais nom-
né Raphaël ou Hythlodée, perſon-
nage auſſi fabuleux que le ſyſtême de
l'Utopie. C'eſt ce Raphaël à qui
Morus fait raconter les merveilles de
cette Monarchie, dont tous les maux
ſont bannis, où tous les biens vien-
nent comme dans un azile tranquile,
ſe réfugier.

Nul homme, dit Morus en faiſant
le portrait de ſon Auteur, n'étoit en
apparence plus neuf & plus ſimple
que Raphaël, & ne fut en effet plus
ſage, meilleur Philoſophe, & plus
grand Politique. Les langues ſçavan-
tes lui étoient familieres, mais il s'é-
toit plus attaché au Grec qu'au La-

tin, parce que les livres Grecs son
plus remplis de Philoſophie, que le
livres Latins. Il avoit parcouru preſ
que toute la terre, & par tout i
avoit profité de ſes voyages en joi-
gnant la réflexion à l'experience. I
n'étoit que depuis peu revenu de la
nouvelle Caſtille où il avoit accom
pagné le fameux Americus Veſpu
cius. Dans ſes converſations il affec
toit de ſe cacher, mais pour peu
qu'on voulut l'exciter, l'approfondir
& l'entendre, on étoit charmé de ſes
rares connoiſſances, & l'on ſentoit
que perſonne n'étoit ſi éclairé que
lui ſur les affaires & le gouvernement
des Etats.

Morus & ſon ami ſçurent égale-
ment profiter des fréquens entretiens
qu'ils avoient avec un homme ſi ad-
mirable. Ils firent un jour tomber
le diſcours ſur un de ſes voyages en
Angleterre, & c'eſt le récit qu'il
leur en fait, qui l'engagea inſenſible-
ment à leur parler de l'Utopie.

Raphaël commence par une con-
verſation qu'il eut en Angleterre

vec l'illuſtre Cardinal Jean Mor-
on Archevêque de Cantorberi : On
e plaignoit alors que l'Angleterre
nalgré la rigueur des ſupplices, étoit
nondée de voleurs qui ravageoient
out le pays. Raphaël en attribuë la
auſe au nombre exceſſif de ſoldats
iſifs qu'on entretenoit pendant la
aix aux dépens du public ; à la déſo-
ation des campagnes dont on negli-
geoit la culture ; au tranſport des
aines chez les Etrangers dont on pou-
voit faire de tres-belles & tres riches
nanufactures : Il s'étend beaucoup
ur ces trois raiſons, d'où il conclut,
que pour remettre l'ordre en Angle-
terre il faudroit non ſeulement faire
de tous les ſoldats autant de labou-
reurs ou d'artiſans, & d'ouvriers en
laine, mais changer encore les Loix
qui condamnent à mort les voleurs.
Il voudroit qu'on ſuivit l'uſage d'u-
ne nation dépendante de la Perſe
qu'il appelle *Polylerites*. Chez ces
peuples ennemis du faſte, laborieux
& braves ſans aimer la guerre, éga-
lement ſages dans leur gouvernement,

& jaloux de ce qui peut contribu
à leur répos & à leur bonheur, c
se contente de mettre les voleurs e
esclavage, & de les occuper tous l
jours aux ouvrages publics. Le so
on les enferme dans une prison com
mune; ils ne vivent que des aumô
nes du public ou de quelque reven
assigné pour leur entretien, mais le
Citoyens peuvent les loüer sur l
place à meilleur compte qu'ils n
loüeroient des personnes libres, &
les employer à leur service avec l
pouvoir de les punir lorsqu'ils son
paresseux dans le travail. Tous ce
voleurs ont un habit de la même for
me avec une marque à la tête qui le
distingue, aucun ne peut touche
d'argent, il en couteroit la vie & au
coupable, & à celui qui leur en au
roit donné; le gain qu'ils tirent d
leur travail est pour la dépense com
mune: quand au bout d'un temp
leur conduite a fait juger qu'ils on
corrigé leurs premiéres inclinations
on les remet en liberté, & quelque
fois ces voleurs convertis font hon

ɔeur à la Nation. Mais ce n'eſt là, ·éprend Raphaël, qu'un trait leger le l'admirable politique des Uto-ɔiens infiniment plus ſages que les Polylerites, & que tous les autres ɔeuples du monde. Il rapporte en-ſuite les mœurs & les coûtumes de cette Nation; mais ce n'eſt qu'aprés avoir debité pluſieurs autres maximes le gouvernement plus propres à ré-ɔaître l'imagination creuſe des Phi-oſophes ſpeculatifs, qu'à inſtruire es politiques ſenſez.

L'Utopie, dit-il, eſt une Iſle en orme de croiſſant, ſcituée dans le ɔouveau monde, & dont le circuit ſt de cinq cens mille pas. Elle s'ap-ɔelloit autrefois Abraxa, mais le Roy Utopus en fit la conquête, & ui donna ſon nom. Elle contient inquante quatre Villes fort gran-les & bien peuplées; la diſtance de l'une à l'autre n'eſt au plus que de uit heures de chemin. La langue, es mœurs, les coûtumes ſont par out les mêmes. *Amaurote* eſt la Ca-ɔitale de toute l'Iſle; c'eſt là que

trois Citoyens des autres Villes s'aſſemblent tous les ans, pour traitter des affaires de toute la Nation.

Les terres y ſont diſtribuées avec tant de juſteſſe & de proportion, que dans toute l'Utopie aucune Ville n'a moins de vingt mille pas en terres labourables. Ils ont à la campagne des maiſons commodes & bien garnies de tous les inſtrumens neceſſaires à l'agriculture. Ces maiſons champêtres ſont habitées par une famille compoſée de quarante perſonnes, tant hommes que femmes, & de deux eſclaves. Trente de ces maiſons dont chacune ſe choiſit un pere & une mere de famille, obéïſſent à un Directeur general. Tous les ans 20 perſonnes de chaque famille reviennent à la Ville, & ſont remplacez par vingt autres Citoyens qui vont à leur tour pendant deux ans faire le labourage : Ainſi les terres ſont toûjours également cultivées, & les fruits qu'on porte dans les greniers publics ſe diſtribuent avec une égale meſure à tous les Habitans du Pays.

Les Magiſtrats qui gouvernent la Republique ſont électifs. Le Prince eſt à vie, & prend ſur lui l'adminiſtration generale de toute l'Iſle. Des Juges né Philarques ont trente familles ſous leur Juriſdiction. Des Directeurs appellez Tranibores ont une eſpece d'Intendance ſur dix Philarques, & en qualité de Senateurs aſſiſtent le Prince de leurs conſeils. Les Tranibores reſtent longtemps en charge, les autres n'y ſont qu'une année. Tous ont pour maxime de ne jamais decider une affaire le même jour qu'elle leur eſt propoſée.

Pour les Arts, on n'aime en Utopie que ceux qui ſervent, ou à la vie, ou aux commoditez de la vie. Tout ce qui a l'apparence de faſte & de luxe en eſt banni ; l'or & l'argent y ſont mépriſez, & ne ſervent qu'à enchaîner les eſclaves & à d'autres uſages les plus vils & les plus bas. Chacun y prend la profeſſion qui lui plaît ; mais ſoit hommes ou femmes, tous doivent s'occuper au travail pendant

ſix heures de la journée ; le reſte du temps eſt employé au répos, à la lecture, aux divertiſſemens honnêtes & permis. Les ſujets propres à l'étude des ſciences ſont envoyez aux Colleges publics avant le travail du jour ; les autres s'occupent à ſe perfectionner dans leur profeſſion, quelques-uns s'appliquent à la muſique, & délaſſent leur famille par le ſon de leurs inſtrumens, & l'harmonie de leur voix. Nul n'oſe s'arrêter à des jeux de hazards, mais les exercices du corps ſont frequens ; on les aime, & les jeunes gens en font leur plaiſir ordinaire. C'eſt aux Magiſtrats à veiller que l'ordre ſoit regulierement obſervé, & la docilité des ſujets répond à la vigilance des Juges.

Pour maintenir entr'eux une ſocieté conſtante, ils ont fait bâtir dans chaque Ville diverſes Sales ſpatieuſes où chaque famille ſe rend à un certain ſignal, pour prendre ſon répas. Les hommes ſont d'un côté, & les femmes de l'autre ; les

jeunes gens tour à tour préparent les viandes, & servent à table. Il y a de même de grands Hôpitaux pour les malades, où selon l'ordre des Medecins, on donne tout ce qui est necessaire au rétablissement de la santé: si les Villes sont trop peuplées, on envoye des Colonies dans les Pays voisins, & ces Colonies viennent avec plaisir repeupler les Villes, si quelque malheur imprévû en a fait mourir les Citoyens.

Il n'est permis à personne de voyager, soit dans les autres Villes de l'Isle, soit chez les Etrangers, sans l'aveu des Magistrats. On ne cherche dans ces voyages que le plaisir de s'instruire de la veritable sagesse; quiconque en rapporteroit de l'or, des étoffes ou des pierreries, seroit regardé comme un insensé, qui se charge d'un poids inutile, ou comme un enfant, à qui l'âge n'a pas encore donné le discernement du veritable bien.

Pour le trouver ce bien veritable, ils supposent comme une verité in-

conteſtable, que nôtre ame eſt immortelle, que la vertu aura ſa recompenſe, & le vice ſes châtimens éternels. Sur ce principe, ils mettent en cette vie le vraye bonheur dans la pratique de la vertu; & la douceur qu'on goûte à la ſuivre. Ils ne ſe refuſent point les plaiſirs honnêtes que la nature deſire, mais la raiſon doit les approuver. Honorez, diſent ils, la Majeſté ſuprême de Dieu; éloignez de vous les chagrins, ſoûmettez vous aux Loix, que pour le bonheur de la ſocieté, l'autorité legitime vous impoſe, & rendez avec vous vos freres heureux: voilà le vray bonheur. Il eſt, ajoûtent-ils, une volupté fauſſe, ſuperficielle, qui paſſe les bornes de la nature, & que la raiſon trouve indigne de l'homme; on accumule ailleurs, diſent ils, de l'or & des pierreries; on ſe faſcine l'eſprit de l'honneur d'une ancienne nobleſſe; on pâlit ſur les jeux de hazards; on change la fatigue de la chaſſe en divertiſſement: Tous ces plaiſirs ne chaſſent

point l'amertume du cœur, & ne guerissent aucun de nos maux ; le plaisir de l'ame est dans la connoissance de la verité & l'exercice continuel du devoir ; le plaisir du corps consiste à joüir d'une santé parfaite : conservez-vous sain & tranquille, vous êtes heureux.

Les châtimens qu'exercent les Utopiens contre le crime, se reduisent ordinairement à l'esclavage ; mais les enfans des Esclaves n'heritent point des chaînes de leur pere ; on est libre dés qu'on n'est point coupable ; les prisonniers de guerre ne restent esclaves que lorsqu'ils ont été les aggresseurs, autrement on les traite avec humanité.

A l'égard des mariages, on ne les contracte jamais qu'on ne se connoisse parfaitement. Les précautions, disent-ils, ne sçauroient estre trop grandes à l'égard d'une alliance, d'où dépend toute la tranquillité de la vie. Si quelque action illegitime a précedé le mariage, le lien est dés lors rompu, & la punition des

coupables eſt de de ne ſe marier ja
mais. Aprés l'union contractée, l
ſéparation n'eſt permiſe qu'en ca
d'adultere ; mais ce crime eſt preſ
que inconnu en Utopie : ce qui l
rend ſi rare, c'eſt que les Utopien
ſont portez à eſtimer plus la probit
des mœurs, que la beauté du corps.
C'eſt là le lien le plus indiſſolubl
du mariage.

Il n'y a chez eux nulle marque de
diſtinction : Le Roy ſeul porte à la
main une petite gerbe de bled pour
faire connoître qu'il n'eſt Roy qu'a-
fin de pourvoir au bien de tous ſes
Sujets : on n'en reſpecte pas moins
les perſonnes conſtituées en dignité ;
mais les honneurs qu'on leur rend
ſont libres, & on les leur rend d'au-
tant plus volontiers qu'ils ne les exi-
gent pas. Les Loix ſont en petit
nombre, parce que tous leurs biens
ſont en commun, & que les procés
qui naiſſent de l'interêt, ne diviſent
point les familles.

Il eſt rare qu'ils faſſent la guerre ;
contens de leur Iſle, ils n'aſpirent

oint à de nouvelles conquêtes, &
ulle autre Nation ne veut attaquer
n Peuple qui ne la trouble pas : s'il
rrive cependant qu'on les insulte,
a cause commune les rend tous sol-
ats, les femmes mêmes deviennent
uerrieres, chaque famille compose
ne compagnie, où les enfans pour
léfendre la vie de leur pere ; & les
naris pour sauver leurs femmes,
ombattent avec d'autant plus de
aleur qu'il s'agit de vaincre ou de
e voir enlever ce qu'ils ont de plus
her. Une Nation voisine qui aime
'argent leur fournit des troupes, &
ls sont sûrs d'estre préferez à leurs
nnemis, parce qu'ils recompensent
oûjours mieux leurs Alliez.

Dans la guerre, ils veulent plûtôt
levoir la victoire à l'adresse & à la
ruse, qu'à la force & au courage
les combattans. Ils ont là-dessus des
naximes qui leur permettent d'user
de surprise & de trahison, à l'égard
de l'Auteur de la guerre. Maximes
intolerables dont l'Auteur ne devoit
pas défigurer son systeme de politi-

que. Ces Utopiens ſont encore trés reprehenſibles de ſe faire un point capital de ſemer la diviſion parmi leurs ennemis ; mais ils ſont fort loüables d'épargner le ſang des vaincus, lorſqu'ils ont le bonheur d'être vainqueurs. Un ennemi devient leur ami dés qu'il eſt ſoûmis.

La Religion des Utopiens n'eſt point par tout la même, la liberté de conſcience y eſt accordée : Tous conviennent neanmoins qu'il y a un Etre ſuperieur, éternel, qui a créé le monde, à qui on doit un culte ſouverain : mais ils ſont partagez ſur les ceremonies de ce culte, ſans neanmoins que ce partage cauſe entr'eux aucune diviſion. Pluſieurs, dit ici Raphaël, ont embraſſé la Religion Catholique ſur le ſimple recit que je leur ai fait de noſtre Evangile : Quelques Eccleſiaſtiques zelez acheveroient de convertir à la Foy toute la Nation. Ils reſpectent infiniment leurs Prêtres, ils en ont peu, parce qu'on n'éleve au Sacerdoce que des perſonnes d'une vertu

consommée. Leurs Prêtres sont mariez, & leurs femmes servent au ministere des Temples. Ils s'assemblent souvent dans leurs Eglises, les hommes y sont placez d'un côté, & les femmes de l'autre, tous y sont vêtus de blanc, on se prosterne au signal que donne le Prêtre revêtu de ses habits Sacerdotaux, on chante ensuite les loüanges de Dieu, & les instrumens de musique se mêlant aux accens harmonieux de la voix, forment une melodie trés-agréable. Leurs principales Fêtes sont le premier & le dernier jour de chaque année & de chaque mois; on redouble les prieres dans ces jours de solemnité, & leurs prieres sont également devotes, respectueuses & touchantes.

Ainsi vivent les Utopiens dans une union parfaite, exempts des passions violentes, de l'avarice, de l'ambition & de la volupté, sans envie, sans desirs aïant tous leurs biens en commun, & étant tous animez du même amour pour la Patrie, du même zele pour le bien de leurs freres, & de la

même vûë de ſe rendre la vie commode, tranquille & heureuſe.

Nous laiſſons aux Lecteurs à faire les reflexions convenables ſur ce ſyſtême politique, également reprehenſible dans pluſieurs maximes, & impoſſible dans la pratique, que l'Auteur ſemble avoir composé dans l'yvreſſe, ſi j'oſe ainſi parler, d'une eſpece de débauche philoſophique, & que le Traducteur a gâté par ſon affectation à joindre aux idées du Philoſophe toutes les badineries d'un mauvais plaiſant.

R. *Salomonis Jarki Commentarius, Hebraïcus in Libros Josuæ, Judicum, Samuëlis, &c.* Commentaire Hebraïque de Rabbi Salomon Jarki nommé Rasi; sur les Livres de Josué, des Juges, de Samüel, des Rois, des Chroniques ou des Paralippomenes, d'Esdras, de Nehemie, d'Ester, & sur les Proverbes de Salomon, l'Ecclesiaste, le Cantique des Cantiques traduit en Latin, collationné à deux anciens Manuscrits, augmenté & corrigé en plusieurs endroits, avec des Notes critiques & philosophiques. *Par Jean Frederic Breithaupt, Conseiller de sa Majesté Imperiale & du Duc de Saxe, à Gotha, de l'Imprimerie de Reythert, 1714 in 4o. pag. 984.*

MOnsieur Breithaupt avant que de travailler à la traduction de Salomon Jarki, en avoit donné une de l'Histoire Judaïque de Joseph fils de Gorion, qui dans l'opinion com-

mune n'est qu'un imposteur ignorant. C'est le jugement qu'en ont fait Baronius, Ribera, Possevin, Bartolocci, Scaliger, Vossius, Cave; mais selon la coûtume établie entre les Commentateurs, Traducteurs, Editeurs, de loüer les Auteurs ausquels ils ont consacré leurs temps & leur étude, M. Breithaupt a prétendu que cette Histoire est celle-là-même que Flave Joseph fils de Mattathias dit avoir composée en Hebreu; Il avoüe pourtant qu'une main y a inseré des choses qui ne sçauroient venir de celle de Joseph: Par exemple, le fils de Gorion parle des François, comme les voyant établis sur la Seine, & de la France, comme d'un nom usité, au lieu de celui des Gaules, il parle de même de la Lombardie. Ce sont, reprend le Traducteur, des additions faites par quelque Juif François qu'il accuse encore d'avoir mêlé dans l'ouvrage du fils de Gorion mille fables & mille inepties qui le décreditent. Toutefois c'est cet ouvrage, ainsi

défiguré, que les Juifs Jarki, Kimhi, Abarbanel reconnoissent pour l'unique de Joseph : leur témoignage ne doit donc estre compté pour rien, & d'ailleurs on voit par l'exemple de Jarki un des plus raisonnables d'entr'eux, le fond qu'il y a faire sur leur jugement, sur tout quand il s'agit d'Histoire. Ce qu'on vient de dire, est le sujet d'une longue préface, sur laquelle on n'a pas crû devoir s'arrêter davantage : & on a usé de la liberté que laisse le sçavant Auteur de penser autrement que lui.

On passe au Commentaire de Rasi, qui sur ces livres historiques se répand moins en fables Rabbiniques, que sur le Pentateuque, & se tient plus renfermé dans l'explication de la lettre, & dans la recherche de la signification propre des mots Hebreux ; en quoy il excelle principalement.

Au premier Chapitre du livre de Josué, il dit après ses maîtres, que dans les trente jours que les Israëlites pleurerent Moïse, trois mille de

ſes Ordonnances échaperent à leur mémoire, & que Dieu ne les réïtera pas à Joſué, mais qu'il lui commanda de ſe mettre incontinent à la teſte du Peuple & de commencer la guerre.

Joſué ne ſe laiſſa pas tellement occuper du düeil de Moïſe, qu'il ne penſât à la conquête du Pays de Chanaan, & à le faire reconnoître par deux des ſiens, qui aprés s'être ſauvé de Jerico par l'adreſſe de Rahab, ſe tinrent cachez dans les montagnes pendant trois jours, pour éviter la pourſuite de ceux que le Roi de Jerico avoit envoyé aprés eux. Le lendemain de leur retour les Iſraëlites décamperent de Setim, & s'approcherent du Jourdain, qu'ils paſſerent le jour ſuivant, qui fut le dixiéme du mois *Niſan*, & le troiſiéme aprés la fin de leurs pleurs, & par conſequent le trente troiſiéme aprés la mort de Moïſe : d'où il eſt évident, en retrogradant, que Moïſe mourut le ſeptiéme jour du mois *Adar*, & le même jour qu'il

étoit né. Ces mois *Nisan* & *Adar* commencent aux nouvelles lunes les plus proches qui suivent, & qui précedent l'Equinoxe du Printemps.

Touchant le sacrilege d'Acham & l'inquisition qui en fut faite au ch. 7^e^. Jarki dit que Josué fit avancer les Tribus chacune en son rang, & passer devant le Pectoral; qu'à l'approche de celle de Juda la pierre prétieuse qui étoit sculptée de son nom, s'obscurcit, & fit connoître que le coupable étoit de cette Tribu. Acham voyant que sa Tribu s'armoit pour sa défense, aima mieux avoüer son crime que de la laisser s'engager dans un combat: il confessa à Josué qu'il avoit fait *ainsi & ainsi*; c'est-à-dire, que même du vivant de Moïse, il avoit détourné ce qu'il avoit pû, de ce qui, selon les ordres de Dieu, devoit être consumé. A la prise de Jerico il avoit succombé à la tentation de se reserver un manteau ou une robbe de Babylone qui se trouva dans le butin, parce qu'aucun Roi, dit le Rabbin,

n'étoit content dans ſon propre Royaume qu'il n'eut un Palais dans la Paleſtine, & le Roy de Babylone en avoit un en cette Ville.

Pourquoy Joſué au chap. 24e. s'aſſure-t-il des Iſraëlites, & leur fait-il promettre qu'ils obſerveront la Loi de Dieu ? Parce qu'il prévoyoit qu'au temps d'Ezechiel les Juifs diroient, *nous voulons eſtre comme les autres Nations, & adorer les Idoles avec elles.* Et afin de leur ôter la vaine excuſe qu'ils ne s'étoient engagez au ſervice de Dieu en preſence de Moïſe que pour entrer en poſſeſſion du Pays de Canaan, Joſué leur fait renouveller leur engagement.

Voici des particularitez de l'Hiſtoire de Gedeon qu'il raconte au chap. 6e. & au 7e. du livre des Juges. Tout étoit dans la crainte d'une irruption des Madianites, & ne ſongeoit qu'à fuir : Joas battoit des gerbes dans ſa grange, & Gedeon ſon fils cribloit le bled, afin de s'en pourvoir pour leur retraite : Ge-

deon pria ſon pere de quitter ce travail, & de prendre les devants, parce que ſi les ennemis ſurvenoient, il ne pourroit pas, à cauſe de ſon grand âge, s'enfuir aſſez promptement. Comme il fut demeuré ſeul, un Ange lui apparut & lui annonça que Dieu l'avoit choiſi pour être le Liberateur de ſon Peuple : En conſequence de cet ordre du Ciel, il commença par renverſer les Idoles & leurs Autels ; il anima les Iſraëlites à la défenſe, & fit une armée de trente-deux mille hommes : mais avant que d'aller à l'ennemi il voulut encore s'aſſurer de la protection de Dieu par un miracle. A l'entrée de la nuit, il étendit une peau de mouton avec la laine, & demanda que la roſée tombât ſur cette toiſon, & que la terre demeurât ſéche : le lendemain il trouva la toiſon trempée de roſée, mais la terre étoit auſſi moüillée, parce que, dit le Rabbin, il y avoit un pacte pour n'empêcher pas la roſée de tomber ſur la terre. Gedeon changea donc, & demanda

pour la nuit ſuivante que la roſée ne tombât pas ſur la toiſon ; Ce qui en effet arriva. De ces trente-deux mille hommes qui s'étoient aſſemblez auprés de lui ; il congedia vingt-deux mille à qui le courage manqua ; & des dix mille qui reſtoient, & qu'il fit marcher le long d'une riviere ; il renvoya tous ceux qui ſe jetterent ſur les genoux pour boire dans la riviere même, ne retenant que trois cens qui s'eſtoient contentez de ſe rafraîchir en prenant ſeulement de l'eau dans le creu de la main pour boire : Qui étoient ces gens qui ſe jetterent ſur les genoux ; Ceux qui en cette poſture avoient adoré les Idoles : Dieu refuſa leur ſervice, & ne voulut pas qu'ils euſſent part à la victoire.

Jephté au ch. 11. fit répréſenter au Roi de Ammonites qui menaçoit les Iſraëlites établis au delà du Jourdain de les chaſſer d'un païs qu'il prétendoit lui appartenir : Jephté, dis-je, fit répréſenter à ce Roi que les Iſraëlites l'avoient conquis ſur les

Amorrhéens dans une guerre juſte, & il allégua pour ſurcroît de droit une poſſeſſion de trois cens ans ſans qu'ils euſſent été inquietez par les Ammonites. Jarki conclut de ce nombre d'années que celles des ſervitudes ne doivent pas toûjours être comptées ſéparément de celles des Juges: & il les diſtribuë ainſi.

L'Ecriture ne marque point combien de temps Joſué jugea le peuple, mais *ſeder Olam* lui donne 28 ans

Othoniel le jugea . 40
y comprenant la ſervitude ſous Cuſan Roi de Meſopotamie.

Aod . . 80
y compris les 18. de ſervitude ſous Eglou Roi des Moabites.

Debora . .
y comprenant le temps de ſervitude ſous Jabin Roi d'Aſor dans la Cananée.

La ſervitude ſous les Madianites, & ſans qu'il y eut de Juge en Iſraël . . 7

Gedeon	.	.	40
Abimelec	.	.	3
Thola	.	.	23
Jaïr, en ſorte que la premiére année concoure avec la derniere de ſon prédéceſſeur.			22
La ſervitude ſous les Ammonites.	.	.	18
ſomme	.	.	301

Jarki dit que Jephté pour accomplir ſon vœu imprudent immola ſa fille, & que ce fut un crime : car il devoit aller conſulter le Grand Prêtre Phinées ſur ſon ſcrupule, & Phinées de ſon côté devoit aller le lui lever ; ils furent tous deux punis pour avoir manqué de faire ces démarches l'un envers l'autre, l'Eſprit de Dieu ſe retira de Phinées, & Jephté fut frapé d'ulceres. Si Phinées vivoit alors, il paſſoit de beaucoup de trois cens ans.

Il remarque aprés les Thalmudiſtes ſur le ch. 1. du livre 1. des Rois qu'Anne femme d'Elcana & mere de Samuel eſt la premiére qui ait don-

né à Dieu l'épithete de Seigneur des Armées *Dominus ſabbaoth* : C'eſt comme ſi elle eût dit dans ſa priére, Seigneur qui créé continuellement des armées d'hommes ſur la terre, ne vous plaira-t-il pas de me donner un fils ? Elle obtint Samuel, & elle eut encore deux fils & deux filles ; à chaque fois qu'elle mettoit un enfant au monde, deux de ceux de ſa rivale Phenenna, qui en avoit dix mouroient : enfin l'affligée Phenenna voiant Anne enceinte pour la cinquiéme fois, ſe jetta à ſes pieds, lui demandant miſericorde pour les deux qui lui reſtoient, & qui par cette raiſon ſont encore attribuez à Anne lors qu'au ch. 2. v. 5. il eſt dit que *celle qui étoit ſterile a eu ſept enfans* : Il y a dans la Vulgate pluſieurs enfans.

Anne répondit à Elcana qui aprés la naiſſance de Samuel l'invitoit de retourner à Silo rendre ſes actions de graces au Seigneur, qu'elle n'iroit point qu'aprés avoir ſevré ſon fils, afin de l'offrir & de le conſacrer pour

toûjours au ſervice de Dieu, *ut maneat jugiter*: l'Hebreu porte pour un ſiécle ou pendant un ſiécle. Un ſiécle, réprend le Rabbin, par raport aux Levites eſt le temps de leur ſervice déterminé à cinquante ans, & ce fut le terme de la vie de Samuel.

Il dit ſur le ch. 14. que l'endroit ou l'armée de Saül s'aſſembla étoit couvert de cannes de ſucre, & que le miel dont goûta Jonathas, étoit du ſucre qui découloit de ces cannes. On ne peut pas douter qu'elles ne fuſſent communes en ce païs-là, aprés ce que Lucain [a] dit des Arabes qu'ils tirent un ſuc doux des cannes

Quique bibunt tenera dulces ab arundine ſuccos.

Pline [b] dit auſſi que le ſucre vient d'Arabie, & le meilleur des Indes, que c'eſt un miel qui s'exprime de certaines cannes en forme de gomme. Comme le ſucre ſortant des cannes n'a qu'une douceur fade & dégoûtante, & que les anciens ignoroient l'art de le préparer par diverſes cuiſſons, ils en faiſoient

a l. 3. b l. 12. c. 8.

si peu d'estime que du temps de Galien à peine le connoissoit-on. Ne seroit-ce point le miel sauvage qui avec des sauterelles faisoit la nourriture de S. Jean-Baptiste ? Ce qui est d'autant plus vraisemblable, que c'est toûjours le même miel que font les abeilles, soit qu'elles le travaillent dans des ruches ou dans les bois, & qu'elles soient, pour ainsi dire, ou domestiques ou sauvages.

Saül, comme il est raporté au ch. 15. fit le dénombrement du peuple comme des agneaux, & compta deux cens mille hommes. Selon le commentaire du Rabbin, Saül avoit une nombreuse bergerie, & commanda que chaque homme en prît un agneau & l'apportât, ensuite il fit compter les agneaux : car il sçavoit qu'il n'étoit pas permis de faire le dénombrement d'un peuple qui selon la promesse de Dieu devoit être innombrable.

Les armes de Saül, dit-il au ch. 17. convenoient à David pour la taille : car aprés avoir été oint par Sa-

muel, il crût & devint aussi grand que Saül, surpassant le reste du peuple de toute la tête.

Saül agité d'inquiétudes & dépourvû de conseil, se résolut de faire évoquer Samuël par une Pythonisse. Sur ce triste endroit de la vie de Saül raporté au ch. 28. Jarki dit que la Pythonisse s'écria à la vüe de Samuël, parce qu'il paroissoit la tête en haut, au contraire des autres dont les pieds s'élevoient les premiers; mais Samuël venoit ainsi par respect pour son Roi: elle dit qu'elle voïoit des Dieux ou des Anges monter; c'est que Samuël craignant d'être appellé, afin que son procés lui fut fait, avoit souhaité que Moïse l'accompagnât. Au reste, ajoûte-t-il, en ces occasions le Python ou la Pythonisse voient seulement & n'entendent pas; ceux qui consultent entendent & ne voient pas: les autres ne voient ni n'entendent. Saül ne survecut à Samuël que de quatre mois.

Quand les Gabaonites au ch. 21. du l. 2. des Rois demanderent les en-

fans de Saül pour les faire mourir en croix : Rasi prétend que David fit passer ces enfans devant l'Arche, & que ceux qu'elle arrêta, il les livra ; mais il ne mit point à cette épreuve Miphiboseth fils de Jonathas, de peur qu'elle ne lui fût fatale. Les enfans attribuez à Michol fille de Saül dans le récit de ce triste évenement, ne l'étoient que parce qu'elle les avoit élevez ; & ils étoient nez de Merob autre fille de Saül, qu'il avoit d'abord promise à David, & qu'il maria ensuite à Hadriel.

La mort de Joab est décrite au ch. 2. l. 3. des Rois. Il avoit entrepris de mettre Adonias sur le Thrône, & n'ayant pû réüssir il se réfugia dans le Tabernacle auprés de l'autel, où Banaia le tua par l'ordre de Salomon. Jarki l'accuse d'avoir eû le dessein d'entrer dans la conspiration d'Absalon, & de n'en avoir été détourné que par la consideration de la valeur de David. Il dit que Joab sommé par Banaia de sortir de son azile, répondit qu'il s'étoit déja

chargé des imprécations de David, qu'il ne vouloit pas encore s'exposer à perdre la vie, & que deux si grands maux étoient trop pour lui, mais que si Salomon vouloit prendre sur lui-même les imprécations de son pere, il ne refusoit pas de sortir de son azile : Banaia fit son raport à Salomon qui dit qu'ainsi soit fait : & Banaia retourna tuer Joab. En effet, réprend le Rabbin, les imprécations faites à Joab par David sont tombées sur la posterité de David. Ozias devint lépreux, Asa eut besoin d'un bâton pour se soûtenir, Joachim périt par le fer, & Sedecias manqua de pain.

Il ne sera pas peut-être inutile pour plusieurs, de remarquer que la milice nommée *Cerethi* & *Phetethi* dont il est fait si souvent mention dans l'histoire de David, étoient des Archers & des gens qui se servoient de frondes pour lancer des pierres. C'est l'explication qu'en donne Jonathan dans sa Paraphrase Caldaïque, & que Jarki rapporte.

Un point tres embarrassant dans la Chronologie sacrée est d'accorder les années des Rois de Juda, avec celles des Rois d'Israël. Par exemple, au l. 3. des Rois ch 22. Ochozias succéde à son pere Achab, qui avoit regné vingt-deux ans à Samarie, la dix-septiéme année de Josaphat Roi de Juda. Or Josaphat commença son regne la quatriéme année d'Achab, qui par consequent dût aller au moins jusqu'à la dix huitiéme de Josaphat. Jarki dit qu'en lisant les livres des Paralipomenes on s'apperçoit que l'Ecriture ne s'arrête pas à marquer si exactement les années des Rois d'Israël : s'ils commencent à regner sur la fin d'une année en un endroit, elle la leur compte, & en un autre elle ne la leur compte pas. Ainsi dans l'endroit dont il est question, l'Ecriture ne compte pas à Achab la premiére année de son regne, & en commençant par l'année suivante tout s'accorde parfaitement bien.

Un autre exemple. Comment se

peut il dire au ch. 1. du l. 4. que Joram, autre fils d'Achab succeda à Ochozias son frere la seconde année de Joram fils de Josaphat : veu que le regne d'Ochozias commença à la dix-septiéme de Josaphat & ne fut que de deux ans, & que Josaphat en regna vingt-cinq ? La réponse du Rabbin est vraiment Rabbinique. C'est que Josaphat merita de périr avec Achab dés la 17^e^. année de son regne dans la bataille de Ramoth ; mais il implora le Seigneur qui lui accorda sept ans de vie : or quoiqu'il fût encore Roi, l'Ecriture néanmoins en cet endroit compte le regne de son fils dés cet évenement.

Troisiéme exemple pris du ch. 13. où il est dit que Joas fils de Joachas commença de regner à Samarie la 37^e^. année de Joas Roi de Juda : toutefois Joachas regna dix-sept ans à commencer à la 23^e^. année de Joas Roi de Juda, & parvint au moins à la vingt-neuviéme. Jarki avoüe qu'il n'en sçait pas le dénouëment.

Il en trouve un sur le ch. 15. pour

accorder ce qui s'y lit des années du regne d'Azarias Roi de Juda & de Jeroboam II. Roi d'Iſraël : & il dit que le premier regna quinze ans avec ſon pere Amaſias, & le ſecond trois ans avec ſon pere Joas.

Salmanaſar ayant fait paſſer dans l'Aſſyrie les dix Tribus qui compoſoient le Royaume d'Iſraël, partagea leur païs entre des gens de Nations differentes & qui avoient leurs Idoles particuliéres dont l'Ecriture marque les noms au chapitre 17. *Socoth-benoth* étoit une poulle avec ſes pouſſins, *Nergel* un coq, *Aſima* ou *Aſchima* un bouc, *Nebahaz* ou *Nebaham* un chien, *Thyrthac* un aſne, *Adramelech* un mulet, *Anamelech* un cheval.

Jarki au ch. 20. raconte la maladie & la guériſon d'Ezechias avec la défaite de Sennacherib de cette maniere. Ezechias tomba malade trois jours avant la défaite de Sennacherib, & fut bientôt réduit à l'extrêmité. Le Prophete Iſaie lui annonça ſa mort prochaine, & lui

dit, *vous mourrez & vous ne vivrez pas.* C'eſt à-dire, ſelon le commentaire Rabbinique, vous mourrez pour ce monde & vous ne vivrez pas en l'autre, parce que vous avez vêcu dans le célibat. Mais Dieu ſe laiſſa fléchir à ſes priéres : & de peur que les habitans de Jeruſalem ne ſe décourageaſſent s'ils apprenoient que l'arrêt de ſa mort avoit été prononcé, il renvoya incontinent Iſaie l'aſſeurer de quinze ans de vie & de la délivrance de Jeruſalem, & pour confirmer cette réponſe l'ombre recula de dix degrez ſur le cadran d'Achas, c'eſt-à-dire, qu'Achas avoit fait placer; mais le Rabbin y entend plus de myſtere; car il dit qu'à la mort d'Achas, afin d'abreger le temps du deüil de ce méchant Roi, l'ombre avoit tout-à-coup avancé de dix degrez, de ſorte qu'à l'occaſion de la guériſon d'Ezechias, les jours reprirent leur premier cours. Cependant Berodach Roi de Babylone, qui à ſon ordinaire avoit mangé à neuf heures du

matin & s'étoit mis à répoſer jusqu'à trois heures de l'aprés-dînée, ſurpris à ſon reveil de ſe voir encore au matin s'emporta contre ſes gens qui l'avoient, croioit-il, laiſſé dormir tout le jour & toute la nuit, ils lui répondirent que le Soleil avoit reculé de dix heures & que le Dieu d'Ezechias avoit fait cette merveille : c'eſt ce qui l'obligea de lui envoyer faire des complimens. Il parle encore au ch. 3. de cette précipitation du Soleil à la mort d'Achas.

Ezechias le troiſiéme jour aprés ſa guériſon, & qui étoit celui de Pâque, alla au Temple : & la nuit ſuivante l'Ange exterminateur frappa cent quatre-vingt cinq mille hommes dans le camp de Sennacherib. Le Commentaire augmente étrangement la défaite : Il prétend que c'eſt là ſeulement le nombre des Officiers dont le moindre commandoit deux mille hommes, parce que Rabſacés avoit dit qu'il étoit le moindre des ſerviteurs de Sennacherib, & que pourtant il commandoit 2000 hommes.

Jarki répéte au ch. 1. & au 4. du l. 1. d'Esdras ce qu'on a remarqué ailleurs, qu'il n'y a eu que trois Rois de Perse; sçavoir, Cyrus, Assuerus qui épousa Esther, Darius fils d'Esther & vaincu par Alexandre. Il dit que le nom d'Artaxerxes leur a été commun à tous, comme celui de Pharaon aux Rois d'Egypte. Il ne met que dix-huit ans depuis la premiere année de Cyrus & la seconde de son Darius, autant qu'entre le malheur de Joachim & de Sedecias envoiez prisonniers à Babilone: il compte soixante-dix ans entre la disgrace de Joachim & la premiere année de Cyrus, & autant entre la prise de Sedecias & la seconde année de Darius.

Dans le Commentaire sur les Proverbes & l'Ecclesiaste, il répand en plusieurs endroits des traits de Rabbin, sur tout il n'oublie pas de recommander l'étude & de loüer la science de la Mischne & de la Gemare.

Il croit que le Cantique des Canti-

ques a été composé pour consoler les Israëlites dans leur exil & dans leurs calamitez, pour les exciter à être fidéles à Dieu, qui ne cesse pas de les aimer dans le temps même qu'il les afflige, & qu'il ne manquera pas de les secourir. Ainsi Salomon, Auteur du Cantique, répresente le peuple de Dieu sous le personnage d'une femme qui pour quelque mécontentement qu'elle a donné, est délaissée de son mari qu'elle aime tendrement & de qui elle est encore aimée avec autant de tendresse, quoique pour un temps il dissimule son amour & differe son retour.

Josephi Mansi locupletissima Bibliotheca Moralis Prædicabilis. Antuerpiæ apud viduam & filium Joannis-Baptistæ Verdussen, viâ vulgo Cammerstract, sub signo duarum Ciconiarum anno 1701. C'est-à-dire, Bibiliotheque tres-abondante des matiéres de Morale, sur lesquelles on peut prêcher. Imprimée à Anvers chez la veuve & le fils de Jean Verdussen, dans la ruë appellée Cammerstract, à l'enseigne des deux Cicognes. L'an 1701. 4. Tomes *in folio*.

LE grand Ouvrage qu'on vient de réimprimer à Anvers est d'un Pere Mansi Italien, qu'un long usage de la Chaire à beaucoup illustré dans Rome. Comme il étoit de ces Peres de l'Oratoire que S. Philippe de Neri a établi, il s'est vû longtemps chargé d'accomplir une regle que son S. Instituteur a laissé à ses enfans, dans la seule Maison qu'il ait fondé. Il n'a pas voulu qu'elle fût

chef d'aucune Congrégation ; mais il a ordonné que dans la ſeule Egliſe où ſe termine tout ſon Ordre, on multipliât les exercices de zéle, & qu'on y en fit autant que ſi on les partageoit entre pluſieurs maiſons de l'Oratoire. Entr'autres fonctions, S. Philippe de Neri a preſcrit, que tous les jours ſes Diſciples fiſſent quatre diſcours d'une demie-heure chacun, ſur une ſeule matiere de la morale Chrétienne. Le Pere Tarugi, qui dans la ſuite fut élevé au Cardinalat, s'acquita de cet emploi laborieux ſous les yeux de ſon ſaint Fondateur. Le Cardinal Baronius tiré de la même école de vertu & de zéle, au premier tome de ſes Annales, loüe le Pere Tarugi de ſa conſtance à ſoûtenir le travail d'une ſi pénible fonction.

Comme les Peres de l'Oratoire de Rome n'ont rien rélâché d'une coûtume ſi utile au bien des ames, le Pere Manſi s'eſt trouvé à ſon tour, le Prédicateur de la Miſſion perpetuelle que ces Peres font dans leur

Eglise. Il est aisé de concevoir que par la nécessité de son emploi, il a dû rassembler un grand nombre de matiéres, pour fournir à une multitude prodigieuse de discours. Il seroit moins concevable que les forces d'un seul homme eussent pû suffire à rassembler tant de morceaux décousus, & à les rejoindre ; si l'exemple d'un Sçavant & d'un laborieux Jesuite n'eut fait tout récemment en François, ce que le Pere Mansi avoit fait en Italien. Le Pere Houdri & le Pere Mansi donnent le nom de Bibliothéque des Prédicateurs chacun à son ouvrage, qui, pour le fond, n'a guere de commun que le titre. L'un s'est retranché dans le goût François; l'autre s'est un peu livré au goût Italien. Il y a plus d'ordre, plus de justesse & plus de précision dans le Pere Houdri. On trouve une plus grande abondance de matiéres, & plus de citations des Peres dans le Pere Mansi. Aussi ses Collections s'étendent jusques sur des pensées plus brillantes & plus subtiles, qu'elles ne sont so-

lides. Le Pere Houdri paroît les avoir negligées. En France on aime à entendre toûjours parler raiſon ; en Italie on ne mépriſe pas juſqu'aux excés de l'imagination. Des alluſions de l'écriture detournées de ſon vray ſens, des allégories outrées, des comparaiſons, quelquefois ingenieuſes ; mais qui ne prouvent rien, des explications forcées du texte des Saints Livres, des moralités ſur des ſujets qui ne ſont point dans les mœurs, enfin des hiſtoriettes deſtituées d'une authorité qui faſſe foy, & qui manquent quelquefois de vrai-ſemblance ; tout cela trouve ſa place dans les quatre *in folio* d'Anvers. On l'y voit confondu avec une infinité de réflexions & de citations ſolides & ſenſées. A proprement parler l'ouvrage du Pere Manſi eſt un répertoire univerſel, où les eſprits juſtes trouveront de quoi ſe perfectionner ; mais où les eſprits faux doivent craindre de faire naufrage. Le Pere Manſi a donné d'abord ſes récueils en Langue Italienne. Il eſt hors de doute, que

comme ils ſont ſortis de la premiere main, ils ont bien plus de grace que dans la traduction Latine, qu'un autre en a faite. On ne peut diſconvenir néanmoins qu'on eſt redevable au Traducteur d'avoir communiqué à toutes les Nations bien des threſors de morale, que les Prédicateurs judicieux pourront employer à l'uſage de la Chaire.

La méthode que s'eſt preſcrite l'Auteur de la Bibliothéque Italienne, auſſi-bien que l'Auteur de la Bibliothéque Françoiſe, eſt d'arranger les matiéres prédicables ſelon l'ordre Alphabétique. Ainſi le mot *Abſtinentia* y tient le premier lieu. L'Auteur convient que par cette expreſſion on entend plus d'une ſorte de vertus, & qu'on peut s'abſtenir de plus d'une eſpece de plaiſirs illicites. Il applique ici cette expreſſion en particulier à l'abſtinence des plaiſirs du goût, & preſque tout ſon Traité roule ſur le jeûne. Le Pere Manſi réprouve le jeûne qu'on ſçait adoucir par la délicateſſe des mets. Il veut que pour

le rendre agréable à Dieu, on donne aux pauvres la valeur des alimens qu'on se retranche, le précepte de l'abstinence fut le premier qui fut imposé à nos premiers peres au Paradis Terrestre. C'est par elle que nous nous égalons aux Anges, & que nous approchons de la nature de Dieu. Par elle nous méritons le ciel, & nous sentons les avant-goûts de la béatitude. Le jeûne nous dispose à prier & à recevoir les illustrations d'en haut. A son aide nous extirpons les vices les plus grossiers, & nous acquerons les plus sublimes vertus. C'est par lui qu'à l'exemple de JESUS-CHRIST, nous surmontons les tentations du Démon. Le jeûne est l'instrument le plus efficace de la pénitence, & par lui la peine de nos péchés nous est remise, comme aux Ninivites. Souvent il a procuré de glorieuses victoires aux armées du peuple de Dieu. Il n'est pas aussi contraire à la santé, que les personnes sensuelles se le persuadent. Cependant le jeûne ne devient méritoire, que quand il est joint à la sain-

teté de vie, & dégagé des motifs humains qui en corrompent l'uſage. Tout ce traité, dont nous ne rapportons ici que les titres des chapitres, finit par une expoſition détaillée des motifs qu'à eu l'Egliſe, en inſtituant les jeûnes du Carême, des Quatre-temps & des Vigiles. On comprend aiſément par ce leger eſſay, que toutes les matiéres de la morale prédicable ſont traitées chez le Pere Manſi, dans toute l'étenduë qu'elles peuvent avoir. On pourra faire ſur ce vaſte ocean des découvertes utiles, pourveu qu'on y navige avec précaution, & qu'on y ait toûjours la ſonde à la main.

Diſſertation ſur les Temples, leur Dédicace, & pluſieurs choſes qu'on y voit. Avec un Sermon par Benedict Pictet, Paſteur & Profeſſeur dans l'Egliſe & Academie de Geneve. A Geneve, chez Fabri & Barillot, 1716. *in* 12. pages 338.

UN nouveau Temple bâti à Geneve a fait naître à M. Pictet

le deſſein de cette diſſertation, qu'il a diviſée en onze Chapitres.

Il remarque dans le Chapitre premier, que les premiers Chrétiens n'aimoient pas à uſer de ce mot de Temple pour ſignifier le lieu de leurs aſſemblées, & qu'ils l'abandonnoient aux Juifs & aux Païens : c'eſt pourtant celui que les Calviniſtes ont adopté. Quelle étrange reforme les Auteurs de leur ſecte ont-ils prétendu introduire dans le Chriſtianiſme ? Non contens d'abolir toute la diſcipline des temps Apoſtoliques, & qui par conſequent a été établie par les Apôtres, ils ont pouſſé l'innovation juſqu'à changer le langage des Fideles.

Dans les deux Chapitres ſuivans il traite des Temples deſtinez à honorer Dieu. Il compte le Tabernacle de Moïſe pour le premier, quoiqu'à proprement parler ce ne fut pas un Temple. Le premier fut donc celui de Salomon, auquel ſuccéda le ſecond bâti aprés le retour de Babylone, & puis les Temples Schiſma-

tiques d'Onias en Egypte, & de Sanaballat ſur le Mont Garizim. L'Auteur fait une briéve deſcription de celui de Salomon, laquelle ne paroit pas fort juſte. Il dit aprés Vitringa que le Temple que vit Ezechiel, eſt le Temple même de Salomon. C'eſt choſe remarquable, ſi elle eſt vraie, qu'il y a eu un nombre égal d'années, ſçavoir 480. depuis la ſortie de l'Egypte juſqu'au temps que Salomon poſa les fondemens du Temple, depuis la fondation de ce premier Temple juſqu'à celle du ſecond, depuis celle-ci juſqu'au commencement de la derniere ſemaine des années de JESUS-CHRIST ſur la terre, depuis que le ſecond Temple fut achevé juſqu'à ſa deſtruction.

L'Auteur ſemble courir dans les deux autres Chapitres ſuivans, où il parle des Temples des Païens, & il nomme tous ceux dont il a eu connoiſſance. Herodote dit que les Egyptiens s'attribuoient d'avoir chez eux les plus anciens Temples du monde, & Oſiris, ſelon le témoi-

gnage de Diodore, en bâtit un ſuperbe à Jupiter & à Junon : Ortapane & Joſeph parlent des Temples qui étoient en Egypte du temps de Moïſe. Lucien rapporte à Deucalion celui de la Déeſſe de Syrie : & Phoronée bâtit un Temple à Argos, où il regnoit environ le temps d'Abraham.

Dans le temps de perſécution les Fideles, dit l'Auteur, au ch. 6. tenoient leurs aſſemblées dans des maiſons particulieres, en des ſoûterains, comme à Rome dans les Catacombes, à la campagne dans les Cimetiéres : à meſure qu'ils avoient de la liberté, ils élevoient des Egliſes, & à Nicomedie proche du Palais de Diocletien, il y en avoit une fort belle qu'il fit démolir, & il commença par-là ſa cruelle perſécution.

Sous l'Empire de Conſtantin les Egliſes devinrent des édifices ſomptueux : on choiſiſſoit autant que le terrain le pouvoit permettre un eſpace quarré qu'on environnoit de murs avec des galeries en dedans, ou avec des bâtimens pour loger l'Evêque,

les Prêtres & les autres du Clergé : la porte étoit à l'Orient, & autant magnifique qu'on la pouvoit faire. C'étoit dans cette eſpece de grande cour qu'étoit placée l'Egliſe. Au devant étoit un veſtibule, ſous lequel s'ouvroient trois portes ; par la plus grande qui étoit au milieu, on entroit dans la nef, & par les deux autres dans les ailes ou les bas-côtez. Le ſanctuaire étoit ſeparé par une baluſtrade : au fond de l'Egliſe, lequel étoit arrondi, s'élevoit le thrône de l'Evêque, & à ſes deux côtez étoient les ſiéges des Prêtres : l'Autel étoit placé au milieu entre le thrône Epiſcopal & la baluſtrade, & par conſequent iſolé. Les ornemens n'étoient point épargnez, le marbre, le porphire, la ſculpture, les peintures à la Moſaïque, comme on le peut voir par la deſcription que fait Euſebe de l'Egliſe que S. Paulin fit bâtir à Tyr. La Sacriſtie & le Baptiſtere étoient des bâtimens ſéparez. M. Pictet ajoûte que cette partie de l'Egliſe fermée par la baluſtrade & deſ-

tinée à la Conſécration de l'Euchariſtie s'appelloit le Sanctuaire, le Saint des Saints, le Propitiatoire; que l'Autel s'appelloit & l'Autel & le Thrône de JESUS-CHRIST. On lui demanderoit volontiers, ſi dans le Temple où il eſt Miniſtre, il voit rien à quoi attribuer ces noms qui ſignifient ſi clairement l'ancienne créance de la préſence réelle de JESUS CHRIST & le Sacrifice de la Meſſe; ſi même il oſe les prononcer.

Il paſſe à la Dédicace des Temples dans les trois Chapitres ſuivans. Encore que Moïſe n'ait rien preſcrit & qu'il n'ait ordonné aucune Cérémonie pour la Dédicace, cependant Salomon en fit une tres-magnifique: Les Juifs à leur retour de Babylone l'imiterent ſelon leur pouvoir à l'égard du ſecond Temple: & Júdas Macchabée aprés l'avoir purifié, célébra encore une nouvelle Dédicace. Ces Céremonies ſont rapportées au l. 3. des Rois ch. 8. l. 1. d'Eſdras ch. 6. & au l. 1. des Macchabées ch. 4.

Quant à la Dédicace & à la conſé-

cration des Eglises, il est évident que les Fideles sous le glaive de la persécution, toûjours dans la crainte d'être découverts, & s'assemblant dans des maisons particulieres ou en pleine campagne, n'avoient point de Dédicace à célébrer : quand ils eurent des Eglises, ils l'a faisoient sans pompe & sans éclat, & se proportionnoient à ce qu'ils avoient de liberté. Mais aussi-tôt qu'ils l'eurent entiere, ils en userent pour solemniser la Fête des Dédicaces: & Eusebe au l. 10. de son Histoire ch 3. en fait une pompeuse description. Alors diverses Cérémonies furent introduites pour la rendre plus auguste, pour inspirer aux Fideles la dévotion & le respect envers le lieu Saint, où Jesus Christ se rend présent. Il ne convient point aux Protestans de parler des pratiques de l'Eglise, ils ne veulent pas que nous les regardions comme des Cérémonies instituées pour exciter la piété, & nous les imputant comme autant d'articles de notre créance, ils pensent nous

 faire

faire un reproche capital de ce qu'il y eſt intervenu du changement. M. Pictet avec ce préjugé de ſa ſecte s'imagine nous nuire beaucoup, en montrant que le Pontifical Romain ſur le chapitre de la Dédicace des Egliſes, ordonne des cérémonies dont Euſebe ne fait point mention.

Comme c'eſt un ſentiment naturel que le lieu deſtiné aux exercices de la Religion & au culte de la Divinité ſoit reſpecté, & diſtingué d'un lieu profane, il ne faut pas s'étonner que les Païens célébraſſent auſſi la Dédicace & la Conſécration de leurs Temples par diverſes Cérémonies, par des formules de priéres, des ſacrifices, des aſperſions d'eau luſtrale, où avoient trempé les cendres des victimes. Les Empereurs, les Conſuls, les premiers Magiſtrats joignoient leur Miniſtere à celui des Pontifes: c'eſt le ſujet du ch. 10.

Dans le onziéme M. Pictet traite des Autels & des Images. Il dit qu'il paroît par Minutius Felix que les premiers Chrétiens n'avoient point

d'Autels, & que le Philosophe Celsus leur en faisoit un reproche: & il dissimule qu'il s'agit là d'Autels comme en avoient les Païens pour immoler & pour brûler des animaux; mais il est forcé d'avoüer que Tertullien & les Peres font fréquemment mention des Autels destinez au Sacrifice du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST. Les Autels, poursuit-il, n'étoient que de bois dans les premiers temps de l'Eglise & semblables à des tables. A la verité les Chrétiens alors contrains de se cacher & de changer souvent le lieu de leurs assemblées ne pouvoient pas avoir d'Autels fixes: mais la table sur laquelle ils célébroient l'Eucharistie, étoit sainte, comme les Peres l'appellent. On admire M. Pictet de prétendre confondre la Sainte Table avec les tables profanes, parce qu'elle étoit creuse ou soûtenuë sur des pilliers; il ne sçait peut-être pas que la plûpart de nos Autels sont construits de la même façon, & que le creux des Autels étoit destiné à

mettre les Chasses de Reliques des Martyrs.

Puisque M. Pictet cite le témoignage de S. Optat pour prouver que les Autels étoient de bois, il est à propos de le rapporter ici : & ce sera à lui à considerer si dans son Temple à Geneve la Table de la Cene merite les mêmes expressions. Les Donatistes avoient brisé les Autels des Eglises Catholiques, & S. Optat * leur remonstre en ces termes la grandeur de leur crime. « Quel plus grand sacrilege, dit-il, que de brûler les Au- « tels de Dieu, de les racler & de les « ôter de leur place ! Dieu y a été « invoqué, le Saint Esprit y est des- « cendu, plusieurs y ont reçû le gage « du salut éternel, la fermeté dans la « Foy, l'esperance de la résurrec- « tion . . . Car qu'est-ce que l'Autel, « sinon le Siége du Corps & du Sang « de JESUS-CHRIST ? Toute- « fois vous avez été assez furieux pour « les racler & les briser, ou les dé- « placer : crime qui ne sçauroit s'ex- «

* *L. 6. adversus Donatistas.*

„ pier! Pourquoi l'avez-vous commis
„ ce crime en differentes manieres ?
„ eſt-ce qu'en quelques endroits, man-
„ que de bois, vous les avez briſez,
„ & en quelques autres par un reſte
„ de honte vous vous êtes contentez
„ de les retirer ; De quelque maniere
„ que vous ayez agi, c'eſt toûjours
„ un crime d'avoir porté vos mains
„ ſacrileges & impies ſur une choſe
„ ſi reſpectable. Si prévenus d'envie
„ contre nous, vous ne nous jugiez
„ dignes que de mépris, Dieu qui y
„ a été invoqué, JESUS-CHRIST
„ dont le Corps & le Sang y ont
„ repoſé, ne meritoient-ils pas vos
„ reſpects ? vous avez imité les Juifs
„ qui l'ont de leurs mains attaché à
„ la croix, vous l'avez frappé des
„ voſtres en ſon Autel. C'étoit déja
„ une aſſez grande folie, d'avoir dé-
„ chiré l'Egliſe, d'avoir ſéduit le
„ peuple de Dieu & de l'avoir retiré
„ de l'unité : au moins deviez-vous
„ épargner les Autels. En les renver-
„ ſant vous avez voulu arrêter les
„ vœux & les priéres des Fideles qui

de là s'élevent vers Dieu, & vous «
avez voulu leur couper le chemin. «
Eſt-il des expreſſions plus énergiques pour la préſence réelle de Jesus-Christ dans l'Euchariſtie & pour le Sacrifice de la Meſſe? Le Corps & le Sang du Sauveur habitent ſur l'Autel, de-là les vœux & les priéres du peuple montent à Dieu qui eſt invoqué, & les Fideles y reçoivent le gage de leur ſalut éternel. Eſt-ce aux Donatiſtes d'Afrique, que parle S. Optat, ou aux Proteſtans deſtructeurs des ſaints Autels & des vaſes ſacrez? A cet énorme crime, leur «
dit-il encore, de briſer les Autels, «
vous en avez ajoûté un autre: vous «
avez mis en piéce les Calices qui «
ont porté le Sang de Jesus- «
Christ: vous les avez fondus «
& reduits en maſſes, & par une «
témérité déteſtable vous les avez «
vendus aux premiers acheteurs; «
peut-être à des femmes impudiques «
pour s'en faire des parures, peut- «
être à des Païens pour les convertir «
en d'autres vaſes qu'ils emploïent «

» au culte de leurs Idoles.

M. Pictet paſſant aux images en fait le ſujet d'une diſpute de controverſe. On peut lui accorder que les premiers Fidels n'ornoient pas d'images le lieu de leurs aſſemblées, c'eut été ſe trahir & ſe faire découvrir. Ils ſe contentoient donc de révérer les Martyrs dans leurs tombeaux & leurs ſacrées Reliques. Quand enſuite ils eurent la liberté de donner l'étenduë qu'ils voulurent à leur piété, les images brillerent dans leurs Egliſes & y furent honorées.

Il dit enſuite ce que les Proteſtans ont accoûtumé de dire des cloches, des cierges, & des luminaires, de l'eau benite.

Son Sermon eſt la récapitulation de ſa diſſertation, & forcé par l'Ecriture qui donne au Tabernacle & au Temple le nom de Maiſon de Dieu, il appelle du même nom un édifice qui n'a rien de ſaint, & que, ſelon le ſentiment de ſa ſecte, il eſtime profane.

Avril 1718.

Bartholomæi Castelli Lexicon Medicum Græco-Latinum, &c. Dictionnaire Grec & Latin de Medecine, de Barthelemi Castelli, augmenté considerablement & corrigé en plusieurs endroits par Jacque Pancrace Brunon, *A Leipsick chez Thomas Fritch* 1713. *in* 4°. *pages* 788.

SI un bon Dictionnaire est d'un usage infiniment commode, il y a une tres-grande habilité à le composer : & il faut reconnoître que les modernes meritent sans comparaison la préference sur les anciens en ce genre de travail. Nous avons d'excellens Dictionnaires de toutes les Langues, de toutes les Sciences, de tous les Arts, & c'est un merveilleux secours pour pouvoir parler de tout : les Sçavans s'en accommodent aussi pour suppléer à leur mémoire, qui ne leur représente pas toûjours dans le besoin ce qu'ils ont appris & ce qu'au fond ils sçavent. On a quantité

de Dictionnaires par rapport à la Medecine, les uns particuliers des maladies, des remedes de Chirurgie, de Pharmacie, de Chimie, les autres univerſels & faits à deſſein de renfermer tout ce qui concerne cette profeſſion. Comme Gorrée, Brunſfels, Guillaume de Rhege n'ont pas découragé Caſtelli d'entreprendre un Dictionnaire univerſel de Medecine: on croit auſſi qu'aprés lui & aprés les additions & les corrections de Brunon, un habile Medecin trouveroit encore beaucoup à faire. Bien que celui-ci ne ſoit pas porté à la derniere perfection, il ne laiſſe pas d'être tres-eſtimable. L'Auteur s'exprime avec clarté & avec préciſion, il met les mots Grecs, & ſur chaque ſujet il cite les Auteurs qui en ont traité; mais on trouve que ſa préciſion va à une brieveté qui ne ſatisfait pas, en ce qu'il n'explique que les mots ſans donner la notion des choſes, & dans ſes citations il paroît negliger les Medecins modernes. Ce volume eſt déja aſſez gros & d'un me-

nu caractere : avec l'étenduë qui conviendroit à une matiere si abondante il se multiplieroit en plusieurs autres. Castelli avoit auparavant composé un ouvrage des dogmes de la Médecine générale.

Academiæ Cæsareæ Leopoldinæ Carolinæ naturæ curiosorum Ephemerides, &c. Ephemerides ou Journal de l'Academie Imperiale Leopoldine Caroline des Curieux de la Nature, contenant deux cens observations de Médecine & de Physique communiquées par de celebres Médecins, & par d'autres Sçavans d'Allemagne & d'ailleurs, avec des additions. A Nuremberg, aux frais de VVolgang Michahelles, & de l'Imprimerie de Melchior Heinius, 1717. *In* 4°. pages 428. pour les observations, & 228. pour les additions. *Se vend à Paris chez Coutelier, Quay des Augustins.*

ON a fait dans ces Mémoires au mois d'Octobre 1716. l'Histoire de l'Academie des Curieux de la Nature. Les observations contenuës dans ce volume paroissent d'autant plus utiles qu'elles ne sont point la plûpart de ces cas singuliers qui n'arrivent presque jamais, & contre lesquels il n'y a ni précaution ni remede à prendre ; elles sont néanmoins curieuses, ou par leur

nouveauté, ou par quelques circonstances. On en remarquera quelques-unes.

Peu de personnes évitent la petite vérole, & c'est un détroit dangereux qu'il faut passer une fois, ou au moins qui est toûjours à craindre. Les Orientaux ont inventé un moien pour s'y engager & s'en tirer sans peril, & qui consiste à avancer la petite vérole aux enfans en cette maniere. Un jeune homme d'ailleurs de bonne constitution, en étant tombé malade naturellement, & les pustules étant parvenuës à maturité, on en tire le pus qu'on porte chaudement, & qu'on insére dans de légéres incisions faites avec la pointe de la lancette, ou au bras, ou en d'autres parties charnuës de la personne à qui l'on veut procurer la petite verole, laquelle ordinairement sept jours aprés cette opération se déclare par des pustules, qui assez souvent ne passent pas le nombre de quinze, & quelquefois sortent en plus grand nombre, sans jamais laisser de marques. Il n'y a que les endroits de l'incision qui demeurent marquez : quelquefois il en coule beaucoup de pus, & ils apostument. La fiévre est ordinairement légére, & n'est point sujette à de fâcheux symptomes, si ce n'est qu'ils soient causez par des humeurs viciées & peccantes qui étoient déja dans le corps. De plusieurs milliers de personnes, non seulement d'enfans, mais aussi de tout âge, qu'on a ainsi traitées, on n'en sçait pas une à qui il en soit arrivé aucun mal. C'est de la Circassie,

de l'Armenie & de la Georgie que cette invention a paſſé dans la Grece, où elle eſt en uſage parmi les Chrétiens : car les Turcs qui n'uſent pas même de précaution contre la peſte, n'ont garde d'en chercher contre les autres maladies. Ce qu'on vient de dire de la petite verole anticipée, eſt le ſujet de la ſeconde obſervation, en laquelle M. Klaunig, Médecin de Breſlau, rapporte ce qu'il a appris de M. Skraggenſtiern, premier Médecin du Roy de Suéde, & d'une lettre écrite de Veniſe en 1715.

Dans la ſeconde M. Beuſner raconte que le 10. de Decembre 1710. il fut appellé pour traiter un enfant de ſept ans, à qui une peur ſoudaine avoit cauſé d'étranges convulſions qui revenoient périodiquement tous les jours : pendant les ſix premiers l'urine ne couloit point, & comme la ſonde n'en trouvoit point dans la veſſie, on jugea qu'elle êtoit arreſtée aux reins. Enfin le ſeptiéme jour elle s'écoula par le fondement ſans aucun mélange d'autre excrement, & cela continua de même à trois ou quatre repriſes par jour juſqu'au 6. de Janvier ſuivant, qu'elle reprit ſa voie ordinaire.

Il dit dans la ſuivante obſervation qu'il a traité un Baron Libre de l'Empire, d'une fiévre qu'il appelle quarte inverſe ; & qui doit être appellée quinte ; dont les accés revenoient trois jours conſécutifs, & laiſſoient en repos le quatriéme.

Les Médecins, dit-il dans la cinquiéme, ne conſeillent pas le bain aux Goutteux &

le croient contraire : cependant il a vû un Gentilhomme Allemand qui s'est délivré des attaques de la goutte en observant de se laver les pieds tous les jours & de les tenir pendant une heure dans l'eau tiéde.

On ajoûtera un autre remede contre la goutte, que M. Klaunig décrit dans la soixante-sixiéme observation & qui est tiré de la racine de la plante nommée *Aristolochia rotunda*, Sarasine ronde. Galien est le seul Auteur qui en ait dit un mot au Livre des Remedes simples. C'est peut-être sur ce mot qu'un Médecin Allemand s'avisa de faire une décoction de cette racine, de quinquina & de Chicorée, dont il se sentit beaucoup soulagé. Ensuite un vin brûlé se mit en vogue dans les Païs-Bas & en Allemagne comme un excellent préservatif, & un excellent rémede contre la goutte : M. Klaunig à qui une potion si chaude étoit suspecte, ne se rendit qu'au grand nombre d'experiences ; il vit des personnes qui les années entieres étoient tourmentées de la goutte, s'en préserver & s'en guérir en prenant quelques onces de ce vin deux ou trois fois la semaine. Il en chercha donc la composition, & il apprit d'un Artiste digne de foy, que c'est un extrait de la racine de Sarasine dans l'esprit de vin du Rhin. Il jugea qu'une essence forte de la partie resineuse de cette racine auroit d'autant plus d'efficace, que la vertu qui est répanduë dans le vin, y seroit concentrée : & il ne se trompa pas ; car cinquante goutes

de cette essence prises dans de la bierre ou dans un autre liqueur arrêtent plus sûrement le mal, & prises en pilules jusqu'à quinze grains elle a un aussi bon effet.

M. Reusner dans la sixiéme observation, recommande contre les surditez & les bourdonnemens d'inférer dans l'oreille un petit tuyau d'argent, & de faire succer l'air : par là on se délivre des vents qui causent le bourdonnement ; & il a vû des surditez ainsi guéries.

M. Valther Médecin de Dresde raconte dans la treiziéme que la femme d'un Sçavant de cette Ville quand elle sent son terme d'accoucher approcher, boit des liqueurs jusqu'à s'enyvrer, elle en a plus de force dans le travail, & n'y souffre point de douleurs. Ce n'est pas néanmoins une chose à conseiller.

La vingt-troisiéme est d'une hydropisie dans la doublure du Peritoine, d'où il sortit 76. livres d'eau. M. Schroëkius Médecin d'Ausbourg remarque que la ponction eut été d'un grand soulagement en cette occasion.

Un homme de 40. ans accablé d'une violente hydrophisie qui lui enfloit le ventre, les jambes & les pieds, tandis que le reste du corps étoit desséché, se présenta en ce triste état à M. Lanzoni Professeur de Médecine à Ferrare, qui lui conseilla de manger des oignons cuits Ce conseil étoit proportionné à la pauvreté du malade, & il fut salutaire, car le malade mangeant des

oignons, & cuits & cruds, & pour sa boisson usant de décoctions d'oignons, commença à rendre des urines copieuses, & au bout d'un mois qu'il continua ce régime, il avoit recouvré la santé. C'est ce que M. Lanzoni rapporte dans la quatriéme observation.

Il dit dans la quatre-vingt-seiziéme qu'une femme aprés avoir essayé inutilement tous les remedes contre une hidropisie & souffert un soif brulante, se laissa aller à une espece de desespoir : elle avalla en un seul jour sept grands pots d'eau, & but encore plusieurs verres d'eau ; ensuite elle demeura sans poux, presque suffoquée, roide de tout le corps ; comme on n'attendoit plus que son dernier moment, les urines débonderent avec une sueur abondante, ce qui continua plusieurs jours ; & ces évacuations emporterent le mal.

Dans la trentiéme M. de VVenckh, Médecin de Gratz, fait un récit agréable. La femme d'un Potier de terre dans la Basse Styrie, agée d'environ 34. ans, d'un temperamment chaud & sec, étant allée au marché avec son mari, but un grand verre de vin. Dés lors elle fut saisie d'une extréme aversion de toute sorte de boisson : & quoiqu'elle fût tourmentée de la soif, elle ne put néanmoins pendant quatre ans & demi avaler, ni eau, ni bierre, ni vin, ni bouillon, ni rien de liquide, son aversion s'étendoit jusqu'aux fruits qui ont du suc ou qui avoient été cuits dans de l'eau. Si

plus pressée qu'à l'ordinaire par la soif, elle s'efforçoit de s'humecter, de prendre une goute de vin ou de bouillon, non seulement elle ne pouvoit la faire passer, mais elle s'attiroit des vomissemens, la toux, des maux de tête, qui l'obligeoient à garder le lit pendant plusieurs semaines. Dans tout cet intervalle elle rendit des urines comme à l'ordinaire, elle conserva le même teint & la même constitution, & elle fut seulement sujette à de legers maux d'estomach qui ne duroient pas. M. de VVenckh ne dit point comment finit une disposition si extraordinaire, mais il pense qu'il y avoit en cette femme une qualité attractive qui attiroit l'humidité de l'air pour suppléer au défaut de la boisson. Et à ce propos il raconte qu'un habile Chimiste son ami, tiroit de deux matieres salines & ignées une liqueur ignée, qu'il appelloit l'aiman de l'eau : une bouteille de verre à large col, où il en avoit mis à moitié, se remplissoit bientôt de l'humidité de l'air qui s'y condensoit.

On trouve dans ces Observations de quoi augmenter le Traité des vers de M. Daniel le Clerc, dont on a parlé en ces Memoires au mois d'Avril de l'année précédente. Dans la quarante-huitiéme M. VVillisch rapporte qu'un fille de condition d'environ seize ans se sentit une grande lassitude dans tout le corps avec un grand dégoût & de continuels vomissemens qui furent suivis de violentes convulsions; il jugea qu'il y avoit

des vers, & en effet un Clistere en attira une prodigieuse quantité de ceux qu'on nomme *ascarides.* La guérison n'étoit pas encore parfaite, car la malade se sentit rongée au nombril avec des douleurs tres-aiguës qui durerent environ l'espace de vingt heures, alors il en sortit un vers long de plus de dix-huit pouces.

M. Heister, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie à Altorf avertit dans la quatre-vingt-sixiéme que les vers sont plus souvent qu'on ne pense la cause des convulsions. Il rapporte l'exemple d'une femme de trente-trois ans qui surprise tout à-coup de tres-violentes convulsions dans le bas-ventre, tomba à terre sans pouvoir parler. On la crut attaquée d'apoplexie, & on la seigna; mais bien loing d'être soulagée elle devint roide de tout le corps comme une statuë avec une palpitation de cœur, conservant toûjours la connoissance. La cause de son mal ne fut connuë qu'aprés sa mort, on lui trouva dans le *duodenum* & dans l'issuë de l'estomach un amas de vers, dont quelques uns étoient long de 15. & de 16. pouces, & qui avoient rongé ces parties.

Dans l'extrait du Traité de M. Daniel le Clerc on a parlé d'un jeune homme à qui les vers causerent une faim dévorante: M. Lanzoni dans l'Observation. 95^e^. rapporte un exemple assez semblable d'un homme qui aprés une fiévre & une dissenterie, se trouva tellement tourmenté de la faim, qu'ayant un jour dévoré en divers

alimens le poid de 64. livres, il n'étoit pas encore raſſaſié. On lui donna tous les rémédes qu'on jugea propres à vaincre l'acide, auquel on attribuoit cet appetit desordonné, & l'aloës n'y fut pas oublié. Enfin il rendit par la bouche un verre long de 27. palmes & velu ſur le dos.

Voici une hiſtoire plus ſurprenante & funeſte, que raconte M. Fackhius, Premier Médecin de l'Empereur dans l'Obſervation 73^e Un Manœuvre échauſé de ſon travail au Printemps, alla ſe rafraîchir à une fontaine, & apparemment il avalla du ſperme de lezard, car quelque temps aprés il ſentit un animal qui ſe remuoit dans ſon eſtomac & ſes inteſtins. Ce fut bientôt des évanouiſſemens, des maux de cœur, des nauſées, des inquiétudes, des déchiremens d'entrailles : & pour arrêter ſes douleurs, il étoit obligé de jetter dans ſon eſtomac tout ce qu'il pouvoit. M. Fackhius lui ordonna une nourriture abondante, de peur que la faim n'irritât cet hoſte importun, mais il y fit mêler des drogues contre les verres afin de les tuer ou de les contraindre à déloger, il preſcrivit des cliſteres doux & ſucrez pour l'attirer de ce côté-là. Il eſt croiable que ces aſſaiſonnemens amers eurent leur effet, car l'animal ſortit par la bouche avec tant d'efforts qu'il penſa étouffer ce pauvre homme : & les aſſiſtans furent étonnez de voir un lézard bien formé, aſſez grand, tacheté de jaune & de rouge, qui ſe mit à courir de tous côtez dans la chambre. Le Manœu-

vre demeura si affoibli, que les cordiaux & les gelées qu'on lui fit prendre, ne l'empecherent pas de mourir le lendemain.

Dans la 63e M. Klaunig décrit une fiévre maligne de menu pourpre *petechialis*, qui fit d'étranges ravages à Breslau en 1715. Entre mille facheux symptomes dont elle étoit accompagnée, celui ci est remarquable. Les malades passoient 24. heures sans uriner, tomboient ensuite en défaillance avec des convulsions de tout le corps & avec perte de connoissance : dans cet état les urines leur couloient jaunes comme une forte teinture de safran. Ces accés revenoient périodiquement : & à la fin de chacun M. Klaunig ordonnoit une prise de Quinquina dans du vin de Mauve.

M. Heister, éleve du célébre Anatomiste Ruysch, donne dans la 82e. une nouvelle Anatomie du cervelet dont la veritable structure, dit il, n'a point été connuë de VVillis, de M. Vieussens, de Bidlo, de Verheyen, qui semblent néanmoins s'être appliquez à la rechercher, & qui sont de grands maîtres en cet Art. Il dit que le cervelet est divisé en plusieurs lobes qui se divisent encore en d'autres lobes plus petits : tous sont composez de la substance médullaire & de la corticale, & revêtu de la pie mere qui y porte une grande quantité d'arteres & de veines. Cette admirable conformation échappe au rasoir conduit par la main la plus adroite, & elle ne se découvre que par le moyen de l'esprit de vin : il faut

y faire tremper un cervelet pendant une nuit ou davantage, aprés l'avoir coupé par le milieu en deux hemiſpheres.

On ſçait par pluſieurs exemples que des bleſſures qui vont juſqu'au cerveau, & qui même l'endommagent, ne ſont pas toûjours mortelles : on ne laiſſe pas pourtant d'être ſurpris que des bleſſures qui le pénétrent profondément, ſe guériſſent avec facilité. M. Verdries, Profeſſeur de Médecine à Gieſſen raconte dans l'Obſervation 117. qu'un homme parut en cette Ville avec une eau vulnéraire qu'il vendoit fort cher, & dont il fit l'eſſai ſur un chien, auquel il enfonça dans la tête à coups de marteau un cloud aſſéz long & aſſez gros, & puis il verſa dans la playe quelques goutes de ſon eau vulnéraire ; le chien demeura étourdi & la tête baiſſée pendant quelque temps, enſuite il courut avec la même agilité que s'il n'avoit reçû aucun mal, & ſe porta auſſi bien qu'auparavant. Voilà donc l'eau vulnéraire bien autoriſée : & elle le fut encore par pluſieurs autres ſemblables experiences qui réüſſirent toutes. Pour s'aſſurer de la profondeur des playes M. Verdries ouvrit la tête à quelques-uns de ces chiens, & il trouva en ſuivant des goutes de ſang qui reſtoient dans la ſubſtance du cerveau, que le clou l'avoit percé, & ſouvent au travers d'un ventricul, juſqu'aux os de la machoire. Il s'aviſa de percer de la même maniere le crâne & le cerveau à d'autres chiens ſans rien verſer dans la playe ; & ils

n'en eurent pas plus de mal que les premiers.

M. Vallisnieri dit dans la 102e. qu'une Religieuse d'une constitution cacochime & mélancolique, usa tous les rémédes purgatifs, résolutifs, apéritifs, pour se délivrer d'une tumeur schireuse & tres douloureuse dans la mammelle gauche, sans en recevoir aucun soulagement. Elle eut recours à la saignée, qu'elle pratiqua d'une étrange maniere; car elle obligea le Chirurgien de lui tirer deux livres de sang du bras, & puis deux autres du pied: le même jour la douleur cessa entierement, laquelle étant revenuë aprés un mois, la Religieuse demanda une saignée aussi copieuse, & comme le Chirurgien ne voulut pas la hazarder de lui-même, le Médecin fut d'avis de la faire; & elle eut le même succés que la premiere: Depuis ce temps-là, dit M. Vallisnieri, il en coûte à cette Religieuse tous les mois quatre livres de son sang pour se guérir de son mal. Elle est pâle, mais en état de s'acquitter des devoirs de sa profession & sans aucune attaque d'hydropisie dont les Médecins la menaçoient.

La 191e. peut mettre fin aux contestations touchant le trou oval. M. VVidman Médecin de Nuremberg faisant la dissection d'un jeune homme de vingt ans qui avoit été pendu, lui trouva le trou oval, non seulement ouvert, mais encore crû à proportion du reste du corps; ensorte qu'il insera un petit tuyau qui passa dans la veine

pulmonaire, & a la aboutir à l'oreillette gauche du cœur. On ne ſçait ſi ce jeune homme eut été bon plongeur, mais il ne réſiſta pas plus qu'un autre à la corde.

Les additions conſiſtent en differentes piéces.

I. Diverſes obſervations ſur la conſtitution de l'air & ſur les maladies qui regnerent en l'année 1715. à Auſbourg, à Labac dans la Carniole, à Ferrare.

II. Des obſervations adreſſées à l'Academie Imperiale des Curieux de la nature & à l'Academie Royale des Sciences ſur la pierre nommée Corne de Belier, & que Solin appelle *Cornu Hammonis* : elle porte auſſi le nom de pierre ſerpentine, & ſe diviſe en plusieurs eſpeces.

III. Deux diſſertations ſur la propagation des plantes, & principalement des plantes capitulaires & des mouſſes. On y trouve ce que M. Geofroi a expliqué dans un Mémoire qu'il lut à l'Academie des Sciences en 1711. & dont on a parlé en ces Mémoires au mois de Mars 1715. d'une pouſſiere fort menuë que les plantes produiſent, laquelle ſe répandant & s'attachant aux graines, les rendent fécondes, & leur ſont ce qu'eſt le germe à l'œuf. Il y eſt auſſi fait mention de la diſtinction des plantes en mâles & en femelles : celles-là paroiſſent ſteriles en ce qu'elles ne portent que des fleurs graines & ſans fruit, mais en effet elles ſont le principe de la fécondité par la pouſſiere qu'elles produiſent. L'Au-

teur attribuë cette découverte à M. Grevv. La diſtinction en mâles & femelles eſt, dit-il, palpable à l'égard des palmiers : dans la Méſopotamie où les dattes ſont une grande partie de la nourriture des Habitans, ils ne laiſſent point aller au hazard & au caprice des vents la pouſſiere des palmiers mâles, & ils la recüeillent ſoigneuſement pour la répandre ſur les bourgeons des palmiers femelles : c'eſt même une marchandiſe qui ſe vend à ceux qui en manquent.

IV. Une Lettre touchant quelques plantes & quelques inſectes d'Eſpagne. M. Juſſieu qui a viſité les Côtes d'Eſpagne pour obſerver les plantes particulieres qui y naiſſent, nous en apprendra davantage.

V. Des obſervations tres-détaillées ſous le titre de *Manes Bagliniani*, concernant la Suiſſe & principalement le Canton de Berne & Neufchatel. La température de l'air, le tempéramment des Habitans & leur nourriture ordinaire, les maladies auſquelles ils ſont les plus ſujets.

VI. Pluſieurs operations faites ſur les yeux par M VVolhouſe.

VII. Une diſſertation ſur le Thé & le Caffé, ou plûtôt ſur des feuilles du Mexique & du Malabar qui ſe prennent en forme de Thé, & ſur l'herbe du Paragay ſi eſtimée à Lima & dans tout le Pérou

VIII. Du Belile qui eſt une drogue qui vient des Indes & des Coquillages nommez *Tethya* avec beaucoup d'érudition touchant

la Déesse Tethys & sur le culte qui lui a été rendu.

IX. Une dissertation sur une feste que les Nourrices célébroient à Sparte à l'honneur de Diane *Corythallia.*

X. Des Médecins qui se sont distinguez dans la science des Médailles, ou à qui l'on a fait l'honneur de frapper pour eux des Médailles.

De la maniere dont se forme l'Echo.

LE son n'est rien autre chose que l'air mis en mouvement par la collision de deux ou plusieurs corps. Mouvement qui s'étend au tour du lieu où s'est faite cette collision & qui avance toûjours jusqu'à ce qu'il soit détruit par la resistance de l'air qu'il rencontre, ou détourné par l'opposition de quelque corps qu'il trouve en son chemin. Que ce mouvement se fasse par ondulations, ou en droite ligne, il n'importe pour le systeme que l'on va proposer sur l'Echo.

Quand je parle dans une plaine éloignée des bois, de vallées, de côteaux, de maisons, le mouvement de l'air excité par ma voix, ne trouvant aucun corps qui lui fasse obstacle, il ne sera point renvoyé vers moi: Aussi n'y entendrai je jamais d'écho. Mais si je parle, par exemple, à l'embouchure d'un tonneau defoncé, le mouvement de l'air excité par les organes de ma voix remontant le fond du tonneau & reserré par les côtez du même tonneau, reviendra

tout entier vers moi, & rendra ma voix raisonnante : c'est-à dire qu'aprés qu'elle aura été prononcée, on entendra à la fin un retentissement assez court, mais assez sensible. De même si je parle dans un lieu vouté & enfermé de tous côtez, je trouve le même effet. C'est que le ceintre de la voûte réfléchit vers moi le mouvement de l'air excité par ma voix, & comme ce mouvement se trouve ramassé par les murailles qui m'environnent, & qu'il ne peut par consequent, se disperser, il revient à moi tout entier & avec toute sa force, il revient un peu plus tard qu'il n'a commencé, & c'est ce qui produit ce petit retentissement à la fin de chaque parole. Retentissement que je regarde comme un écho informe à la verité, parce que la distance qu'il y a de moi à la voûte n'est pas assez considerable pour que le mouvement de l'air ne me soit renvoyé précisement, qu'aprés que j'ai prononcé ma premiére syllabe. C'est pourquoi il me revient avant que j'aie prononcé rien d'articulé : ainsi le mouvement excité par la prononciation de la premiére syllabe revenant avant que je sois à la seconde, & se confondant avec le mouvement direct de la fin de la premiére syllabe & celui du commencement de la seconde ne me rapporte rien d'articulé à la fin du mot; mais me laisse seulement un son confus & indistinct. Il sert aussi à grossir ma voix, parceque se trouvant en concurrence par sa réflexion avec le mouvement excité

par la prononciation des ſyllabes ſuivantes, il augmente l'ébranlement de l'air qui vient frapper l'oreille. Si le corps qui réfléchit le mouvement de l'air, étoit aſſez éloigné de moi pour que le mouvement excité par la premiére ſyllabe, ne me revint que dans le temps que je prononce la ſeconde; ayant toûjours une ſyllabe aprés moi, il repeteroit diſtinctement la derniere aprés que je l'aurois prononcée, & feroit un écho parfait Cela ſuppoſé, je dis que pour former un écho, il faut. 1°. Qu'il ſe trouve un corps qui renvoye le mouvement de l'air excité par la voix, vers le lieu d'où la voix s'eſt fait entendre, & par ce corps l'on n'entend pas toûjours un corps homogene ni un corps continu, mais tout ce qui peut former obſtacle au mouvement de l'air, ſoit bois, colline, maiſon, rocher, &c. 2°. Que ce corps ſoit dans une juſte diſtance: car s'il eſt trop éloigné, il ne renvoïera pas le mouvement juſqu'au lieu où il a commencé; & en ce cas, l'on n'y entendra point d'écho: s'il eſt trop proche, il renvoïera ce mouvement trop tôt, ſi bien qu'il ne produira qu'un retentiſſement confus à la fin de chaque parole. 3°. Que le mouvement de l'air revienne ramaſſé vers le lieu d'où il eſt parti d'abord, car s'il ſe diſſipe trop à droite, à gauche, en haut & en bas, il ne produira plus d'écho. Ainſi le mouvement excité par une voix, venant à rencontrer une muraille ſimple & tellement unie qu'il n'y ait point d'angle, ni au mi-

lieu, ni aux extremités, la repercussion de ce mouvement ne produira point d'écho: au contraire, s'il y a aux extrêmités de cette muraille des angles saillans, ou au moins un à l'un des deux bouts, alors l'air qui va frapper contre cette muraille, se trouvant renfermé dans ces angles & ne pouvant échaper par les côtés, est forcé de revenir sur ses pas, selon toute l'étenduë de la muraille, & revenant ainsi ramassé & tout ensemble, il produit un écho. Si la muraille, au lieu d'être unie étoit concave, elle produiroit encore un plus bel effet; parce qu'alors elle renvoïeroit les lignes d'air mises en mouvement, à peu prés comme un miroir ardent renvoïe les rayons de lumiere, en sorte qu'elles viendroient se rencontrer comme dans un foyer, & là se feroit entendre un écho tres-distinct. Si la muraille que nous supposons se rencontrer en chemin n'est pas un simple mur, mais une muraille faisant partie d'une maison, l'écho doit encore être plus retentissant; parce que l'air renfermé dans cette maison, recevant une secousse, produit une repercussion qui doit donner de l'éclat à l'écho, à peu-prés comme l'air renfermé dans un tambour venan à être mû du fond du tambour que l'on frap pe vers l'autre fond, en est renvoïé ave force, & cette repercussion produit un son qu seroit bien moindre si le tambour étoit de foncé. Pour que le mouvement soit renvoï d'une maniere ramassée, il n'est pas necessai que ce qui sert à le ramasser le reconduise ju

qu'au lieu où se fait entendre l'echo ; il suffit qui'il soit d'abord determiné à y retourner : comme il suffit qu'un porte-voix determine d'abord le mouvement de l'air ramassé à avancer vers les lieux où la voix se doit faire entendre.

S'il se trouve plusieurs corps l'un derriere l'autre & l'un plus haut que l'autre, à certaine distance, & tous propres à renvoïer le mouvement de l'air assez ramassé pour produire un écho : en sorte que le plus éloigné soit le plus élevé, il se fera plusieurs échos de suite. Le premier se fera entendre avec plus d'éclat que le second, & le troisiéme sera plus foible que les deux premiers. La raison est que le premier corps étant plus proche renvoïe le mouvement moins affoibli, & le second le renvoïe plus fort que le dernier, parce que plus ce mouvement va loin, plus il diminuë par la resistance de l'air qu'il rencontre.

Dissertation de Mathurin de Lignac, Chirurgien & Pharmacien, à Pont Sainte Maxence, sur la génération des insectes dans le corps.

SI nos Prédécesseurs n'avoient pas écrit leurs remarques & leurs observations sur les differens phœnoménes & les choses extraordinaires qu'ils ont vûës, & les nombres infinis d'experiences qu'ils ont faites ; jamais les Sciences & les beaux Arts n'auroient pû être bien cultivez & portez au

dégré où on les voit aujourd'hui, par les ſoins & les aſſiduitez de tant de célébres Academies, & de ſcavantes Societés qui s'appliquent inceſſamment à les perfectionner.

Parmi les hommes qui aiment leur profeſſion, il s'en trouve peu qui dans le cours de leur vie ne faſſent quelque remarque ou quelque experience nouvelle; mais les uns par negligence les enſeveliſſent avec eux en mourant, les autres en ſont detournez par leurs emplois, qui leur en derobent le temps: & les troiſiémes par la crainte d'eſſuyer la critique à laquelle preſque tous les Ecrivains ſont expoſez: c'eſt ce qui a retardé conſidérablement le progrez des Sciences & des Arts.

Un ouvrage châtié & bien ſuivi, flâte le bon goût des Lecteurs; mais tous ceux qui peuvent laiſſer à la poſterité le récit de leurs expériences, de leurs obſervations, & de leurs découvertes, n'ont pas toûjours le talent d'écrire; & comme je me ſens du nombre de ces derniers, j'écris cette diſſertation dans la ſimplicité de mon ſtile.

Anne le Grand femme de Laurens Vuallet, Laboureur au Village de Chevriére Diocéſe de Beauvais, me vint conſulte le 21. de Janvier 1717. & m'apporta un groſſe chenille ſemblable à celles que l'o trouve ſur les feüilles de vigne dans le moi de Septembre, de la longueur de trois bon travers de doigts, ayant une tête noire & dure, qu'elle avoit jettée vivante par l

bouche dans le feu, le 12. du même mois, précédée d'un grand vomissement de pituite écumeuse. Cette chenille paroissoit d'abord avoir presque une fois plus de longueur & de grosseur, avec une queuë de piés de deux pouces, qui fut brûlée aussi-bien que toutes ses pattes. Elle fit plusieurs efforts inutiles pour se sauver, se retira de toute sa longueur & fut réduite à celle que j'ai dit. On entendit differens éclats plus forts que ne feroient de petits marrons mis sous les cendres chaudes, sans être entamez. C'étoit la sixéme qu'elle avoit renduë par la bouche, & une par bas, qui fut la premiére qui sortit de son corps, toutes de la même figure & grandeur : Elle en avoit aussi vomi une quarantaine à differentes fois, toutes vivantes, de la longueur d'une moyenne épingle & de la grosseur d'un plume ordinaire à écrire ; & tout cela pendant l'espace de quatorze ou quinze mois, sans avoir fait aucun remede. Je lui demandai de quels alimens elle s'étoit nourrie auparavant sa maladie, si elle n'avoit point mangé d'herbes cruës en salades, ou autres choses sur lesquelles il pourroit y avoir eû des œufs de chenilles, ou pour mieux dire, de papillons. Elle me répondit que non, & quelle croyoit être ensorcellée aussi-bien que son mari, & une vâche qu'elle avoit, le lait de laquelle étoit devenu d'un bleu azuré, & que cette bête resta malade pendant quelque temps.

On donna de ce lait à deux cochons, qui

au bout de huit jours devinrent malades, & n'en voulurent plus. Il y avoit dans le voisinage une truye fort vorace à qui on en donna un jour, & le lendemain elle en fut dégoutée.

Cette bonne femme aima mieux, pour ne pas perdre ce lait, se résoudre à en faire de la soupe, & en mangea deux fois le jour avec son mari pendant six semaines, dans le temps de la moisson en 1715. Trois semaines aprés avoir cessé cette pernicieuse nourriture, elle jetta par bas la premiére chenille, & resta toûjours infirme avec une fiévre lente, & presque tous les jours des frissons; des douleurs poignantes dans l'estomac & dans les entrailles, ayant souvent des dévoïemens hauts & bas, & quelquefois de grandes nausées sans pouvoir vomir. Son mari a souffert les mêmes infirmitez avec moins de violence, & n'a vomi qu'une chenille de la figure & grosseur des premiéres, sans avoir fait aucun reméde.

Le mauvais état où je vis cette pauvre femme, me détermina à chercher le moyen de lui donner un prompt secours par un reméde vomitif & laxatif, dans lequel il y eût un spécifique pour tuer ces sortes d'insectes, au cas qu'il y en eût encore quelques-uns dans son corps: En voici la préparation. Je fis une legére ébullition de deux gros de senné mondé, & un demi gros de crême de tartre dans une quantité suffisante d'eau de riviére: L'expression faite, j'y délaïay une demie once d'oxisachar vomitif de

ſcroëderus, qu'elle prit le matin à jeûn, & un peu de boüillon gras à châque fois qu'elle vomiſſoit. Ce rémede lui fit jetter une quantité prodigieuſe d'humeur verte par la bouche, & par bas : Elle reſta quelques heures ſans connoiſſance ; aprés quoi elle fut tres-ſoulagée pendant douze ou quinze jours, au bout duquel temps il lui ſurvint un devoiement haut & bas, qui lui fit jetter pluſieurs paquets, qui paroiſſoient être une quantité de ces inſectes en pourriture ; ce qui acheva de lui procurer une entiére guériſon.

Il n'eſt pas ſurprenant de voir une infinité de perſonnes, attribuer aux ſortileges des effets extraordinaires, quoique naturels, dont les cauſes leur ſont inconnuës ; mais il ſeroit honteux à des hommes qui s'occupent à étudier la nature de croupir dans des erreurs ſi groſſiéres. mon deſſein n'eſt pas pourtant de nier la poſſibilité des maléfices, il n'y en a que trop de preuves, mais de tâcher, ſans avoir recours aux qualitez occultes, qui ne donnent aucun éclairciſſement, de découvrir la cauſe de la génération des inſectes dans le corps, ſans prétendre dogmatiſer, mais ſeulement dans l'eſperance que quelque Sçavant ſe donnera la peine d'éclaircir cette matiére à fonds, & que je pourrai en profiter.

Les differens éclats dont le bruit épouventa ces bonnes gens, & les fortifia dans la penſée que c'étoit un ſort, peu de temps aprés que la chenille eût fait ſes efforts pour

sortir du feu, peuvent avoir été causez par quelque liqueur sérense, par l'air, ou le vent renfermez dans les espaces entre les cercles ou anneaux du corps de cet insecte, qui se trouvans raréfiez par le feu, furent en même temps forcez de se faire ouverture pour sortir avec impétuosité & bruit éclatant, qui se fit entendre selon sa capacité, & la résistance des enveloppes qui les contenoient par differentes maniéres d'étages ou petites celules, comme il arrive à une vessie de bœuf ou de cochon bien soufflée & présentée au feu, qui fait un bruit capable de surprendre ceux qui ne s'y attendent pas.

Les chenilles ne s'accouplent jamais, & on ne sçauroit distinguer le mâle d'avec la femelle: (*a*) mais lorsqu'elles sont parvenuës à leur entiére grosseur, elles se renferment dans des enveloppes qu'elles construisent ordinairement sur les extrêmitez des branches, & y restent jusqu'à ce qu'elles soient transformées en papillons, (pour parler le langage vulgaire, car cette prétenduë transformation de la chenille en papillon est chimerique: Tous les membres du papillon sont renfermez sous la peau ou nymphe de la chenille comme une fleur est renfermée dans son bouton, & le papillon ne paroît que quand cette nymphe est usée.) Ces chenilles, disje, devenuës papillons, (comme des verres à soye qui sont aussi des especes de chenilles,) aprés s'être accouplées font leurs œufs dans ces mêmes enveloppes

(*a*) Furetiere, Insectes.

ou au dessus, les ayant percez pour en sortir; & aux premiéres chaleurs du Printemps, quand les feüilles commencent à paroître, on y voit des amas de chenilles. Plusieurs de ces papillons ou chenilles volantes vont aussi faire leurs œufs en quantité sur les feüilles, & les renferment par de petits filets qui ont du rapport à ceux des araignées.

Je ne doute point que la vâche dont nous avons parlé, n'aît mangé de ces feüilles ou branches qui renfermoient plusieurs de ces petits œufs, qui peuvent avoir été portez avec le chyle dans ses mammelles, de la maniére que nous dirons dans la suite.

Il s'agit d'abord de sçavoir comment se fait le lait. Le chyle ayant été porté par le canal thorachique dans la sousclaviere proche l'axillaire, coule dans la veine cave, d'où il est versé dans le ventricule droit du cœur, où étant mêlangé avec le sang, il passe avec lui dans la grosse artére, & ce qu'il y a de plus lacté va aux mammelles par les arteres mammillaires, qui le conduisent & le distribuent par plusieurs petites branches à toutes les glandes des mammelles pour y être filtré. Toutes les particules lactées étant ainsi réünies ensemble, font le corps du lait, qui est ensuite versé par les conduits de ces glandes, dans le réservoir où il s'éjourne pour sortir par des petits canaux qui viennent de ce reservoir aux mammelons. (*a*)

(*a*) Dionis, anatomie de l'homme, 5e. demonstration.

Ces œufs peuvent avoir causé pendant tout ce trajet, un changement parmi les sels & les soûfres du sang & des autres humeurs, capables par leur mêlange de donner la couleur bleuë au lait; comme on le donne à la laine par le moyen de la teinture faite avec la garance, le gatimalo, le vuade, le pastel & l'indigo. Et de même que le mêlange des noix de galle, avec la couperose verte dans une liqueur convenable font une couleur noire; le sublimé corrosif mis dans l'eau de chaux la rend jaune, & ainsi de plusieurs differens mêlanges il se produit differentes sortes de couleurs.

Je suis persuadé que plusieurs de ces petits œufs, sont sortis avec le lait lorsqu'on a trait la vâche, & qu'ayant mangé la souppe apprêtée avec ce même lait, ces personnes les ont avallez, & que ces insectes s'étant trouvez embarrassez dans la velouture de l'estomach par la viscosité de quelque humeur, ils n'ont pû descendre avec les excremens dans les intestins; mais ont séjourné dans le ventricule, jusqu'à ce qu'une chaleur ou disposition convenable en a fait éclore une partie, & ces chenilles sont devenuës monstrueuses par leur grosseur & leur longueur; & ceux de ces insectes qui se sont trouvez plus embarrassez parmi les matiéres gluantes, sont restez plus long-temps à éclore, d'où sont provenuës les plus petites que la femme a vomi.

Cette pensée paroîtra d'abord bizarre à quelques-uns qui pourront objecter: 1°.

Que les vâches mangent ſouvent des herbes, des feüilles d'arbres & de buiſſons où les œufs de différens inſectes ſont attachez ; qu'une infinité de perſonnes ne vivent preſque que de lait, de crême, beurre & fromage ; & que ſuivant ce ſyſtême on verroit fréquemment ſortir des inſectes du corps de ces mêmes perſonnes, ce qui n'arrive point.

2°. Que ces œufs de chenilles ſeroient cuits dans le lait pendant l'ébullition, & n'auroient par conſequent pû éclorre.

Pour réponſe à la premiére objection, je dis que la diſpoſition de cette vâche s'eſt trouvée propre à retenir ces œufs dans ſon eſtomach, pour être entrainez avec le chile & portez dans les mammelles avec la ſubſtance lactée ; (ce qui n'eſt pas bien difficile à croire, eû égard à la largeur des conduits de la vâche & à la ſpongioſité des glandes de ſes mammelles.) Il en peut bien auſſi être ſorti avec les excrémens, comme cela doit arriver à toutes les autres en qui cette même diſpoſition ne ſe rencontre pas.

On a vû pluſieurs fois des inſectes vivans de differentes eſpeces ſe préſenter aux piqueures des veines dans le temps des ſaignées, & qu'on a été obligé de tirer avec des pincettes : Des Médécins & Chirurgiens dignes de foy m'ont aſſûré en avoir été témoins. En peut-on chercher d'autre cauſe, ſinon que quelques œufs de ces ſortes d'animaux ayant été avallez avec les nourritures, ont été entraînez par le chyle dans le ſang, en ont ſuivi la circulation, & y

ont trouvé une chaleur ou diſpoſition convenable à en faire éclorre quelqu'un, qui aprés avoir reçû la vie & l'accroiſſement dans le ſang en ſuivant ſa rapidité, s'eſt rencontré à l'ouverture de la veine dans le temps de la ſaignée. Il n'a pas été plus difficile aux œufs de chenilles, de ſuivre le trajet que j'ai dit dans les conduits de la vâche qu'à ceux-ci dans ceux du corps humain, qui ſont bien plus étroits.

On trouve quelquefois dans des abcez des animaux vivans, comme vers de differentes figures, lézards, grenoüilles, araignées, &c. ce qui peut arriver lorſque ces animaux étant parvenus à une certaine groſſeur ſe trouvent embarraſſez dans quelques vaiſſeaux étroit, ſans pouvoir avancer ni reculer, & par l'obſtruction & l'irritation qu'ils y occaſionnent, l'inflamation y ſurvient, & enſuite l'abcez dans lequel ces animaux ſubſiſtent, & font ſouffrir des douleurs inſuportables à ceux qui en ſont affligez. On voit dans Paré des hiſtoires de cette nature; les Journaux de France & d'Allemagne en rapportent pluſieurs. Ces animaux ne peuvent avoir été produits que par les œufs ou fray, qui ont été mêlez dans le ſang, de la maniére que j'ay dit, & y ont trouvé les diſpoſitions, comme autant de matrices propres à leur génération.

Ces ſortes d'animaux peuvent ſe trouver contraints dans les veines pendant leur accroiſſement, & ſe mouler d'une maniére à avoir une figure toute differente de ceux de

leur espece, de sorte qu'il ne s'en voit point de pareille figure sur terre.

Comme les œufs ou fray des insectes restent quelquefois dans l'estomach sans suivre le chyle, & y trouvent des humeurs ou dispositions qui leur servent de matrices pour s'y vivifier, il ne faut pas être surpris de voir des personnes vomir & jetter par bas des crapaux, grenoüilles, lézards, araignées, & autres animaux. Ces sortes d'accidens arriveroient souvent s'il s'y trouvoit des humeurs propres dans tous les estomachs pour développer cette substance seminale & la rendre capable d'y recevoir la vie ; mais heureusement ces dispositions s'y rencontrent rarement : & lors que la génération s'y fait, il est à croire qu'il y en a tres-peu qui puissent résister à un sejour & à une nourriture qui ne convient pas à leur espece.

M. Denison, Médécin de Compiegne, d'une réputation distinguée, m'a assûré qu'ayant été voir à Verberie une servante de Cabaret que l'on croyoit enceinte, il reconnut que sa prétenduë grossesse étoit dans l'estomach : où il sentit des mouvemens de quelques corps étranges vivans. Il se détermina bien-tôt à lui procurer le vomissement, par lequel il lui fit jetter trois grenoüilles vivantes. Cet accouchement extraordinaire lui procura sa guérison. Ces grenoüilles ne pouvoient proceder que du fray que cette fille avoit avallé en bûvant de l'eau.

Je répons à la seconde objection, que

puisque ces œufs sont toûjours exposez à toutes les injures du temps, pendant les plus grandes rigueurs de l'hiver sans être nullement alterez, & produisent des nouvelles chenilles au Printemps; ils peuvent bien resister à la premiére ébullition du lait, & même y rester pendant que sa chaleur subsiste, sans que le principe génératif en soit détruit.

Les Perruquiers décrassent les cheveux en les faisant boüillir assez long temps, ils les mettent en pâte dans le four durant la cuite du pain avant que de les employer en perruques; cependant les lentes qui y restent attâchées ne laissent pas d'éclore par le moyen de la chaleur ou de la sueur de ceux qui les portent, qui servent d'agens germinatif à cette graine, & lui font bientôt produire une multitude de petits êtres vivans tres-incommodes.

Ceux qui sont tourmentez par des légions pédiculaires, les détruisent en mettant les hardes dans le four suffisamment chaud, & leur linge à la lessive; mais les lentes qui devroient être cuites, ne laissent pas d'éclore comme j'ai déja dit, quoique ces mêmes hardes & linges soient portez par d'autres personnes qui n'ont jamais été sujettes à ces sortes de vermines.

On ne doit donc pas être surpris si les œufs dont nous parlons ont résisté à l'ébullition du lait sans être cuits.

Les Acridophages, Peuples voisins des deserts d'Ethyopie, ne vivoient presque que

de ſauterelles : ils les ſaloient au Printemps pour leur ſervir le reſte de l'année. Lorſqu'un d'entr'eux étoit prés de ſa fin, qui arrivoit ordinairement pour le plus-tard à l'âge de quarante ans, il s'engendroit dans ſon corps, une quantité de petits animaux avec des aîles qui lui rongeoient, premiérement le ventre, puis l'eſtomach, & enfin tout le corps en peu de temps. Cette étrange maladie commençoit par une forte demangaiſon qui l'obligeoit bien-tôt à ſe déchirer la peau avec les ongles, & finiſſoit ainſi ſa vie dans les tourmens. (*a*)

On peut croire avec raiſon que les œufs de ces ſauterelles, n'ayant point été alterez par le ſel ni les apprêts que l'on en faiſoit, germoient dans l'eſtomach, dans les entrailles, & par tout où ils étoient portez avec le ſang ou la lymphe : chez les uns plûtôt, & dans les autres plus-tard, ſuivant le tempérament des perſonnes, & lors que les diſpoſitions ſe trouvoient convenables pour leur faire produire tous les petits androphages qui devoroient les Acridophages.

J'aurois encore bien des choſes à dire, mais cela paſſeroit les bornes que je me ſuis preſcrites d'une ſimple diſſertation.

Je ne dis rien des vers, Meſſiurs, Andry & Valliſnieri en ont parlé à fonds.

(*a*) V. Morery, Achtidophages.

NOUVELLES LITTERAIRES pour le mois d'Avril.

D'ALLEMAGNE.

ON a fait dans cette Ville une ſeconde édition du ſçavant Traité de Sigonius *ſur l'ancien Droit du Peuple Romain*, avec les Nôtes de Latinius & de Granius, & une Préface de Monſieur Thomaſius, où il prouve ce qu'aſſurément perſonne n'a jamais nié, que la connoiſſance des antiquités Romaines eſt neceſſaire à celui qui étudie la Juriſprudence Romaine.

Caroli Sigonii de antiquo jure Populi Romani libri XI. *editioni huic nonviſſimæ ad exemplum Francofurtenſe adornato addicta & inſerta ſunt quæ in editione Parienſi quam Batavi in Theſauro antiquitatum ſecuti ſunt amplius reperiuntur. Acceſſit præter obſervationes Latinii ; animadverſiones Joannis Georgii Granii : indicemque rerum & verborum locupletiſſimum diſſertatio proœmialis Thomaſiana de uſu vario ſtudii antiquitatum in ſtudio Juris Prudentiæ Romanæ*, à Hall chez Felix du Serre in 8°.

Monſieur Struvius a déja fait paroître quatre parties du ſecond Tome de ſon Recueil de piéces tirées des manuſcrits *acta Litteraria ex manuſcriptis eruta & collecta.*

Monſieur Feller a de ſon côté pouſſé un ſemblable Recueil juſqu'au douziéme trimeſtre.

Avril 1718.

Joachini Felleri monumenta varia inedita variisque linguis conscripta, nunc singulis trimestribus prodeuntia trimestria duodecim, in 4°. chez Bief.

DE NUREMBERG.

Le titre d'un Livre de Monsieur Germain promet la veritable maniere de faire la Pierre Philosophale, *Icon Philosophiæ occultæ sive vera methodus componendi magnum antiquorum Philosophorum lapidem*, chez les Héritiers de Tauber. La promesse sera trompeuse.

Monsieur Scheuchzer de Zurich à formé un riche Cabinet des restes du déluge *Museum diluvianum*, ce sont plus de quinze cens animaux ou plantes petrifiées. Il promet un Dictionnaire où il expliquera plus au long les noms, la nature & la metamorphose de ces curiosités; il reconnoît qu'avant lui Philon, Tertullien, Agostino, Scilla, & Nicolas Stenon ont regardé ces Petrifications comme un effet du déluge.

On attend de Monsieur Scheuchzer l'Histoire Naturelle des treize Cantons, *Historia Naturalis Helvetiæ*. Il en a déja fait imprimer le projet avec une Bibliotheque des Ecrivains de l'Histoire Naturelle, *Bibliotheca Scriptorum Historiæ Naturalis omnium regionum inservientium*, in 8°. chez Bodmer.

DE GENEVE.

MOnſieur Maurice travaille à *une Verſion Françoiſe d'Herodote.* Monſieur Coſte en avoit promis une. Celle de Duryer n'eſt pas mépriſable, mais on en verra avec plaiſir une plus exacte.

D'ITALIE.

DE BOLOGNE.

LE Pere Jean-François Dotti de l'Ordre des Mineurs Conventuels, a fait imprimer chez les Héritiers de Benacci la Rhetorique Italienne du Pere Platina, Religieux du même Ordre, elle eſt ample & détaillée. Il s'eſt particulierement attaché à enſeigner aux Orateurs l'art de rendre leurs raiſonnemens éloquens & agréables, ſans leur rien ôter de leur juſteſſe, d'être methodiques & ſolides, ſans être ni ſecs ni peſans. Les Ouvrages du Pere Segnin lui fourniſſent la plûpart des modeles qu'il propoſe.

DE ROME.

LA Theologie Morale eſt d'une étenduë ſi vaſte qu'on doit ſouhaiter que d'habiles Ecrivains au lieu de la parcourir toute entiere s'attachent à en cultiver quelque partie, c'eſt le ſage parti qu'à pris le

Pere Schiara, Clerc Regulier Theatin : il a examiné avec ſoin tous les cas de conſcience qui regardent les gens de Guerre : les deux premiers Tomes d'un Ouvrage ſi utile ont paru il y a pluſieurs années ; le troiſiéme qui paroît depuis prés de deux ans eſt employé à diſcuter ſoigneuſement les conteſtations des Paſteurs ordinaires & des Aumoniers d'Armées. *Additamentum ad Theologiam bellicam. Diſcuſſiones Theologico juridicæ controverſæ circa adminiſtrationem Eccleſiaſticorum ſacramentorum interlocorum ordinarios & Capellanos majores exercituum belli ac pacis tempore crebro excitatæ, cum variis novis difficultatibus reſolutis, aliiſque ſcitu neceſſariis, una cum octo brevibus pontificiis nec non pluribus decretis & declarationibus ſacrarum Congregationum eandem materiam concernentibus laboratum ab Antonio Maria Schiaria Aſtenſi Clerico Regulari, ſacræ Theologiæ ac jurium Profeſſore.* Chez Bernabe.

D'ANGLETERRE.

DE LONDRES.

JE me ſuis trompé quand je vous ay écrit que le Docteur Bentley réfute M. Collins ſur le libre arbitre, c'eſt le Docteur Clarke dont on a traduit en François les Traités de l'Exiſtence de Dieu & de la Religion Naturelle, qui s'eſt chargé de défendre le Dogme de la liberté.

DE HOLLANDE.

LA Veuve Marret a donné une nouvelle édition de *Lanacreon de Madame d'Acier*. Les Notes de Madame d'Acier sont au bas des pages. Les Notes de son Pere le Sçavant Monsieur le Febvre, sont à la fin du Volume. On a imprimé *l'Anacreon* traduit en vers par *M. de la Fosse*, à la fin de l'Anacreon de Madame d'Acier & de la même forme.

La même Libraire fait paroître de nouveau les Voyages de Thomas Gage ; la traduction est si retouchée qu'elle peut passer pour nouvelle. On a augmenté ces Voyages d'un tiers Je crains que ces additions n'augmentent pas l'authorité du Livre qui en avoit déja fort peu.

La Vie de Vanini, imprimé chez Frisch, est une critique de ce que M. Bayle à dit dans son Dictionnaire en faveur de cet Athée ; Elle est d'un Ministre François étant à Londres.

DE NANCY.

CUsson a imprimé en deux Volumes *un Cathechisme instructif & moral en forme de Dialogue*. L'Auteur a eu en vûë de rendre le rude de la Religion plus facile aux enfans & au peuple. Chaque Dialogue est une petite piéce de Théatre. Ceux qui s'emploïent à enseigner la Doctrine Chrétien-

ne tireront de grands ſecours de cet Ouvrage.

DE PARIS.

Le Memoire ſur les Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, imprimé chez le Mercier, *in* 12. donne une parfaite connoiſſance de ces Rentes, de leur origine, & des Controlleurs crées pour les payer. M. le Roy, un de ces Controlleurs, eſt Auteur du Memoire: *Les Reflexions ſur la felicité*, ſont d'un homme d'eſprit, connu par d'autres Ouvrages inſtructifs & bien écrits. L'Auteur met la felicité dans les vertus Chrétiennes. C'eſt un *in* 12. imprimé chez Biliot

Son Alteſſe Royale Monſieur le Duc de Lorraine a donné à Monſieur Martineau de Solegne un diamant pour prix *de l'Ode*, que Monſieur de Soleyme a preſenté à Madame la Ducheſſe de Lorraine.

Chardon a imprimé *les Cérémonies du Sacre du feu Roi Louis XIV.*

Dupuis vend une *Retraite ſur la bonté & la miſericorde de Dieu.*

Joſeph Mongé, ruë S. Jacques, vis-à-vis le Collége de Louis le Grand, a maintenant le Privilege de vendre l'excellent Livre qui a pour titre, *l'état préſent de la Grande Ruſſie ou Moſcovie, contenant l'Hiſtoire abregée de la Moſcovie, un Abregé Cronologique des Czars ou Empereurs qui ont regné juſqu'à préſent, & la Rélation de ce que Pierre*

Alexiovvitz , à présent regnant , a fait de plus remarquable dans ses Etats. Traduit de l'Anglois , de Jean Perry. On en a parlé dans le mois de May de 1717.

FIN.

TABLE

Des Memoires d'Avril 1718.

Acta Sanctorum Junii, *&c. Les Actes des Saints du mois de Juin.* page 5

Pensées de M. Mallemans. p. 31

Vicentii Placcii Theatrum Anonymorum, *&c.* p. 42

Les Restes de l'Ancienne Rome recherchez avec soin, par Bonaventure d'Overbeke. p. 49

Commentarii universam complectentes Historiam ab orbe condito ad Carolum Magnum, *&c. Discours sur l'Histoire universelle*, &c. p. 73

L'Utopie de Thomas Morus, &c. *traduite par Gueudeville.* p. 81

Abregé de la Vie de Thomas Morus. p. 84

R. Salomonis Jarki Commentarius Hebraicus in Libros Josuæ, *&c.* p. 109

Josephi Mansi locupletissima Bibliotheca Moralis prædicabilis, *&c.* p. 132

Dissertation sur les Temples, leur Dé-

dicace, &c. par Benedict Pictet. p. 138
Bartholomæi Castelli Lexicon Medicum Grœco-Latinum, *&c.* p. 151
Academiæ Cæsareæ Leopoldinæ Carolinæ naturæ curiosorum Ephemerides, *&c.* p. 153
De la Maniere dont se forme l'Echo. page 167
Dissertation de Mathurin de Lignac, &c. p. 171
Nouvelles Litteraires. p. 184
De Nuremberg. p. 185
De Geneve. p. 186
De Bologne. ibid.
De Rome. ibid.
De Londres. p. 187
De Hollande. p. 188
De Nancy. ibid.
De Paris. p. 189

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

May 1718.

CES MEMOIRES ONT commencé au mois de Janvier 1701. & se vendent 15. s. le mois en blanc, & broché 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	5. v.

On trouve chez Ganeau la suite de la Clef ou Journal Historique sur les matieres du temps, depuis le commencement jusqu'à présent, & le 8. de chaque mois il distribuë les nouveaux Volumes.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

May 1718.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
Et se vendent à Paris,
Chez ETIENNE GANEAU, Libraire ruë S. Jacques, vis-à-vis la Fontaine S. Severin, aux Armes de Dombes.

Avec Approbation & Privilege.

Mars 1705. Jours du mois		Basses de la Mer.		Vent.	Air.	Baromêtre.
1.	soir	13.	30ll.			
2.	matin	13.	45.			
	soir.	13.	30.			
6.	à midi.	14.	20.			
	soir	13.	35.			
7.	à midi	14.	25.	S. E.	Brume.	
	soir	13.	35.	S. E.	Brume.	
8.	soir.	13.	25.	S. E.	Brume.	
22.	soir	13.	0.	N. O. frais.	Serein.	
23.	matin.	14.	0.			
Avil 1705.						
9.	matin.	13.	10.			
13.	matin.	13.	10.	N. O. frais.	Serein.	
	à midi.	13.	45.	Calme.		
Octobre 1705.						
13.	à midi.	14.	0			
15.	soir	13.	20.		Serein.	
Fevrier 1706.						
21.	mat.	13.	45.			
25.	soir.	13.	45.			
Mars 1706						
1.	à midi.	14.	10.	N. O. foible.	Serein.	
2.	matin.	14.	15.	N. O. frais.	Serein.	
	à midi.	13.	20	N. O. trés-frais	Brume.	
	soir	12.	20.	N O. trés frais	Brume.	
3.	mat.	14.	0.	N. O. foible.		
	midi.	12.	45.			
	soir.	13.	45.			
4.	mat.	14.	10.	N. O médiocre	Brume legere.	
	à midi.	13.	15.			
	soir.	13.	45.			
5.	mat.	14.	0.	E. foible.	Brume legere.	
	à midi.	13.	30.		B	
	soir.	14.	0		Brume legere.	
8.	mat	13.	10.	E. N. E. foible.		
Au Sud-Ouest.		12.	45.			
14	mat.	13.	40.	N. O frais.	Serain.	
	à midi.	13.	30	N. O. trés frais.	Ser. & nuages.	27. pouc. 6. lig.

Avril 1706. Jours du mois.		Bassesses de la Mer.		Vent.	Air.	Baromêtre.	
18.	à midi	11^{l}.	45^{ll}.	N O frais.			
	soir.	12.	35.	N. O. frais.			
Novembre 1706.							
30.	soir.	13.	30.	N.O.médiocre	Serein.	27. pou.	8. lig.
Decembre. 1706.							
1.	matin.	13.	0.	N. O. foible.		27.	9.
	à midi.	13.	30.			27.	8. 3/4.
2.	matin.	14.	20.	N. O. frais.	Serein.	27.	8. 2/3.
3.	matin.	13.	0.	S. E. foible.	Brume à l'O.	27.	8.
	midi.	13.	45.	S. E.		27.	7. 1/3.
7.	matin.	12.	30.	E. foible.	grande brume.	27.	10.
	à midi.	14.	10.	N.O.médiocre	assez serein.	27.	9.
18.	matin.	13.	30.	N. O. frais.	Serein.	27.	2. 1/2.
	à midi.	13.	30.	N. O. frais.	Serein.	27.	3.
29.	matin.	11.	45.	N. E. foible.	Serein.	27.	11.
	soir.	13.	30.	N. O. foible.	Serein.	27.	10. 1/4.
Le Soleil couche.		14.	30.	N. O. foible.	Serein.	27.	11.
30.	matin.	12.	45.	S. E. foible.	nuages au S.O.	27.	10. 3/4.
Mars 1707.							
14.	matin.	13^{l}.	15^{ll}.	E. foible.	Brume délié.	27.	8. 3/4.
	à midi.	12.	45.	O. foible.	assez serein.	27.	8. 3/4.
	le soir.	12.	40.	N. O. foible.	Nuages déliez.	27.	8. 2/3.
26.	matin.	13.	30.	N. O frais.	Brume déliée.	27.	7. 1/4.
	à midi.	12.	20.	N.O trés frais.	grande brume.	27.	6. 2/3.
27.	à midi.	13.	30.	N.O.trés-frais.	trés-grande br.	27.	10.
28.	matin.	13.	15.	N. E. foible.	Serein.	27.	10. 1/2.
	à midi.	13.	10.	N. O. foible.	Serein.	27.	11.
29.	au matin.	13.	30.	N O.assez frais	Brume déliée.	27.	10.
	à midi.	13.	0.	N.O.médiocre.	Brume déliée.	27.	9.
30.	matin.	14.	0.	N. O. frais.	Serein.	27.	6. 1/2.
31.	au soir.	14.	25.	N.O. trés frais	assez serein.	27.	7.
Juin 1707.							
4.	matin.	02.	0.	S. E. foible.	Brume legere.	27.	7.
5.	matin.	12.	30.	S. E. foible.	Brume legere.	27.	6.
8.	matin.	13.	15.	N. O. foible.	Serein.	27.	8. 1/2.

Jours du mois.		Basses de la Mer.		Vent.	Air.	Baromètre. pouces	lignes.
Juin 1707.							
13.	matin.	13 l.	0 ll.	S. O. médiocre	Serein.	27.	7. $\frac{1}{2}$.
18.	matin.	13.	0.	N. O. trés-frais.	Brume.	27.	6. $\frac{1}{4}$.
20.	matin.	11.	45.	E. foible.	Brume déliée.	27.	7.
22.	matin.	11.	10.	E. foible.	Brume déliée.	27.	8.
Fevrier 1707.					Air.		
9.	matin.	13.	30.	N. O. Médiocre		27.	8.
	soir.	13.	30.	N. O. Médiocre	Serein.	27.	8. $\frac{1}{4}$.
23.	matin.	13.	10.	E. foible.	Serein.	27.	9. $\frac{1}{2}$.
	soir.	13.	45.	S. E. foible.	Brume.	27.	9.
	au disque du O	13.	35.		Brume.		
Mars 1708.							
1	matin.	13.	15.	N. O. médiocre	assez serein.	27.	4. $\frac{2}{3}$.
2.	matin.	12.	45.	N. O médiocre	Serein.	27.	6.
3.	matin.	13.	15.	E. frais.	Brume.	27.	4.
28.	matin	14.	0.	N. N. O. méd.	Brume legere.	27.	6.
	midi.	13.	0.	N O. médiocre	Serein.	27.	6.
	soir.	12.	30.	N. O. foible.	Serein.	27.	6.
Avril 1708.							
23.	matin.	12.	30.	E. foible.	Brume.	27.	7. $\frac{3}{3}$.
	soir.	12.	0.	S. O foible.	Brume.	27.	7. $\frac{1}{2}$
Juin 1708.							
8.	matin.	12.	10.	E. foible.	Brume déliée.	27.	6. $\frac{3}{3}$.
	à midi.	11.	20.	S. O. frais.	Serein.	27.	6. $\frac{2}{3}$.
	soir.	12.	30.	S. S. E. foible.	Brume.	27.	6. $\frac{1}{3}$
9.	matin.	11.	0.	E. N. E foible.	Brume.	27.	6.
	à midi.	12.	15.	O. S O. méd.	Brume.	27.	6.
Juin 1709.							
14.	matin.	13.	15.	S. O. foible.	Serein.	27.	8.
Janvier 1711.							
20.	soir.	23.	15.	N. O. médiocre	Brume.		
22.	matin.	14.	0.	N. O. foible.		27.	11.
23.	midi.	14	20.	N. O. foible.	Serein.	27	11. $\frac{11}{12}$.
Mars 1716							
31.	matin.	12.	45	E. N E. foible.	Serein.	27.	8. $\frac{1}{2}$.
	midi	12.	30	S. O. foible	Serein.		

	Baromêtre.	
.	pouces	lignes.
	27.	7. $\frac{1}{2}$.
	27.	6. $\frac{1}{4}$.
éliée.	27.	7.
éliée.	27.	8.
	27.	8.
	27.	8. $\frac{1}{4}$.
	27.	9. $\frac{1}{2}$.
	27.	9.
n.	27.	4. $\frac{2}{3}$.
	27.	6.
	27.	4.

Mars 1716					
.	matin.	12.	45	E. N E. foible.	Sere
	midi	12.	30	S. O. foible.	Sere
nvier 1711.					
0.	soir	23.	15.	N.O. médiocre	Bru
2.	matin	14.	0.	N. O. foible.	
5.	midi.	14	20.	N. O. foible.	Sere

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.
May 1718.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Inſcriptions & belles Lettres depuis ſon établiſſement juſqu'à préſent, avec les Memoires de Litterature tirés des Regiſtres de cette Academie depuis ſon renouvellement juſqu'en M. DCC. X. A Paris de l'Imprimerie Royale, M. DCC. XVII. *in* 4°. *p.* 394. *pour l'Hiſtoire, pages* 384. *pour les Memoires.*

MONSIEUR de Boſe, Auteur de cette Hiſtoire, a eu raiſon de ne pas s'arrêter dans la Préface à prouver l'utilité des Academies, elle

est si évidente aujourd'hui & si reconnuë de tout ce qui pense, que ceux qui en douteroient encore ne seroient pas capables de sentir les preuves qu'on en apporteroit, & ne meriteroient pas qu'on se fatigât à les détromper. Les divers établissemens de ce genre, dit ingenieusement Monsieur de Bose, ce grand nombre d'Academies répanduës dans toute l'Europe, & qui commencent à gagner les extremités du Nord à mesure que les Peuples qui l'habitent entrent dans un plus grand commerce de connoissances & d'humanité, prouvent sans doute mieux que tous les discours l'utilité des Societés litteraires pour cultiver les esprits & pour perfectionner les Arts. Monsieur de Bose a donc eu raison de la regarder comme incontestable; mais on sera peut-être surpris qu'il se soit abstenu de relever l'importance des travaux de son Academie : s'ils meritent quelque reputation, dit-il, il se la feront eux-mêmes. Il a craint ajoûte-t-il, que le témoignage qu'il

rendroit dans sa propre cause ne fit qu'irriter les censeurs. Je me charge volontiers de la cause que sa modestie lui fait abandonner. Je m'en charge sans necessité, la lecture de l'Histoire qu'il donne au Public & des memoires qui l'accompagnent, suffit pour décider de l'estime qui est dûë à l'Academie des belles Lettres.

Je suis fort éloigné de vouloir faire ici des comparaisons odieuses. L'Academie Royale des Sciences éleve l'esprit aux plus hautes connoissances, elle lui fait atteindre ce que les Cieux les plus élevés renferment, & découvrir ce que cachent les abîmes les plus profonds, tous les Arts utiles à la vie, celui qui fait vivre sont de son ressort : elle étudie le Créateur dans son ouvrage, & plus elle développe l'ouvrage, plus elle manifeste la Sagesse infinie de l'Ouvrier ; elle a part aux victoires du Prince, & la magnificence qui le fait admirer pendant la paix ne lui est pas moins dûë que les armes qui le

font triompher pendant la guer[illegible] L'Academie Françoise a un ob[illegible] plus borné: destinée à épurer la La[illegible]gue, à perfectionner le goût, e[illegible] remplit ces devoirs, mais en les re[illegible]plissant quels services ne rend-e[illegible] pas à la Nation qu'elle polit, & do[illegible] elle assure la gloire, aux Prince[illegible], aux grands hommes François, po[illegible] qui elle forme des Historiens, d[illegible] Panegiristes, des Chantres dont l'[illegible]loquence immortelle rend immorte[illegible] ceux qu'ils celebrent. ? Les autr[illegible] Academies ont besoin d'elle & d[illegible]pendent d'elle : leurs utiles travau[illegible] ne passeroient point à la posterité, seroient même ignorés de leur temp[illegible] si elle n'apprenoit aux François [illegible] donner de l'agrément aux sujets l[illegible] plus arides & de la clarté aux que[illegible]tions les plus obscures. Cette préc[illegible]sion, cette facilité, cette beauté d[illegible] stile qu'on loüe dans les Historien[illegible] des deux autres Academies, ils con[illegible]fessent eux-mêmes qu'ils les doiven[illegible] à l'Academie Françoise dont ils son[illegible] membres.

May 1718.

Ecartons donc toute idée de concurrence, considerons en elle même une Societé appliquée à purger l'Histoire de fables, à en fixer l'incertitude, à en réünir les parties, à en éclaircir les monumens, à ranimer toute l'antiquité, à nous rendre présens tous les siécles, à nous faire distinguer jusqu'aux traits du visage des hommes Illustres, à nous faire entrer dans l'esprit des Maîtres des beaux Arts que la Grece & Rome ont produits, à les expliquer par eux-mêmes & par des observations ingenieuses, des commentaires de goût si differens de l'inutile érudition des commentaires de pur travail & de la secheresse des scolies, à nous instruire sur les mœurs de tous les Peuples & de tous les temps, à rémonter jusqu'à l'origine de ces anciennes coûtumes, à les suivre dans toutes leurs variations, & à nous mettre ainsi en état d'en juger & d'en profiter. Estimons ce qu'elle vaut une Academie qui suivant sa premiére institution don-

ne encore une application particulière à éterniser la memoire des Héros François par des medailles sensées, des inscriptions nobles & simples, des devises ingenieuses, une Academie enfin qui partageant l'Univers avec l'Academie des Sciences, fait connoître tous les esprits, tandis que l'Academie des Sciences fait connoître tous les corps. Voilà ce que l'Historien de l'Academie pouvoit dire, mais il s'est uniquement proposé dans sa Préface de rendre compte des morceaux litteraires qu'il donne au public: il les a distribués en quatre classes; la premiére roule sur les points les plus generaux de l'Histoire ancienne, & contient les piéces qui ont du raport à l'origine des Sciences chez divers Peuples, au culte de leur Divinitez, au détail de leur jeux & de leurs exercices, à la connoissance de leur Loix, de leurs usages, de leurs systêmes.

La seconde comprend des caractéres & des paralelles d'Auteurs des dissertations critiques & grammati-

cales, des corrections ou des restitutions de textes, des notices de manuscrits, des fragmens inconnus, des interpretations de passages difficiles, des discussions chronologiques.

On trouvera dans la troisiéme l'explication de plusieurs monumens singuliers, inscriptions, medailles, pierre gravées.

La quatriéme enfin est composée de traités & d'éclaircissemens sur divers points de l'Histoire du moïen âge, particulierement de celle de nôtre Monarchie, de nos premiers Poëtes, de nos vieux Romans.

Tel est le fond & l'arrangement des memoires, c'est à dire, des piéces mêmes que l'on a jugé à propos d'imprimer tout au long & telles qu'elles ont été lûës à l'Academie par les Academiciens dont elles portent le nom.

On a suivi le même ordre dans cette partie de l'Histoire, qui consiste en differens extraits d'autres piéces qu'on a voulu ni donner en entiere, ni perdre totalement, & dans le pré-

cis de quelque entretiens Academiques qu'on a cru valoir la peine d'être recueillis.

Des personnes, continuë l'Auteur, qui ont quelque connoissance des livres & à qui cette connoissance tient ordinairement lieu de tout autre étude, ne manqueront pas d'observer fastueusement qu'il y a dans ces Memoires quelques sujets déja traités ailleurs & d'en faire un crime à l'Academie : à peine voudront-ils convenir que c'est quelque chose que de transporter heureusement dans nôtre Langue des matieres interessantes & cependant inaccessibles à la multitude par la seule difference de langage : ils n'iront jamais jusqu'à dire que c'est en quelque sorte les créer une seconde fois, que de leur donner en les transportant ainsi d'une Langue dans une autre, cet air de précision & de methode si generalement inconnu aux Antiquaires des deux derniers siécles: combien donc seront-ils plus éloignez encore d'examiner & de pouvoir sentir tout ce que l'on a joint à

l'ordre & à la netteté qu'on desiroit dans les premiers Auteurs.

Je ne manquerois pas de transcrire la rélation de l'origine de l'Academie & de ses divers changemens; je rendrois compte de ses reglemens & de son état présent, si l'on n'en avoit déja parlé dans nos Memoires & si ces faits étoient moins connus. Monsieur de Bose les narre en Historien exact, judicieux, spirituel. Je dirai seulement que Monsieur Colbert, ce grand Ministre, qui a eu des vûës si étenduës & si justes pour la gloire de la Nation, commença en M. D. C. LXIII. l'Academie des Inscriptions dont les assemblées se faisoient en sa présence: elle étoit composée de quatre hommes de Lettres tirés de l'Academie Françoise. Son premier objet fut de travailler aux Inscriptions, aux Dévises, aux Médailles, & de repandre sur tous ces monumens le bon goût & la noble simplicité qui en font le veritable prix. Monsieur de Louvois devenu Sur-Intendant par la mort de Mon-

ſieur Colbert , augmenta le nombre des Academiciens juſqu'à huit, & il leur donna dans le Louvre un lieu d'Aſſemblée 1701. En Monſieur de Pontchartrain chargé du ſoin de l'Academie comme Secretaire de la Maiſon du Roi (le Roi l'avoit ôté au Sur-Intendant des Bâtimens) fit prendre à l'Academie une nouvelle forme par le conſeil de Monſieur l'Abbé Bignon à qui ſon objet parut trop borné , cet homme né pour l'accroiſſement des Sciences crut devoir rembraſſer toute l'étenduë des Belles Lettres. Le nombre des Academiciens fut augmenté juſqu'à quarante, diſtingués en quatre Claſſes, Honoraires , Penſionnaires , Aſſociez , Eleves : le Roi leur donna des Reglemens. Cet établiſſement fut confirmé par des Lettres Patentes l'an mil ſept cens treize En 1715. après la mort du Roi Louis le Grand , Fondateur de l'Academie, le ſoin de cette Compagnie revint à Monſieur le Duc d'Antin , Sur-Intendant des Bâtimens , & en

May 1718.

1716. il s'y fit quelques changemens ; on retrancha la Classe des Eleves, on augmenta jusqu'à vingt celle des Associés ; on fit un nouveau Reglement touchant les Veterans.

Le Volume dont je parle a trois parties ; on trouve d'abord les extraits de plusieurs dissertations lûës dans l'Academie, faits par Monsieur de Bose. On ne regrette point de n'avoir pas les piéces entieres, on sent qu'il ne manque rien de necessaire pour entendre & pour décider les questions sur lesquelles les dissertations roulent. L'ordre, la précision, la clarté du stile font au contraire regretter que cette partie du volume soit si courte. Les éloges des Academiciens morts jusqu'en 1710. & plusieurs Memoires entiers tirés des Registres de l'Academie, remplissent les deux autres parties du volume.

Je n'entreprendrai pas de représenter ici les soixante-trois extraits, ni d'abreger ce que l'habile Historien a si bien abregé, j'en tireray

quelques obſervations curieuſes, c'eſt tout ce qu'on doit attendre de moi.

Extrait de la première partie.

LE premier extrait apprend l'uſage des luſtrations parmi les Idolâtres. L'eſprit de menſonge leur avoit inſpiré cette ſuperſtition commode pour étouffer les remords. M. de Boiſſy avoit fait dans la diſſertation que M. de Boſe abrege, une recherche exacte des differentes eſpeces de luſtrations, ſelon les crimes, les temps, & les Pays differens. Apollodore eſt le ſeul qui ſoit entré dans un grand détail des cérémonies uſitées pour expier l'homicide. Il raconte dans le *Livre quatriéme des Argonautiques* comment Jaſon, coupable du meurtre d'Abſyrte ſon beau-frere, & Medée complice de ce fratricide crurent s'en purifier. Jaſon coupa les extremités du cadavre, il lécha trois fois le ſang qui en ſortoit ſelon la coûtume des meurtriers, qui prétendoient par là ſe pu-

rifier ; mais pour l'être d'une maniere plus solemnelle, ils allerent chercher Circé dans l'Isle Æa, ils s'avancerent l'un & l'autre les yeux baissez & sans proferer aucune parole, selon la coûtume des suplians, jusqu'au foyer où Jason ficha en terre l'épée dont il avoit tué son beau-frere ; leur silence, leur situation firent aisément connoître à Circé qu'ils étoient fugitifs & coupables de quelque homicide, & elle se prépara à les expier. Elle fit d'abord aporter un petit cochon qui têtoit encore, & l'ayant égorgé, elle frotta de son sang les mains de Jason & de Medée. On fit ensuite quelques libations à l'honneur de Jupiter expiateur ; aprés quoi ayant fait jetter dehors les restes du sacrifice, elle brûla sur l'Autel des gâteaux paitris de farine, de sel & d'eau, & accompagna ces actions de priéres propres à flechir les cruelles Eumenides. Telles étoient les cérémonies de l'expiation de l'homicide qui n'avoient pas toûjours été si incommodes, puisque dans les pre-

miers temps il suffisoit de se laver dans une eau courante. Ovide a vû le ridicule de cette superstition.

Ah nimium faciles qui tristia crimina cædis
Fluminea tolli posse putatis aqua.

Outre les lustrations dont se servoient les coupables pour expier leurs crimes , il y en avoit d'autres pour éloigner les malheurs qu'on craignoit , ou pour purifier les lieux soüillez. Rome & Athenes pratiquoient tous les ans cette cérémonie.

La dispute entre M. l'Abbé de Boissy & M. Morin sur l'immolation des victimes humaines , montre qu'un homme d'esprit peut rendre problematiques & suspects les faits les plus certains. Rien de mieux prouvé par M. de Boissy que la barbare coûtume de sacrifier des victimes humaines : cependant M. Morin a combatu par des argumens assez spécieux la verité de ce fait ; il chicane sur la force des preuves. Il en exige de ma-

nifeſtes, tandis qu'il fait valoir l'authorité tres douteuſe d'Horus & des Rabins; il élude par des conjectures ingenieuſes les preuves qu'il ne peut rejetter; enfin il ſe retranche à ſoûtenir qu'on n'immoloit que des captifs ou des coupables qui meritoient déja la mort.

Un autre ſuperſtition moins cruelle mais auſſi contraire au bon ſens, a occupé M. Simon: il a recueilli tout ce que les anciens nous ont laiſſé ſur les préſages dont tant de peuples, ſages d'ailleurs, ont été infatués. Triſte preuve de la foibleſſe de l'eſprit humain & de l'empire que les paſſions, & entr'autres le deſir de connoître l'avenir ont ſur la raiſon. La diſſertation de M. Simon dont M. de Boſe donne l'extrait, explique l'origine des préſages auſſi ancienne que l'idolâtrie, leurs differentes eſpeces, les paroles fortuites, les tréſaillemens de quelques parties du corps, les tintemens d'oreille, les éternûmens: ces derniers étoient un préſage équivoque, c'eſt pourquoi on

avoit coûtume de faire quelque souhait favorable à celui qui éternuoit, coûtume que les lumieres du Christianisme n'ont pas abolie. Les éternûmens du matin passoient pour un signe plus funeste que les éternûmens du reste de la journée. Revenons aux autres espéces de présages, les chûtes imprévûës, la rencontre de certaines personnes & de certains animaux, les noms, enfin l'observation de la lumiere des lampes & d'autres pratiques encore plus puériles. La formule usitée encore aujourd'hui pour commencer les actes; *que ceci soit heureux*, *quod fœlix*, *faustum*, *fortunatumque sit*, est un reste de la superstition des présages. On auroit craint pour le succés d'un acte qui auroit manqué de ce préambule: de-là encore le soin d'adoucir certaines expressions fâcheuses dont on craignoit le prognostique, par exemple on disoit, il a vêcu au lieu de dire il est mort. Les Atheniens appelloient la prison la maison; le Boureau l'homme public; les Furies, les Eumenides ou les

Déesses pitoïables. On s'imaginoit avoir des remedes contre les présages fâcheux, le plus ordinaire étoit de cracher promptement.

On trouve ensuite les extraits de deux dissertations de Monsieur Valois, l'une sur les Neocores ou Balaïeurs des Temples qui étoient ce que nous appellons Sacristains. M. Valois a découvert dans Theodoret deux de leurs fonctions qui avoient échappé aux recherches des Sçavans, l'une de jetter de l'eau lustrale sur ceux qui entroient dans le Temple, l'autre de faire la même aspersion sur les viandes qu'on servoit à la table du Prince.

L'autre dissertation du même M. de Valois est sur les censeurs Romains.

La politesse des Romains, sujet agéable, a été traité par Monsieur Simon. Dans les autres extraits,

Monsieur l'Abbé Fraguier prouve par Homere l'ancienneté de la peinture

Monsieur Burette expose la Gym-

nastique des anciens ou l'Art qui régloit les exercices du corps ; des vûës de politique & la Médecine faisoient considerer ces exercices tout autrement qu'ils ne le sont aujourd'hui, le sujet convient à un habile Médecin & à un sçavant antiquaire. M. Galland fait une espece d'Histoire de la trompette, cet instrument est plus anciens que Moïse. On s'en servoit dans les cérémonies profanes & dans les Cérémonies sacrées.

Monsieur de Valois fait sur le verre les mêmes recherches que M. Galland sur la trompette, il traite de fable sa prétenduë malleabilité. On ne s'est servi de fenestres de verre qu'au cinquiéme siécle aprés JESUS-CHRIST. Les Fenestres des maisons & les glaces des litieres étoient d'une pierre transparante, *lapis specularis*, que l'Auteur croit être le talc parfaitement blanc qui vient de Moscovie.

Monsieur de Bose propose le plan d'un ouvrage qu'il fait esperer sur les recompenses & les marques d'honneur que les Grecs & les Romains

accordoient à ceux qui ſe diſtinguoient dans les Sciences & dans l'Art Militaire.

Monſieur Simon nous apprend des particuliarités curieuſes touchant les acclamations. Neron introduiſit la coûtume de les donner en muſique. Les applaudiſſemens accompagnoient les acclamations, il y en avoit de trois ſortes, *bombi* qui imitoient le bourdonnement des abeilles, *imbrices* qui rendoient un ſon ſemblable à celui que fait la pluye en tombant ſur les tuiles, *teſtæ* qui imitoient le ſon des coquilles. Voilà de quoi s'occupoient ces graves Romains. Les Auteurs ſe ménageoient des acclamations pour les lectures publiques de leurs piéces, il sen achetoient même. Elles étoient quelquefois ſi frequentes que l'Auteut interrompu à chaque periode en étoit fatigué. Pline ſe plaint de certains Auditeurs bizares ou malins qui troubloient par un ſilence morne le concert des acclamations. Paul de Samoſate s'emportoit juſqu'aux inju-

res quand le Peuple qui assistoit à ses Sermons ne lui applaudissoit pas assez souvent. Il est difficile de bien distinguer les differens jeux de hazard que les Romains ont connu. Le même M. Simon à recueilli tout ce que les anciens nous ont laissé de plus curieux sur cette matiere; les jeux de hazard compris sous le nom *d'alea* peuvent se réduire à deux especes principales; sçavoir, les osselets appellez *tali*, & les dez appellez *tessera*, les osselets n'avoient proprement que quatre côtés sur lesquels ils pussent aisément s'arrêter, les deux extrêmités étant trop arrondies pour cela, cependant la chose n'étoit pas impossible. On appelloit ce coup extraordinaire *talus rectus*, on joüoit avec quatre osselets. Le coup unique où tous les osselets étoient differens étoit le coup favorable & s'appelloit Venus. Le coup de quatre as étoit le plus malheureux. Pour empêcher les tours de mains on se servoit de cornets, ils n'avoient point de fond mais plusieurs degrés au dedans qui fai-
 soient

ſoient faire aux oſſelets pluſieurs caſcades.

Le jeu des dez appellé *teſſeræ* n'étoit pas moins en vogue, les dés antiques étoient des cubes. On y joüoit de pluſieurs façons ; la premiére reſſembloit à nôtre jeu des dés, celui qui amenoit le plus de points gagnoit. Le plus beau coup étoit comme aujourd'hui rafle de ſix, le mot de rafle vient du Grec ῥαῶς ἀφελων *qui l'emporte aiſément.* Dans la ſeconde maniere de joüer, celui qui avoit le dez déclaroit avant que de joüer le coup qu'il ſouhaitoit. On joüoit auſſi, c'étoit la troiſiéme maniére de joüer, ſur une table quarrée partagée en lignes : ce jeu avoit quelque raport au trictrac. Deux Doctes de ma connoiſſance croient que les vers de Seneque qu'on lit à la fin de ſon Apothſe Comique de Claude, renverſe tout ce que M. Simon a dit de la diſtinction de *tali* & *de teſſeræ.*

Nam quotiens miſſurus erat reſonante fritillo,

Utraque subducto fugiebat tessera
fundo.
Cumque recollectos auderet mittere
talos
Lusori similis semper semperque
petenti,
Decepere fidem; refugit digitosque
per ipsos
Fallax assiduo dilabitur alea furto.

On voit, disent-ils, que Seneque se sert indifferemment de ces deux mots *tali* & *tesseræ.* M. Simon pourra nier que Seneque ait confondu ces deux mots. Le Poëte, poura-t-il dire, répréſente Claude puni par la paſſion du jeu qui avoit été extrême dans ce Prince, nouveau Tantale, il a des dés, des oſſelets, des cornets propres de ces deux jeux, & il ne peut joüer s'il met les dés dans un cornet, le fond ſe détache & les dés tombent, s'il ramaſſe les oſſelets pour les mettr dans un cornet ſans fond, les oſſelet lui échapent des doits. Voilà le vra ſens de ces vers. Ils ne contrediſen en rien M. Simon, ils nous appren nent ſeulement ce qu'il n'a pas rema

May 1718.

qué, que les cornets dont on se servoit pour joüer aux dés, differens de ceux avec lesquels on joüoit aux osselets, avoient un fond.

Monsieur de Tilladet tache de prouver qu'Adam, les Patriarches, & tous les hommes avant le déluge & pendant quelques siécles aprés le déluge ont été des geans, que les corps ont été, depuis ce temps-là, en diminuant.

Monsieur de Valois explique fort naturellement ce qu'on lit des rois d'Idumée dans le 36. chapitre de la Genese.

Je ne m'arrêteray pas à des explications fort heureuses de passages de l'Odissée, d'Horace, de Juvenal.

On sçait que les Gentils ont réproché aux Juifs & même aux Chrétiens d'adorer un âne, calomnie grossiere, dont il est plus aisé de montrer la fausseté que l'origine. Les Sçavans se sont épuisés en conjectures pour trouver le fondement d'une accusation si éloignée de toute vrai-semblance: ils ont fouillé

dans l'Hebreu, le Samaritain, l'Ecopte, & franchement ils ont perdu leur peine & leurs conjectures.

Monſieur Theodore Haſæus les a refutés dans une diſſertation imprimée à Leipſick en mille ſept cent ſeize ſous le titre *de Calumnia cultus aſini à gentibus olim, Judæis & Chriſtianis impacta diatribè.*

Monſieur Haſæus aprés avoir refuté tout ce que les autres ont imaginé ſur la cauſe de cette calomnie, propoſe onze nouvelles conjectures; il en rejette dix, & celle qu'il préfere aux autres n'aura pas un meilleur ſort au jugement de tout autre que de l'Auteur.

Monſieur Morin lut à l'Academie en mille ſept cent ſix une Diſſertation ſur le même ſujet, il y raporte les ſentimens des critiques les plus eſtimez, mais il faut avoüer qu'aucun ne ſatisfait entierement. La penſée de M. le Febvre, Pere de Madame Dacier, a beaucoup de vraie-ſemblance; il croit que cette fable née en Egypte vient du nom que por-

toit le Temple que les Juifs y avoient bâti : on l'appelloit ὀνιεῖων du nom d'Onias son Fondateur. L'ignorance fit croire aux Grecs d'Egypte qu'il prenoit cette dénomination du Dieu qu'on y adoroit. ὄνος signifie *un âne*, & le culte des animaux les plus méprisables ne passoit pas en Egypte pour une extravagance. On imputa dans la suite à tous les Juifs ce que les Egyptiens disoient des Juifs mêlés parmi eux.

Je ne ferai qu'indiquer l'explication de ce passage de Suetone *orcus vobis ducit pedes*, par M. Boivin le jeune, les nouvelles preuves que M. Pinart apporte de l'étymologie que le Scavant Bochart avoit donnée *à birsa*, les raisons pourquoi *Asphaleius immobile* est un des Epithetes de Neptune, des remarques sçavantes sur les noms des Romains, sur les mots *plebs & patricius*, sur la sportule ; sur le sens qu'à ce mot *regnum* dans quelques Historiens du bas empire, la dispute sur le sentiment de Platon touchant la poësie, des considerations

ſur l'Eneïde de Virgile, l'hiſtoire de la querelle entre les Partiſans d'Homére & de Virgile, des obſervations ſur la periode Julienne dont M. Boivin l'aîné montre l'embaras, l'inutilité, les défauts & l'idée que le même Academicien donne de la Chronologie de Cenſorin, l'époque de la nudité des Athletes, une courte hiſtoire des Obeliſques, une diſſertation ſur les Temples de l'ancienne Rome, des remarques ſur des inſcriptions Etrſques, Puniques, Palmyriennes, l'explication de l'inſcription d'une urne antique, l'ancienneté d'une inſcription à l'honneur de l'Empereur Albin juſtifiée par M. de Boſe, des réflexions ſur un Sceau de l'Empereur Gordien, ſur les médailles d'Athenes, de Lacedemone, de Crotone, ſur les chars répréſentés dans les médailles conſulaires, ſur les allocutions & ſur les congiaires marqués dans les médailles des Empereurs Romains.

Je ne paſſeray pas ſur l'explication d'une médaille ſinguliere d'Helene

avec cette inscription HELENA N. F. sans approuver l'explication que M. Galand lui donne *Helena nobilissima fœmina.* Il montre que c'étoit le titre des femmes des Césars, d'habiles antiquaires attribuent avec raison cette médaille à Helene, femme de César Crispe, fils ainé du grand Constantin.

Finissons l'extrait de cette partie en avertissant qu'on y trouvera l'explication de plusieurs médailles, pierres gravées, monnoies curieuses, le sentiment de M. Vaillant sur le sens de ces lettres *conob* ou *comob* qui sont dans l'Exergue des médailles d'or du bas Empire, il les explique par *conflatum obrynum conflata moneta obryzata*, & il prouve cette explication par le Code Theodosien : son sentiment est fort bien défendu par M. Galand. On trouve encore dans cette premiére partie un petit traité des monnoies obsidionales, c'est à-dire, des monoies que la necessité a fait batte pendant des siéges, la découverte de l'ancienne Ville des Vidu-

caſſiens ou Badocaſſiens, au Village de Vieux dans l'Evêché de Bayeux à deux lieuës de Caen, & de l'ancienne Ville des Curioſolites au Village de Corſeult prés de Dinant en Bretagne, l'époque de la Monarchie Françoiſe & la premiére année de Faramond, fixée par M. l'Abbé de Vertot à l'année 420. l'Apologie de Fredegaire par le même Auteur, le projet de l'Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe dont M. l'Abbé Maſſieu à lû pluſieurs morceaux à l'Academie, un extrait du Catalogue des livres de la Bibliotheque des Rois Charles V. Charles VI. Charles VII. Il eſt parlé dans ce Catalogue d'un manuſcrit intitulé *enſeignemens Loys Caievaire Roy de France à ſa fille la Ducheſſe de Bourgogne*, ces enſeignemens ſont de S. Loüis. C'eſt le ſeul des dix Loüis Rois de France Prédéceſſeurs de Charles V. qui ait eut une fille Ducheſſe de Bourgogne *Caievaire* eſt un mot inconnu, ſur lequel on a propſé quatre conjectures. Quelqu'un à crû que le Copiſte ignorant

l'avoit écrit au lieu de cahier vert, qu'ensuite il avoit passé du commencement ou de la fin du titre au milieu Les deux autres conjectures sont de M. Boindin, la premiére charge aussi le Copiste d'une faute, mais d'une faute legere, il a écrit *caie* pour sage & la joint à *vaire*, qui signifie encore vraiement dans le langage de quelques Provinces. L'éloge de vraiement saje convient à S. Loüis, je m'en tiendrois volontiers à cette conjecture. M. Boindin cherche une autre signification de ce mot, il croit qu'il pourroit bien signifier delaissé il ne le prouve pas, & quand il le prouveroit cette épithete ne conviendroit point. L'explication de M. Boivin le cadet est ingenieuse, il lit saje vaire, c'est selon lui un sobriquet donné à S. Loüis parce qu'il s'habilloit ordinairement de mênu vair, ses preuves sont foibles.

Les éloges qui sont la seconde partie de ce volume sont connus du Public, & ont fait beaucoup d'honneur à M. de Bose.

Extrait de la troiſiéme partie.

LA troiſiéme partie du volume contient vingt-un memoires. Dans le premier M. l'Abbé Renaudot recherche l'origine de la Sphere, il prouve que les Patriarches ont été les premiers Aſtronomes; que cette Science & l'Aſtrologie qui en eſt la corruption ſe ſont répanduës de la Chaldée dans les autres Contrées, il ne reſte aucune connoiſſance de cette ancienne Aſtronomie Chaldaïque, tous les Peuples d'Orient ſuivent le ſyſtême de Ptolomée, & c'eſt des Grecs qu'ils ont appris ce qu'ils enſeignent aujourd'hui. Pour les Livres de Sabis où l'on voit d'autres noms des Planettes & quelque veſtige d'une Aſtronomie differente de la Grecque, M. L'Abbé Renaudot aſſûre hardiment qu'il ne ſont pas anciens. Il ſuit l'Aſtronomie dans les differens Païs où elle a été cultivée, dans la Grece, chez, les Romains, les Saraſins, en Eſpagne, dans le

Nord, en Italie, en France : il n'oublie ni le Calife Almamon, ni le fameux Heros Mahometan Geladeddin, ni le Prince Tartare Olugbeg descendant de Tamerlan.

La Dissertation de M. Simon sur *les lemures* ou les ames des morts, selon l'opinion des Païens, m'a paru digne d'une attention particuliere, & par le sujet que Mr. Simon a choisi, & par le tour qu'il lui donne. Les Romains appelloient *lemures* toutes les ames des morts, mais ils distinguoient deux especes de lemures, les uns bienfaisans, appellés *lares*, les autres malfaisants & inquiets nommés *larves.*

Les lares étoient les ames des ancêtres qui ayant vêcus en gens de bien, continuoient même aprés la mort à prendre soin de leur famille. Les lemures étoient les ames des personnes vicieuses, elles n'avoient pas perdu leur malignité naturelle & condamnées à errer sans avoir de demeure certaine, elles se plaisoient à inspirer de la crainte, & malheureu-

ſes, elles aimoient à faire des malheureux : leur pouvoir contre les gens de bien étoit fort borné, il ne leur étoit permis que de les effraïer : les Dieux leur laiſſoient, à ce qu'on croyoit plus de liberté de nuire aux méchans. Au reſte la Theologie du Paganiſme qui n'a jamais été fort réguliere mettoit au nombre des lares ceux qui étoient morts de mort violente. Quelqu'innocente qu'eût été leur vie il ſuffiſoit qu'ils fuſſent privés de la ſepulture : comme ils n'avoient quitté la vie que par force, ils erroient autour de leur corps. Les ames qui ne demandoient que la ſepulture étoient faciles à contenter ; il n'étoit pas auſſi aiſé de ſe défaire de celles qui venoient punir leurs aſſaſſins ou perſecuter impitoiablement ceux qui étoient la cauſe de leur mort. On les figuroit toutes ces ames comme des ombres légeres ayant la forme du corps qu'elles avoient quitté ; ſe diſſipant comme une nuë quand on tâchoit de les ſaiſir, ſenſibles cependant à l'impreſſion de cer-

tains corps, ſe répaiſſant de parfums & du ſang des victimes, & craignant la pointe d'une épée qui ne pouvoit les bleſſer. Il ne faut pas s'attendre à voir ces viſions arrangées dans un ſyſtême qui ne ſe contredise point, quoi qu'on crût que les ames des juſtes demeuroient volontiers avec leur famille, & que les ames des méchans erroient autour de leur tombeaux : on plaçoit au centre de la terre un autre monde partagé en deux vaſtes contrées. Les Champs Eliſées, charmant ſejour des ames vertueuſes, & le tartare, effroïable priſon des criminels. Les Platoniciens mettoient les Champs Eliſées dans la haute région de l'air, & laiſſoient celles des méchans errer à l'aventure dans l'air inferieur & groſſier. Des anciens ont diſtingué l'ame de l'ombre, l'ombre qui n'étoit qu'un corps plus ſubtil deſcendoit aux enfers, ſelon eux, & y reſtoit, tandis que l'ame toute ſpirituelle joüiſſoit dans le Ciel des plaiſirs de l'immortalité.

On étoit perſuadé que les Ames

bienheureuses aussi bien que les infortunées, pouvoient revenir sur la terre de leur propre mouvement, apparoître en songe & se rendre visibles sous telle forme qu'il leur plaisoit. On ne doutoit pas même du pouvoir des magiciens qui se vantoient de les faire sortir seurement de leur demeures sombres & de les obliger de répondre aux questions qu'ils leur feroient.

Les ombres aimoient les tenebres & le silence, le jour & le moindre bruit les chassoit, disoit-on.

La tendresse, ou du moins le respect, joint à la croïance de l'immortalité firent pratiquer aux vivans certaines cérémonies pour honorer les morts. Dans les premiers temps on conservoit dans sa propre maison les corps embaumés de ses ancêtres, de ses enfans : on se contenta dans la suite d'y conserver leurs images, on leur érigea des autels, on les invoqua, on célébra des fêtes pour conserver leur memoire : Et l'Ecriture nous avertit que ce culte mal-

entendu dégenera en idolâtrie. Les Grecs & les Romains instituerent des Fêtes publiques à l'honneur des morts. Les Romains en observoient deux, l'une sur la fin de Février *Feralia*, dont l'esprit étoit de soulager par des sacrifices expiatoires les ombres errantes, privées de sepulture ou punies pour des fautes pardonnables : l'autre Fête appellée *Lemuralia* se faisoit au mois de May, le dessein de son institution étoit d'appaiser les ombres inquietes & mal faisantes, & de les éloigner des maisons qu'elles infectoient. Les Cérémonies de cette Fête ressembloient fort à des conjurations magiques.

On a veu dans nos Memoires la Dissertation de M. de Bose sur le Dieu Terme, c'est la seule raison qui m'empêche d'en donner ici l'extrait. Je suis fâché de ne pouvoir m'arrêter aux Dissertations de M. Morin sur les Dieux Pateques, de M. Couture sur les Fastes des Romains, de M. Boindin sur les Tribus Romaines.

Les trois Memoires de M. Burete

sur la danse meritent par la nouveauté du sujet & par son utilité que je les fasse connoître à mes Lecteurs.

Monsieur Burete a commencé par la danse, les recherches qu'il s'est proposé de faire sur les exercices du corps qui ont été en usage chez les Grecs & chez les Romains. Il montre d'abord combien cet exercice contribuë à la santé. Le corps humain, dit-il, n'est qu'un assemblage merveilleux de tuyaux de differens diametres entrelacés & repliez sur eux-mêmes en mille manieres, au travers desquels differens liquides doivent rouler sans cesse pour leur donner divers ébranlemens que ces liquides en réçoivent à leur tour. Or il est certain, continuë M. Burete, que l'exercice met en mouvement tous les muscles du corps, & donne des secousses réïterées à toutes ses parties exterieures & interieures; par là les fibres acquierent une flexibilité qui en facilite les vibrations, & le sang subtilisé & comme broié par la frequente percussion de ces mêmes fibres, par

court avec plus de viteſſe les routes embaraſſées d'une circulation qui le doit porter juſques dans les derniers replis de ce labirinthe de vaiſſeaux. Il réſulte de tout cela pluſieurs avantages qui contribuent à maintenir la machine dans le meilleur état où elle puiſſe être. La digeſtion des alimens en eſt plus parfaite. Les glandes d'eſtinées à ſeparer du ſang certaines liqueurs en conſervent leur tiſſure plus ouverte. Les voyes de la tranſpiration inſenſible qui eſt comme le dernier terme de cette admirable méchanique, en deviennent d'un commerce plus libre. En un mot le corps ſe procure par l'exercice un embonpoint, une force, une ſoupleſſe qu'il attendroit vainement des autres reſſources. Il faut obſerver que le corps ne retire pas ces avantages de tous les exercices; il y en a de trop violens; il y en a de trop doux qui ne conviennent qu'aux perſonnes foibles & infirmes; il y en a dont l'action ne tombe que ſur une partie du corps comme la courſe &

la lutte. La danse n'a aucune de ces défauts, elle exerce tout le corps sans lui donner une agitation trop vehemente, il n'y a pas un muscle qui n'entre pour sa part dans le jeu necessaire pour former les figures, les gestes, les attitudes du danseur. Aussi rien n'est-il plus propre à rendre la taille libre & dégagée, à former un corps bien proportionné, à donner à toute la personne un air aisé, noble, gracieux, une certaine politesse d'exterieur, s'il est permis de parler ainsi.

D'ailleurs la danse est comme la poësie, une imitation. Simonide l'appelle une *poësie muette*, & l'on peut s'en servir pour inspirer la vertu par la répresentation, puisqu'elle n'est gueres moin propre que la poësie Dramatique, à exciter des sentimens de compassion, de courage, d'une sage crainte, & d'une juste admiration. Ces avantages ont suffi pour la faire inventer, sans même qu'on ait fait attention aux mouvemens cadensés des Astres : elle est probablement aussi

ancienne que le genre humain : unie naturellement à la musique, elle a eu le même progrés ; la Musique ayant été reçûë de bonne-heure dans les Cérémonies de la Réligion, la Danse y fut également admise : ces deux Arts s'introduisirent aussi bien-tôt parmi les exercices Militaires : il entrerent plus naturellement dans les réjoüissances, & de-la ils monterent sur le theatre, & à mesure que les spectacles prirent une forme plus réguliere, les Acteurs se rendirent plus habiles dans l'imitation, soit pour réprésenter les grandes actions des Heros, soit pour contrefaire les hommes du commun, & la Danse qui trouvoit sa place dans ces deux genres d'imitation, se perfectionna de plus en plus, en se conformant aux differens caracteres de réprésentation dont elle apprit à exprimer les principaux traits.

L'Auteur fait connoître l'estime qu'ont eu pour la Danse les Egyptiens, les Ethiopiens, les Hebreux, la Grece, Sparte, même la rigide

Sparte. Platon ne l'a point bannie de ſa Republique comme la Poëſie Elle paſſa de Sicile dans la Grece, & elle y fut portée à une ſi grande perfection, que les plus habiles Sculpteurs, à ce que nous apprend Athenée, ne croyoient pas perdre leur temps en allant étudier, & même deſſiner les differentes attitudes que prénoient les Danſeurs dans les ſpectacles publics, & ils tachoient enſuite d'exprimer ces attitudes dans leurs figures qui doivent ſans doute à ce ſecours emprunté de la Danſe leurs plus grandes beautés. Dans un ſecond memoire l'Auteur diſtingue les eſpeces de Danſes anciennes, & il marque le caractere propre de chacune Les anciens Danſeurs avoient un grand avantage ſur les Danſeurs modernes pour l'expreſſion des paſſions. Leur danſe, leur geſtes ſuppléoient parfaitement à la voix. Un Pantomime joüoit ſeul une tragedie entiere, & il en faiſoit diſtinguer non ſeulement les Acteurs, mais les divers ſentimens de chaque Acteurs.

Caſſiodore en parle avec admiration *orchiſtarum*, dit-il, *loquaciſſimæ manus, linguoſi digiti, clamoſum ſilentium, expoſitio tacita*, & ailleurs, *manus oculis canorum carmen exponit & per ſigna compoſita quaſi quibuſdam literis edocet intuentis aſpectum idem Herculem & Venerem, regem & militem, ſenem reddit & juvenem ut in uno credas eſſe multos tam varia imitatione diſcretos.* Il n'eſt donc pas ſurprenant que Lucien demande une ſi grande ſcience au danſeur.

La deſcription du Theatre Grec & du Theatre Romain, par M. Boindin, ne peut être abregée, & il faudroit pour la bien comprendre le ſecours des figures dont elle eſt accompagnée dans le livre. J'ay déja paſſé les bornes ordinaires de nos extraits, & je dois me contenter d'avertir le Lecteur qu'il ſe priveroit d'un utile plaiſir s'il ne liſoit pas les Memoires de M. Burete ſur le jeu de paume des anciens, & ſur les athletes; ceux de M. Maſſieu ſur les Boucliers votifs, de M. Morin ſur les

augures, de M. Couture sur la vie privée des Romains, de M. l'Abbé Mongaut sur les honneurs Divins qui ont été rendus aux Gouverneurs des Provinces pendant que la République subsistoit. Les Gaulois incapables d'une basse adulation ne suivirent pas l'exemple des autres Peuples. Si quelqu'un dans ces siécles aveugles meritoit les honneurs Divins, c'étoit César, ils ne les lui rendirent pas, eux qui avoient mis au nombre des Dieux plusieurs Heros Gaulois. Les remarques de M. l'Abbé Mongaut sur le Fanum de Tullia, fille de Ciceron, finissent le volume. Je reserve pour le Journal de Juillet l'extrait du second Tome.

Dissertation sur la cause de l'Echo qui a remporté le prix à l'Academie Roïale des belles Lettres, Sciences, & Arts pour l'année mil sept cent dix-huit par M. l'Abbé de Haute Feuille, à Bordeaux chez R. Brun 1718. *in* 18 *pages* 41.

DEpuis qu'on tache de pénétrer les secrets de la nature, qu'on ne se contente plus d'en parler en termes enigmatiques & de paroître aux ignorans sçavoir ce qu'on ne sçait pas, on a été encore plus frappé des merveilles de l'écho & plus soigneux d'en chercher les causes : beaucoup de livres en traitent, dit l'Auteur, mais ils ne nous en apprennent rien. Qu'elle idée forment en effet les noms de qualités occultes de vertus résonnantes. Ceux qui s'en moquent avec raison ne s'expliquent pas mieux. L'écho, si on les en croit, consiste dans la réflexion du son ; l'experience détruit absolument ce sistême, qu'on parle, qu'on crie vis-à-vis

d'une muraille si haute, si large qu'on voudra, elle réfléchira la voix sans doute & ne fera entendre aucun écho. Enfin le secret est révelé, l'Academie Royale de Bourdeaux suivant les intentions de son illustre Protecteur M. le Duc de la Force, a excité par un prix les Physiciens de ce temps à tirer le voile qui le cachoit, & M. l'Abbé de Haute-Feuille, grand Mathematicien, & déja connu par plusieurs découvertes, a emporté ce prix par la dissertation dont je vais rendre compte. La production de l'écho consiste, selon M. de Haute-Feuille, non-seulement dans la réfléxion des ondoyemens de l'air ou des rayons sonores, si j'ose me servir de ces termes qui ne sont point encore en usage, mais dans leur réünion en quelque endroit, que l'Auteur apelle Foyer, par analogie à celui des objectifs & des miroirs concaves.

Si les corps qui réflechissent la voix sont disposés de telle sorte qu'ils renvoyent les ondulations de l'air pa-

 ralelles,

ralelles, il ne s'en fera aucune réünion, & par consequent point d'écho, ce qui est contraire à ce que les Philosophes ont écrit jusqu'à présent.

Si ces corps les réflechissent convergens, elles produiront un foyer, & la voix s'entendra une seconde fois ; parce que le mouvement imprimé à l'air par la langue, les levres, le lariux, &c. se trouve dans ce foyer, précisement de la même maniere qu'il étoit au sortir de la bouche.

Pour faire concevoir plus clairement ce qui arrive aux agitations de l'air, les Sçavans anciens & modernes ont proposé les *enciclies* ou cercles qui se font sur la surface de l'eau lorsqu'on y jette des corps pésans. Une pierre en tombant dans un lac, un étang ou riviere tranquille, enfonce l'eau qu'elle rencontre à la superficie, & toute la colomne jusqu'au fond, laquelle résistant, pousse celle qui est aux environs & l'oblige à s'élever plus haut que la surface ; ce qui fait voir un petit cercle d'eau,

lequel venant à s'affaisser, en produit un troisiéme qui est plus grand, & ainsi de suite, jusqu'à ce que ces cercles augmentant toûjours de grandeur, & diminuant de force & d'élevation, deviennent enfin imperceptibles.

Si on jette une pierre dans le milieu d'un bassin de fontaine, elle produit des cercles qui s'étendent jusqu'aux bords, où étant parvenus ils sont réfléchis, & il s'en fait de nouveaux opposez aux premiers, parce qu'ils diminuent continuellement de grandeur. Lorsque le plus petit arrive proche le centre il fait hausser l'eau au dessus de la superficie, & y produit une petite élevation que l'on pourroit comparer à l'écho, parce qu'il produit un effet semblable à celui de la pierre. Cette petite montagne d'eau en retombant par son poids oblige celle qui est dessous de s'élever aux environs, & de faire de nouveaux cercles qui s'écartent à la ronde & vont toûjours en augmentant comme la premiére fois. Etant arri-

vez aux bords ils ſont derechef pouſſez au centre, ce qui continuë de la même maniere, tant que dure le mouvement imprimé à l'eau.

Quoique M. Perrault dans ſon Traité du Bruit, n'aprouve pas que l'on compare ces enciclies aux ondulations de l'air, & qu'il s'étende beaucoup à en faire connoître la difference, je ſuis perſuadé, dit M. de Haute Feuille que cette comparaiſon eſt admirable, pour donner une idée claire & diſtincte de la formation de l'écho. Les ondoyemens de l'air formez par la voix s'écartent à la ronde, diminuent continuellement de force, & elle ceſſe enfin d'être entenduë.

S'il ſe rencontre des corps qui en réfléchiſſent pluſieurs dans un centre, la voix y eſt réproduite une ſeconde fois, ce qui vient de ce que le mouvement imprimé à l'air par les poumons, la langue, les dents, &c. eſt préciſément le même dans ce foyer, qu'il étoit au ſortir de la bouche. Un objet peint de diverſes couleurs eſt répréſenté au foyer d'un ob-

jectif, & son image y est trés-ressemblante, parce que tous les raïons de la lumiere qui tombent sur chaque point de cet objet, vont se réünir en autant d'autres points.

Il en est de même de la voix & des sons. Chaque point physique de l'air mis en mouvement s'étend de tous côtez, & forme en quelque maniere des raïons sonores, qui ne sont point confondus, & les uns ne détruisent pas les autres. Descartes, le Prince des Philosophes modernes, dans sa Dioptrique à démontré que les raïons de la lumiere ne se confondent pas, & ne s'opposent point les uns aux autres.

Si ces agitations de l'air tombent sur un corps qui les réfléchisse paralelles, il ne se fait aucun écho. Lorsqu'elles entrent dans l'oreille, elles sont réünies d'une façon particuliere & differente de celle du cristalin, qui réünit les raïons des objets sur la rétine. L'auteur promet d'expliquer quelque jour comment se fait cette réünion dans l'oreille, & l'usage des trois osselets.

May 1718.

Si ces ondulations de l'aïr rencontrent un corps concave propre à les réfléchir, elles ſont renvoyées convergentes, & ces points phyſiques ſont réünis en autant d'autres points, ce qui doit réproduire & faire entendre les mêmes ſons : comme toutes les voix, mêmes les plus reſſemblantes, ont toûjours quelque petite difference, & que les échos les répetent telles qu'elles ſont au ſortir de la bouche, l'oreille les diſcerne parfaitement bien, à moins qu'il n'intervienne quelqu'autre cauſe particuliere.

Si on demande quel eſt ce mouvement des ondulations de l'air, & en quoi conſiſte la modification de la voix & des autres ſons, & ce qui les conſtituë tels, l'Auteur répond ſincerement qu'il n'en ſçait rien, non plus que les Philoſophes ne ſçavent point quel eſt le mouvement de la lumiere, qui fait le bleu, le rouge, le vert & les autres couleurs, & qu'il leur ſeroit impoſſible, en voyant des cercles ſur la ſurface de l'eau, de connoître s'ils ont été formez par des

pierres rondes, triangulaires, quarrées, pentagones, hexagones, &c. & de distinguer les uns d'avec les autres, quoique réellement & en eux-mêmes ils soient trés-differens. Tous les Sçavans conviennent que la modification du mouvement de l'air qui produit les sons & la voix est peu connuë, parce qu'il ne tombe point sous le sens de la vûë, & que l'oreille ne peut l'appercevoir à cause de sa promptitude & de la vîtesse du ressort de l'air.

Il n'est pas necessaire pour avoir une idée claire & distincte de la veritable cause de l'écho, de connoître cette modification de l'air, qui produit la voix & les sons, Il suffit de çavoir que le mouvement de l'air, quel qu'il soit, se trouve exactement le même dans le foyer des raïons sonores, & tel qu'il étoit au sortir de la bouche; que de chaque point physique de l'air émû, il s'écarte à la ronde des agitations, dont plusieurs venant à se réünir, elles forment une seconde voix semblable à la premié-

re, toutes choſes ſuppoſées égales.

Si cette ſeconde voix eſt réfléchie dans un autre foyer, elle en produira une troiſiéme, celle-ci une quatriéme, & ainſi de ſuite tant que durera l'agitation de l'air. On voit le même effet dans les lunettes d'approche, composées de pluſieurs oculaires convexes; le premier réproduit l'image du Soleil que l'objectif avoit formée; le ſecond fait paroître celle du premier; le troiſiéme celle du ſecond, & ainſi des autres. Si ces verres étoient d'une même puiſſance, toutes ces images ſeroient de la même grandeur, mais elles n'auroient pas la même clarté, elle iroit toûjours en diminuant, & ces images deviendroient à la fin ſi foibles & ſi obſcures que l'œil ne pourroit plus les appercevoir.

Voilà préciſément ce qui arrive dans les échos. Si les raïons ſonores de la voix rencontrent des corps qui la réfléchiſſent dans un foyer, elle ſera réſuſcitée, ſelon l'expreſſion de quelques Auteurs. S'il s'en trouve

d'autres à l'opposite qui la réfléchissent dans le même foyer ou dans un autre, on entendra une troisiéme voix, celle ci en produira une quatriéme, & ainsi de suite tant que durera le mouvement des ondulations de l'air. Le P. Mersenne dans son Harmonie Universelle, dit qu'il y a un écho dans la valée de Montmorenci, proche le Château de M. d'Ormesson, qui répéte la voix quatorze fois pendant la nuit, & sept fois pendant le jour. Celui de Charenton proche Paris, fait à peu prés le même effet. Quelques Auteurs ont écrit qu'il se trouve des échos qui la répétent vingt & trente fois; ce qui est possible, selon sa force & la disposition des lieux.

Cette répétition de la voix, tant de fois réïterée, peut encore provenir d'une autre cause, si elle rencontre des corps à diverses distances, qui la réünissent en plusieurs foyers éloignez les uns des autres, elle sera réproduite plusieurs fois par differens intervales. Si ses foyers sont dans

une égale diſtance, la voix ne ſera point entenduë diſtinctement & ne fera qu'un bruit confus. On peut appercevoir à la vûë un effet à peu prés ſemblable dans le baſſin d'une fontaine dont les bords ne ſont pas ronds, mais figurez en coquilles ou de quelqu'autre maniere inégale ; ſi on jette au milieu une pierre il ſe fera des cercles qui s'écarteront à la ronde, & arrivant au bord ſeront réünis, non dans la centre du baſſin, mais en pluſieurs centres & autant qu'il y aura de coquilles ou de corps qui les auront réfléchis. Il en eſt de même de la voix, ſi elle rencontre des corps qui la réfléchiſſe en pluſieurs foyers, il y aura pluſieurs échos qui paroîtront plus ou moins éloignez, plus forts ou plus foibles, ſelon qu'il ſeront prés ou loin, & ſelon la quantité des raïons ſonores qui ſeront réünis.

Quoique les Phenomenes de l'écho ſoient en grand nombre & trés differens, il n'y en a pas un ſeul qui ne puiſſe être expliqué par la réünion

des ondulations de l'air dans un foyer. I y a des échos foibles qui à peine se font entendre, d'autres dont la force est si grande qu'ils rendent la voix plus forte qu'elle ne l'étoit au sortir de la bouche. Les premiers n'ont que trés-peu d'ondoyemens de l'air ramassez dans leur foyer, ou le sont imparfaitement. Les derniers en ont beaucoup & bien disposez, de même que les excellens objectifs réünissent exactement un grand nombre de raïons lumineux, & que les mauvais en réünissent peu ou trés-mal. Si la disposition des lieux est telle qu'il y ait une grande quantité de raïons sonores exactement réünis, ou que le foyer soit à l'entrée de quelque caverne ou conduit qui aille en s'élargissant, la voix sera aussi grosse que si elle avoit été formée dans une trompette parlante.

On dit qu'il y a des échos qui rendent la voix tremblante. Le son du jeu des Orgues que l'on appelle tramblant, est produit par le moyen d'une soupape appliquée sur un tuyau cou-

pé de biais ou en talu, qui fait qu'on l'ouvre & qu'on le ferme aiſément. Les feuilles des arbres qui ſont dans un continuel mouvement peuvent rendre la voix tremblante. On en ſera certain ſi pendant l'hiver où les arbres ſont denuez de feüilles, l'écho ceſſe d'être tremblant. S'il eſt vrai qu'il y ait des échos qui rendent la voix plantive, & à peu prés ſemblable à celle d'une perſonne ſouffrante, cet effet peut provenir de la ſituation des lieux qui produiſent pluſieurs foyers inegaux proche les uns des autres, & réfléchiſſent la voix ſi promptement que l'oreille l'entend d'abord plus forte, & enſuite plus foible, & toûjours en diminuant.

Quelques-uns aſſûrent qu'il y a des échos moqueurs & riſibles qui rendent la voix pareille à celle d'un homme qui rit en ſe moquant. Ceux ci doivent avoir comme les précedens pluſieurs foyers inégaux & diverſement éloignez. L'oreille entendra au commencement la voix foible, &

dans la ſuite en augmentant.

L'Auteur promet un Traité plus étendu ſur l'écho & ſur les ſons en général, en attendant qu'il paroiſſe, le jugement de la ſçavante Academie qui la couronné, jugement que le Public confirmera ſans doute comme il a confirmé tous ceux que cette Compagnie auſſi équitable qu'éclairée a portées, aſſure à Monſieur l'Abbé de Haute Feüille la gloire d'avoir fait connoître par une comparaiſon heureuſe du ſon avec la lumiere, la nature de l'écho ignorée juſqu'à préſent.

Commentaire Literal sur tous les Livres de l'ancien & du nouveau Testament par le R. P. Augustin Calmet, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe ; les Pseaumes. A Paris, chez Pierre Emery 1713. deux tomes *in quarto*, tome premier pag. 832. tome second pag. 760.

LA méthode que le sçavant Auteur a suivie dans son Commentaire est connuë ; & par les tomes précedens reçûs favorablement du Public, & par les extraits qu'on en a vûs en divers Journaux & en particulier dans nos Memoires. Dispensé de la faire connoître, je n'irai pas chercher dans les notes la matiere de cet extrait, il est difficile d'en faire sentir le prix quand on les détache de leur place ; d'ailleurs la Préface & les Dissertations rempliront aisément l'espace que je puis donner à cet extrait.

Extrait de la Préface.

L'Eloge des Pseaumes commence la Préface. Le Pere Calmet raporte dans la seconde Section tout ce qu'on a dit du titre & des divisions de ce livre. La troisiéme Section traite de l'Auteur & du nombre des Pseaumes.

L'Auteur de la Collection des Pseaumes & de leur arrangement est inconnu : la plûpart des anciens & des nouveaux Interprêtes croyent que c'est l'ouvrage d'Esdras, mais ils n'en donnent point de preuves certaines. Eusebe en nous apprenant que la tradition des Hébreux attribuë à Esdras le Recueil des Pseaumes, ne paroît pas déferer entierement à cette tradition. S. Hilaire y ajoûte plus de foi ; selon lui Esdras rassembla les Pseaumes dispersez pendant la captivité & en forma un volume, sans égard à l'ordre des temps ni au rang des Auteurs. Philastrius assure que les Prêtres qui firent la collection des Pseaumes

aprés la captivité conſerverent l'arrangement ancien. Il ne croit pas ces Compilateurs inſpirez. L'Auteur de la Synopſe attribuée à S. Athanaſe marque expreſſément que les amis du Roi Ezechias choiſirent 150. Pſeaumes, parmi 3000. que David avoit composés & qu'ils ſupprimerent les autres : il raporte ce fait comme tiré des Paralipomenes, où l'on ne lit rien de pareil. On y lit qu'Ezechias fit chanter dans le Temple les Pſeaumes de David. Nous liſons dans le ſecond livre des Machabées, que Nehemie établit une Bibliotheque à Jeruſalem, & qu'il y mit les Ouvrages de David. Judas Machabée imita ſon exemple.

Les vûës que l'Auteur ou les Auteurs de la Collection ſe ſont propoſées dans l'arrangement des Pſeaumes ſont auſſi inconnuës que les noms de ces Auteurs. Euthymius a ſur cet arrangement, une idée particuliere que je trouve ingenieuſe & probable ; il croit qu'on les a diſpoſés ſuivant l'ordre dans lequel on les chantoit. Le

Pere Calmet rejette cette pensée d'Euthymius, parce qu'il ne paroît pas assez de conformité entre les Pseaumes qui se suivent, pour qu'ils ayent rapport à la même solemnité, mais les Pseaumes que l'Eglise chante dans l'Office d'une Fête, ont ils entr'eux un rapport plus sensible?

Ce docte Religieux blâme avec raison l'envie de se distinguer, qui a porté quelques Interprêtes à ne compter les uns que 149. & les autres que 147 Pseaumes. Le nombre de cent cinquante est trop authorisé pour ne pas le retenir. Le cent cinquante-uniéme Pseaume qu'on a trouvé dans quelques exemplaires Grecs, Latins, & dans les versions Syriaques & Arabes, n'a jamais été dans l'Hebreu ni reçû dans le Canon des Livres Saints. L'Interprête Syriaque avertit que quelques uns ajoûtoient douze Pseaumes aux cent cinquante-un qu'il a traduits, il les rejette. Les dix-huit Pseaumes écrits en Grec d'un style plein d'Hebraismes, tirez de la Bibliotheque d'Ausbourg, que

le fameux Jesuite Lacerda fit imprimer sous le titre de Pseautier de Salomon, sont l'ouvrage de quelque Helleniste posterieur à la destruction de Jerusalem par les Romains. L'Auteur de la Synopse semble avoir eu connoissance de ces Pseaumes. Il les appelle, comme le Pere Lacerda, les Pseaumes de Salomon.

Le Pere Calmet prouve dans la quatriéme section de sa Préface l'authenticité des Pseaumes reconnuë par les Juifs & par les Chrétiens de presque toutes les sectes. Elle n'a été combatuë que par les Nicolaïtes, les Gnostiques, les Manichéens, & quelques Anabaptistes. Dans la même section l'Auteur remarque, que le Livre des Pseaumes n'est pas comme les autres, formé sur un seul dessein, que chaque Pseaume a son but particulier qu'il a taché de découvrir & d'expliquer. Il y en a d'historiques, il y en a de prophetiques, il y en a de moraux : dans quelques-uns l'histoire, la prophetie, la morale sont mêlées. Certains Pseaumes sont d'ex-

cellens modeles de priéres, d'autres sont des actions de graces, d'autres des méditations sur les perfections de Dieu, sur ses ouvrages, sur l'excellence de sa Loi. Il y a dans ce Livre Sacré des chants de victoire, des élegies plaintives, mais dans cette prodigieuse varieté on y trouve par tout une Doctrine toute celeste, & fort superieure à la Philosophie payenne. L'Auteur en donne ici l'abregé, & il indique les mysteres pré dits dans les Pseaumes.

La derniere section de la Préface traite de l'obscurité des Pseaumes & des diverses méthodes de les expliquer, rien ne prouve mieux l'extrême obscurité des Pseaumes & le besoin qu'ils ont d'être expliquez que le grand nombre de Commentaires anciens & modernes entrepris pour les éclaircir. Le Pere le Long, Prêtre de l'Oratoire, si exact dans ses recherches en a trouvé six cent trente, sans y comprendre ceux qui ont écrit sur toute l'écriture, ni ceux qui n'ont écrit que sur une partie du Pseautier,

en ſorte qu'on pourroit en conter plus de mille. Les Peres Latins ſe ſont trop arrêtez au ſens ſpirituel, dit le Pere Calmet, au jugement de qui je ſouſcris avec les critiques les plus reſpectueux envers les Peres. Euſebe aprend bien des chôſes utiles dans ſon long Commentaire que nous n'avons que depuis quelques années. S. Chriſoſtome eſt exact, litteral, judicieux, précis ; il ne s'étend ſur le ſens moral qu'après avoir expoſé aſſez heureuſement le ſens litteral. Theodoret eſt plus court & encore plus attaché au texte, il ſuit exactement le plan qu'il a formé d'un Pſeaume, mais il n'eſt pas toûjours heureux dans ſes conjectures. Ce qui nous reſte des explications litterales de Theodore d'Heraclée, de Diodore de Tarſe, de Theodore de Mopſueſte fait régretter ce que nous en avons perdu : leur critique eſt ſouvent trop hardie, mais ils ouvrent des ſens ſinguliers qui menent quelquefois à la verité, laquelle ne ſe découvre pas toûjours quand on ſe contente de ſuivre les

voies battuës : en ce qui interesse le dogme il faut s'attacher scrupuleusement à la tradition, mais on peut prendre plus de liberté à l'égard de l'histoire.

J'ajoûterai à ces caracteres des anciens Interprêtes des Pseaumes que *Genebrard Agellius de Muis* passent de fort loin tous les autres Interprêtes modernes, qu'*Alcuzar* à découvert le sens de quelques Pseaumes cachés aux autres Interprêts du soixante & septiéme par exemple, j'ajoûterai qu'il faut se défier de Grotius & d'Hammond, l'un & l'autre s'efforcent de faire disparoître tout ce qu'il y a de prophetique dans les Pseaumes.

Le Pere Calmet ne pouvoit omettre ce Livre Sacré dans un Commentaire entrepris sur toute l'Ecriture, il a senti & il fait sentir toute la difficulté de cette entreprise, elle vient, dit-il, de plusieurs sources ; la premiére & la plus générale, est l'obscurité du texte Hébreu ; la seconde vient du style des Pseaumes ; & la troisiéme de l'élevation de la matiere.

La Langue Hébraique eſt trés-peu connuë, & quelqu'effort que l'on faſſe, il y a certaines choſes & certains termes, dont on ne ſçaura jamais parfaitement la ſignification. Les moyens qui pourroient nous conduire à cette connoiſſance nous manquent, nous n'avons que trés-peu de livres écrits en cette Langue, aucune Grammaire, ni aucun Dictionnaire ancien; les plus anciens Interprêtes ſont partagés entr'eux, les nouveaux encore plus diviſez. Quel moyen donc de donner avec certitude le ſens d'un texte ſi conteſté, ſi tenebreux. L'Hébreu que nous liſons aujourd'hui dans nos Bibles eſt certainement corrompu en plus d'un endroit. Nous en avons des preuves inconteſtables dans la maniere dont les Septante, le Syriaque, & S. Jerôme ont lû dans leurs exemplaires. Souvent ils ſont trés-differens entr'eux, & quelquefois encore fort éloignez des Rabbins, qui ſuivent le texte moderne. Il y a dans l'Hébreu des fautes trés-anciennes; d'autres qui

paroissent plus nouvelles, *le cari*, mis en la place de *caru*, *foderunt*, au Pseaume XXI. verset 17. est plus récent que S. Jerôme; mais l'omission du verset 14. du Pseaume CXLIV. est plus ancienne. On ne peut raisonnablement disconvenir que ce verset n'ait été dans l'Hébreu, puisqu'il se trouve encore aujourd'hui dans les Septante, & le Pseaume étant alphabetique, il est facile de voir quelle lettre manque dans l'Hébreu. Il n'y a qu'à parcourir le Commentaire pour trouver un grand nombre d'exemples de ces sortes de diversités de leçon qui prouvent que le Psautier Hébreu à souffert des alterations depuis fort long-temps, & que le sens du texte Masoretique est d'ordinaire plus embarrassé & moins naturel que celui des Septante, & des premiers Interprêtes Grecs.

La poësie généralement parlant, est moins claire que la prose, & la poësie lyrique encore moins intelligible que les autres genres de vers. Cela est plus vray dans les Langues

Orientales. Leur proſe ſouffre des figures que la poëſie des Grecs & des Latins n'employe que rarement & avec circonſpection, & leur poëſie eſt d'une hardieſſe & d'une élevation tout-à-fait outrée. Le Pere Calmet fait encore rémarquer que les Pſeaumes ſont une poëſie deſtinée à être chantée dans le Temple & dans les aſſemblées de Réligion, dont les Auteurs animez de l'Eſprit ſaint & d'un feu divin, & ſurnaturel, apportoient à ces Ouvrages la vivacité qui eſt propre à leur Nation, & ce naturel ardent & accoûtumé aux métaphores les plus hardies, & aux expreſſions les plus figurées; ils parloient à des Peuples de même goût & de même temperament, & leur ſujet étoit d'une grandeur & d'une élévation ſuſceptible de tout ce que leur langue, & leur poëſie avoient de plus ſublime, & de plus brillant; le changement frequent & ſubit des perſonnes; les temps mis les uns pour les autres; la force des particules qui ſervent à lier le diſcours preſque ab-

ſolument inconnuë ; ces liaiſons ſouvent omiſes par l'Auteur tout occupé de la grandeur de ſon ſujet ; certains traits ébloüiſſans, des ſaillies rapides qui frapent l'eſprit comme une éclair, qu'il n'apperçoit qu'à demi, & que ſouvent il n'apperçoit pas même, à moins qu'il n'y aporte une trés-grande attention ; la véhemente élocution de ces Ecrivains ſacrés, effet naturel de l'impetuoſité de l'Eſprit Saint qui les animoit, laiſſent bien loin derriere un Lecteur lent à concevoir, & une imagination plus péſante que les eſprits Orientaux. C'eſt en particulier ce qui nous cache la ſuite des Pſeaumes. L'Ecriture eſt le langage de Dieu, langage myſterieux, profond, & de lui même impénétrable à nos foibles lumieres. Il eſt de la majeſté & de la grandeur de Dieu de ſe tenir toûjours à nôtre égard dans quelque obſcurité ; nous mêmes nous avons beſoin de ce temperamment, nos yeux peu accoûtumés à cette lumiere inacceſſible, n'en pourroient ſoutenir tout l'éclat. Il eſt donc obli-

gé dans ces divines Ecritures de ſe meſurer à nos beſoins & de ſe proportionner à nôtre foibleſſe. Il nous offre aſſez de veritez claires & à nôtre portée, pour contenter nôtre faim, & il tient les autres dans une plus grande obſcurité pour réveiller nôtre goût & nôtre reſpect. *Magnifice igitur & ſalubriter Spiritus ſanctus ita Scripturas ſacras modificavit, ut locis apertioribus fami occurreret, obſcurioribus autem faſtidia detergeret*, dit S. Auguſtin. Dieu veut, non-ſeulement nous nourrir par ſes verités claires & aiſées, mais auſſi nous exercer par ſes verités cachées & profondes : *ut animos non tantum manifeſta paſcant, ſed etiam ſecreta exerceant veritate*, dit le même Pere, l'obſcurité des Ecritures produit pluſieurs avantages ; elle nous tient dans l'humilité ; elle exerce nôtre eſprit & fait naître un grand nombre d'explications utiles : *nonnulla verba Scripturarum obſcuritate ſuâ hoc profuerunt, quod multas intelligentias protulerunt*, dit encore S. Auguſtin.

Ce qui a été dit en général des saintes Ecritures, se verifie évidemment dans les Pseaumes, c'est le Livre le plus profond & le plus difficile de la Bible. Il comprend non-seulement des mysteres trés sublimes, mais un grand nombre de Propheties exprimées en termes énigmatiques, l'Esprit Saint n'a pas permis que nous sçussions en quelle occasion la plûpart des Pseaumes ont été composés, ni qui en sont les Auteurs; connoissance qui nous auroit donné de grandes facilités pour les entendre. On ne sçait, par consequent, ni leur bût, ni leur dessein. On est persuadé en général qu'ils comprennent une infinité de figures de l'avenir, & qu'outre le sens litteral qui se présente le premier à l'esprit, ils en ont souvent plusieurs autres cachez & figurez.

L'avantage que nous avons aujourd'hui par dessus les Juifs, c'est que depuis la venuë de J. C. le rideau est tiré de dessus la plûpart des propheties. On en voit clairement l'exe-

cution dans ſa perſonne ; & l'on a dans les écrits des Peres & dans la tradition de l'Egliſe des régles ſûres pour l'intelligence d'une infinité d'endroits obſcurs ; mais cette clarté n'eſt ſouvent que pour la choſe figurée, la figure demeure toûjours dans ſon ombre ; & tel paſſage, par exemple, que nous ſçavons trés-certainement ſe rapporter à J. C. dans le ſens figuré, eſt encore dans une entiere indétermination pour le ſens litteral. On ignore, s'il regarde Salomon, ou David, ou Ezechias, ou Joſias, ou Zorobabel, quoi qu'on ne doute pas qu'il n'ait un certain objet dans le ſens litteral & hiſtorique. *His ipſis quæ ſpiritualem ſenſum intimant, rerum geſta connexa ſunt*, dit S. Hilaire ſur le Pſeaume LV.

Quelques perſonnes auroient ſouhaité, dit le Pere Calmet, que l'on donnât ici une paraphraſe ſuivie ſur tous les Pſeaumes, afin de montrer la liaiſon des penſées & des verſets entr'eux. Il eſt certain qu'une bonne

Paraphrase seroit d'une grande utili té, pour suivre plus aisément le sen du Prophete, dont le style est d'or dinaire fort concis, & qui s'élev soudainement sans en avertir & san qu'on ait le loisir de s'en apperce voir : mais d'autre part les Para phrases ont des inconveniens qu nous en ont détournez. C'est le Pe re Calmet qui parle; le premier de ce inconveniens, c'est que les Auteur de ces sortes d'ouvrages donnen d'ordinaire leurs propres idées, au lieu de celle de l'Ecrivain Sacré. Un Lecteur qui n'est point en garde se trouve entraîné sans y penser, bien loin de son original, lorsqu'il croit le suivre le plus fidellement. Par le moyen d'une Paraphrase ingenieuse, on fait dire à un Ecrivain tout ce qu'on veut. Qu'on en fasse l'experience, & qu'on prenne quelques uns des Pseaumes un peu difficiles, dix personnes differentes suivront autant de systême divers, & ajusteront bon gré-malgré la Paraphrase à leur texte. Ainsi pour sça-

voir quel eſt ſon véritable ſens il faudra toûjours en revenir à l'examen du texte & au Commentaire. La Paraphraſe ne ſauve donc aucune des difficultez que l'on veut éviter dans l'explication des Ecritures : ſi elle nous donne quelque facilité, on peut dire en quelque ſorte qu'elle nous tend des piéges, en nous fixant ſans connoiſſance de cauſe, à un ſens unique lorſque le texte eſt ſuſceptible de pluſieurs explications.

Il faut donc que celui qui veut entendre les Pſeaumes, les liſe d'abord d'un bout à l'autre avec toute l'application dont il eſt capable, & qu'il examine lui-même le temps & l'occaſion auxquels ils ont été écrits, & qu'enſuite il choiſiſſe ce qui lui paroît plus probable. Que s'il ne peut pas faire cet examen ou s'il ne veut pas en prendre la peine, qu'il s'aide des argumens qui ſont à la tête de chaque Pſeaume dans le Commentaire du ſçavant Benedictin, & qu'il choiſiſſe entre les ſentimens divers qui y ſont propoſez, celui

qui lui plaira le plus. Aprés cela qu'il lise le Pseaume entier, qu'il en pénétre ce qu'il pourra pénétrer par lui-même, & qu'il revienne au Commentaire quand il n'entendra pas le texte. Il ne faut pas se flatter d'expliquer jamais les Pseaumes, si on ne lit que des Commentaires, & si l'on saute de passages à passages, de versets à versets : l'essentiel est de prendre l'idée générale du Cantique, de s'en former un plan, d'entrer dans l'esprit & dans les sentimens de l'Auteur. de sçavoir le sujet pour lequel il l'a fait, de se transporter en esprit dans le lieu où il étoit, & dans les circonstances qu'il avoit en vûë. C'est à quoi les Commentaires estimés, & celui-ci entr'autres serviront: aprés tout c'est Dieu qui donne l'intelligence de sa parole. Pour la comprendre il faut plus de docilité, de révérence, de pieté, de foy, & de Réligion, que de subtilité & de science.

Extrait de la Dissertation sur les titres des Pseaumes.

LEs titres des Pseaumes ont fort occupés les Interprêtes ; ceux qu'on lit dans la version Grecque sont fort differens de ceux qu'on lit dans l'original Hebreu. La Vulgate, le Syriaque ne s'accordent dans ces titres, ni avec le Grec, ni avec l'Hebreu ; les uns & les autres sont si tenebreux, que les Rabins, eux que rien n'arrête, avoüent de bonne foi qu'ils n'en comprennent pas les mysteres. Les plus sages Commentateurs ont negligé de deviner les énigmes qu'ils renferment, & conviennent qu'ils sont aussi inutiles qu'incertains. Les Peres ont reconnu leur obscurité, mais ils ont eu une autre idée de leur usage & de leur authorité. S. Augustin dit que le titre du Pseaume est le heraut qui en annonce le sujet *tamquam præco Psalmi, titulus Psalmi.* L'Auteur du Commentaire attribué à S. Jerôme,

dit que le titre est la clef du Pseau me. Theodoret ne peut souffri qu'on revoque en doute l'authorit de ceux qu'on lit dans l'original. L titre & le Pseaume ne doivent poin être separés, selon S. Hilaire. I en parle quelquefois comme s'il le croyoit inspirés & canoniques. I reconnoit pourtant que le titre du Pseaume LIX. est contraire à l'Histoire. S. Augustin assûre que certains Pseaumes n'ont point de rapport au titre qu'on y a mis. Les Juifs donnent au titre la même authotité qu'aux Pseaumes; il est pourtant certain que l'Eglise ne croit pas ces titres canoniques: la liberté qu'on s'est donnée de les changer, de n'y avoir aucun égard en est une preuve décisive.

Extrait de la Dissertation sur ces deux termes Hebreux lamnazeack & sela.

LE premier de ces deux termes se trouve dans le titre de la plûpart

des Pseaumes, & il est traduit dans la Vulgate par *in finem* pour la fin. Le second se rencontre dans plusieurs Pseautiers à la fin de certains versets.

Les Septante ont traduit le premier comme la Vulgate, & quelques Juifs d'accord avec eux, l'entende du temps du Messie, qui dans le langage des Hebreux s'appelloit *la fin des siécles.* Saadias Gaon l'explique par *toûjours*, & veut qu'il signifie que le Pseaume mérite d'être chanté éternellement. Aquila traduit *à celui qui donne la victoire.* Theodotion *pour la victoire.* Symmaque *cantique de victoire.* Leur interprétation rend le titre contraire aux Pseaumes, ce sont des Elegies plûtôt que des chants de victoire. La plûpart des nouveaux Interprétes, aprés les Rabins, soûtiennent que *lamnazeack* signifie *présider à des Ouvriers.* Il y avoit plusieurs bandes de Chanteurs. On lit dans quelque titres des Pseaumes *lamnazeack hal haschminith* que l'on traduit pour la fin, pour l'Octave *in*

finem pro Octava, mais qu'on peut tra-
duire au Chef de la huitiéme bande
Ce Chef de la bande donnoit le ton
sa suite, car le chant en partie n'étoi
pas encore connu. Le Pere Calme
s'arrête à ce sentiment. Pour moi j
vois une difficulté qui m'empêche d
le suivre : il n'y a point de Pseau
me où ce titre ne dût être *lamna-
zeack*, car il n'y en a point auque
un Maître de Musique ne dût don-
ner le ton. J'aime mieux suivre l
Vulgate, conforme aux Septante
expliquer *lamnazeack pour la fin*, &
dire que ce terme mis dans le titr
d'un Pseaume signifie que ce Pseau-
me est une Prophetie de ce qui doi
arriver au temps du Messie.

De Séla.

SEla se trouve jusqu'à 70. foi
dans le texte Hebreu des Pseau-
mes, & trois fois dans Abacuc. Le
Septante en lisoient encore un plu
grand nombre dans l'Hebreu ; pui
qu'on en trouve un, par exemple

dans leur texte au Pſeaume II. v. 3. qui n'eſt pas dans l'Hebreu, & un autre au Pſeaume III. v. 6. & au Pſeaume IX. v. 17. Ils liſent : *Odè Diapſalmatis*, ce qui devroit répondre à l'Hebreu, cantique de Séla, qui ne paroît point dans l'original. Il eſt vrai que les éditions & les exemplaires Grecs ne ſont pas entierement uniformes ſur cela ; mais les meilleures éditions liſent comme nous le venons de dire. La queſtion eſt de ſçavoir la ſignification & l'uſage de ce terme.

Les Septante le traduiſent ordinairement par (c) *diapſalma*, qui ſignifie proprement une pauſe qu'on fait en chantant : *Diapſalma, interpoſitum in canendo ſilentium*, dit S. Auguſtin, *ou un changement de ton*, ſelon Suidas & Theodoret. D'autres veulent que ce ſoit une marque d'un nouveau ſens ou d'une nouvelle meſure de vers, ou un ſilence des voix, pendant que les inſtrumens joüent ſeuls, ou au contraire l'interruption du jeu des inſtrumens pen-

dant le chant des voix ; car ſuivan
S. Jerôme régulierement les voix &
les inſtrumens alloient enſemble.
Il ajoûte que le ſéla eſt une eſpe
ce de liaiſon qui joint ce qui ſu
à ce qui précede, ou qui montre qu
ce que l'on vient de dire merite u
ſouvenir éternel. Il réveille l'atten
tion ſur une verité d'une importanc
infinie : *ex quo animadvertimus ho
verbum ſuperiora pariter, inferio
raque connectere, aut certè docere ſem
piterna eſſe quæ dicta ſunt.* Il tra
duit d'ordinaire Séla par *toûjours*
en quoi il imite Aquila, & la cin
quiéme & la ſixiéme édition. Sym
maque lui même dans Habacuc ch
III. v. 3. traduit ſéla par *toûjours*
le Targum ſur les Pſeaumes, *pou
toûjours.* Quelques-uns dans Theo
doret conjecturoient que ce pouvoi
être une interruption de l'inſpiratio
actuelle du S. Eſprit ; d'autres, u
ſimple changement dans le chant o
dans la Muſique, & ce dernier ſen
timent a été le plus ſuivi & le plu
commun dans l'antiquité. Il arri

voit quelquefois, dit le Moine Cosme, que l'on donnoit à un nouveau chœur un Pseaume commencé par un autre. C'est cette partie separée qui s'appelloit Diapsalme, & la premiere se nommoit cantique du Diapsalme. Il croit qu'il y avoit des Musiciens destinez à réprendre ces Pseaumes ainsi coupés. S. Hilaire & Cassiodore disent d'une maniere plus vague que *Diapsalma*, c'est ainsi qu'ils appelloient le séla, désigne un changement de personnes, ou du sens, ou du chant des Musiciens.

Eusebe de Cesarée nous raconte la maniere dont se faisoit le *Diapsalma* avec autant de précision que s'il y eut été présent. Ce n'est point l'Ouvrage de David ni du S. Esprit, mais un signe qui marquoit que l'inspiration surnaturelle avoit cessé en cet endroit. Les Chefs de la Musique de David faisoient cette marque. David étoit au milieu d'eux devant le sanctuaire. Ils chantoient tous les loüanges du Seigneur, tenant en main leurs instrumens de

Musique, les uns une cimbale, les autres une lyre, d'autres un psalterion. Chacun suivoit en chantant l'impression du S. Esprit qui l'animoit. Le premier qui sentoit l'inspiration, entonnoit un cantique, & les autres se contentoient de répondre *Alleluia.* Du moment que l'inspiration cessoit, les instrumens demeuroient aussi dans le silence, & on écrivoit *Séla* ou *Diapsalma.* Le même Eusebe sur le Pseaume IV. en parle d'une maniere plus croyable & il revient aux sentimens que nous avons proposez, que ce terme étoit une marque du changement du sens ou du ton, ou de la forme du vers & de la cadence. S. Gregoire de Nysse a crû que le séla dans les Pseaumes étoit une marque des sentimens interieurs & extraordinaires de devotion que le Prophete ressentoit en écrivant ses Pseaumes. Comme ces mouvemens dépendent uniquement du S. Esprit, le séla se met tantôt au milieu, tantôt à la fin tantôt souvent, tantôt rarement

dans ces ſaints Cantiques, parce que l'Eſprit ſoufle où il lui plaît & quand il lui plaît. Voilà quelle a été l'idée des anciens ſur la ſignification & ſur l'uſage du ſéla.

Les modernes ne ſont pas entierement d'accord ſur cela, ni entr'eux, ni avec les Peres. Quelques-uns croient que ſéla en lui même n'a aucune ſignification, & que c'eſt à peu prés la même choſe que dans nos livres de Chœurs, ces lettres *evovae* qui ſe mettent à la fin d'une Antienne pour marquer le chant du Pſeaume. *Evovae* eſt mis pour *ſeculorum amen*, & ne ſe chante point, mais il ſert à diriger le Chantre qui entonne. Ainſi Séla eſt une marque de la Muſique ancienne des Hebreux dont l'uſage ne nous eſt plus connu, & il eſt viſible qu'elle ne fait rien au ſens, puiſqu'on l'ajoûte & qu'on la retranche ſans aucun changement dans le texte ni dans la liaiſon du diſcours.

Kimhi, de Muis, Grotius, Genebrard, Mariana, & pluſieurs autres ſoûtiennent que c'eſt une note

qui marquoit l'élevation de la voix, en ſorte que le Lecteur ou le Chantre arrivant à cet endroit, prénoit un ton plus haut, guai ou triſte ſuivant la nature & la qualité de la piéce qu'il récitoit. Ces Auteurs dérivent l'Hebreu ſéla du verbe *ſalal* qui ſignifie élever un chemin, faire une levée, une chauſſée. Quelques uns ſoûtiennent qu'outre l'élevation de la voix ſéla marquoit certains ſentimens d'admiration, de compaſſion, d'indignation, de joye à proportion du ſujet du Cantique, & que le ſéla étoit à peu prés comme nos interjections : *O Dieu quel malheur ! choſe admirable !* Buchanan traduit ſéla dans le Pſeaume IX. *O res pectoris altis condenda in penetralibus !* Calovius, qui prend d'ordinaire le contrepied de Grotius, veut que ce ſoit une note pour abaiſſer la voix, comme pour donner lieu à l'Auditeur de réfléchir plus ſérieuſement & plus tranquillement ſur la verité qu'il vient d'entendre.

Abengezra ſuivi de quelques nou-

veaux Interprétes, croit que Séla eſt le même qu'*ainſi ſoit-il* : c'eſt une concluſion des priéres. Les Juifs finiſſent leurs Epitaphes par ce terme : *que ſon ame ſoit liée dans le Ciel. Amen, ſéla*, ou vraiement ainſi ſoit, & dans la fin de leurs livres ils ont accoûtumé de mettre ces quatre mots en abregé, *amen nezach ſéla vaad*, c'eſt-à-dire, *ainſi ſoit-il pour toûjours, ainſi ſoit-il à jamais* ou bien *ainſi ſoit*, à la fin, *toûjours à jamais* ; car on ne ſçait pas trop certainement ce qu'ils veulent marquer par ſéla en ces endroits-là. Junius & Tremellius le conſtruiſent d'ordinaire avec ce qui précede, mais ils ne ſont point conſtans dans leur maniere de traduire, parce que la matiere & les conjonctures ne ſouffrent pas toûjours les mêmes manieres de parler ; mais en général ſéla, ſelon eux, ſe met pour marquer l'excellence & l'importance de la choſe dont on vient de parler.

Aprés cet étalage des ſentimens des anciens & des modernes, le ſça-

vant Benedictin essaie de porter un jugement fixe, & de prendre son parti parmi ces diversitez. Si le séla se mettoit toûjours aprés un certain nombre de versets on pourroit croire qu'il désigne la distinction des strophes ou des couplets des Pseaumes, mais rien de plus inégal que leur position: On voit selon la remarque de S. Jerôme de forts grands Pseaumes où il n'y a point de séla, & d'autres fort courts où il s'en trouve, & assez souvent plus d'une fois. Si c'étoit toûjours aprés un sens achevé, & qu'ensuite du séla on entamât une nouvelle matiere, qu'on vît cela d'une façon égale dans tous les Pseaumes, on en pourroit tirer quelque consequence pour la signification & pour l'usage de ce terme on pourroit conjecturer avec les Peres qu'il désigne la fin & la conclusion d'une sentence ou d'un sens mais quand on lit avec attention les Cantiques où il se trouve souvent on voit aprés le séla la continuation de la même pensée, & les Peres mê-

mes conviennent qu'en quelque rencontre il eſt mal placé. Enfin il paroît quelquefois à la fin du Pſeaume où il eſt entierement inutile, puiſqu'on n'a que faire d'avertir que là finit le ſens & la mélodie.

Comme on avance ſans aucune preuve que le ſéla étoit une note de la Muſique des anciens Hebreux, on le peut nier de même : on doit en dire autant de l'opinion qui veut que ce ſoit une marque pour élever ou abaiſſer la voix. Un autre dira avec autant de raiſon que c'eſt pour la ſoûtenir ou pour l'interrompre : car il n'y a rien de certain dans ces opinions : ceux qui traduiſent ſéla par toûjours ou par quelque exclamation pathetique, pourroient faire attention, que trés-ſouvent les exclamations, les interjections, & le *toûjours* ſeroient trés-mal placées à l'endroit où ſe trouve le ſéla, & s'il avoit cette ſignification d'où vient qu'on ne l'auroit que dans les Pſeaumes & dans le Cantique d'Habacuc, & non pas dans les autres Livres ni

dans les autres Cantiques de l'Ecri-
ture ; & dans quelle Langue à-t-o
jamais eu un terme général pour ex
primer toute ſorte d'exclamation
d'admiration, de joye, de douleur
d'indignation. Les Hebreux ont de
termes pour déſigner ces diverſes pa
ſions : pourquoi ne les point employe
au lieu de ſéla, dont la ſignificatio
eſt ſi vague, ſi inconnuë, ſi incer-
taine.

Ceux qui comme la Vulgate, l
Siriaque, l'Arabe, & plusieur
exemplaires des Septante & des an
ciens manuſcrits Latins, ometter
ſouvent le ſéla ou *diapſalma*, & l
negligent comme un mot qui ne fa
rien au texte, ſont ceux qui raiſor
nent plus juſte, car veritablemer
l'obſcurité d'une part dont ce term
eſt enveloppé, joint à l'impoſſibil
té d'en découvrir la vraye ſignif
cation, & de l'autre ſon inutili
par rapport à l'explication du ſe
du Pſeaume & de ſa cadence qui e
abſolument inconnuë aujourd'hui
ſont de grands motifs pour nous fai

ancher vers ce ſentiment Origene
& S. Jerôme aprés avoir beaucoup
xaminé les diverſes verſions ſur ce
erme, ſont démeurez dans le doute
& dans l'incertitude. *Cujus, Ori-
genis maluimus in hac disputatione
dumtaxat imperitiam ſequi, quam
ſtultam habere ſcientiam neſcientium*,
it S. Jerôme. C'eſt ici une de ces
ueſtions où l'on peut ſe tromper
ans peril, puiſqu'elle ne fait rien
u trés peu de choſe au ſens du texte,
it de Muis, en ſuppoſant que dans
es commencemens le Pſeautier n'é-
oit point partagé, ni les Pſeaumes
iviſez & fixez de la façon qu'on les
oit aujourd'hui; on peut faire une
uppoſition aſſez vrai-ſemblable ſur
e ſéla qui eſt qu'il ſervoit à régler
es Lecteurs ou les chants des Levi-
es, en leur marquant juſqu'où ils
evoient chanter; de même que dans
uelques anciens Livres Grecs ma-
uſcrits à l'uſage des Egliſes. On
arquoit au commencement de la
eçon, de l'Epitre, ou de l'Evan-
ile, *Arché*, *commencement*, & à la

fin τέλος *la fin.* Cette précaution étoit neceſſaire autrefois lorſque dans l'Office de l'Egliſe on liſoit les leçons dans une Bible entiere ou dans un nouveau Teſtament écrit tout de ſuite & ſans diſtinction de chapitre, il falloit avertir le Lecteur du commencement & de la fin de la leçon par quelque marqueécrite, ou par quelque ſigne exterieur.

Les Livres ſacrez des Hebreux étoient anciennement & ſont encore aujourd'hui écrits tous d'une teneur & l'on n'y a point encore introduit les diſtinctions de chapitre & de verſets qui ne ſe voyent que dans nos imprimez & dans les leurs. Le Pſeautier apparemment étoit comme les autres livres ; les Lecteurs & les Chantres avoient beſoin qu'on leur marquât juſqu'où ils devoient aller. La ſuperſtition ou l'ignorance ont fait conſerver ces marques en pluſieurs endroits depuis même qu'elles ſont devenuës inutiles.

On voit dans quelques exemplaires Hebreux des livres de Moïſe ces

deux lettres *Samech* & *Phé* ; la premiére ſignifie, ſelon les Rabbins, un eſpace fermé ou fini, & la ſeconde un eſpace ouvert ou un commencement. Le Samech eſt apparemment l'abbregé du ſéla que les Juifs ont toûjours mis à la fin de leurs écrits comme ſignifiant la fin, & le Phé eſt l'abregé Patach, ouvrir, parce que là commence une nouvelle leçon : il en eſt de même des Pſeaumes. Le ſéla ſe met ſimplement pour la fin de la ſection, ou de la lecture, ou du chant, & comme ce partage des leçons na jamais été parfaitement uniforme & à toûjours aſſez dépendu de la volonté des Préſidens de la Synagogue, de là vient que le ſéla n'a point non plus été placé ſi exactement ni d'une maniere toûjours égale, ce qui ſe démontre par les varietez qui ſe voient entre les exemplaires Grecs & les Hebreux. Euſebe & S. Hilaire ſemblent croire que le *Diapſalma* a été mis par les Interprétes Grecs des Pſeaumes ; mais je croirois plûtôt

qu'il vient des Juifs & des Princes de la Synagogue. Personne, que je ſçache, n'en rapporte l'origine aux Auteurs des Pſeaumes eux-mêmes, ſi ce n'eſt Euſebe dans la Préface que nous avons recité & qui n'eſt certainement pas d'une trop grande authorité dans cet endroit là.

Extrait de la Diſſertation ſur ce paſſage du Pſeaume XXI. v. 18. *Ils ont percés mes pieds & mes mains.*

DAns le verſet qui eſt le ſujet de cette Diſſertation, verſet exprés pour la Paſſion & le Crucifiment de J. C. il y a une difference trés notable entre le texte Hebreu, les Septante & la Vulgate : cependant aucun des Anciens n'a fait des réproches aux Juifs ſur cet endroit. Les modernes mêmes ſont encore partagez entr'eux, & il s'eſt trouvé des Chrétiens qui ont écrit pour montrer l'integrité du texte Hebreu de ce paſſage, & pour lever le

e ſoupçon que l'on avoit conçû con-
re la fidelité des Juifs en cet en-
roit : je ne ſuis nullement de leur
vis, je crois avec les plus ſçavans
nterprétes Chrétiens & l'Auteur,
ue l'Hebreu eſt corrompu, & que
s Rabins ont malicieuſement pré-
ré une mauvaiſe leçon & qui ne
roduit aucun ſens diſtinct, à une
itre maniere de lire trés bonne,
és ancienne & qui ne leur étoit
bint inconnuë : C'eſt ce que le Pe-
Calmet prouve parfaitement.

Les textes des Septante & de la
ulgate portent : *Ils ont percé mes
eds & mes mains & ont conté tous
s os.* Expreſſion que les Chrétiens
t tous appliqué naturellement à
C. attaché par des cloux à la
oix. C'eſt ainſi que toute l'anti-
ité l'entend, & le récit des Evan-
liſtes n'a pas même permis qu'on
cherchât d'autres ſens ; mais les
ifs incommodez d'un témoignage
lair, ſi marqué par l'execution,
t jugé à propos d'en changer le
s par la ſubſtitution d'une lettre à

une autre en liſant, *caari* au lieu d
caaru, & en renverſant l'ancien
ponctuation ou diſtribution du ve
ſet de cette ſorte, *l'aſſemblée des m*
chans m'ont environné, comme un Li
mes pieds & mes mains, au lieu d
diſtinguer ainſi les verſets; *(v. 17*
des chiens en grand nombre m'ont en
vironné, l'aſſemblée des méchans m
aſſiége (v. 18.) ils ont percé mes pie
& mes mains, & ont compté tous m
os. Il ne faut que comparer ces deu
manieres de lire pour ſentir que cel
des Juifs n'eſt ni naturelle, ni co
gruë & ne forme aucun ſens diſtinc
au lieu que celle que nous ſuivo
porte avec elle-même ſa preuve p
ſa clarté & ſon évidence.

L'Auteur fait ſentir combien l
Rabins ſont embaraſſez pour tro
ver un ſens raiſonnable au verſet t
qu'il eſt aujourd'hui dans leur Bibl
& Theodore de Mopſueſte, Ec
vain du quatriéme ſiécle, lui paro
plus dangereux que les Juifs; par
que les explications qu'il donne
ce paſſage, ſont plus ſpirituelles

oins bizares. Il reconnoît la le-
on ordinaire de la Vulgate & des
eptante ; & alors il n'y en avoit
core point d'autre. Ce n'eſt que
ng-temps depuis que les Juifs ont
é quitter l'ancienne maniere de li-
. Cet Auteur dit que le verbe
euſer, percer, foderunt manus meas
pedes meos, ſignifie quelquefois
chercher avec ſoin, examiner cu-
uſement & malicieuſement, appro-
ndir quelque choſe, que les pieds
les mains ſe prennent pour toutes
demarches d'un homme : qu'ainſi
Pſalmiſte a fort bien pû dire,
parlant de ſa propre perſonne du-
nt la revolte d'Abſalom, que l'aſ-
nblée des méchans avoit percé ſes
eds & ſes mains, c'eſt à-dire, que
ennemis avoient étudié avec une
plication maligne & une curioſité
minelle toutes les actions de ſa
: pour leur donner un mauvais
is, & pour colorer leur revolte &
r cruauté.
Mais on peut défier ce témeraire
tique de montrer dans l'Ecriture

aucun paſſage où de pareilles ex-
preſſions ſe prennent dans le ſe
qu'il propoſe ici. On trouve à l
verité le verbe *creuſer* pour cher-
cher, inventer, examiner ; ma
dans une conſtruction bien different
de celle-ci. Job ſe plaint que ſ
amis creuſent ou approfondiſſent ſu
lui : & Salomon dans les Proverbes
que le méchant creuſe le mal. L
Pſalmiſte & Jeremie diſent que leu
ennemis ont creuſé des foſſes pou
les prendre ; mais il eſt inoüi qu
l'on ait jamais employé cette mani
re de parler : ils ont creuſé mes pie
& mes mains, pour dire, ils o
étudié mes actions & mes démarche
Quoique les Hebreux aiment les f
gures & les exaggerations, ils ve
lent qu'elles ſoient naturelles,
fondées ſur des uſages reçûs & com
muns. Or, qui a jamais oüi dire pe
cer la main d'un homme pour obſe
ver ſes actions & ſa vie : au lieu
cela, nous avons dans la perſon
de J. C un accompliſſement réel
veritable & conſtant de ces parol

dans leur signification propre & litterale. C'est donc en vain & mal-apropos que Theodore de Mopsueste en veut faire l'application litterale à David, qui n'a jamais rien souffert de pareil, à ce que l'Evangile raconte de J. C.

D'autres veulent expliquer ceci à la lettre de David persecuté par Saül & par Absalom, prétendans qu'on peut dans une sens exaggeré, dire qu'on lui perca en quelque sorte les pieds & les mains par les fatigues qu'on l'obligea d'endurer pendant sa fuite, & par les autres maux qu'il souffrit, & qu'on compare ici à ceux d'un crucifié à qui l'on perce les pieds & les mains; mais ces Interprétes ne gagnent rien contre nous, puis qu'ils avoüent eux-mêmes que la prophetie ne fut jamais réellement & à la lettre executée dans David : & certes on ne peut pas sans donner au texte un tour violent & forcé, lui en faire l'application dans un sens figuré & métaphorique : qu'on y pense, est-il na-

turel de dire, qu'on perce les pi
& les mains à un homme que l
oblige à se sauver à pied & à so
frir quelque fatigue dans un voyag
mais aussi-tôt qu'on régarde J.
toute la difficulté s'évanoüit,
texte est clair, & le précis dés qu
l'applique à sa passion. Ce n'est po
assez, continuë le Pere Calm
d'avoir montré les absurditez &
embarras où l'on se jette en suiv
la leçon moderne du texte Hebreu
il faut l'attaquer elle-même &
sapper par les fondemens, en mo
trant sa nouveauté; dont s'ensuiv
naturellement la démonstration
sa fausseté; car si ce texte n'est
le même que les anciens on lû
suivi, il est certainement faux
vicieux.

Il n'est pas aisé de fixer l'époq
de la corruption du texte; mai
n'est pas difficile de faire voir qu'e
n'est pas ancienne. Tout le mon
convient que les Septante ont lû *c*
ru, ils ont percé, & non *caari, co*
me un Lion. Aquila, ce Juif pe

le, qui n'a fait ſa traduction que pour contredire les Chrétiens, à lû de même; mais il en a affoibli le ſens en traduiſant d'une maniere peu intelligible, *ils ont outragé, ils ont deshonnoré, déchiré mes mains & mes pieds.* Symmaque, Theodotion, & les autres verſions anciennes étoient ſemblables aux Septante, puiſque les Peres ne nous ont marqué aucune diverſité entr'eux ſur ce paſſage. Du temps de S. Juſtin le Martyr, c'eſt-à-dire au ſecond ſiécle de l'Egliſe, il n'y avoit encore aucune diverſité entre le texte & les verſions, puiſque ce Pere oppoſant au Juif Triphon ces paroles, *ils ont percé mes pieds & mes mains*, ne leur fait aucun reproche de les avoir alterées, quoiqu'il ne les épargne pas ſur leur mauvaiſe foy, lorſqu'il croit avoir lieu de les en accuſer. Les Peres qui ont vecû depuis en ont uſé de même ſans qu'on remarque le moindre veſtige de diverſité ſur ce paſſage, ſans que les Juifs ſe plaignent qu'on leur en impoſe, ni que les Apologiſtes

de notre Religion témoignent l[a]
moindre défiance ſur leur bon dro[it]
ou ſur la verité de leur leçon.

Origene & S. Jerôme qui ſç[a]voient l'Hebreu & qui manioie[nt] les lettres des Juifs, n'auroient p[as] manqué de crier à l'impoſture & [de] ſoûtenir la leçon des Septante & d[e] la Vulgate, authoriſée & reçüë pa[r] l'Egliſe, s'ils ſe fuſſent apperçû d[e] quelques alterations dans leurs exem[-]plaires ou dans ceux des Hebreux[.] S. Jerôme qui avoit pour Maître e[n] Hebreu un Juif, & qui traduiſit l[e] Pſautier ſur le texte original ave[c] tant de fidelité & d'exactitude, qu'i[l] ne feint point d'en appeller au juge[-]ment même des Juifs, lit d'une ma[-]niere encore plus expreſſe que les Septante : *fixerunt manus meas, & pedes meos : ils ont fiché, attaché avec des cloux mes mains & mes pieds.*

Le Paraphraſte Caldéen dans l'édition d'Alcala, lit ſimplement. *Ils ont mordu mes pieds & mes mains*; mais dans d'autres éditions, il ajoû-

te le nom de lion : *ils ont mordu comme un lion mes mains & mes pieds*, &c. L'Auteur de cette Paraphrase est, à ce qu'on croit, Joseph l'Aveugle qui vivoit au quatriéme siécle, & étoit fameux dans l'Academie de Sora au-de-là de l'Euphrate. Le silence de S. Jerôme nous fait soupçonner de faux ces termes *sicut leo*, qui se lisent dans son exemplaire de l'édition d'Angleterre ; car S. Jerôme ne lisoit certainement rien de pareil dans l'Hebreu ; & les Editions d'Alcala & d'Anvers ne le mettent point même dans le Caldéen sur les Pseaumes. Quelle necessité d'exprimer les deux leçons dans cette Pharaphrase, & de traduire : *ils ont mordu comme des lions mes pieds & mes mains*, il suffisoit de dire comme on fait dans l'édition d'Alcala : *ils ont mordu mes pieds & mes mains* ; ou comme font aujourd'hui les Rabins : *l'assemblée des méchans m'ont environné mes pieds & mes mains*. En joignant le verset 17. avec le 18. on a de fortes preuves

de la liberté que les Juifs se so
donnés de retoucher à leur gré ce
Paraphrase ; & cet endroit doit ê
fort suspecte de falsification. Qua
à l'âge que l'on donne au Paraphr
te & à la Paraphrase, c'est enco
une chose douteuse. Les plus hab
les soûtiennent qu'on ne sçait pas
temps auquel ces sortes d'ouvrag
ont été composés, & qu'ils so
beaucoup plus nouveaux que ne
disent les Juifs.

Les Rabins qui ont travaillé à
Massore reconnoissent une varie
de leçon dans cet endroit comme
dit Jacob Ben-Chaïm. De le
temps, c'est-à-dire, dans le dixi
me ou onziéme siécle on lisoit *caar*
dans le texte *caari* à la marge
quelques exemplaires ; mais de
marge, *caari*, comme plus favorab
aux prétentions des Juifs, à pas
dans leur texte, & les Rabi
Kimchi, Salomon, Jarchi, Ab
nézra & d'autres qui vivoient
siécle suivant, n'ont pas manqué
la suivre, & de la préferer à *caaru*

cependant Kimchi lui-même & Abénézra reconnoissent encore la varieté de *caari* & de *caaru* dans les plus anciens exemplaires Hebreux, & long-temps depuis le Rabin Jean-Isaac écrivant contre Lindanus atteste la verité & sa conscience, & jure qu'il a trouvé *caaru* dans un ancien Psautier qui étoit chez son Grand-pere. Buxtorf, Capiton, & Galatin assurent qu'ils ont eu entre les mains des manuscrits Hebreux ou *caaru* se trouve dans le texte ou dans la marge. Andrade dans sa deffense du Concile de Trente, dit qu'il a vû de pareils exemplaires; & Gerard Veltuycx, cité dans Genebrard, assuroit aussi qu'il en avoit manié un où se lisoit *caaru*. Le Pere Martianay en a remarqué un cotté 626. dans la Biblioteque de M. Colbert, avec la même leçon; il est vray que le premier trait de l'Ecrivain portoit *caari*, mais il l'a corrigé lui-même, & à mis *caaru*, en allongeant le queuë du *jod*. M. Simon s'éleva contre cette cor-

rection du manuscrit, prétendan
que c'étoit l'ouvrage de quelqu
Chrétien de mauvaise foi ; mais l
Pere Martianay ayant fait voir l
manuscrit à deux Juifs habiles, il
reconnurent que le trait de la cor
rection étoit de la main d'un He
breu, de même que le reste du mot
& en donnerent une attestation er
bonne forme. Le manuscrit fut écri
au troisiéme siécle par un Juif, pou
l'usage d'un de ses confreres.

Comme les manuscrits Hebreux
anciens & d'avant la Massore son
extrêmement rares, & que les Juifs
ne sont pas autrement curieux d'an-
ciens exemplaires ; de là vient qu'on
en trouve si peu aujourd'hui où l'an-
cienne & veritable leçon se voie ;
tous les Juifs ayant grand soin de
conformer leurs Bibles à celles des
Massorétes, qui passent pour les
plus correctes. Lorsque le Cardi-
nal Ximénes fit imprimer les pre-
miéres Polyglottes à Alcala, il y ré-
tablit la leçon de *caaru*. Bomberg
fameux Imprimeur de Venise en

vouloit faire autant dans les Bibles Hebraïques qu'il imprima ; mais le Juif qui corrigeoit ses épreuves l'en empêcha, lui disant que s'il faisoit cette correction il feroit en sorte que les Juifs n'acheteroient aucun de ses exemplaires. Amama assure qu'il avoit appris cette histoire de Drusius qui la lui avoit repetée plus d'une fois.

Les versions Orientales anciennes conviennent avec celles des Grecs & des Latins. On a déja vû le Caldéen qui admet l'une & l'autre leçon. La version Syriaque qui est trés-ancienne & qu'on croit faite dés les temps Apostoliques, porte : *ils ont percé ou déchiré mes pieds & mes mains.* Les traductions Arabes & Ethiopiennes sont prises sur celle des Sepante, & elles lui sont semblables. Tertullien lisoit : *exterminaverunt manus meas & pedes meos. Ils ont exterminé, perdu, gâté, mis en piéces mes pieds & mes mains.* S. Cyprien : *effoderunt. Ils ont arraché, ils ont creusé jusqu'au*

fond. De tout cela on peut conclu re ; 1°. Que la maniere de lire de Septante & de la Vulgate, qui por tent : *ils ont percé mes pieds & me mains*, est l'ancienne & veritable le çon du texte Hebreu ; 2°. Que l leçon, *comme un lion*, n'a pris l dessus que depuis les Massorettes c'est à-dire, depuis l'onziéme sié cle ; 3°. Que malgré l'attention de Rabins à supprimer l'ancienne le- çon, il s'en est encore conservé des vestiges jusqu'au dernier siécle ; 4°. Enfin, que c'est par malice & par mauvaise foy que les Juifs ont fait ce changement dans leur texte, ayant fraduleusement appuyé & con- firmé la leçon lion *caari*, que le ha- zard avoit peut être fait glisser dans le texte au lieu de caaru ; & ayant ensuite entierement abandonné & supprimé le *caaru*, qui est la vraie leçon.

Le sentiment qu'on vient de pro- poser, tout appuyé qu'il paroisse, à pourtant des adversaires qui le com- battent, & ce qu'il y a de plus sur-

prenant, ce ne ſont pas ſeulement des Juifs ce ſont des Chrétiens. Leuſden, Helvicus, Vaſmuth, Pfeiffer, habiles Proteſtans, engagés par leurs principes à ſoûtenir l'integrité parfaite du texte Hebreu, ont fait de grands efforts pour ſauver la leçon du texte des Maſſorettes. Le Pere Calmet montre ſçavamment l'inutilité de ces efforts ; cependant il n'accuſe pas les Juifs d'avoir corrompu d'abord ce texte de propos deliberé : rien de plus ordinaire que de voir le Jod mis au lieu de vau. Les Copiſtes ont fait la faute : ils ont écrit *caari* pour *caaru*, & les Juifs ne ſont coupables que d'avoir préferé une leçon viſiblement mauvaiſe & de la ſoûtenir opiniâtrement.

L'extrait de la derniere Diſſertation du premier tome & des Diſſertations du ſecond tome ſeront la matiere d'un ſecond extrait.

Prediche dette nel Palazzo Aposto[lico] da Fra Francesco-Maria d'A[rezzo] Cappuccino Oggi Cardina[le di] Sancta Prisca. Sermons prêch[és] dans le Palais Apostolique pa[r] Frere François Marie d'Arezz[o] Capucin, aujourd'hui Cardin[al] de Sainte Prisque. *A Rome d[e] l'Imprimerie de Jean Marie Sa[l]vioni 1713. in folio, trois tomes Tome premier pages 582. Tome se[cond] pages 588. Tome troisiém[e] pages 612.*

LEs Sermons de l'Eminentissim[e] Cardinal Casini imprimez par l'ordre de Sa Sainteté, sont dignes de l'Auditoire devant lequel ils ont été prononcés. On y reconnoît l'éloquence de Rome profane, & la morale de Rome sainte : Cesar & Auguste les eussent entendus avec plaisir ; S. Leon & S. Gregoire les auroient approuvez autant que Clement XI. les approuve.

L'Auteur à sçû allier le respect

plus diſcret pour les perſonnes,
ec le zele le plus ardent contre les
ices; il n'outre point par une fer-
ur imprudente; mais il n'affoiblit
oint par un lâche ménagement les
evoirs & les défauts des Princes de
Egliſe. Il n'y a preſque aucun de
es devoirs qu'il n'ait eu occaſion de
aiter dans les 134. Sermons qu'il
onne au Public: Ils renferment
ne morale complette, propre des
ccleſiaſtiques, ſur tout des Prélats:
s Grands, les Juges, les Supe-
eurs Religieux y trouveront d'ex-
ellentes inſtructions; & le com-
un des Chrétiens peut profiter d'un
rand nombre de ces diſcours Le
ile en eſt pur, élevé, rapide, &
ependant clair: les tours dont le
rédicateur ſe ſert, ſont vifs & no-
les, les images ſous leſquelles il re-
réſente la verité ſont majeſtueuſes,
elles, animées, touchantes. Les preu-
es dont il l'appuie ſont ſolides, les
xemples qu'il employe pour la ſoû-
enir ſont choiſis; les applications
e la ſainte Ecriture, heureuſes ordi-

nairement & naturelles : il peint admirablement les vices, les vertus, & tout ce qu'il veut répréſenter. Dans le troiſiéme Sermon, il entreprend de réconcilier les Partiſans de l'ancienne ſeverité des Canons, avec les défenſeurs de la ſage indulgence qui a porté l'Egliſé à adoucir un peu cette rigueur antique. Il veut qu'on arrête par les moyens les plus efficaces, la licence dangereuſe d'écrire ſur les matieres de morale ; mais il croit que ceux qui rejettent tout adouciſſement de l'ancienne ſeverité, & ceux qui veulent l'abolir entierement, paſſent les bornes de la prudence celeſte qui ne peut jamais manquer à l'Egliſe dirigée par le S. Eſprit. Il n'y a preſque aucun Sermon qui ne nous ait offert la matiere d'un extrait. Quelle force dans le cinquiéme ! où le fervent Prédicateur montre combien un peché commis dans Rome eſt plus grief qu'un peché commis ailleurs ; dans le vingt-ſixiéme ſur les pechez des Prélats ; dans le treiziéme où il montre à quel

point l'Eglise Romaine est obligée de donner l'exemple à toutes les autres; dans le quatorziéme, qui traite de la rigueur avec laquelle Dieu jugera les Grands; dans le trente-un où il répréfente les Grands au lit de la mort, les Grands dans le tombeau; dans le quinziéme où il s'éleve contre l'insensibilité des Peuples Fidéles, que les fleaux de Dieu ne convertissent pas. Quelle douceur, quelle sagesse paroît dans le dix-septiéme, le dix-huitiéme, le dix-neuviéme Sermon sur la compassion, la douceur & les menagemens que les Pasteurs doivent avoir pour les pêcheurs les plus coupables; quelle penetration dans le vingtiéme Sermon sur la médisance, par rapport aux Grands qui médisent, où dont on médit, & dans le vingt-uniéme, où l'Auteur démasque les passions qui se cachent & qui se satisfont sous l'apparence de la justice. Je ne puis m'empêcher de recommander la lecture des quatre derniers Sermons contre l'envie; du Sermon cent-

ſixiéme ſur la neceſſité de donn
une facile audience ; du Sermo
neuviéme ſur l'importance qu'u
Prélat voie par ſes yeux & gouvern
par lui-même ; du cinquante-ſixié
me ſur l'établiſſement de l'Egliſe
du quarante neuviéme ſur le pardo
des injures ; du premier ſur la vo
cation Eccleſiaſtique ; du ſoixante
deuxiéme ſur les fauſſes idées de l
fortune & du deſtin. Quelques ex
traits ſerviront de preuves aux loüan
ges ſincéres que nous avons donnée
à l'Orateur Apoſtolique.

Le premier eſt pris du Sermo
vingt-quatriéme, où l'Auteur prou
ve que les adverſitez ſont plus avan
tageuſes à l'Egliſe que la proſperité
On y voit l'Egliſe naître, croître
ſe fortifier malgré les perſécutions
» E ſe è così, come ci vuol per
» ſuaſi la Fede, converrà dire, ch
» non tutto ſiamale ciò che noi ap
» prendiamo per male. Veggaſi nel
» la chieſa. Nacque in grembo a'ne
» mici, hebbe per Oſtetrice la cru
» deltà, fù allevata fra le ſtragi

diata da' Grandi maltrattata da' «
Principi, tiranneggiata da' Cesa- «
i, lacerata dagli Eretiei, perse- «
uitata dal mondo, insidiata dall' «
nferno. Chi non havrebbe detto? «
Perirà. Si serviranno i manigol- «
li per istrozzarla delle sue mede- «
ime fasce; l'affogheranno nel suo «
angue, e la s'eppelliranno nelle «
ue culle. Fù così? All' opposto: «
delle spade de' suoi nemici si valse «
a mieter le palme; e da' patiboli, «
ove era destinata a penare, passò «
à troni, su' qualì fù sublimata a «
regnare. Vorrei astenermi da' pre- «
sagi funesti. Ma chi può trattene- «
re i gemiti allora che stringono il «
cuore l'oppressione e il dolore? «
Dico dumque: Fra le persecuzio- «
ni la Chiesa crebbe: Piaccia a «
Dio che non declini fra le gran- «
dezze. *Quid est quod fuit*? dice «
lo spirito santo: *ipsum quod futu-* «
rum est. Alla Chiesa le persecu- «
zioni giovarono: e perche così «
fù, sarà sempre così. Se dunque «
vediam talora muover persecuzio- «

» ni contra la Chieſa ; perche tanto
» attriſtarei ? No, no : *his fièri in-*
» *cipientibus, levate capita veſtra,*
» *quoniam appropinquat redemptio*
» *veſtra.* Voi temete le avverſità alla
» Chieſa : e io temo le felicità d'e-
» gli Ecclesiaſtici.

Le ſecond extrait pris du même Sermon expoſe les avantages que Rome Chrétienne à tirée des perſécutions.

» Diciamo il vero : che ti hanno
» fatto, o città ſanta, le perſecce-
» zioni, che ti moſſer contra i Ti-
» ranni, e le deſolazioni, che di te
» fecero i Barbari ? All' onore de'
» tuoi figlivoli ſtraziati da' mani-
» goldi, affogati da' lacci, inchio-
» dati a' patiboli, ſtraſcinati alle
» gemonie come i più vituperoſi dè-
» linquenti del mondo, hanno ſol-
» levate Baſiliche non inferiori al
» Tempio di Salomone ; hanno con-
» ſecrati Altari, quali non hebbe
» Gïove nel campidoglio ; hanno
» decretate Apoteoſi di gran lunga
» più ſolenni di quelle, che la ſu-

perbia delirante de' Cesari ottenne «
dalla superstiziosa adulazione del «
volgo. Da quattro Pescatori pove- «
ri, scalzi, ignudi, che per esser «
uditi da' popoli bisognava che par- «
lassero colla voce de' miracoli, sei «
passata ad un Senato Augustissimo, «
le tue croci sono cangiate in sogli, «
che hanno per isgabello non solo «
i Troni de' gran signiori, ma gli «
altari del vero Dio. Le funi, le «
catene, le manette, ed i ceppi, «
che strinsero le membra di que' «
fortunatissimi prigioneri, son te- «
nute in pregio maggiore, che le «
collane e gli anelli di spose in co- «
ronate. De fiamme, che pretesero «
incenerti, ti hanno resa più lumi- «
nosa che l'oro, di cui scrisse Ter- «
tuliano: *nomen terræ in igne reli-* «
quit; de tormentis in ornamenta, «
de suppliciis in honores mutatum; e «
tra gl'istessi tuoi edifici sacri e pro- «
fani, *multa ceciderunt, ut altiùs* «
surgerent, & in majus. «

Le troisiéme extrait pris du même Sermon donne un autre tour à la

verité contenuë dans celui qu'on vient de lire

» Perche l'Arca fù più celebre e
» prodigioſa ſotto la perſecuzione
» infuriata de' Filiſtei, che ſotto il
» Regno pacifico di Salomone, pe-
» rò la Chieſa geme, e chiede cò
» ſoſpiri di Giobbe. *Quis mihi tri-*
» *buat, ut ſim juxta menſes priſti-*
» *nos!* E vuol dire: ſpade, fiere,
» naufragi, incendi, perſecuzioni,
» Tiranni, manigoldi, ritornate a
» far prova della ſantità de' miei fi-
» glivoli. Si cangino i palazzi in
» ſpelonche; le Baſiliche ritornino,
» quali erano, catacombe; i troni
» ſian convertiti in patiboli; ſiano
» urtate le mitre da' diademi; ſiano
» ſpezzati i paſtorali dagli ſcettri,
» ſiano ſchiantati i ſacerdotidagli Al-
» tari, e ſtraſcinati agli ergas irignis
» toli, alle cataſte, a' patiboli: *juxta*
» *menſes priſtinos.* Uditori, v'inor-
» ridite a demande, che ſembrano
» imprecazioni! E Criſto non vi
» conforta nell'Evangelio? Non ſo-
» no queſte ſue voci: *His autem*

fieri incipientibus, levate capita «
vestra? Purchè sia custodita la «
legge dagl'insulti de trasgressori, «
l'Arca circondata da aste, stra- «
scinata in trionfo, caduta sotto la «
tirannia de' nemici, sarà sotto «
l'ale de' Cherubini acclamata, ve- «
nerata, adorata, dagl'istessi Per- «
secutorî; e col rimbombo de' mi- «
racoli si renderà più terribile, e «
maggiormente glorioso il suo no- «
me. Si spezzeranno i cieli, si estin- «
gueranno i luminari, rovineranno «
le stelle: Ma la Chiesa non crol- «
lerà; e quando più imminente vi «
parrà l'oppressione, sarà allora più «
vicina la redenzione: *His autem* «
fieri incipientibus, levate capita «
vestra, quoniam appropinquat re- «
demptio vestra. «

Le quatriéme est pris du Sermon soixante-sixiéme contre la Simonie.

Così cadde Gerusalemme, e la «
caduta fè tale scoppio, che cu- »
dito da Cristo prima ancora che «
succedesse, e rimbombando al suo «
cuore, gli premè vive lagrime di «

» dolore : *Videns civitatem flevit su-*
» *per illam, dicens; Quia venient dies*
» *in te, & circumdabunt te inimici tui*
» *vallo, & coangustabunt te undique,*
» *& ad terram prosternent ite & fi-*
» *lios tuos qui in te sunt, & non relin-*
» *quent inte lapidem super lapidem.*
» Qual fù l'ariete, che urto e scosse
» quelle fortissime mura ? Qual fù la
» mina, che fè volare le torri ? Qual
» fù la macchina, che apianò i baluar-
» di, onde arrivassero i trionfanti Ro-
» mani ad agguagliare al suolo Reg-
» gie e Basiliche ? Qual finalmente
» l'orrendo terremoto, che rovesciò
» le fondamenta dell'invitta sionne ?
» Fù la potenza d'Egitto ? la bar-
» barie d'Assiria ? l'ostilità de' Ro-
» mani ? no, nò : Leggasi tutta in-
» tiera l'istoria dell'Evangelio la-
» sciato a noi da san Luca, e trove-
» remo l'autore della terribilissima
» strage. Fù l'enorme mercatanzia
» sercitata nel Tempio, dalla quale
» provocato il mansuetissimo Cris-
» to, in quel medesimo punto vin-
» cendo la compassione col zelo,

armò la destra divina di severo «
flagello, e scaricò contra i sacri- «
leghi negozianti que' gagliardissi «
mi colpi, che furono precorritori «
dell' ultime sue rovine : *Et in* «
gressus in templum cœpit ejicere «
vendentes in illo & ementes. E «
volle dire : se Gerosolima caderà ; «
se il Tempio roverinà ; se l'Altare «
sarà profanato ; se il propiziato- «
rio non renderà più oracoli ; se «
il sangue de' Leviti correrà mesco «
lato con quello del volgo a inon- «
dar le piazze della santa città ; se «
ove ora sono edifizi ; tra poco na «
sceranno virgulti ; se ove oggi «
passeggiano sacerdoti, coveranno «
serpenti ; e se tanta Maestà reste- «
rà coperta d'orrore, di solitudi- «
ne, di spavento, non s'incolpi o «
l'ambrizione de' Romani, o la «
gelosiia de' Cesari, o l'insolenza «
delle Legioni : s'incolpi solo chi «
dell' Altare de' sacrifici ha fatto «
Banco di mercatanti : *Ementes &* «
vendentes in templo. Se Tito es «
pugna, è perche Caïfas negozia : «

„ se il cielo fulmina il trono del
„ santuario, è perche l'infulato Jiu-
„ deo ha comperato l'onore del sa-
„ cerdozio : se Iddio incenera il
„ sancta sanctorum con saette lavo-
„ rate nel cielo, è perche i sacri
„ limini sono profanati con traffichi
„ imbrattati di terra. *Liquet*, dice
„ il venerando Abate Gualfredo :
„ non è cosa de porre in dubbio ; è
„ cosa liquidata ne' processi divini ;
„ *Liquet, quod ob avaritiam eorum,*
„ *qui in templo negotiantur, immi-*
„ *nent civitatum excidia.* Così disse
„ piangendo : indicangiando il ze-
„ lantissimo cenobita i gemiti di co-
„ lomba in ruggiti di leone, voltan-
„ do le spalle a Gerusalemme, &
„ rivoltando la faccia a Roma, non
„ parlò solamente, ma tonò : *cœ-*
„ *pit ejicere, sed nondum ejecit om-*
„ *nes.* Se porgeremo l'orecchie dello
„ spirito al fragore di questo tuono,
„ udiremo, ce così dice non ha Cris-
„ to disarmata la mano, non ha
„ deposto ancora il flagella, e nel
„ suo cuore divino non è intiepidito

quel zelo, che allora l'accese. Pe- «
rò se nella Chiesa di Cristo si ve- «
desse ricomparire qualche vestigio «
della scandalosa mercachera eserei- «
tata nel tempio di Salomone: se «
in vece di Mattei Apostoli s'in- «
troducessero o intrudessero Mat- «
tei pubblicani se il gazofilazio si «
ricolmasse non di obblazioni di- «
vote, ma di esazioni rigorose, o «
di offerte vietate: chi terrebbe «
Ezechiele Profeta che non gridasse «
dal cielo a terror della Chiesa, «
come gridò dal pulpito a spaven- «
to della Sinagoga: *In via sororis* «
tuæ ambulasti; & dabo calicem ejus «
in manu tuâ. Calicem sororis tuæ «
bibes profundum, & latum. Et bi- «
bes illum & epotabis usque ad fœ- «
ces; & fragmenta ejus devorabis: «
quia ego locutus sum, ait Domi «
nus Deus. «

So, che il disordine, che io de «
testo, non ha luogo tra Voi, cia- «
scuno de' quali a qualsivogglia te- «
merario, che o fasse fargli l'offer «
ta di sinmone, arrenterebbe il ful- «

» mine di S. Pietro : *Pecunia tua*
» *tecum ſit in perditionem : quoniam*
» *donum Dei exiſtimaſti pecuniâ poſ-*
» *ſideri.* Ma non ſo già , ſe tutti i
» voſtri Miniſtri , ſe tutti i voſtri
» familiari ; e ſe tutti coloro , de'
» quali vi ſervite e vi dovete ſervire
» negli eſami , nell'informazioni , e
» nelle ſpedizioni , ſiano tanto ſeve-
» ri quanto voi ſete ; e ſe ſcuotano
» le mani da tutto ciò , che può
» corromper la mente. Non temo
» degli Eliſei. So che queſti alle
» ſplendide offerte di qualſivoglia
» Naamanno riſponderebbero con
» rifiuto magnanimo e da Profeta :
» *Vivit Dominus , quia non acci-*
» *piam.* Temo de' Giezi ; i quali ,
» poco curanti della propria coſcien-
» za , e nulla attenti alla riputazio-
» ne de' Profeti , imbrattano la fa-
» ma de' loro ſignori o con doman-
» de ſordide ed importune , o con
» ſegrete indegniſſime convenzioni ;
» dando con ciò preteſto al popolo
» ignorante , e a' ſatirici linguacciu-
» ti di ſuſurrare da principîo , indi

di cantare ſu le cetere, e final- «
mente di far correre per le poſte, «
e volar ſu' foglietti: ſe Eliſeo ri- «
tira la mano, Giezi la ſtente Nul- «
la vuole il Profeta, perche il ſer- «
vitor tutto prende: il che è un «
negoziar più coperto, ma altret- «
tanto più vergognoſco, quando «
alla ſcena viene a calarſi il ſipa- «
rio. Voi dite: non ci è pericolo. «
Tremo, e riſpondo: un' Apoſto «
lo vendè Criſto; e non ſorà peri- «
colo, che taluno, per havere il «
nome di Apoſtolo, tenti comprar- «
lo! Signori: ſe la mia bocca al- «
za la voce per zelo, il mio cuore «
palpita per riverenza. Se credeſſi «
che il male ci foſſe, non havrei «
forſe tanto coraggio da uſare queſ- «
ta evangelica libertà, che uſo vo- «
lentieri, perche ſo, che riprovo «
ciò che voi deteſtate, e interpre- «
tro colle mie voci i ſentimenti de' «
voſtri ſpiriti. «

Je finis par les portraits de la fortune & de la Providence, tirez du Sermon ſoixante-deuxiéme.

» Non so, se sia sbandita intera-
» mente dal mondo quella Deità fa-
» volosa, vana, incostante, equal-
» mente amata e odiata, lodata e
» bestemmiata, adorata ed esegrata,
» rea di quanti abbattimenti preci-
» pitano la virtù edil merito, e di
» quanti esaltamenti sublimano l'i-
» gnoranza e la dappocaggine: pe-
» rò temuta da tutti, ed invocata
» da molti: Io dico, la Fortuna.
» Questo nome sommamente ingiu-
» rioso alla Providenza, non rim-
» bomba solamente ne delubri della
» Gentilità; ma scoppia ancora da
» labbra santificate dal simbolo del-
» la fede, e dall'Evangelio di Cris-
» to: onde pare che possa farsi ezian-
» dio a Roma cattolica il giusto rin-
» facciamento, che fece Plinio all'is-
» tessa Roma idolatra: *Toto mundo,*
» *& locis omnibus, omnibusque ho-*
» *ris, omnium vocibus fortuna sola*
» *invocatur, una nominatur, una*
» *agitur rea, sola laudatur, sola ar-*
» *guitur. Huic omnia expensa, huic*
» *omnia feruntur accepta;* UT SORS

IPSA PRO DEO SIT, *qua Deus* “
probaur incertus. “
Per atterrare il tempio, e rovi- “
nar gli altari di queſta temeraria “
antagoniſta della Provvidenza di “
vina, e a fare i cuori di porfido, “
di bronzo, e di diamante, imper “
turbabili contra tutti gli avveni- “
menti della vita degli huomini, “
io credo coſtantemente che non ſi “
poſſa trovare armatura più forte, “
che veſtirſi nell'anima di queſta “
maſſima: che niuna coſa ſuccede “
nelle umane vicende, che non ſia “
ſtata o ordinata, o permeſſa della “
Provvidenza divina; laquale for- “
temente e ſoavemente, e per otti “
mi fini della noſtra eterna ſalute, “
ha diſpoſte e ordinate tutte le co- “
ſe, ſenza for violenza, nè dero- “
gare o alla natura, o alla contin- “
genza, o alla libertà delle cauſe. “
Ci ſuccedano proſperamente i di- “
ſegni, o habbiano evento contra- “
rio: ſiano rimunerate le noſtre “
fatiche, o reſtino dimenticate: “
avanziamo i competitori nella car- “

riera, o restiano a mezzo il corso «
azzoppati : udiamo il grato rim- «
bombo delle acclamazioni, o gl'in «
vidiosi latrati della malignità : «
proviamo amorevoli offizi de' pro- «
tettori che ci portino avanti, o «
urti violenti de' contradditori che «
ci rispingano indietro : siano ap- «
provate da' Dominanti le lodevoli «
industrie, con cui ci adoperiamo «
di renderci meritevoli della loro «
grazia, o siano riputate artifici di «
mascherata ambizione : esca il «
nostro nome dall'urna a chiara lu- «
ce di gloria, o rimanga nel fondo «
dell'oblivione : Qualora sia stam- «
pata nella nostra mente questa mas- «
sima di Provvidenza, che *sortes* «
mittuntur in sinum, sed a Domino «
temperantur, potranno alterasi gli «
elementi, sconvolgersi la natura, «
andar sossopra il mondo ; il nostro «
cuore non proverà sbattimenti, «
ma poserà tutto lieto in tranquil- «
lissima calma : E benche di questi «
segreti del divino consiglio non «
possiamo intender le cifere, chi- «

neremo nondiemeno la testa per «
riverenza, e goderemo della nostra «
stessa ignoranza, che serve a subli- «
mare l'altezza dellà sapienza di «
Dio, dicendo come salviano: *nes-* «
cio secretum, & consilium divini- «
tatis ignoro. Sed nihil in hac re «
opus est aliquid audire. Satis sit «
pro universis rationibus: AUTHOR «
EST DEUS. «

Je n'ay osé traduire ces beaux extraits, j'ai craint de les affoiblir & de les défigurer.

MATERIÆ MEDICÆ Idea nova tripartita, hoc est I. modernorum medicamentorum officinalium, tam Galenicorum, quàm Chimicorum digestio in classes sapore tenus, odore ac texturâ differentes, cum annexâ Dosi, &c. II. Eorumdem distinctio in tabulas, secundum virtutes ipsis communes, generales. III. loci communes explicantes texturam, vires & modum operandi auxiliorum; ordine Alphabetico. Cum triplici

indice Classium tabularum & medicaminum singulorum, ita quidem, ut quilibet simplici ex eo parata subjiciantur. Opusculum usui medicinam discentium, docentium & exercentium perpetuo accommodatum, cura & studio. Joh. Gaspari Mangoldi. Phil. & Medic. Doctor Basil. Basileæ sumptibus, Joh. Jac. Mangold, chir. Bas. 1715. Nouvelle idée de la matiere Medicinale divisée en trois parties, c'est-à-dire. I. Les rémedes modernes qui se trouvent dans les boutiques des Apoticaires, soit qu'on les ait préparés selon la methode de Galien, soit qu'ils soient Chimiques, distribués dans des classes differentes selon la diversité de leur saveur, de leur odeur, de leur tissu, avec des remarques sur la dose qu'on en doit donner & d'autres observations sur leur usage. II. Les mêmes rémedes distribués dans des Tables & partagés selon les qualités qui leur sont communes. III.

Des lieux communs ou qui font connoître la structure, les forces & la maniere d'operer de ces rémedes rangés selon l'ordre alphabetique, avec trois indices, un des classes, l'autre des tables, le troisiéme des rémedes, où l'on met à la suite les rémedes simples, les rémedes composés où ils entrent. Opuscule accommodé à l'usage des Ecoliers, des Regens qui enseignent ou étudient la Médecine & de ceux qui la pratiquent · par les soins de Jean-Gaspard Mangold, Docteur en Philosophie & en Médecine, à Basse aux depens de Jean-Jacques Mangold 1715. *in* 8. *pages* 318.

LE titre qu'on vient de lire est un extrait du livre auquel je n'ai rien à ajoûter pour le faire connoître que mon témoignage sur la fidelité de ce titre & l'exactitude de l'Auteur à le remplir. Ce celebre Silvius avoit souhaité que quelqu'un entreprit un Traité des rémedes où il marquât soigneusement la difference de leur

odeur & de leur ſaveur ; c'eſt par elles que le Créateur a voulu que nous diſcernaſſions les alimens, elles nous manifeſtent ce qu'elles ont de contraire ou de conforme à nôtre temperamment, à nos diſpoſitions : il faut juger des rémedes ſur la même regle, & Silvius en convient. Nul Médecin, depuis Silvius, n'avoit répondu à ſon ſouhait. Monſieur Mangold a entrepris d'executer cet utile projet, quelque travail qu'il dût lui en coûter, & il l'a executé fort heureuſement.

Diſſertatio de Jure circa rem monetariam in Germania Autore Henrico de Bunau equite Miſnienſi, Lipſiæ ex officina Titiana 1716. Diſſertation ſur le droit de la monoie en Allemagne, par Henri de Bunau, Gentilhomme de Miſnie. *A Leipſich, de l'Imprimerie de Titius in* 4°. *pages* 110.

MOnſieur de Bunau, fils du Vice-Chancelier de Saxe,

fait connoître par ses essais ce qu'on doit attendre de son esprit & de son érudition, elle paroit dans la multitude de citations, il a lû tout ce qui regarde son sujet, mais ce grand nombre de citations marque autant son esprit que son sçavoir; ce n'est pas un amas indigeste de passages: c'est le précis clair, & méthodique de ce qu'on a écrit sur les monnoïes. Le premier chapitre donne les notions générales de la monnoïe. Le second traite de l'origine des monoïes d'Allemagne. Les anciens Germains n'en faisoient aucun cas, ni aucun usage. Tacite nous apprend qu'on voyoit chez eux des vases d'argent donnés à leurs Princes par des Ambassadeurs, ils ne les estimoient pas plus que les vases de terre dont ils se servoient: tout leur commerce borné au necessaire se faisoit par échange. Les Peuples les plus voisins du Rhin s'accoûtumerent les premiers à recevoir des Romains de la monoïe. M. de Bunau fait des observations cu-

rieuses sur les monoïes Romaines qui ont eu cours dans la Germanie ; ce qu'il dit des monoïes de ces Peuples barbares qui sortis de la Germanie, partagerent entr'eux les plus belles Provinces de l'Empire Romain, est encore plus curieux. On parle dans leurs Loix de sols *solidi*, de deniers *denarii*, de siliques *siliquæ*, de saiges *saigæ*, de tremisses *tremisses*; les tremisses étoient la troisiéme partie du sol & valoient quatre deniers : il est parlé du saige dans les Loix des Bavarois & dans les Loix des Allemans ; mais elles ne s'accordent pas sur la valeur de cette monoïe : elle ne valoit qu'un denier chez les Allemans, c'est à dire, les habitans de la Suaube, elle en valoit trois chez les Bavarois. La silique étoit la vingtiéme partie du sol, trois faisoient une obole, deux oboles valoient un scrupule & trois scrupules une drachme, quatre drachmes étoient égales à trois deniers.

Pour les pieces qu'on appelle d'un nom Alleman qui signifie gouttes

diris, les uns prétendent qu'elles n'ont servi que d'ornement : ce sont des monoïes selon les autres ; mais chez quel peuple ont-elles eu cours, c'est ce qu'on ne sçait point. Les monoïes Runiques & celles des Saxons, Maîtres de l'Angleterre, arrêtent quelque temps l'Auteur. Il passe ensuite aux monoïes des François. Le Sçavant M^r. de Peyresc est le premier qui ait recherché les anciennes : celles dont Mezerai à chargé sa grande Histoire sont presque toutes fausses. Les Rois de la premiére race ont fait battre des monoïes d'or. Procope assure qu'aucun Roi, non pas même celui de Perse, ne faisoit battre d'autre monoïe que de la monoïe d'argent, que le seul Empereur Romain avoit le privilége d'en faire battre d'or, d'où on conclut qu'il falloit que Justinien eut permis aux Rois de France d'en faire battre. L'Auteur ne défere point à l'authorité de Procope, il l'a combat même par des monoïes d'or des Goths & des Visigoths. On pourroit

dire que les Empereurs Romains leur avoient accordé la même permission qu'aux Rois François : pour moi je crois que ces Rois sans l'avoir obtenuë, & même sans l'avoir demandée, se mirent en possession d'un droit qu'ils prétendirent avec raison être attaché à la puissance Souveraine. Theodebert qui affecta d'imiter en tout les Cesars, est le premier dont il nous reste des monoïes ; celles qu'on attribuoit à Pharamond appartiennent à Ferrand ou Ferdinand, Roi d'Espagne : on ne trouva que des monoïes Romaines dans le tombeau de Childeric ; & Gregoire de Tours nous assûre que Clovis, aprés la conquête des Gaules, n'avoit ni or, ni argent. Les Rois de la seconde race firent des Loix touchant les monoïes : Charlemagne défend d'en battre ailleurs que dans le Palais. On produit des Chartres de Dagobert & de Charlemagne qui donnent à des Abbayes le droit de battre monoïe ; mais ces Chartres ont de grandes mar-

ques de ſuppoſition : on doute ſi les Ducs & les Comtes qui s'emparerent de leur Gouvernement en France & en Allemagne, dans la décadence de la Maiſon de Charlemagne s'attribuerent le droit de battre monoïes : l'Auteur eſt fort porté à le croire, quoiqu'il n'en reſte aucune de ces Seigneurs.

Sous Othon le Grand on ouvrit en Allemagne des mines d'or & d'argent, & ces meteaux devinrent plus communs, ce fut une occaſion aux Evêques, aux Abbés, aux Princes, aux Villes, d'obtenir le droit de battre monoïe. Cette multitude de monoïes differentes a cauſé beaucoup de deſordre dans l'Empire : pour y rémedier dans les Capitulations Imperiales on oblige l'Empereur de ne plus accorder ce droit que du conſentement des Electeurs, & de l'avis du Cercle, où eſt compris celui à qui il l'accorde. Un autre rémede plus efficace a été l'inſtitution de certaines aſſemblées, où les Commiſſaires des Cercles examinent l'é-

tat des monoïes & s'addressent ensuite à l'Empereur pour qu'il fasse les réglemens convenables. Charles-Quint avoit tenté d'imposer aux Princes & aux Villes la Loi de ne mettre sur les monoïes que la figure & le nom de l'Empereur : les Villes se sont soumises à cette ordonnance ; les Princes l'ont negligée

Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, vient de faire l'illustre Auteur Réferendaire de son Conseil ; toute la Saxe a publiquement applaudi à ce choix de son Prince.

Exercices de pieté pour tous les jours de l'année, contenant l'explication du Mystere ou la Vie du Saint de chaque jour, avec des réflexions sur l'Epître, une méditation sur l'Evangile de la Messe, & quelques pratiques de pieté, propres à toutes sortes de personnes: Par le Pere Jean Croiset de la Compagnie de Jesus. A Lion chez Antoine Boudet, *in* 8°. Avril pages 726.

May pag. 799. Juin pag. 818 Juillet pag. 799. 1718.

ON a dans ce livre tout ce qu'un Chrétien peut souhaiter pour s'instruire & pour s'édifier, une abondante matiere pour l'Oraison, des lectures, des exercices de pieté conformes à l'esprit de l'Eglise, propres des Mistéres & des Fêtes qu'elle celebre. Le nom du Pere Croiset répond qu'on y trouvera avec une Doctrine saine, une morale pure, beaucoup de force & d'onction: son expression est naturelle, ingenieuse, coulante, convenable aux sujets qu'il traite & à la fin qu'il se propose. Les tomes qui ont précedé, & ceux dont je parle ont été reçûs du public avec un empressement qu'on ne devoit pas attendre pour un ouvrage dont les parties détachées pouvoient être moins recherchées que l'ouvrage complet: il ne tardera pas à l'être, & les cinq mois qui restent vont se suivre de fort près. Ce travail n'empêche pas l'Auteur de pré-

parer un troisiéme Tome *de réflexions Chrétiennes* qui paroîtra bien-tôt.

Sallustii Crispi quæ extant. Les Oeuvres de Salluste qui nous restent. *A Londres chez Tomson in* 12. *p.* 206. 1713.

MOnsieur Mettaire a eu soin de cette édition, elle est commode & correcte, le caractere n'est pas aussi beau que celui de l'édition d'Elzevir, mais il est plus beau que celui de toutes les autres éditions en petit. Le texte a été revû sur des manuscrits qui sont à Rheims & dont l'Editeur a tiré quelques variantes, ce sont pour l'ordinaire de vieux mots Latins que les Copistes ignorans ont changés dans des mots plus usités. Les Libraires devroient prendre cette édition pour modele de celles qu'ils feront.

Caii Sallustii Crispi opera cum notis selectissimis variorum. Les Oeuvres de Salluste avec des notes choisies de divers Auteurs. *A Roüen chez Richard & Nicolas l'Allemant in 24. p. 374. 1717.*

J'Ai déja fait connoître ce qu'on doit esperer de ces deux Libraires dont le nom est connu depuis long-temps. On a d'eux l'Ovide, le Terence, l'Horace, & le Juvenal du Pere Jouvency, une nouvelle édition de Virgile, avec un indice excellent. L'édition qu'ils donnent de Salluste est d'un caractere assez gros, bien imprimée : les notes serviront à entendre plus aisément cet Historien qu'aucun n'a surpassé, & qui même à peu d'égaux.

Cornelii Nepotis excellentium Imperatorum vitæ. Les Vies des grands Capitaines, par Cornelius Nepos. *A Londres chez Tomson* 1715. *in* 12. *pages* 137.

ON a raiſon de mettre cet Auteur entre les mains des enfans, la pureté, la netteté de ſon ſtyle eſt un excellent modele pour former le leur ; d'un autre côté les vertus des grands hommes dont il a écrit la vie, inſpirent de bonne heure à ces jeunes cœurs les inclinations qui font l'honnête homme & le bon citoïen. On ne ſçait que trop ce que peut la force des préjugés ſur la plus part des hommes, & combien ils font peu d'uſage de leur raiſon & de leur liberté. La lecture, & ſur tout la lecture de l'hiſtoire, qui inſtruit ſans qu'on s'en aperçoive, eſt le moyen le plus doux & le plus ſeur de prévenir les eſprits encore vuides, & propres à recevoir de bonnes & des mauvaiſes impreſſions. L'édition

 dont

dont je parle eſt de M. Mettaire, & ſemblable à celle de Sallufte.

Cornelius Nepos vulgo Æmilius Probus de vita excellentium Imperatorum ſelectiſſimis variorum notis illuſtratus. Les Vies des grands Capitaines, par Cornelius Nepos attribuées à *Æmilius Probus*, avec des notes choiſies de divers Auteurs. *A Roüen chez Richard & Nicolas l'Allemant* 1718. *in* 12. *pages* 337.

CEtte édition eſt auſſi belle que celle de Sallufte, que les mênes Libraires ont faite, elle a les nêmes commodités. Je ne doute ɔas qu'ils ne continuent d'imprimer es autres Auteurs Latins dans la nême forme. Ils feront plaiſir au ᴾublic de ſuivre le texte des éditions l'Angleterre & de joindre aux Auˑeurs les indices qui ſont dans ces ditions préferables, quoiqu'ils ſoient lus courts, aux indices des édiˑons à la Dauphine.

May 1718. P

Experiences contraires à la nouvell decouverte touchant la cataracte contenuës dans une lettre écrite à M. de Voolhouse par M. Geister Chirurgien, Pensionnaire de Nuremberg.

LOrsque dans nos Memoires du mois de Juillet de l'année passée je rendis compte au Public de l dispute sur la cataracte à l'occasion des nouveaux livres de M. de Voolhouse & de M. Heister ; je dis qu la seule maniere de finir cette contestation, étoit de s'éclaircir du fai par des experiences incontestables un Eleve de M. de Voolhouse en fait à Nuremberg qu'il croit décisives. M. de Voolhouse m'a confi l'original de la lettre, & je la publi volontiers. C'est à ses adversaires la refuter. Il me paroît que cela n'es pas aisé.

Lettre de M. Geisler à M. de Voolhouse Gentil-Homme Anglois. A Nuremberg ce 11. de Mars.

NE vous étonnez pas, mon « cher Monsieur, que j'ai dif- « feré si long-temps la réponse à vos « trés cheres lettres ; il y a plusieurs « raisons qui m'en ont detourné. « Premiérement j'étois obligé de « faire un voyage de trois mois : « aprés mon retour je tombai mala- « de, gardant la chambre pendant « quelques mois, ainsi je n'étois pas « en état de vous écrire selon le res- « pect que je vous dois. Je vous en « demande trés-humblement par- « don, promettant de vous écrire à « l'avenir avec plus d'exactitude que « je n'ai pû faire jusqu'à présent. Je « suis ravi, mon cher Monsieur, de « vous dire de bonnes nouvelles tou- « chant la cataracte membraneuse, « dont j'ai l'honneur de vous raconter « toutes les circonstances. L'an 1715. « le 7. May j'abbatis la cataracte, «

„ qui fut de couleur de perle blan-
„ châtre & brillante dans les deux
„ yeux d'une fille nommée Barbara
„ Sohrepferin à l'âge de 75. ans.
„ Cette fille avoit porté ses cataractes
„ tes pendant 8. années : depuis ce
„ temps-là, disoit elle, ne pouvant
„ rien distinguer, excepté la clarté
„ du soleil ou de la chandelle, &
„ ses yeux furent naturellement fort
„ enfoncés & plats. J'operai l'œil
„ de cette fille en présence de M.
„ Lochner & de M. Thomasius,
„ tous deux Docteurs en Médeci-
„ ne, & de M. l'Intendant de l'Hô-
„ pital à S. Esprit dans Nuremberg.
„ Je trouvai la cataracte de l'œil
„ droit bien adherente à l'vuée in-
„ terne, je la détachai autant que
„ je pû ; mais elle remontoit à la
„ moitié, de sorte que je fus obli-
„ gé, pour ne pas chiffoner ou de-
„ chirer la prunelle, de tirer mon
„ aiguille, & de panser cet œil me-
„ thodiquement. La fille ne pouvoit
„ rien distinguer de cet œil aprés
„ l'operation. Je fis en même temps

l'operation de l'œil gauche, la ca- «
taracte de cet œil fut auſſi bien «
adherente au cercle entier de la «
prunelle interieurement ; de plus, «
elle fût ſi élaſtique & ſi dure «
qu'elle remontoit pluſieurs fois, «
aprés que je l'avois entierement dé- «
taché & dépoſé. Enfin j'en venois «
à bout ſans faire aucun ravage dans «
l'œil, & la malade diſtinguoit de «
cet œil auſſi-tôt aprés l'operation «
mes doits que je lui agitois devant «
cet œil : la malade avoit de cet «
œil gauche, depuis l'operation «
juſqu'au dernier jour de ſa vie, «
un diſcernement ſpecifique & diſ- «
tinct des objets. Cette fille mou- «
rut le 21. Fevrier 1718. Je lui ti- «
rai les deux yeux des orbites, les «
portant dans ma maiſon ; j'y fis «
inviter M. Bſcherer, M. Loch- «
ner, M. Thomaſius, M. Goëk «
el, M. Vvidman, tous Docteurs «
en Médecine. Je propoſai à Meſ- «
ſieurs les Médecins, qu'il ne leur «
étoit pas inconnu, que M. Heiſ- «
ter, Profeſſeur à Altorf, eut pu- «

» blié un Traité de cataracte, &c.
» 1713. dans lequel il prétendoit
» avec M. Briſſeau que la cataracte
» n'eſt autre choſe que le criſtallin
» alteré, durci & devenu opaque;
» M. de Vvoolhouſe, au contraire,
» ſoûtient, tant par des raiſons que
» par des experiences, que la cata-
» racte eſt un corps formé fort na-
» turellement par une humeur héte-
» rogene ſortant des vaiſſeaux ab-
» ducteurs de l'humeur aqueuſe (ré-
» lachés & affoiblis) qui ne ſçau-
» roit entrer dans la voye de la cir-
» culation par les vaiſſeaux abduc-
» teurs de la même humeur, & ain-
» ſi qui devient concreté juſqu'à de-
» venir comme une pellicule; c'eſt
» pourquoi je priai Meſſieurs les
» Médecins, d'examiner bien ces
» deux yeux en queſtion; moi j'ou-
» vris & anatomiſai l'œil droit,
» dans lequel je trouvai un corps
» étranger & membraneux, adhe-
» rant & attaché encore à moitié à
» l'Iris interne; le criſtallin fut dans
» ſa ſituation naturelle; mais opa-

que, durci & alteré, de couleur opa- «
line. La malade ne voyoit rien du «
tout de cet œil depuis l'operation : «
je laissai ce corps membraneux at- «
taché & adherent à l'iris interne, «
comme nous l'avons trouvé sans «
le détacher, gardant tout ce corps «
étranger avec l'iris dans l'eau de «
fœnoüil pour le pouvoir montrer «
à tous ceux qui seront curieux de «
le voir, l'œil gauche fut ouvert «
& anatomisé avec le consentement «
des autres Messieurs les Méde- «
cins, par M. Vvidman le Docteur, «
qui trouva aussi un corps membra- «
neux, blanc, déposé, & placé entre «
l'iris & le ligament ciliaire ; mais «
l'humeur cristalline fut dans son «
châton naturel, tant soit peu at- «
teinte, selon l'âge avancé de cette «
fille ; c'étoit l'œil par lequel la «
malade avoit vû, discerné aprés «
l'abatement de la cataracte. Je «
priai Messieurs les Médecins d'exa- «
miner exactement ce fait selon le «
propre désir de M. Heister, qui «
demande cinq circonstances bien «

» considerées pour pouvoir être con-
» vaincu qu'il y a des cataractes
» membraneuses. *Vid. M. Heister*,
» *&c.* Messieurs les Médecins ont
» assûré unanimement, que M. Heister
» est convaincu par raison & par ex-
» perience, de croire & d'avoüer
» qu'il y a des cataractes membra-
» neuses, & s'il ne le vouloit pas
» croire, qu'il vienne toucher les
» membranes de ses propres mains;
» car je les garderai soigneusement
» à jamais, ainsi il a de l'occasion
» de les venir voir chez moi. M.
» Vvidman le Docteur a marqué
» cette experience à M. Heister,
» aprés que nous avions trouvé ces
» corps membranenx, l'invitant de
» le venir voir; mais il n'est pas
» encore venu, je ne sçai pas pour-
» quoi. Messieurs les Médecins ont
» tous prononcé que M. Heister a
» grand tort de vous avoir traité si
» grossierement dans son Apologie,
» & qu'il est une opiniâtreté de M.
» Heister de ne vouloir pas croire
» aux experiences des honêtes bra-

ves gens, & qu'il a suivi si aveu- «
glement les traces de M. Brisseau «
sans que lui-même ait jamais fait «
des experiences frequentes & suf- «
fisantes. Je vous assûre, mon cher «
Monsieur, que tous les Sçavans «
& experts approuvent vos Disser- «
tations sçavantes & critiques sur «
la cataracte & le glaucome de Mes- «
sieurs Brisseau, Antoine & Heis- «
ter, loüant vos raisons bien fon- «
dées sur l'experience. Vous me «
marqué, mon cher Monsieur, «
dans vôtre derniere, s'il n'y a au- «
cun Censeur ou Approbateur de «
libre à Altorf, je vous assûre qu'il «
n'y en a point, & chaque Profes- «
seur a la liberté de faire imprimer «
ce qu'il desire. Si vous n'avez pas «
encore le *compendium Anatomi-* «
cum Heisterianum, je vous l'en- «
voyerai par la premiere occasion. «
M. Goëkel m'a dit qu'il vous a «
déja envoyé vôtre Memoire im- «
primé dans les *Ephemerides na-* «
tum curiosorum 1717. *Noribergæ* : «
& j'ai moi-même vos *Quadragin-* «

» *ta operationes Chirurgicæ* , &c.
» imprimées Si vous voyez M. le
» Docteur Grosse, ayez la bonté de
» lui faire bien mes complimens.
» En attendant vôtre chere réponse,
» je suis avec tout le respect ima-
» ginable.

MONSIEUR,

Vôtre tres-humble & tres-
obéïssant serviteur Da-
niel-Christophe Geisler.

Certificat des Médecins de Nu-
remberg.

*EA quæ circa veræ cataractæ se-
dem atque subjectum inter Eru-
ditorum nonnullos hujus ævi agitatur
controversia, commovit Danielem
Christophorum Geislerum Opithal-
miatrum atque Reipublicæ Noriber-
gensis Chirurgum & operatorem dex-
terrimum, ut die vigesimo secundo
Februarii anni jam currentis millesi-*

mi ſeptengenteſimi decimi octavi cataracta ante hac affectorum atque operationem paſſorum oculorum humanorum par nobis medecinæ Doctoribus, quorum nomina in fine ſubſcripta conſpiciuntur, examinandum exhiberet, rogaretque ut eorum quæ curioſa ſectio revelatura eſſet, teſtes exiſteremus oculati, atque integram obſervationis hiſtoriam fide noſtra confirmaremus.

Femina namque quædam cælebs barbara Schroepferin appellata, Xenodochii ad Spiritum ſanctum alumma, per integrum octennium utriuſque oculi laborabat cæcitate. Affectos oculos inſpiciens Geiſlerus, de cataracta veterum vera membranacea & ea quidem ſpecie, quæ cataracta ſplendens coloris margaritæ dicitur, pronunciavit. Ad operationem itaque, ſeſe accinxit eamque die 7. May anni 1715. patiente tunc annum agente ſeptuageſimum ſecundum, præſentibus viris excellentiſſimis D. N. Doctore Michaele Frederico Lochneri, D. N. Doctore Godefredo Tho-

masio atque D. N. Christiano Victore Ayrero Nozocomii modo dicti præfecto, summa cum dexteritate peregit adeo felici cum successu, ut oculus sinister visum egregiè recuperaret, atque hoc ipso objecta bene discernere valeret ægra, dextro autem oculo cujus cataracta non nisi summa cum difficultate depressa fuit, & ob elasticitatem suam plus quam trigesies sublimiora repetiit, nec tota in fundo oculi detineri potuit, sed post operationem denuo ascendens ultra tertiam pupillæ partem obscuram rursus reddidit, uti ante: ita & post operationem nihil plane vidit, imo ne lucem quidem à tenebris distinguere potuit; hos ipsos oculos fæminâ illa die 21. *Februarii* 1718. *anno ætatis septuagesimo quinto demortuâ, ex orbitis circonspecte exemptos altero die post cultro anatomico subjecimus. Dissecuit oculum dextrum sæpius laudatus Geislerus, atque oblique incisa eaque cum cautela ne humoris cristallini aut vitrei situs naturalis turbaretur, elevata ac reclinata tunica*

ſcleroticæ & ſubjacentis uveæ ſuperiore & anteriore parte mox detexit pelliculam, uveam inter atque lentem criſtallinam hærentem, imo hujus parti inferiori incumbentem. Maxima hujus pelliculæ portio arctiſſime cum Iride atque ligamento Ciliari cohæret, adeo quidem, ut abſque alterutrius manifeſta læſione ſeparari non poſſet, ſed ut integra ſervaretur abſciſſum uveæ fragmentum una cum illâ extrahendum eſſet. Humorem autem criſtallinum hujus oculi intenſa flavedine corruptum, exſiccatum atque opacum deprehendimus; unde omnino viſus recuperatio neutiquam ſequi potuit. Alterum ſiniſtrum ſcilicet oculum cum ſub examen revocaret D. N. Doctor Joannes *Guillelmus VVidmannus, illo adhuc exiſtente integro, & antequam culter admoveretur anatomicus, notavimus, quod ſub leviſſima preſſione bulbi oculi alba quædam micula, poſt pupillam fluctuans in limine ejus appareret, ceſſante preſſione quoque recedens atque rurſus diſparens, ſuſ-*

pensa autem manu dissecta atque circomspecte elevata & reclinata tunicæ scelerotica, cui cornea insidet, pariter & uveæ parte superiore ac anteriore in conspectum venit post uveam ad iridem atque ligamentum ciliare collocatum corpus quoddam peregrinum album, mucosam membranulam convolutam referens. Tenui volsella prehensa hæc pellicula undique libera facilime cessit, atque citra laborem, separatis paucis tenuissimis fibrillis, quibus mediantibus ligamento ciliari leviter adhæsit, extrahi potuit, extracta atque in aqua limpida, cui illa immersa fuerat, penitus explicata figuram obtinuit circularem, cujus diameter duas ad minimum lineas Geometricas longitudine æquavit, ratione autem consistentiæ, quam solidiorem post extractionem, quam antea videbatur deprehendimus, Tunicam Arachnoideam cerebri, quæ in basi ejus atque ad spinalem medullam producta crassior esse solet, quam ubi partem, superiorem ipsius invertit fere superavit. Lentem cris-

tallinam hujus oculi quod concernit, candidus ejus color, quem ſecundum naturam obtinere ſolet ad flavedinem quidem haud parum vergebat, naturali tamen ſua pelluciditate non omni ex parte deſtituebatur. Reliquæ utriuſque oculi partes nihil quod præter naturam fuiſſet, oſtenderunt.

Daniel Bſcherer.
Michael Friderius Lochner D.
Godfridus Thomaſius D.
Chriſtophorus Ludovicus-Goekelius D.
Johannes Guillelmus VVidmanus D.

Il faut obſerver que Monſieur Lochner eſt beau-pere de Monſieur Heiſter adverſaire de Monſieur de Voolhouſe, & que Monſieur Goëkel eſt ſon beau-frere.

May 1718.

Description d'un anneau & d'une monoye ancienne, par le P. E. Souciet, de la Compagnie de Jesus, donnée aux Auteurs de ces Memoires.

MOnsieur Pinson qui me communiqua l'an passé ce qu'on lui mandoit d'un anneau extraordinaire, dont je fis la description que vous mites dans vos Memoires au mois de vient de m'aporter deux autres piéces qui sont à lui, & dont je crois que vous serez bien aise d'avoir encore la description. J'en parlerai avec assûrance: car je les ay entre les mains, & actuellement devant les yeux.

La premiére est un anneau de la même espece que celui de l'an passé. L'un & l'autre ont été trouvez en Berry; l'un & l'autre ont à peu prés les mêmes inscriptions, il y a pourtant bien des differences: le premier fut trouvé l'an passé; il y a déja plusieurs années que celui ci l'a été. Le

premier eſt d'or, celui ci n'eſt que d'argent. Le premier n'avoit que deux pouces & demi de circonference, celui-ci en a trois à ſa circonference exterieure, & environ deux & quatre lignes à l'interieure; l'autre n'avoit pas deux lignes de largeur, celui-ci en a deux entieres, & peſe un gros plus dix-ſept grains; l'argent en paroît bon. L'un & l'autre ont deux inſcriptions, une en dehors & une en dedans. Le premier avoit en dehors une croix, puis ADROSYDROSAROS & en dedans une croix, puis TEBALGUTGUTANI. Celui-ci en dehors n'a point de croix, on y lit ſeulement MADROSYDROS. Les lettres tellement eſpacées, qu'elles occupent toute la circonference comme à l'autre; mais les deux S ſont renverſées pour marquer que ce ſont les dernieres lettres des mots; en dedans une croix, puis TEBALGUTE ou TABALGUTE, ce dernier E eſt un E arrondi & fermé pardevant, comme on en voit ſou-

vent ſur les monoïes du moyen âge, & tel qu'on en peut voir pluſieurs dans le Blanc p. 244. & ſuivantes. Le premier E eſt auſſi de même, ſi c'en eſt un; car cette lettre eſt un peu mangée & on peut la prendre pour un A. Les lettres ſont creuſes & non en relief, & de même forme qu'à l'autre anneau, excepté qu'elles ne ſont pas fourchuës à leur extrêmité comme à celui-là; mais terminées par des petites lignes droites. Pour moi je croirois volontiers que ce ſont des anneaux magiques.

L'autre piece eſt une petite monoye d'or peſant un denier ou 34. grains. Elle eſt ſemblable à peu-prés à celle que le Blanc raporte p. 39. dans Cherebert à la premiére planche, elle paroît de même goût, & doit être à peu prés de même temps; car aprés Dagobert I. dont le Blanc p. 50. en raporte une qui a un revers ſemblable à celle-ci, je n'en trouve plus de même type Celle dont je parle a quelque choſe de ſingulier; car du côté de la tête qui

réprésente un homme sans barbe, mais âgé & couronné d'un diadême : on ne voit point le nom du Prince, comme sur toutes celles que le Blanc a fait graver ; mais seulement ces trois lettres PAX. Au revers c'est comme à celles de le Blanc, un Calice avec deux especes d'anses qui partent de son bord & descendent de chaque côté en se repliant en S. L'inscription est ATEVARTUS MON . . . Il y a encore les restes de deux lettres entre MON & le premier A du mot *Atevartus*. Je crois que c'est un E & un T, de sorte qu'il doit y avoir MONET, c'est à-dire, *Monetarius*. Ce revers n'a rien d'extraordinaire ; mais du côté de la tête que signifie l'inscription PAX.

Observations sur la Réfraction faites à l'Observatoire des RR. PP. Jesuites de sainte Croix à Marseille, avec des réflexions sur ces Observations. Par le Pere Laval Jesuite, Professeur Royal d'Hydrographie.

ARTICLE PREMIER.

Préliminaires necessaires à l'intelligence de ce sujet.

LA variation continuelle que j'ai observé pendant plusieurs années dans la bassesse de l'horizon de la Mer, que j'ai la commodité de voir de l'Observatoire, m'a paru un sujet de méditation digne d'un homme appliqué à l'Astronomie : en effet l'augmentation ou la diminution de la réfraction des rayons de lumiere qui tendent à l'objet, ou qui en reviennent à l'œil de l'Observateur, étant si considerables à l'horizon ; il ne se peut faire qu'il n'y ait aussi de la variation dans la réfraction des rayons par lesquels on voit les autres objets, quoique plus élevés au dessus de l'horizon, & par consequent les Astres, suivant qu'ils seront plus ou moins élevés, donneront des hauteurs plus ou moins grandes avec variation, selon que la matiere réfractive sera plus ou moins considerable, la variation sera moindre : il est vrai lorsque les Astres seront plus

élevés sur l'horizon ; mais un Astronome de ce siécle, où l'on a porté l'Astronomie à un si haut point de perfection, doit mettre tout à profit ; ainsi la connoissance qu'il aura de la variation de la réfraction horizontale dans les objets terrestres lui servira pour connoître celle qui peut être dans les hauteurs des Astres qu'il observe, selon les divers constitutions de l'air qu'il remarquera aux jours ausquels il observera ; & de-là, outre l'avantage qui en revient aux autres Elemens d'Astronomie, il aura avec plus de précision la déclinaison de ces Astres.

Ce sujet est difficile à traiter, quoiqu'il appartienne à l'optique, la Geometrie ne le peut saisir, parce qu'il est mêlé de tant d'observations Physiques qui trainent aprés soy quelqu'incertitude, que ce qui en résultera n'aura pas l'évidence Geométrique ; mais il ne s'en suit pas qu'il faille le negliger. Quelles pertes pour la nouvelle Physique si on eut suivi de nos jours cette consequence ! plus un sujet est difficile plus il faut s'attacher à le penetrer. La nature nous cache ses secrets, elle veut être pressée & importunée pour nous les decouvrir, encore ne le fait-elle qu'avec mesure, plus on l'approfondira, plus de connoissance on en tirera. Une telle conduite observée dans les siécles passez, nous mettroit aujourd'hui en état de tirer de

son scin de nouveaux tresors que nos neveux ne trouveroient pas épuisés.

Sans recourir à d'autres sujets, il n'y a gueres que deux siécles qu'on ne connoissoit de réfraction que dans les milieux grossierement hétérogénes, parce qu'on les voyoit à l'œil ; de là par analogie on comprit qu'il pouvoit y en avoir dans l'air. On vit ensuite qu'il n'étoit pas d'une égale densité à l'horizon, & à des hauteurs de 40. degrez ; on determina que la réfraction avoit lieu jusqu'à 45^{d}. de hauteur, & on en donna des Tables qui se ressentoient de la foiblesse des connoissances acquises.

Monsieur Cassini, qui a poussé si loin l'Astronomie, decouvrit que la réfraction s'étendoit jusques au zenith exclusivement ; il en donna de trés-belles Tables, dont les Astronomes se servent avec utilité & beaucoup d'aplaudissement. On trouve cependant que dans les hauteurs Meridiennes des Astres moins élevés au-dessus de l'horizon, ces Tables auroient encore besoin de quelque correction. Car quel ouvrage est parfait sur la terre ?

Ensuite on s'est apperçû que par divers temps & divers vents ces réfractions n'étoient pas les mêmes ; qu'elles augmentoient ou abaissoient les hauteurs des Astres de quelques secondes, de sorte qu'on n'avoit point avec le même instrument

les mêmes hauteurs Meridiennes des Etoiles fixes quoique prises à des jours fort voisins ; on a rejetté ces petites erreurs sur les instrumens , qui ne pouvoient se deffendre que par leur exactitude ; ou à la differente disposition de l'œil de l'Observateur ; mais la differente élevation de l'horizon de la Mer a fait voir qu'il y avoit d'autres causes de ces variations.

Le même point d'une montagne ou d'une tour veuë avec la lunette du quart de cercle en position , ne donne point la même hauteur lorsqu'il est regardé en divers temps, pendant qu'il vente ou qu'il fait calme. La variation de la bassesse de l'horizon de la Mer n'est pas si grande, lorsqu'on l'observe d'une montagne élevée , que lorsqu'on la voit d'un lieu bas. Les observations faites sur les montagnes de la sainte Beaume le demontrent , lorsqu'on les compare avec celles qu'on a fait à Marseille. Quel champ fertile en réflexion ? mais combien dépines en ce ce champ ? ne nous rebutons point, & nôtre travail donnera encore à d'autres plus industrieux de quoi travailler plus heureusement.

Pour l'ordre je mettrai d'abord sous les yeux une table qui renfermera les observations faites en diverses années sur les bassesses apparentes de l'horizon de la Mer, avec les circonstances que j'ai crû neces-

ſaires, d'où je tacherai de tirer diverſ réflexions ſur ces matieres, qui puiſſe être de quelque utilité, aprés avoir r conté le fait en peu de mots.

Dés l'année 1705. ayant poſé mo quart de cercle ſur l'épaiſſeur d'un mur l'ayant bien calé, & apporté toutes le autres précautions dont on uſe dans l'A tronomie; (je ne les rapporterai point i cela n'étant pas neceſſaire pour ceux qu la pratiquent, & inutile à ceux qui n'en ont pas l'uſage.) Je pointai la lunette d trois pieds qui eſt fixe ſur le quart de cer cle, & parallele à la ligne fiducielle, l'horizon de la Mer, en ſorte que le fi horizontal razat exactement la ſurface de la Mer, là où elle paroit couper le Ciel; j'obſervai l'angle de la baſſeſſe de cet horizon le matin avant le lever du Soleil; je l'obſervai à diverſes heures du jour, & aprés le coucher du Soleil; quelquesfois même je pointois la lunette au diſtique du Soleil, là où il paroiſſoit ſe plonger dans les eaux de la Mer.

Ayant trouvé une pointe d'un rocher le plus Sud de l'Iſle de Pommeque, qui s'élevoit tant ſoit peu au-deſſus de l'horizon de la Mer, qu'il me laiſſoit voir de part & d'autre, j'y pointai la lunette en ſorte que le fil horizontal qui paſſe par le centre razoit la mer des deux côtés du rocher; j'ai pris la baſſeſſe de l'horizon

le la Mer, & enſuite celle du ſommet
de ce rocher plus bas que l'horiſon de
l'Obſervatoire. Voici ces obſervations tel-
es que je les ay faites à divers temps &
à diverſes heures du jour, avec une exac-
titude ſcrupuleuſe, que j'ai portée quel-
quefois juſqu'à l'ennui.

J'ai mis dans la premiere colonne de
cette Table l'année & les jours du mois
auſquels les obſervations ont été faites;
dans la ſeconde la baſſeſſe de l'horizon
de la Mer, obſervée au jour correſpon-
dant; dans la troiſiéme le vent qu'il fai-
soit; dans la quatriéme la diſpoſition de
l'air; dans la cinquiéme la hauteur du
mercure dans le baromêtre ſimple. Je n'ai
point mis dans la premiére Table la hauteur
de la liqueur dans le thermomêtre; pour
les raiſons qu'on dira ci-aprés. Ainſi on
aura ſous les yeux toutes ces obſervations
en abregé, & il ſera plus aiſé de les con-
ſulter pour faire les réflexions convenables.

Au mois d'Avril de l'année 1706. on
meſura avec exactitude par deux metho-
des differentes la hauteur de la Sale de
l'Obſervatoire. Par les deux diverſes ma-
nieres de nivelement, dont l'une donna
144. pieds 7. pouces, & l'autre 143. pieds
. pouces, la hauteur du quart de cercle
compriſe; on détermina en prenant un
milieu cette élevation au deſſus de la ſur-
face de la Mer de 144. pieds ou 24. toiſes.

Si on fait le ſinus total ou le rayon

de 10000000. la ſecante 20000144. qui contiendra le nombre des pieds de l'élevation de l'Obſervatoire par deſſus le niveau de la Mer qui eſt l'extrêmité du rayon, donnera pour angle de la veritable baſſeſſe de la Mer O^{d}. 13. minutes, o ſecondes. Comme cet angle eſt preſque moyen entre tous ceux de la premiére Table de ces obſervations de la baſſeſſe de la Mer ; il s'enſuit de là que la réfraction n'éleve pas toûjours cet horizon de la mer, comme elle éleve les Aſtres ; elle l'éleve lorſque l'angle de la baſſeſſe eſt moindre de 13. minutes ; mais elle abaiſſe l'horizon de la Mer lorſque cet angle eſt plus grand de 13. minutes.

Comme ceci paroîtra ſans doute extraordinaire, on le prouvera dans la ſuite par bien des obſervations qu'on rapportera ; on le fera avec d'autant plus de ſoin qu'il merite une attention conſiderable. En attendant, les obſervations ſuivantes ſerviront à juſtifier cette maniere de réfraction des rayons de lumiere que j'appellerai convergente, qui eſt oppoſée à la réfraction ordinaire que j'appellerai divergente.

Je me ſers de ces termes parce que je conſidere ces deux rayons de lumiere, comme deux lignes qui ſouffrant une continuelle réfraction dans un milieu continuellement heterogene, peuvent être conſiderées comme deux lignes courbes qui

touchent de part & d'autre la lignee droite qui iroit à l'objet ſans ſouffrir de réfraction ; en ſorte que le point d'attouchement de ces deux courbes ſeroit à l'œil même de l'Obſervateur.

Voici une de ces obſervations. Le 12 Mars 1705. travaillant ſur ces matieres, on vit le diſque du Soleil à ſon coucher élevé ſur la ſurface de la Mer de 7. à 8. minutes, s'étendre tout à-coup juſques à la ſurface de la Mer ; il étoit d'un rouge aſſez foncé, plus par le bas, moins par le haut, le bord du Soleil paroiſſoit tout autour comme dechiré, & à meſure que le diſque du Soleil parut s'enfoncer dans la Mer, il ſe fit de part & d'autre un refoulement de lumiere ſur la Mer, qui faiſoit paroître ce diſque comme un bonnet qui auroit été ſerré par le bas & auroit laiſſé un bord de trois travers de doigt tout autour. Dans cette occaſion le Soleil paroiſſoit elliptique, comme en beaucoup d'autres où on a vû ſon bord dechiré ; mais ſans ce bord de lumiere le grand diamêtre de l'ellypſe étoit paralele à l'horizon.

L'air étoit pour lors fort embrumé, mais ſans nuage, ce que la couleur rouge foncé marquoit aſſez, la vapeur étant encore plus forte vers l'horizon ; car la partie ſuperieure du diſque du Soleil n'étoit pas d'un rouge ſi foncé. Lorſque le bord du Soleil à paru entrer dans ce lit de

vapeur plus forte par le bas, les rayons de lumiere qui venoient de ce bord sont devenus tout-à-coup plus convergens à la surface de la Mer, ce qui faisoit paroître ce bord du Soleil, s'allonger tout-à-coup & s'étendre sur la surface de la Mer, tant d'une part que de l'autre; tandis que d'autres rayons de lumiere devenant divergens par rapport au rayon direct, qu'on supposeroit venir du centre du Soleil au centre de l'œil & partir de tous les points du disque du Soleil, & sur tout de son bord, l'ont fait paroître elliptique & même dechiré selon que la vapeur étoit plus ou moins épaisse, & en plus grand mouvement causé par la présence du Soleil, par l'action de ses rayons & par un peu de vent, & comme la vapeur étoit moins épaisse vers la partie superieure du disque du Soleil, la réfraction n'y étant pas si grande, le diamêtre perpendiculaire du Soleil a dû paroître plus petit que le diamêtre horizontal; ainsi il a paru de figure elliptique,

On pourroit dont considerer tous ces rayons, comme formans un cone elliptique dont la baze seroit le disque du Soleil, la pointe du cone à l'œil de l'Observateur, l'axe de ce cone seroit la droite, tirée de l'œil de l'Observateur au centre du Soleil, & toutes les courbes qui partent des points du bord du Soleil, tangentes à cet axe au sommet du cone

& concevoir que la ſurface de ce cone ſeroit cenſée non droite, mais concave; puiſqu'elle eſt toute composée des lignes courbes, dont la concavité forme la ſurface du cone; mais il n'eſt pas aiſé de déterminer geometriquement la nature de ces courbes; parce qu'il ne paroît pas poſſible de déterminer leur ſoûtangente & leur tangente, qui eſt l'axe du cone qui ſe forme dans les vapeurs de l'atmoſphere; on peut dire ſeulement que les courbes ſeront d'autant plus ou moins concaves que les rayons ſe rompront plus ou moins frequemment, & ſous des angles plus ou moins obtus.

On conçoit aiſément que cette vapeur qui cauſe cette réfraction extraordinaire ne ſe termine pas à l'horizon ſenſible, mais que s'étendant bien avant au delà ſur la ſurface de la Mer, elle forme une partie de l'atmoſphere: c'eſt pourquoi il n'eſt pas poſſible de déterminer la longueur de ce rayon direct, qu'on regarde comme l'axe du cone elliptique dont on vient de parler.

On trouve encore dans le Regiſtre une obſervation fort ſemblable à celle qu'on vient de rapporter, qui doit s'expliquer de la même maniere, la voici. Elle ſervira à confirmer ces faits, & l'explication qu'on en a donné:

Le 25. Février 1706. la lunette fixe du quart de cercle ayant été pointée à l'ho-

rizon, en sorte que le fil horizontal razât la surface de la Mer, là où elle paroît s'unir avec le Ciel, & que la pointe des flots paroissoit par-dessus ce fil dans la lunette qui renverse les objets, la Mer étoit basse de ..... 13'. 45". le Soleil étant dans la lunette, & son bord inferieur au-dessus de la Mer d'environ six minutes; la Mer a paru briller dans l'endroit où elle devoit cacher le Soleil, lequel ayant baissé de prés de deux minutes, & son bord inferieur paroissant encore loin d'environ 4. minutes de la surface de la Mer il a paru se faire une effusion de sa lumiere, qui a promptement atteint la surface de la Mer; ensuite lorsque le bord inferieur a touché la Mer, cette lumiere s'est étenduë autour du Soleil qui paroissoit alors comme un bonnet serré par le bas, & qui auroit laissé un bord horizontal de trois doigts tout autour, aprés que le centre du Soleil a paru immergé, ce bord s'est dissipé; enfin on ne voyoit plus qu'une petite partie du Soleil, laquelle a disparu en commencant par le bas, de sorte qu'il ne paroissoit plus à la ligne horizontale de la lunette & paroissoit encore un peu par-dessous cette ligne dans la lunette qui, comme on a dit, renverse les objets, & alors la Mer étoit encore basse de .... 13'. 45". sur ces réflexions on sera moins étonné que les Astronomes du feu Roi de Sue-

de ayant vû en Botnie le Soleil au-dessus de l'horizon sans se coucher au solstice d'Eté, quoique cette Province de Suede soit au-deça du cercle polaire arctique; car il est aisé de concevoir que dans ces Païs fort Septentrionaire, les vapeurs qui s'élevent de terre ne peuvent pas être mises en si grand mouvement que vers la ligne, & qu'ainsi; quoique l'air y paroisse serein, il est pourtant mêlé de plus de parties hétérogénes; d'où il suit que les rayons de lumiere s'y rompent plus souvent, & sous des angles moins obtus, ce qui donne à la courbe plus de convexité, & par consequent l'angle que la corde de cette courbe, par laquelle il paroît que se fait la vision, fait avec la tangente, doit être plus grand, c'est en cela que consiste cette plus grande puissance réfractive qu'on s'uppose à l'air des Païs Septentrionaux.

Par la même raison nous ne voyons pas en Eté au coucher, ou au lever du Soleil de phenomenes semblables à ceux qu'on vient de rapporter, mais seulement au commencement du Printemps ou sur la fin de l'Automne, auquel temps la chaleur respective du Soleil n'a pas autant de force pour animer ces vapeur, les mettre en plus grand mouvement & les élever dans l'atmosphere; alors dans la même quantité elles occuperoient un espace beaucoup plus grand, ainsi les rayons

de lumiere s'y romproient moins ſouvent; & ſous des angles plus obtus, & la ré-fraction ſeroit moindre.

ARTICLE II.

Réflexions générales ſur la variation de la refraction.

ON voit d'abord que la plus grande difference des baſſeſſes apparentes de l'horizon de la Mer eſt celle qui ſe trouve entre les obſervations du 7. Mars 1705. & du 9. Juin 1708. (On verra dans les obſervations de 1616. qu'elle a été encore plus grande; mais on ſe reſerve d'en traiter, quand il ſera queſtion de ces obſervations.) Cette difference ſe trouve de trois minutes 25. ſecondes, toutes celles qui ont été obſervées dans les années marquées dans la premiére Table ſe trouvent renfermées entre ces deux là. Le 7. Mars 1705. à midi, le vent étant Sud-Eſt frais, & l'air embrumé; la baſſeſſe fut de 14. minutes 25. ſecondes. Le 9. Juin au matin (1708. le vent étant Eſt-Nord Eſt foible; l'air un peu embrumé, le baromêtre étant à 27. pouces 6. lignes, la baſſeſſe fut de 11. minutes 0 ſecondes; la difference eſt donc de trois minutes 25. ſecondes.

Il paroît que la brume, quand elle n'eſt qu'à l'horizon n'augmente pas la réfrac-

tion, puisque ces deux jours là l'air étoit également embrumé ; il paroît encore que le plus ou le moins de pesanteur de l'atmosphere n'influë en rien à la réfraction, puisque le 9. Juin cette pesanteur étoit moindre de 5. lignes de Mercure que le matin du 29. Decembre 1706. auquel jour le baromêtre étoit à 27. pouces 11. lignes, la bassesse de l'horizon de la Mer fut de 11. minutes 45. secondes ; plus grande seulement de 45. secondes que le 9. Juin ; le vent étoit Nord-Est foible, l'air fort serein.

Si on compare la bassesse de l'horizon de la Mer du 29. Decembre 1706. au Soleil couchant avec la même du 9. Juin 1708. on trouve une grande difference. Le 29. Decembre la bassesse apparente de l'horizon étoit . . . . 14'. 30''. le vent Nord-Ouest foible, l'air serein, le baromêtre étoit à 27. pouces 11. lignes. Le 9. Juin au matin, le vent étoit Est-Nord Est foible, la bassesse de l'horizon étoit . . . . 11'. 0''. il y avoit de la brume à l'horizon, le baromêtre étoit à 27. pouces 6. lignes ; la difference entre ces bassesses est de trois minutes 30. secondes. La pesanteur de l'atmosphere étoit plus grande le 29. Decembre 1706. que le 7. Juin 1708. puisqu'il y avoit ce jour là 5. lignes de Mercure de plus pour faire équilibre avec la colomne d'air qui gravitoit sur le Mercure.

La lunette étoit pointée au disque même du Soleil se plongeant dans la Mer là où elle paroissoit le couper, ainsi on ne pouvoit se tromper, le vent étoit également foible ces deux jours : il sembleroit donc par ces deux observations que plus l'air est pesant, plus la réfraction abaisse le rayon visuel, qui est la corde de la courbe au-dessus du rayon direct, qui est comme on là demontré ci-devant, incliné de 13. minutes, & que quand la pesanteur de l'air est moindre, la réfraction éleve le rayon visuel qui est la corde d'une autre courbe au-dessus du rayon direct toûjours incliné de 13. minutes ; ce rayon se trouve être la tangente de ces deux courbes, dont la premiére est convergente à la surface de la Mer, l'autre divergente : néanmoins on va voir bien-tôt que cette réfraction n'a pas toûjours lieu, & qu'il s'en faut bien qu'il faille compter sur un petit nombre d'observations pour établir une hypothese. Avant cela on va faire quelques autres réflexions sur l'observation du 9 Juin 1708. pour cela il est bon de rapporter les termes du registre. Les voici.

Le 8. Juin 1708. au coucher du Soleil pointant la lunette au même endroit de la pointe Sud de l'Isle de Pommeques, la Mer à son horizon a été trouvée basse de .... 12. 30. aprés beaucoup de soins. Le vent étoit S. S. E. foible, un peu de brume à

l'horizon, le baromêtre étoit à 27. pouces 6. lignes un tiers, & le rocher par lequel on pointoit à la Mer étoit un peu élevé sur l'horizon de la Mer à son ordinaire.

Le 9. Juin 1708. à 5. heures du matin, la Mer étoit basse au même endroit, car on avoit laissé toute la nuit le quart de cercle en position, elle étoit basse de . . . . 11. 0'. Il y avoit de la brume à l'horizon, le vent étoit E. n. E. foible; le baromêtre à 27. pouces 6. lignes; mais le sommet du rocher paroissoit plus bas que l'horizon de la Mer, & ne rasoit pas tout-à-fait le fil horizontal de la lunette, ce fil pourtant rasoit exactement des deux côtés du rocher la ligne de la Mer qui paroit couper le Ciel.

A une heure 30. minutes aprés midi, le quart étant toûjours resté en position, la Mer étoit basse de . . . . . 12. 15''. La brume répanduë par tout l'air, le vent O. S. O. mediocre, le baromêtre étoit à 27. pouces 6. lignes, & le sommet du rocher paroissoit un peu au-dessus de l'horizon de la Mer.

Puisque la bassesse de la Mer étant 12. minutes 15 secondes, le sommet du rocher paroissoit au-dessus de l'horizon de la Mer: on voit bien que le 8. Juin la Mer étant basse à l'horizon de 12. minutes 30. secondes, ce sommet paroissoit

encore plus au-dessus. Mais le 9. Juin au matin la bassesse de la Mer étant 11. minutes le sommet du rocher paroissoit au-dessous de l'horizon de la Mer ; il faut donc que la réfraction élevât cet horizon par rapport au sommet de ce rocher, à la hauteur duquel on n'avoit pas encore observé de variation, & que la difference de la réfraction ne soit pas aussi sensible par rapport à ce rocher, qui n'est éloigné de l'Observatoire que de 3512. toises, qu'elle l'est par rapport à l'horizon apparent de la Mer qui en est éloignée de 12605. toises.

C'est la deuxiéme fois qu'on s'étoit aperçû de cette variation à l'élevation de ce rocher, par le sommet duquel on pointoit la lunette du quart de cercle à l'horizon de la Mer ; car dés le 5. Juin 1707. on y avoit pris garde. Voici le terme du Registre.

Le 4. Juin 1707. à 6. heures 30. minutes du matin pointant toûjours au même endroit, l'horizon apparent de la Mer s'est trouvé bas de . . . . 12'. 0''. Le vent S. E. foible, l'horizon un peu embrumé, le baromêtre étoit à 27. pouces 7. lignes.

Le 5. Juin 1707. à 5. heures du matin, la mer étoit basse à son horizon apparent de . . . . 12'. 30''. l'horizon un peu embrumé, le vent S. O. trés-foible, le baromêtre étoit à 27. pou-

ces 6. lignes ; ce qui m'a surpris, c'est que le sommet du petit rocher de pointe Sud de Pommegues, qui me paroissoit autrefois plus haut que l'horison de la Mer, ne m'a pas paru plus haut aujourd'hui ; en sorte que le plan partant de la lunette au centre des foyes par le fil horizontal, passoit précisément par le sommet de ce rocher, & aboutissoit à l'horizon de la Mer.

Le 8. Juin à 7. heures 30. minutes du matin la bassesse apparente de l'horizon de la Mer étoit de . . . . 13l. 15ll. petit vent de Nord-Ouest, fort beau Ciel & bel horizon ; le baromêtre étoit à 27. pouces 8. lignes & un quart. Le petit rocher paroissoit aujourd'hui comme à l'ordinaire, un peu élevé sur l'horizon de la Mer.

On voit que le 4. Juin la Mer étant basse seulement de 12. minutes, le sommet du rocher étoit pourtant plus haut que le fil horizontal ou que l'horizon de la Mer ; & que le 5. Juin la Mer étant basse de 12 minutes 30. secondes, le sommet de ce rocher rasoit le fil horizontal, quoique la bassesse de Mer fut plus grande de 30. secondes : il y a donc évidemment de la variation au moins de 40. secondes dans l'apparence de la hauteur de ce rocher ; on le connoit encore par cette réflexion. Le 9. Juin 1708. la Mer étant basse de 12. minutes 15. secondes, le sommet

du rocher paroissoit un peu au-dessus de l'horizon de la Mer, & le 5. Juin 1707. la Mer étant baissé de 12. minutes 30. secondes, ce rocher paroissoit seulement raser le fil horizontal, quoique la bassesse fût plus grande de 15. secondes : il résulte donc évidemment, qu'il y a de la variation dans l'apparence de la hauteur de ce rocher, ce qui ne pût être attribué qu'à la réfraction ; mais comme ce point est important à la matiere que nous traitons, on en parlera plus en détail dans les observations faites exprés en Juin & en Juillet 1716.

On voit encore que toutes les observations faites en Juin 1707. 1708. & 1709. ne donnent point les bassesses de la Mer si grandes que dans les autres saisons, & qu'outre cela elles ne les donnent jamais au dessous de 15. minutes ; qui est l'inclinaison du rayon direct déterminée ci-devant : il faut excepter le 8. Juin 1707. au matin, ou cette inclinaison fut de . . 13ˡ. 15ˡˡ. De sorte que toutes les fois que la bassesse de l'horizon a été de 13. minutes o secondes, le rayon visuel tendant à l'horizon ne souffroit point de réfraction, toutes les fois qu'elle a été plus grande, il y a eu réfraction par une courbe convergente à la surface de la Mer, & le rayon visuel paroissoit être la corde de cette courbe ; toutes les fois qu'elle a été bien grande que 13. minutes, il y a eu réfrac-

tion du rayon visuel par une courbe divergente à la surface de la Mer, & la corde de cette courbe est la droite par laquelle on croit voir l'objet.

ARTICLE III.

Réflexion sur la variation de la réfraction en hyver.

FAisant attention aux observations du mois de Decembre 1706. on trouve qu'il y a une grande variation dans les bassesses de l'horizon de la Mer; & qu'excepté le 18. Decembre, la bassesse de l'horizon étant assez grande, puisqu'elle étoit le plus souvent au-dessous de l'angle de 13. minutes du rayon direct; la pesanteur de l'atmosphere étoit aussi plus grande, le barométre n'ayant jamais donné moins de 27. pouces 8. lignes, & étant monté jusques à 27. pouces 11. lignes, ensorte qu'il sembleroit, comme on la dit ci-devant, que quand la pesanteur de l'air est plus grande, la réfraction l'est aussi: mais il s'en faut bien que la nature ait suivi exactement cette régle; il vaut autant que je fasse cette réflexion que d'autres qui pourroient lire ces memoires, quand ce ne seroit que pour leurs en épargner la peine.

Car 1o. en réfléchissant sur les observations du 18. Decembre, on voit que la

Mer fut basse le matin à 8. heures 30 minutes de 13. minutes 30. secondes. Le vent de N. O. étant trés-frais, le baromêtre étoit alors à 27. pouces 2. lignes & demi, & qu'à midi & demi on trouva la même bassesse de l'horison de la Mer, l'air continuant d'être fort serein, le vent toûjours Nord-Oüest trés frais, & le baromêtre étoit monté a 27. pouces 3. lignes, une demi ligne plus que le matin : de sorte que la pesanteur de l'atmosphere étoit moins grande de 8. lignes & un quart de Mercure par rapport à l'état du baromêtre que le 29. Decembre ; auquel jour la bassesse de l'horizon fut encore de 13. minutes 30. secondes : ce qui est fort considerable, & semble prouver que la pesanteur de l'atmosphere n'influë pas à la réfraction, ce qu'on aura souvent lieu de remarquer dans la suite de cet ouvrage ; il faut pourtant considerer, que le 18 Decembre le vent de N. O. étoit trés-frais, & au contraire fort foible au 29. Decembre, & qu'ainsi l'agitation violente de l'air en a pû diminuer la pesanteur sans changer la réfraction.

2°. considerant les observations du 29. Decembre 1706. on trouve une grande variation dans la bassesse apparente de l'horizon de la Mer & fort peu dans la pesanteur de l'air. Le matin la bassesse fut de . . . . 11'. 45. le vent étant Nord-Est foible, l'air se-

rein & le baromêtre à 27. pouces 11. lignes ; ce qui est une des plus grandes élevations où l'on ait trouvé le Mercure à l'Observatoire, & par consequent une des plus grandes pesanteurs de l'atmosphere, cependant la réfraction élevoit pour lors le rayon visuel au-dessus du direct de 1. minute 15. secondes.

Le soir à 3. heures la bassesse de l'horizon de la Mer étoit de 13. Minutes 30. secondes ; le vent étant Nord-Ouest foible, l'air serein, le baromêtre à 27. pouces 10. lignes 3. quarts, la réfraction abaissoit donc de 30. secondes le rayon visuel au-dessous du rayon direct, cependant la pesanteur de l'atmosphere n'étoit moindre que le matin que d'un quart de ligne de Mercure, ce qui est peu de chose, & qui devoit plûtôt obliger le rayon visuel à s'élever plus que le matin, cependant la réfraction avoit changé en sens contraire depuis le matin d'une minute 45. secondes, ce qui est fort considerable.

Le soir aprés le Soleil couché la Mer fut trouvée basse à l'horizon apparent de 14. minutes 30. secondes : cela fut examiné avec soin, à cause de la répugnance qu'on avoit à croire une si grande variation en si peu de temps ; le vent étoit toûjours N. O. foible, l'air serein, le baromêtre étoit remonté à 27. pouces 11. lignes ; la réfraction abaissoit donc alors le rayon visuel d'une minute 30. secondes

au-deſſous du rayon direct & cependant la peſanteur de l'air étoit la même que le matin, auquel temps la réfraction l'élevoit d'une minute 15. ſecondes au-deſſus du rayon direct. La même cauſe neceſſaire n'a pû produire deux effets contraires. Cette peſanteur de l'air n'étoit augmentée que d'un quart de ligne dans l'intervalle d'une heure & demie, quoique la réfraction ait abaiſſé le rayon viſuel d'une minute depuis l'obſervation faite à trois heures, une ſi petite augmentation dans le poids de l'atmoſphere n'a pû en produire une ſi grande dans la réfraction. On n'a point d'exemple qui puiſſe appuyer un pareil ſentiment.

Voilà donc dans le même jour deux rayons viſuels que la réfraction fait courber en deux ſens oppoſés, l'un convergent & concave à la ſurface de la Mer, dont la corde par laquelle la viſion eſt ſenſée ſe faire, forme avec la tangente de cette courbe un angle d'une minute 30. ſecondes. L'autre divergent & convexe par rapport à la ſurface de la Mer, dont la corde par laquelle on croit voir, fait avec la tangente de cette courbe un angle d'une minute 15. ſecondes, en ſorte que le rayon direct eſt preſque moyen, entre ces deux rayons viſuels, & l'angle que les deux cordes forment au point d'attouchement des courbes à la tangente, ſe trouve de 2 minutes 45. ſecondes. La peſanteur de l'air

eſt la même dans le temps des deux obſervations, on n'y trouve d'autre difference, ſi ce n'eſt que le matin le vent étoit Nord-Eſt foible, & le ſoir Nord-Oueſt foible; car pour ce qui eſt de la temperature de l'air elle étoit à fort peu prés la même, le thermomêtre de M. Amontons étant le matin à 53, pouces 4. lignes, & le ſoir à 53. pouces 6. lignes, & ſi elle avoit dû introduire quelque difference ç'auroit plûtôt été en élevant le ſoir le rayon viſuel plus que le matin, puiſque, comme on le verra dans la ſuite, la chaleur de l'Eté produit aſſez ordinairement cet effet de diminuer la réfraction convergente, ou de la rendre divergente par rapport à la ſurface de la Mer.

On ne peut aiſément ſe perſuader que le changement de vent ait introduit une grande variation, puiſqu'on n'en a point remarqué de ſemblable dans tout le cours de ces obſervations On aime donc mieux avoüer qu'on n'en penetre pas la cauſe; peut être que d'autres obſervations accompagnées des réflexions convenables la decouvriront dans la ſuite Avant que de continuer ces réflexions ſur ces obſervations du mois de Decembre, il ſera bon de rapporter les termes du Regiſtre, ils feront voir la methode qu'on a obſervé.

Le 30. Novembre 1706. 4. heures 30. minutes du ſoir jay pointé la lunette fixe du quart de cercle au même point des bal-

lustres les plus hauts du Phare du Fort S. Jean, que j'avois ci-devant trouvé être de niveau avec le quart de cercle placé à son lieu ordinaire, j'ai trouvé que le cheveu qui soutient le poid couvroit la ligne de 90. degrez; ainsi j'ai conclu que le quart de cercle n'avoit ni haussé, ni baissé.

Ayant pointé ensuite la lunette fixe du quart de cercle à la pointe la plus Sud de l'Isle de Pommegues, en sorte que la soye horizontale rasoit la Mer, là où elle s'unit avec le Ciel, & que je voyois par dessus la soye horizontale la pointe des flots de la Mer agitée par un vent de Nord-Ouest mediocre; la Mer s'est trouvée basse de . . . . 13l. 30ll.
L'observation a été réïterée trois fois; j'ai pointé la lunette à un petit rocher qui entre-couppoit un peu l'horizon, pour voir si la soye convenoit bien des deux côtés avec la surface de la Mer à son extremité, ce qui a réussi. Le baromêtre marquoit 27. pouces 8. lignes, le Ciel couvert à l'Oüest étoit rouge à l'horizon où l'on a pointé la lunette.

Le 1. Decembre 1706. à 7. du matin ayant pointé la lunette fixe du quart de cercle à la même pointe de l'Isle de Pommeques qu'hier au soir, le vent de N. O. agittant fort peu la Mer, elle étoit basse de . . . . 13ll. 0l.
A midi ayant regardé par la lunette qui étoit restée fixe depuis le matin, le plomb

marquant toûjours 13. minutes, la Mer s'est trouvée baissée, en sorte que la soye horizontale donnoit dans le Ciel; on a donc baissé la lunette jusques à la surface de la Mer, elle étoit basse pour lors de . . . . 13l. 30ll.
Le matin le baromêtre à 27. pouces 9. lignes, à midi il étoit à 27. pouces 8. lignes trois quarts, le Nord-Ouest encore plus foible que le matin.

Telle est la methode que j'ai observée dans le cours de cette sorte d'observations qui fait connoître l'aplication qu'on y a apportée. On voit par ces observatiou que le 1. Decembre au matin le rayon visuel ne souffroit point de réfraction, puisque l'angle d'inclination à l'horizon de la Mer étoit de 13. minutes; que dans les autres temps de ces deux jours il étoit convergent de 30. secondes, avec un vent à peu prés égal, & la pesanteur de l'air un peu plus grande, lorsque le vent de Nord-Ouest étoit plus foible; mais ce qui décide pour cette variation de la réfraction, c'est le soin qu'on prit de laisser le quart de cercle en position fixe.

Le 2. de Decembre que le vent de Nord-Ouest fut assez frais, la Mer fut trouvée basse à 7. heures 15. minutes du matin de 14l. 20ll. l'observation fut réïterée. Le Ciel étoit serein, le baromêtre étoit à 27. pouces 8. lignes & demi; surquoi on fera les mêmes réflexions que ci-devant pour

la ſituation de la courbe, qui preſque tout ce mois à été convergente à la Mer, avec une grande peſanteur de l'atmoſphere, au lieu qu'en Eté, comme on le verra bientôt, elle a preſque toûjours été divergente avec une moindre peſanteur de l'atmoſphere. Il eſt bon de remarquer que les obſervations du mois de Fevrier 1718. & de Janvier 1711. donnent comme celles de Decembre 1706. les baſſeſſes de la Mer plus grandes, quoique le vent ait été mediocre, & la peſanteur de l'atmoſphere aſſez grande; de ſorte que la courbe a toûjours été convergente à la Mer, quelquefois moins; mais que quand elle a été plus convergente, la peſanteur de l'air a été plus grande; on n'a qu'à conſulter les obſervations rapportées dans la table pour s'en convaincre.

Sur quoi on peut conclure en general. 1°. Que la réfraction ſe fait le plus ſouvent en hiver par une courbe concave & convergente à la ſurface de la Mer. 2°. Qu'alors pour l'ordinaire la peſanteur de l'atmoſphere eſt auſſi plus grande; mais qu'il ne s'enſuit pas qu'elle en ſoit la cauſe efficiente. 3°. Que la réfraction n'eſt pas ſi grande lorſque le vent eſt trés-violent, que lorſqu'il eſt médiocre ou foible. Ces conſequences ſouffrent des exceptions, comme on l'a vû ci-devant & comme on le verra encore ci-aprés; on peut pourtant s'en tenir à ces regles génerales, qui

ſont le fruit qu'on doit tirer de ces obſervations phyſiques, qui ne comportent pas l'évidence geometrique.

Avant que de paſſer aux obſervations du Printems, il eſt à propos de faire quelques réflexions ſur des obſervations faites en Janvier 1711. Voici les termes du Régiſtre.

Le 20. Janvier 1711. à 4. heures 40. minutes du ſoir, le ſoleil étant vertical de la tour de Pommeques, le bord ſuperieur du Soleil, qui n'étoit pas bien terminé, & le haut du parapet de cette tour étoient élevés au deſſus de l'horizon de . . . . 0d. 28l. 30ll. la vapeur faiſoit paroître le Soleil elliptique, le grand diamêtre parallele à l'horizon, ſon bord paroiſſoit tout dechiré. La baſſeſſe de l'horizon de la mer aprés le ſoleil couché étoit de . . . . 13. 15ll. le vent Nord-Oueſt médiocre, bien de la vapeur à l'horizon.

Le 22. Janvier à 9. heures 45. minutes du matin la tour de Pommeques a été trouvée haute de . . . . 0d. 28l. 15ll. pointant au même endroit que le vingtiéme. La Mer à l'horizon étoit baſſe alors de . . . . 14l. 0ll. le vend Nord Oueſt aſſez foible. Le barometre étoit à 27. pouces 11. lignes.

Le 23. Janvier d'abord aprés-midi la ſoye horizontale raſant toûjours le haut du parapet de la tour de Pommeques elle a été

trouvée haute de . . . . . 0d. 27l. 30ll.
La basseſſe de l'horizon de la Mer fût pour lors de . . . . 14. 20.
Le vent étoit Nord-Oueſt foible, le barométre étoit à 28. pouces 0. ligne.

On voit par ces obſervations, outre la confirmation de ce qu'on vient de dire. Sur la correſpondance de l'augmentation de la réfraction & de la peſanteur de l'air. 1°. Qu'il y a correſpondance entre la réfraction du rayon viſuel à l'horizon de la Mer & celui de la tour; car le 20. Janvier la tour fut trouvée plus haute, & la Mer plus haute, ou moins baſſe que le 22. Janvier au matin: & le 22 Janvier la tour fut trouvée plus haute que le 23. Janvier à midi & la Mer auſſi.

2°. On conclut de la vapeur qu'il y avoit à l'horizon le ſoir du 20. Janvier que la tour devoit paroître plus haute & la Mer moins baſſe. 3°. Que le matin du 22. Janvier la vapeur n'étant pas ſi grande, le rayon viſuel tendant à la tour a dû s'abaiſſer & l'abaiſſer auſſi à l'horizon de la Mer, & c'eſt ce qui eſt arrivé. 4°. Qu'à midi du 23. le rayon viſuel tendant à la tour s'étant abaiſſée plus que le 22. à 9. heures & d'une minute plus que le 20. au ſoir, le rayon viſuel tendant à l'horizon de la Mer s'eſt auſſi abaiſſé plus que le 22. & d'une minute & 5. ſecondes plus que le 20. au ſoir. Les loix de la nature ſont uniformes, elle ne s'en écarte pas, &

 Alors

lors qu'il nous paroît qu'elle s'en écarte, elle en suit quelqu'autre que nous ne connoissons pas. 5o. Qu'il faut prendre garde à la disposition de l'air lorsqu'on observe par la Geomêtrie pratique des hauteurs de montagnes, ou autres hauteurs un peu éloignées, une difference telle que l'est ici celle d'une minute, étant considerable. 6o. Que ceux qui prennent des hauteurs terrestres, aprés d'autres, ne doivent pas toûjours attribuer à deffaut d'exactitude la difference des angles de hauteur qu'ils ont pris, avec les angles de ceux qui ont travaillé avant eux; la réfraction peut y avoir sa part comme on le voit ici.

ARTICLE IV.

Réflexion sur la Réfraction du Printems. *On commencera les réflexions sur la réfraction observée au Printems par celle-ci.*

LE 8. Mars 1716 à 7. heures du matin, le vent étant Est Nord Est foible, un gros banc de brume s'étendoit du Sud Ouest à l'Ouest en dégradation, c'est-à-dire, qu'elle étoit épaisse au Sud-Est, & qu'elle diminuoit en densité en venant vers l'Ouest. Je jugeai cette occasion propre à connoître la difference de la réfraction à l'horizon de la Mer; ayant donc pointé la lunette à l'Ouest, où la brume étoit moindre, il y en avoit fort peu, la

bassesse de l'horizon apparente de la Mer fut trouvée de . . . . $13^{l}. 10^{ll}$.
Ayant pointé tout desuite la lunette à l'Ouest Sud-Ouest, où la brume plus épaisse n'empêchoit pas de voir l'horizon de la Mer, il n'étoit bas que de . . . . $12^{l}. 45^{ll}$. de sorte que la difference de réfraction causée par le plus de brume étoit de 25. secondes. La brume étant fort épaisse au Sud-Ouest, on n'a pas pû distinguer l'horizon de la Mer. Il resulte de cette observation que le rayon visuel qui étoit convergent à l'Ouest seulement de dix secondes par raport au rayon direct, dont l'inclinaison est de 13. minutes, est devenu divergeant de 15. secondes à l'Ouest Sud Ouest, où la brume étoit plus épaisse, par rapport au même rayon direct. Un peu plus prés de l'Ouest, où la brume étoit un peu moindre, le rayon direct auroit été moyen entre ces deux rayons visuels, & les deux courbes d'une égale convexité; mais en sens opposé, & tangentes au rayon direct à l'œil même de l'Observateur; en telle maniére que leur plus grande inflexion commençoit là où elles rencontroient l'air plus embrumé, à environ 8000. toises loin de l'œil de l'Observateur; puis que la brume paroissoit bien au de-là des Isles qui forment la Rade de Marseille. Si on examine les bassesses de l'horizon apparent de la Mer au mois de Mars & Avril 1705. on voit qu'elle don-

ment toutes l'abaissement du rayon direct, qu'on a demontré être de 13. minutes, excepté le 22. Mars au soir, auquel temps le vent de Nord-Ouest étoit frais, l'air serein, & la bassesse de l'horizon apparent étoit de 13. minutes égale à l'inclinaison du rayon direct ; aussi a-t-on remarqué souvent que quand le vent est frais avec un air serein, le rayon visuel n'est pas si convergent ; mais cette régle n'est pas générale.

De plus, le 7. Mars à midi la réfraction abaissa le rayon visuel au dessous du direct d'une minute 25. secondes par un vent de Sud-Est qui étoit accompagné de Brume, comme il est fort souvent en ces Mers, ce qui fait voir que le rayon de lumiére se rompant plus fréquemment, & sous des angles moins obtus, forma une courbe fort convergente à la surface de la Mer, par la corde de laquelle il paroît que l'on voit l'extremité de sa surface. On a déja assez expliqué ce point, ainsi on ne s'y arrêtera pas davantage. Comparant ces observations avec celles qui furent faites au mois d'Octobre 1705. on voit que la réfraction a été de même nature en Autome qu'elle avoit été au Printems. Le premier Mars 1706. à midi le vent étant Nord-Ouest foible, l'air serein, la bassesse de la Mer fut fort grande, puis qu'elle fut trouvée de . . . . . . $14^{l}. 10^{ll}$.
Le matin du 2. Mars le Nord Ouest com-

mençant à être fort frais, mais l'air serein, la bassesse fut . . . . 14l. 15ll.
mais à midi que le vent de Nord-Ouest fut plus frais & l'air fort embrumé, la bassesse apparente de l'horizon de la Mer ne fut que de . . . . 13l. 22ll.
D'où on conclut qu'à mesure que le vent a augmenté, & que l'air a été plus rempli de parties hétérogénes, la réfraction a diminué en convergence, en sorte que la corde de la courbe faisoit le soir un angle different de celui du matin d'une minute 55. secondes, ce qui est fort considerable, & la courbe est devenuë divergente d'un angle de 40. secondes par raport à la surface de la Mer, s'étant trouvée élevée d'autant au-dessus du rayon direct.

Le 3 Mars le vent de Nord-Ouest étant devenu foible, la réfraction a augmenté de nouveau, puisque la bassesse de l'horizon de la Mer s'est trouvée de . . . 14l. 0ll.
mais l'air s'étant purifié à midi, elle est remontée cette bassesse de l'horizon de la Mer à . . . . 12l. 45ll.
Le soir cette bassesse a augmenté de nouveau jusqu'à 13. minutes 45. secondes.

Le 4. Mars & le 8. on vit le même jeu de la nature suivant que les vents ont été foibles; & l'air plus ou moins mêlé de parties hétérogénes. On a déja parlé des observations du 8. Mars, on remarque le même effet que les jours précedens; car le temps ayant été calme le 13. Mars, le ma-

tin du 14. le Ciel étant ſerein, & le vent de Nord-Oüeſt commençant à fraichir, la Mer à l'horizon étoit baſſe de . . . . 13l. 40ll. mais à midi le vent de Nord-Oueſt ayant encore fraîchi & l'air étant reſté mediocrement ſerein, la baſſeſſe de la Mer à l'horizon ne s'eſt trouvée que de . . . 18l. 30ll. le vent & la brume diminuant la convergence du rayon viſuel, de la maniere qu'on a dit ci-devant.

Les deux obſervations d'Avril 1706. font voir que le vent de Nord-Oueſt, quand il eſt frais, éleve le rayon viſuel par une courbe divergente à la ſurface de la Mer; ce qui eſt contraire à ce qu'on a dit ci-devant; mais il ne faut pas s'attendre dans cette ſorte d'obſervation à une regularité & une proportion géométrique; tant de cauſes concourent à la réfraction, elles ſont ſi diverſement combinées que la ſagacité la plus fine & la plus penetrante, trouvera à s'exercer bien du temps.

Les obſervations du mois de Mars 1707. fourniſſent à peu prés les mêmes réflexions. D'abord en general elles s'accordent aſſez avec celles qui ont été faites en Mars 1705. & 1706. car preſque toûjours la courbe ſe trouve convergente à la Mer, la baſſeſſe de l'horizon de la Mer étant au deſſous de 23. minutes, que nous avons établies pour celle du rayon direct. De même la peſanteur de l'atmoſphere ſe trouve aſſez grande, & toûjours au-deſſus de la médiocre,

ce que la colomne des obſervations du baromêtre fait aſſez connoître.

On voit par les obſervations du 14. Mars que la réfraction à toûjours diminué juſqu'au ſoir, car le matin par un vent d'Eſt foible & une brume deliée, la baſſeſſe de l'horizon de la Mer fut 13l. 15ll. la courbe du rayon viſuel étant ſeulement convergente à la ſurface de la Mer de 15. ſecondes. A midi le Ciel étant aſſez ſerein; le vent Oueſt foible, le baromêtre au même état que le matin à 27. pouces 8. lignes trois quarts, la baſſeſſe de la Mer étoit . . . . 12l. 45ll. de ſorte que la courbe eſt devenuë divergente de 25. ſecondes, & le ſoir pointant au diſque même du Soleil ſe couchant, le vent étant Nord-Oueſt foible, avec des nuages deliez dans l'air, le baromêtre par cette raiſon ayant un peu baiſſé, la baſſeſſe de l'horizon de la Mer à été de . . . 12l. 40ll. moindre ſeulement de 5. ſecondes qu'à midi.

Les obſervations du 26. Mars 1707. fourniſſent encore de plus curieuſes réflexions; le matin le vent de Nord-Oueſt étant frais avec de la brume deliée dans l'air, le baromêtre étant à 27. pouces 7. lignes un quart, la baſſeſſe l'horizon de la Mer étoit de . . . . . . 13l. 30ll. à midi elle ne s'eſt trouvée que de . 11l. 20ll. auſſi le vent de Nord-Oüeſt avoit-il augmenté, ainſi que la brume qui étoit trés-

grande ; & on verra dans la suite de cet ouvrage qu'elle influë à la réfraction ; le barometre avoit baissé à 27. pouces 6. lignes deux tiers. Il y a donc eu une difference de 2. minutes 10. secondes entre ces deux observations, la pesanteur de l'atmosphere qui a un peu diminué, n'a pû seule produire cet effet & changer la réfraction ; de maniere que le rayon visuel de convergent qu'il étoit le matin, soit devenu divergent à midi ; mais le vent de Nord-Ouest avoit considerablement fraîchi, & il avoit rempli l'air d'une grande quantité de parties héterogénes ; elles ont donc rompu plus fréquemment & sous de angles moins obtus le rayon de lumiere, & lui ont fait prendre peu à peu une determination contraire à celle du matin.

Mais comment accorder tout ceci avec les observations du 27. Mars ? Le vent de Nord-Ouest étoit encore trés frais, la brume fort grande, & cependant la bassesse de l'horizon a été de . . . $13^{l}. 30^{ll}.$ C'est à-dire, qu'elle a augmenté depuis le midi précedent de 2. minutes 10. secondes : quoique le vent & la brume ayent été les mêmes. Ici on ne voit point d'autre cause que la grande & subite augmentation, même contre les regles ordinaires, du poids de l'atmosphere, laquelle on reconnoît par la hauteur du mercure dans le baromêtre, qui se trouva de 27. pouces 10. lignes ; difference de trois lignes & un

tiers plus que le jour précedent.

On pourroit donc soupçonner que ce poids subit & extraordinaire de l'atmosphere a contraint le rayon visuel de se plier en sens contraire, malgré la grande brume qui tendoit à l'élever, aidée par la violence du vent qui la mettoit en grand mouvement, ce qui a été souvent observé. Ce rayon visuel est donc devenu couvergent; mais comme la brume & le vent s'opposoient à sa convergence, elle n'a été que de 30. secondes.

On a dit ci-dessus que l'augmentation du poids de l'atmosphere en cette occasion étoit contre les regles ordinaires; car on a toûjours remarqué que quand il vente bon frais, le mercure descend dans le barométre, l'air ne pesant pas tant sur le mercure de la boëte du baromêtre. Outre cela la grande brume devoit aider à faire descendre le mercure, au moins est-il seur que les mages produisent cet effet. Ce sont là de ces évenemens singuliers qui embarassent les Philosophes; la nature se plaisant à mettre leurs esprits à la torture, peut-être pour se venger de ce qu'il cherchent trop curieusement à penetrer ses misteres; peut être aussi pour qu'ils estiment plus les decouvertes qu'elle leur permet de faire, ou qu'elle se laisse arracher.

En effet la voilà revenuë dans les regles ordinaires. Le 28. Mars, au moins selon les idées que j'en ay, car la bassesse appa-

rente de l'horizon de la Mer fut le matin de . . . . 13^{l}. 15^{ll}.
le vent étant Nord-Eſt foible, l'air ſerain & le barométre à 27. pouces 10. lignes & demi, le vent étant foible, l'air purgé de vapeurs, la peſanteur de l'atmoſphere fort grande, le rayon viſuel a dû s'abaiſſer au-deſſous du rayon direct, & ſi la baſſeſſe diminua à midi 5^{ll}. quoique la peſanteur de l'atmoſphere augmenta d'une demie ligne de mercure; on comprend aiſément que cela a dû arriver ainſi eu égard à la grande ſerenité de l'air, & à ſon plus de chaleur à cette heure là, qui eut bien pû diminuer cette baſſeſſe apparente de 5. ſecondes, malgré le peu d'augmentation de peſanteur de l'atmoſphere; ainſi verrons nous dans la ſuite, que la peſanteur de l'atmoſphere eſt la moindre cauſe qui influë à la réfraction, ſuppoſé même qu'elle y ait quelque part, ce que les obſervations ne prouvent pas fort.

Les obſervations du 29. Mars s'accordent aſſez avec les raiſonnemens qu'on vient de faire, & ſemblent les confirmer; ainſi on ne s'arrête pas à les détailler. Mais celle du 30. & du 31. Mars ne s'y accordent point. A midi du 29. le vent du Nord-Oueſt étant médiocre, avec une brume déliée dans l'air, la baſſeſſe de l'horizon apparent de la Mer, a été de 13^{l}. 0^{ll}. enſorte que le rayon viſuel s'accordoit avec le rayon direct, & qu'il n'y avoit

pas de réfraction. Mais le 30. Mars au matin le vent de Nord-Oueſt ayant fraîchi conſiderablement, le barométre ne donna de hauteur de Mercure que 27. pouces 6. lignes & demi ; il étoit donc deux lignes & demi plus bas que le 29. comme il arrive ordinairement, & ſelon que nous l'avons vû arriver ci-devant, la baſſeſſe de l'horizon devoit être moindre de 13. minutes, cependant elle a augmentée & s'eſt trouvée de . . . . 14^{l}. 0^{ll}. quoique l'air parut ſerein. Mais j'ai remarqué qu'il arrive ſouvent que lorſque le vent de Nord Oueſt devient trés-frais tout-à-coup, ſans que l'air ſoit embrumé, la tendence du rayon viſuel ſe fait plûtôt par une courbe convergente à la ſurface de la Mer, que par une divergente ; on peut conſulter la Table ſur cela.

Il peut fort bien arriver d'ailleurs que quoique l'air ne ſoit pas embrumé ; le vent violent s'introduiſe dans l'air quantité de parties nitreuſes, qui lui étant héterogénes, augmentent la réfraction, comme elle augmentent la violence du vent, dont elles ſont la cauſe efficiente. La lumiere choquant continuellement ces parties nitreuſes, doit ſe detourner de ſon chemin & faire former au rayon viſuel beaucoup d'angles moins obtus qui compoſent le poligône de la courbe par la corde de laquelle il paroît que ſe fait la viſion.

Les obſervations du 31. Mars au ſoir

ſemblent confirmer ce raiſonnement, car le vent de Nord-Oueſt étant encore plus frais, l'air aſſez ſerein, quoique le barométre n'eſt hauſſé que d'une demie ligne, la baſſeſſe de l'horizon apparent de la Mer augmenta & fut de . . . . . 14l. 25ll. de ſorte que le rayon viſuel fut alors au-deſſous du rayon direct d'une minute 25. ſecondes. Comme il s'étoit introduit dans l'air une plus grande quantité de parties nitreuſes & héterogénes, la courbure du rayon viſuel a dû augmenter. C'eſt pourtant là une exception aux regles generales dont on a parlé ci-devant, il faut l'avoüer; mais on leur a donné des reſtrictions, même en cet endroit là; & ce qu'on vient de dire peut ſervir à les juſtifier, ou à les expliquer, & à donner plus de lumiere à un ſujet aſſez obſcur qui ne comporte point la lumineuſe évidence de la Geometrie. On aura encore ſouvent occaſion de le faire dans la ſuite.

Les obſervations des trois premiers jours de Mars 1708. vont leur train ordinaire; elles ne fourniſſent aucune réfléxion particuliere; mais celles du 28. Mars nous donnent occaſion à diverſes réflexions; le matin le vent étant Nord Oueſt médiocre, le barométre à ſon moyen état à 27. pouces 6. lignes; l'air étant legerement embrumé, la baſſeſſe apparente de l'horizon de la Mer fut fort grande, elle étoit de . . . . 12l. 0ll.

A midi le vent s'étant rangé au Nord-Oueſt, l'air ſerein, le baromêtre étant au même état, cette baſſeſſe ne fut plus que de . . . . 13l. 0ll.
Le ſoir le vent du Nord-Oueſt étant foible, l'air encore ſerein, le baromêtre au même état, cette baſſeſſe de l'horizon apparent fut ſeulement de . . . 12l. 30ll.
On voit d'abord que la vapeur qui étoit dans l'air; mais ſur tout vers l'horizon, a fait incliner le rayon viſuel au-deſſus du rayon direct, & que la convergence de la courbe a été d'une minute. Vers le midi le vent de Nord Oueſt ſoufflant médiocrement, l'air n'étant plus mêlé de tant de parties héterogénes, la courbe a dû ſe redreſſer, & ſe confondre avec le rayon directe: le rayon de lumiere ne ſouffrant plus de réfraction extraordinaire de la part des vapeurs, & comme le ſoir ces vapeurs chaſſées par le vent ne s'oppoſoient plus tant au paſſage du rayon, il a dû devenir divergent, ſelon les loix ordinaires, comme on le prouvera bien-tôt par les obſervations faites en Eté. La peſanteur de l'atmoſphere n'a rien influé dans la variation de ces baſſeſſes, elle a été la même tout le jour, comme il paroît par la hauteur du Mercure dans le baromêtre.

Les obſervations du mois d'Avril 1706. 1708. & du 31. Mars 1716. font voir qu'à meſure qu'on approche de l'Eté, l'air n'étant plus tant mêlé de parties hétero-

génes, le rayon visuel s'est toûjours rompu par une courbe divergente à la surface de la Mer ; mais cette courbe a été plus ou moins divergente, suivant que les vents ont été au Sud-Ouest ou à l'Est, n'y ayant pas dans l'air beaucoup de brume ; mais quand le vent a été l'Est, comme il introduit dans l'air plus de parties nitreuses, la divergente a dû être moindre, en sorte que selon les observations précedentes, le rayon seroit devenu convergent, si le vent d'Est eût été violent. Pour ce qui est de la pesanteur de l'atmosphere, elle a été a peu prés la même dans le temps de ces observations ; elle a été au-dessus de l'état moyen, & la variation de la bassesse de l'horizon n'a pas été fort considerable.

ARTICLE V.

Réflexion sur la réfraction de l'Eté.

LEs observations faites en Eté nous fournissent une ample matiere à des réflexions. En general elles ne nous donnent jamais le rayon visuel plus incliné que le rayon direct, si on en excepte le matin du 8 Juin 1707. par tout ailleurs, où il s'est confondu avec le rayon direct, où il a été divergent par rapport à la surface de la Mer. Ainsi on voit que l'air étant moins mêlé de parties héterogénes en Eté qu'en Hyver, & son agitation causée par la

chaleur étant plus grande, la réfraction ne s'est plus faite par une courbe convergente à la Mer ; mais bien par une courbe divergente. Il est à propos d'examiner ceci dans un plus grand d'étail. Commencons par le mois de Juin 1707.

Le 4. Juin au matin le vent fut Sud-Est, la brume legere le baromêtre à 27. pouces 7. lignes, les bassesses apparente de l'horizon de la Mer fut de . . . 12^{1r} o^{11}. Le 5. au matin cette bassesse fut de . . 12^{1}.30^{11}. le vent avoit sauté au Sud-Ouest foible, la brume étoit legere, comme le jour précedent ; on ne voit dont pas d'autre raison pourquoi la bassesse de la Mer étoit moindre le 4. Juin, que l'augmentation de la pesanteur de l'atmosphere, laquelle parut par l'élevation d'une ligne de Mercure dans le baromêtre le 4. Juin ; il s'étoit donc mêlé dans l'air par le moyen du vent de Sud-Est une matiere héterogére qui avoit augmenté la pesanteur de l'atmosphere, & augmenté la divergente du rayon visuel. Le 5. Juin le vent de Sud-Oüest ayant chassé cette matiere héterogéne, la pesanteur de l'air a diminué & la réfraction aussi ; en sorte que le rayon a été moins divergent de 30. secondes qu'il ne l'étoit le jour précedent, & cela ensuivant toûjours assez exactement l'hypotese qu'on a expliqué ci-devant.

L'observation du 13. Juin n'a rien de singulier ; mais si l'on compare las obser-

vations du 18. & du 20 Juin au matin le vent de Nord-Oueſt fut trés frais, il y eut de la brume dans l'air ; le Mercure deſcendu dans le baromêtre à 27. pouces 6. lignes un quart, marquoit que le poids de l'atmoſphere étoit diminué, & la baſſeſſe de la Mer fut de . . . . 13^{l}. 0^{ll}.
Le 25. au matin cette baſſeſſe apparente de l'horizon de la Mer ne fut trouvée que de . . . . 11^{l}. 45^{ll}.
il y eut donc une diminution d'une minute 15. ſecondes, le vent étoit à l'Eſt foible, il y avoit dans l'air une brume deliée & le Mercure remonté dans le baromêtre à 27. pouces 7. lignes, étoit plus haut de 3. quarts de lignes. Il paroît que le Nord Oueſt, qui tendoit à rendre le rayon convergent le 18. Juin, à quoi il étoit aidé par la vapeur groſſiere qui étoit répanduë dans l'air, ne l'a pourtant point abaiſſé au-deſſous du rayon direct, à cauſe que la matiere héterogéne mêlée dans l'air s'oppoſoit à cette convergence. De ſorte que dés que le vent a eu ceſſé, pour ſe changer en un petit vent d'Eſt, & qu'il n'y a eu dans l'air qu'une vapeur fort deliée, le rayon a eu la liberté de tendre par une courbe divergente à la ſurface de la Mer. Cette divergence a été d'une minute 15. ſecondes.

Les obſervations du 22. Juin le prouvent auſſi ; car l'état du vent & de l'air étant le même, la courbe a été encore plus

divergente de 35. secondes, la bassesse de l'horizon n'ayant été ce jour là que de . . . . 11l. 10ll.
Il paroît donc que ce rayon visuel trop pressé par le vent violent de Nord-Ouest, étoit contrainte de se tenir en ligne droite; comme un ressort qui étant attaché par son extrêmité sur un plan à l'égard duquel il seroit divergent, s'il étoit pressé par un poids dont il seroit chargé, se trouveroit obligé de s'adapter à ce plan; mais le vent ayant cessé ce rayon s'est aussi-tôt porté à reprendre la divergence qu'on a remarqué le 20. & le 22. Juin, comme ce même ressort reprendroit sa divergence par rapport au plan où il seroit attaché, à mesure qu'on le dechargeroit du poids qui le contraignoit.

La pesanteur de l'atmosphère qui a augmenté le 22. le Mercure étant remonté à 27. pouces 8. lignes, a pû contribuer à augmenter cette divergence du rayon visuel; rien n'empêchant qu'elle ne produise cet effet en Eté, quoiqu'elle en produise un contraire en Hiver; comme un poids selon qu'il seroit placé sur un ressort fixe par une de ces extremitez pourroit forcer ce ressort à une courbure, tantôt convexe & tantôt concave, par rapport à un plan moyen qu'on imagineroit passer par le point où ce ressort est attaché.

On doit cependant attribuer le principal effet de la variation de la réfraction à la

preſſion du vent, & au plus ou moins de parties héterogénes qui ſe trouvent dans l'air ; les obſervations précedentes le prouvent aſſez : on le connoîtra encore par les ſuivantes. Mais en fait d'obſervations Phyſiques, il faut ſe ſervir de tout, & le mettre à profit du mieux qu'on peut.

Le 8 Juin 1708. au matin le vent étoit à l'Eſt foible, il y avoit une brume deliée dans l'air ; le Mercure étoit à 27. pouces 6. lignes trois quarts dans le barométre, la baſſeſſe apparente de l'horizon de la mer fut de . . . . $12^{l}.\ 10^{ll}.$
A midi de ce iour-là, cette baſſeſſe ne fut plus trouvée que de 11. minutes 20. ſecondes ; le vent étoit pour lors Sud-Oueſt fort frais, l'air ſerein, & le Mercure deſcendu ſeulement à 27. pouces 6. lignes deux tiers, dans le barométre ne donnoit pas une peſanteur de l'atmoſphere fort differente de celle du matin ; cependant on voit que le rayon viſuel étoit élevé de 50. ſecondes plus que le matin, de ſorte qu'à midi il étoit élevé d'une minute 40. ſeſecondes au deſſus du rayon direct. On ne peut donc attribuer cette augmentation relative à celle du matin, qu'au vent violent du Sud-Oueſt qui ſouffloit à midi ; & celle du matin par-deſſus celle du rayon direct qu'à la brume delié repanduë dans l'air, laquelle annonçoit le vent ; l'un & l'autre ont determiné le rayon viſuel à ſe rompre plus ſouvent & ſous des angles moins ob-

tus ; car dés que le soir le vent eut changé, & fut devenu Sud Sud-Est foible, quoiqu'il restât encore de la brume dans l'air, le baromêtre ayant seulement baissé d'un tiers de ligne, la bassesse apparente de l'horizon de la Mer fut de ..... 12l. 30ll. C'est-à-dire, que le rayon visuel devint moins courbé & moins divergent à la surface de la Mer d'une minute 10. secondes depuis midi, & avoit même baissé de 20. secondes par rapport à l'état où il étoit le matin ; ce qu'on ne peut attribuer qu'à la cessation du vent : les autres causes, qui sont la pesanteur de l'atmosphere & la vapeur repanduë dans l'air, étant peu differentes de l'état où elles étoient le matin.

Cependant le lendemain 9. Juin au matin, la bassesse de l'horizon de la Mer ne fut que de 11l. 10ll. la moindre qu'on eut encore observée, le vent étant Est-Nord-Est foible, & l'air fort embrumé, le Mercure à 27. pouces 6. lignes dans le baromêtre marquoit que la pesanteur de l'atmosphere étoit médiocre ; elle n'étoit donc pas la cause de la plus grande divergence du rayon visuel, laquelle étoit de deux minutes par rapport au rayon direct, le vent d'Est Nord-Est, tout foible qu'il étoit, avoit pourtant introduit dans l'air beaucoup de parties héterogénes qui ont contribué à la plus grande courbure qu'on eut encore apperçû du rayon visuel, selon l'hypotese qu'on a taché d'expliquer ci-devant.

A 1. heure aprés midi , comme si la
ature se plaisoit à l'inconstance , & à
ous donner de l'exercice , le vent étant
)uest-Sud Ouest médiocre , la brume éga-
: au matin, le barométre au même état,
ı divergence du rayon visuel a diminué
'une minute 15. secondes , puisque la
assesse apparente de l'horizon de la Mer
ıt de . . . . $12^{l}. 15^{ll}.$
ıns qu'on puisse s'appercevoir d'aucune
ıison d'un changement si considerable &
brusque ; car on n'oseroit soupçonner le
ent d'Ouest Sud-Ouest de vous avoir joüé
: tour ; auroit-il plus de pouvoir que son
ere voisin ? le vent de Sud-Ouest , qui 24.
eures plûtôt avoit élevé le rayon visuel à
1. minutes 20. secondes ; seroit-ce par
ique contre le vent d'Est Nord-Est son an-
ıgoniste ? Ils devroient ces messieurs les
ens se contenter de causer tant de fracas
: de tempêtes à la Mer , & ne pas deran-
er nos systemes , où ils introduisent la
ıême inconstance qu'ils ont en partage.
Je n'en vois pourtant pas d'autre raison,
ar la chaleur de l'air auroit dû plûtôt aug-
ıenter la divergence du rayon visuel que
ı diminuer , comme il étoit arrivé le jour
récedent ; ce sera donc le vent d'Ouest
ud-Ouest qui aura produit ce jour là ,
effet surprenant de la variation de la ré-
raction dont il a été parlé page 9. de cet
uvrage , ou on a détaillé tous ces chan-
ǵemens ; car il faut que la matiere réfrac-

tive, fut fort grande à l'horizon le 9. Juin au matin, & qu'elle ne fut pas si abondante au deçà de l'horizon, puisque la surface de la Mer étoit plus élevée que le sommet du petit rocher le 9 Juin au matin il falloit donc qu'il y eut alors plus de matiere réfractive à l'horizon qu'en deçà c'est pourquoi il se peut faire que le vent d'Ouest Sud Ouest ayant dissipé cette matiere réfractive au Sud-Ouest, qui étoit lieu de l'horizon, où l'on regardoit la bassesse apparente de la Mer, il ait remis l'air dans la situation où il devoit être, & où il étoit en effet le 8. Juin au soir; de sorte qu'il y a eu moins d'inegalité dans la variation de la réfraction lorsque le vent eu dissipé la plûpart de ces parties héterogénes, qui composent cette matiere réfractive, ainsi il a raproché le rayon visuel à 45. secondes prés du rayon direct

Je ne sçai si la nature ne se mocqu point des efforts que je fais ici, mais j ne vois pas d'autre raison qui explique c qu'elle cache avec tant de précaution. E attendant que nous puissions l'épier de plu piés par des plus frequentes observations il faudra se contenter de celle ci, d'au tant plus que nous aurons bien-tôt lie d'examiner plus a fond ce point ci qui m paroît le plus épineux de tout cet ouvrage

Le 4. Juin 1709. au matin la bassess apparente de l'horizon de la Mer fut ob servée de . . . . 13'. 0",

e vent Sud-Oueſt foible, l'air ſerein, le Mercure monté dans le tube du baromêtre à 27. pouces 8. lignes marquoit que la peſanteur de l'atmoſphere étoit au deſſus de la médiocre, neanmoins le rayon viſuel ne fut point courbé en aucun ſens, & ne ſouffrant point de réfraction, il ſe confondit avec le rayon direct, auſſi le vent de Sud-Oueſt, quoique foible, avoit-il diſſipé cette matiere héterogéne qui cauſe plus de réfraction, puiſque l'air étoit fort ſerein. On fera encore dans les Articles ſuivans bien des réflexions ſur la réfraction de l'Eté; c'eſt pourquoi on ne s'étendra pas ici davantage.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE MOSCOVIE.

DE PETERSBOURG.

LE Baron d'Huyſen écrit l'Hiſtoire du Czar. Ce Prince lui a fourni des Memoires écrits de ſa propre main.

D'ALLEMAGNE.

DE LIPSICH.

Braun vend les Notes de M. Starkius ſur Job, les Pſeaumes, les Proverbes, l'Eccleſiaſte, & les Cantiques, *Nota Sep May* 1718.

lecta critica Philologica exegetica in loca dubia & difficiliora Jobi Psalmorum, Proverbiorum Ecclesiastæ, & Cantici ex consilio fonctium in primis interpunctionis authentica in 8°. Nous avons de cet Auteur : *lux Grammatica Hebrea, lux Lingua Chaldaica, lux accentuationis, Ebraismus, Etymologicus, Nota selecta in Epistolam ad Habreos, Nota selecta in loca dubia & difficiliora pentateuchi Josua judicum Samuelis Regum Chronicorum Esdra & Nehemia.* M. Stark est un Interpretre fort gammatical, scrupuleusement attachez aux accens Hebreux ; on blamera cet attachement ; mais on ne pourra pas lui refuser la gloire d'avoir expliqué heureusement des Passages difficiles.

On trouve chez le même Libraire trois Opuscules de M. Egenolf, cet Ecrivain si zelé pour la langue Allemande. Le premier est une Réponse à M. Vakius. Le second est une Deffense de la langue Allemande contre M. Burman. Le troisiéme est le Projet d'une Accademie, pour empêcher cette Langue de devenir barbare : *trias Dissertationum continens.* 1. *Responsionem modestam ad impudentem libellum J. C. Vakii Theologia Professoris Ratiobonensis.* 2. *Brevem lingua Germanica Apologiam Petri Burmanni Professoris Lugduno-batavi duro de ea judicio oppositam.* 3. *Consilium de constituenda societate qua barbariem in Lingua vernacula nostra in dies crescentem coercere studeat authore Joanne Antonio Egenolf in* 8°.

May 1718.

DE GIESSEN.

M. Michel Bernard Valentini à qui nôtre siécle doit tant de bons ouvrages de Medecine, en va faire paroître un important : c'est l'Histoire Anatomique des Animaux, en quatre parties; *Amphitheatrum Musei Anatomici.* On y verra l'Anatomie de plusieurs Animaux étrangers, faite à Versailles, & imprimée par l'ordre du Roi Loüis le Grand.

M. Valentini la traduite en Latin. Il a joint à cette traduction ce qu'il y a de plus curieux dans *Zootomia Democritea*, de Severinus dans *Zootomia*, de Blasius dans les *Miscellanea naturæ curiosorum* & dans les autres journaux, une Anatomie abregée du corps humain, la maniere de seringuer la cire & le mercure dans les veines; l'art de blanchir les os & d'en composer des squelettes; une Osteologie, & les Tables de Ravius si recherchées : *Tabulæ Myologicæ Ravianæ.*

DE VIRTZBOURG.

L'Evêque de Virtzbourg Favorise les lettres, il a augmenté la Bibliotheque de l'Université de la Bibliotheque Faustine, de celle de Messieurs Fabricius, & de cinquante manuscrits de ces Messieurs, sur les Genealogies, des anciens livres de l'Hô-

pital Dettelbach. Dieu a voulu marquer qu'il approuve dans le Prélat ce soin de faire réfleurir les lettres. Le Baron de Hutten, Doyen de la Cathedrale a trouvé sous le toit de cette Eglise une ancienne Bibliotheque que la crainte des Suedois y avoit fait cacher. Elle est riche de cent soixante dix manuscrits, parmi lesquels il y en a de considerables : un manuscrit du Code Theodosien avec Caii *Institutiones & Paulli sententiarum libri* v. qu'on croit du temps de Justinien, & des Bibles, l'une de sept, l'autre de neuf cens ans.

D'ITALIE.

DE BOULOGNE.

M. Valsalva qui nous a donné un ouvrage si estimé *sur l'oreille*, travaille à une *description de l'œil*, où il y aura des decouvertes aussi bien appuyées que dans le Traité de l'oreille.

DE TURIN.

Le Public profitera d'une dispute qui commence entre Messieurs Vallisnieri & Morgagni d'un côté, & Messieurs Manget & Bianchi de l'autre.

M. Morgagni dans ses Remarques Anatomiques, *Adversaria Anatomica*, a prétendu avoir observé une valvule à l'ouver-

ture de Lileon. M. Bianchi a soûtenu qu'il n'y en avoit point. M. Manget a preferé le sentiment de M. Bianchi, & l'a inseré dans son Theatre Anatomique. M. Morgagni a fait éclater son ressentiment dans le second & le troisiéme Recueil de ses Remarques Anatomiques ; *Adversaria Anatomica secunda & tertia.* Il traite M. Manget & Bianchi sans aucun menagement, & critique impitoyablement le Theatre Anatomique du premier. M. Bianchi va répondre, & comme il sçait que M. Vallisnieri travaille de concert avec M. Morgagni, il prend le parti de M. Andry contre M. Vallisnieri sur les vers.

DE ROME.

Le celebre M. Lancisi fera bien-tôt paroître son Traité du mouvement du cœur ; *de motu cordis & aneurismatis.*

D'ANGLETERRE.

DE LONDRES.

La dispute de M. Hoadly, Evêque de Bangor, contre l'Evêque de Carlile, le Docteur Snape & tous les Anglicans rigides, ne finira pas si tôt. Le principal chef d'accusation contre l'Evêque de Bangor, est qu'il a, dit on, dans un Sermon, refusé à l'Eglise le pouvoir d'obliger les laïques à croire ce qu'elle leur propose.

Monſieur Campbell a traduit d'Eſpagnol l'*Hiſtoire des Iſles Ba cares, Majorque, Minorque, Juique*, in 8°.

On a fait une nouvelle édition *des Pieces de Theatre de Benjamin Johnſon*, en ſix volumes *in* 8°. il a excellé dans le Comique; mais ſes Tragedies ſont peu de choſe. Shakespear qu'on a auſſi réimprimé, a eu autant de ſuccés dans le Tragique que dans le Comique,

Monſieur Hearne fait imprimer les *Annales de la Reine Elizabeth par Cambden*, ſur un manuſcrit, revû & augmenté par l'Auteur. M. Gibſon fera paroître en même temps une troiſiéme édition de l'anciene Bretagne, *Britannia de Cambdem*; beaucoup augmentée par l'Editeur.

Monſieur Nathanae Marshall a traduit en Anglois *les ouvrages de ſaint Cyprien*, & il a joint à ſa traduction *des remarques, & une Diſſertation ſur le Baptême des Heretiques.*

DE HOLLANDE.

David Mortier imprime *in folio les Ouvrages de M. Boileau des Preaux*, avec des remarques de M. l'Abbé Boileau ſon frere. L'édition eſt magnifique, beaucoup de gravures, les marges bordées de vignettes; l'Imprimeur n'épargne rien: l'eſtime que les Anglois ont pour le ſatirique François a determiné Mortier à la grande dépenſe qu'il

fait, il se flate que les Seigneurs Anglois lui payeront ses exemplaires assez cher pour qu'il y gagne.

Les quatre premiers Tomes *in* 8°. *de l'Histoire de Loüis XIV. par M. de Larrey* paroissent, & cette premier partie se vendra bien-tôt *in* 4°. On dit que M. de Larrey a trop chargé son Histoire de petits faits ou étrangers à son sujet, ou peu interressans, & qu'il n'a pas bien choisi ses Auteurs. M. de Limiers qui nous avoit donné la même Histoire fort à la hâte, retouche son Ouvrage.

D'AIX.

L'Histoire Botanique de Provence, qu'on a imprimé en cette Ville, est un bon livre. L'impression est belle, & les planches gravées assez proprement

DE BORDEAUX.

M. le Duc de la Force, Pair de France, & Protecteur de l'Academie Royale des Belles Lettres, Sciences & Arts, a proposé à tous les Sçavans de l'Europe un Prix qu'il renouvelle tous les ans, & qu'il a fondé à perpetuité. C'est une Medaille d'Or de la valeur de 300. livres au moins, où sont gravées d'un côté ses Armes, & de l'autre la Devise de l'Academie. Il sera distribué le premier jour du mois de May 1719.

Cette Compagnie, à qui M. le Protecteur laisse le choix du sujet sur lequel on doit travailler, & le droit de décider du merite des Ouvrages qui seront envoyez, avertit le Public qu'Elle destine ce Prix à celui qui satisfera le mieux à la question suivante On sçait qu'une livre de levain est capable de faire fermenter une masse de pâte aussi grosse que toute la terre, & que chaque portion de cette pâte fermentée devient un nouveau levain aussi puissant que le premier. Cet exemple, auquel on pourroit en joindre divers autres, donne occasion à demander d'une maniere generale: Quelle est *la cause de la multiplication des Ferments?*

L'Academie souhaite de trouver du nouveau dans les Dissertations qu'elle recevra. Il n'est pourtant pas indispensable que cette nouveauté soit dans le systême, peut être le vrai a t'il été déja presenté, & n'a-t il été méconnu que faute d'avoir été rendu évident. Mais si un Auteur adopte une hypothese déja connuë, il faut du moins qu'il en augmente la vraisemblance par des nouvelles preuves fondées sur des raisonnemens solides, sur des experiences & sur des observations.

Dans la Conference publique du premier jour du mois de May, on fait la lecture de la Piece qui a remporté le Prix. Quand elle est trop longue, on n'a le temps que d'en lire des lambeaux. Cela est peu satisfaisant pour le Public & pour l'Auteur;

Dans la vûë d'y remedier, on prie ceux qui se trouveront obligez par l'abondance de la matiere, de donner une grande étenduë à leurs Dissertations, d'y ajoûter separement une espece d'abregé ou d'extrait de leur Ouvrage, dont la lecture, qui ne doit durer que demie heure au plus, puisse donner une idée suffisante du systême & des preuves. La Dissertation preferée n'en sera pas moins imprimée tout au long.

Il sera libre d'envoyer les Dissertations en François ou en Latin. Elles ne seront reçûës que jusqu'au premier jour de Janvier prochain inclusivement. Celles qui arriveront plus tard n'entreront pas en concours. Au bas des Dissertations il y aura une Sentence, & l'Auteur, dont l'Academie veut absolument ignorer le nom jusqu'à ce qu'elle ait donné son Jugement, mettra dans un billet separé & cacheté, la même Sentence avec son nom & son adresse.

Ceux qui enverront leurs Ouvrages, les adresseront à Messieurs de l'Academie Royale de Bordeaux, ou au Sieur Brun, Imprimeur de cette Compagnie, ruë S. Jâmes. On aura soin de faire affranchir de port les paquets, sans quoi ils ne seront pas retirez du Courier.

DE PARIS.

L'Histoire du Conseil du Roi, imprimée chez Coustelier est fort estimée & doit

l'être; elle vient de bonne main, & d'un homme parfaitement instruit de la matiere qu'il traite. M. Guillard, ancien Avocat au Conseil, distingué dans sa profession, en est Auteur, elle est divisée en deux parties. La premiére est l'Histoire des Conseils de nos Rois. M. Guillard à traité sçavamment ce morceau de nôtre Histoire qui n'est pas le moins curieux. La seconde partie fait connoître la jurisdiction & la jurisprudence du Conseil, qui n'étoient pas assés connuës.

Collombat a imprimé *des Observations sur la culture des Arbres Fruitiers*, qui sont de M. Robert, ancien Procureur du Roi. Il les a écrites & publiées, à plus de quatre-vingt ans. Caton à pareil âge fit un Traité de l'Agriculture que le temps a respecté. Ce rapport n'est pas le seul qu'on trouve entre le Censeur Romain & le Magistrat François.

Monsieur de Servies a fait imprimer chez de Launay *l'Histoire des femmes des douze Cesars*. Nous n'avons peut-être aucune Histoire mieux écrite. M. de Servies a un talent qu'il doit cultiver, & la France aura en lui un Historien comparable aux anciens. Je m'étonne qu'il se soit borné aux femmes des douze Cesars. Sabine, Plotine, les deux Lucilles, les deux Faustines, Marcie, femme de Commode, Julie, femme de Severe, Mammée, Zenobie, Victoria, Helene Mere, & Fauste, femme de Cons-

tantin : Justine femme de Valentinien, Pulcherie, Athenais, Placidie, lui presentoient une matiere heureuse & interessante. Celles que je ne nomme pas moins illustres auroient pourtant occupé les Lecteurs par certains traits de leur vie : & s'il avoit voulu passer aux Imperatrices Grecques, il auroit trouvé parmi elles des Rivales de Livie & des Rivales d'Agrippine, Verine, Ariane, Theodore, femme d'Heraclius, Irene, Theodore, Zoe & sa sœur Theodore.

On rend justice *à la nouvelle description de la France*, imprimée chez de Laulne. On loüe l'exactitude de l'Auteur, la netteté, l'élegance de son style, on aime ses réflexions. On ne devoit pas moins attendre de M. Piganiol de la Force, il travaille à montrer que les trois Races de nos Rois sont sorties d'une même tige.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de May 1718.

ARTICLE LIV. *Histoire de l'Academie Royale des Inscriptions & belles Lettres.* page 197

ART. LV. *Dissertation sur la cause de l'Echo qui a remporté le Prix à l'Academie Royale de Bordeaux.* page 239

ART. LVI. *Commentaire litteral sur tous les Livres de l'ancien & du nouveau Testament, par le P. Augustin Calmet, les Pseaumes.* p. 253

ART. LVII. Prediche dette nel Polazzo Apostolico da Fra Francisco-Maria d'Arezzo Capucino Oggi Cardinale Sancta Prisca. *Sermons de l'Eminentissime Cardinal Casini.* p. 304

ART. LVIII. Materiæ Medicæ idea nova tripartita. *Nouvelle idée de la matiere Medecinale, par Jean-*

Gaspar Mangold, Docteur en Philosophie & en Medecine. p. 325

Art. LIX. Dissertatio de jure circa rem monetariam in Germania. *Dissertation sur le droit de la monoye en Allemagne, par Henri de Bunau, Gentilhomme de Misnie.* page 326

Art. LX. *Exercices de pieté pour tous les jours de l'année, par le Pere Jean Croiset de la Compagnie de Jesus.* p. 332

Art. LXI. Salustii crispi quæ extant. *Les Oeuvres de Saluste. A Londres.* p. 334

Art. LXII. Caii Sallustii crispi opera. *Les Oeuvres de Sallnste avec des notes. A Roüen.* p. 335

Art. LXIII. Cornelii Nepotis excellentium Imperatorum vitæ. *Les vies des grands Capitaines, par Cornelius Nepos. A Londres.* p. 336

Art. LXIV. Cornelius Nepos vulgò Æmilius Probus. *Les vies des grands Capitaines, par Cornelius Nepos. A Roüen.* p. 337

Art. LXV. *Experiences contraires*

à la nouvelle decouverte touchant la cataracte. p. 338
ART. LXVI. Description d'un anneau & d'une monoye ancienne, par le Pere Etienne Souciet Jesuite page. 352
ART. XVII. Observations sur la réfraction, avec des réflexions, par le Pere Laval, Jesuite. p. 356
ART. LXVIII. Nouvelles Litteraires de Petersbourg. p. 405
De Leipsick. ibid.
De Giessen. p. 407
De Virtzbourg. ibid.
De Boulogne. p. 408
De Turin. ibid.
De Rome. p. 409
De Londres. ibid.
De Hollande. p. 410
D'Aix. p. 411
De Bordeaux. ibid.
De Paris. ibid.

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1718.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	6. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Juin 1718.

A TREVOUX,

hez ETIENNE GANEAU, Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXVIII.

Avec Privilege & Approbation

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1718.

ARTICLE LX.

R. SALOMONIS JARCHI Commentarius Hebraïcus in Prophetas majores & minores, ut & in Jobum & Psalmos, &c. C'est-à-dire, *Commentaire Hebreu du Rabbin Salomon Jarki sur les grands & les petits Prophetes, sur Job & sur les Pseaumes, traduit en Latin, collationné à deux anciens manuscrits; augmenté & corrigé en plusieurs endroits, avec des Notes critiques & philosophiques. Par Jean Frideric Breitaupt, Conseiller de l'Empereur & du Duc de Saxe.* A Gotha, aux frais

d'André Schall, & de l'Imprimerie des Reyhers, 1713. *In 4°. pages 1027. pour les Prophetes, 166 pour Job, & 299 pour les Pseaumes.*

C'EST le troisiéme & le dernier volume du Commentaire de Jarki, dont on ne rapportera que quelques endroits qu'on a crû meriter une attention particuliere.

Sur Isaïe.

Jarki dit que selon la tradition de ses anciens Amos, pere d'Isaïe, étoit frere du Roi Amasias, que le Prophête survécut au Roi Ezechias, & fut condamné à mort par l'impie Manassés. M. Vitringa au commencement de son long Commentaire dont on a parlé dans ces Memoires au mois de Septembre de l'année derniére, ne trouve pas cette tradition bien fondée, & il la rejette.

Les propheties, continuë Jarki, contenuës dans les cinq premiers chapitres, ne sont pas les premieres d'Isaïe : & c'est proprement par la

viſion magnifique qu'il décrit au chap. 6^e^, qu'il reçut les prémices de l'eſprit prophétique, en l'année que le Roi Ozias mourut, & ſelon l'interpretation du Rabbin, en l'année qu'Ozias fut frappé de la lepre, après quoi il vécut encore vingt-cinq ans ſeparé du monde, & ayant laiſſé l'adminiſtration de ſon Royaume à Joathan ſon fils.

On ne ſçauroit qu'être indigné de voir le Rabbin y mêler tant d'inepties. Il dit que Dieu étant aſſis dans le Ciel, avoit les pieds dans le Temple, qui eſt ſon marchepied ; & qu'il étoit là pour juger Ozias, qui venoit à deſſein d'entreprendre ſur les fonctions du Sacerdoce. Les Seraphins ſe cachoient les pieds de leurs aîles ; parcequ'ils les avoient ſemblables à ceux des veaux, & qu'ils craignoient que ſi Dieu venoit à les voir, il ne ſe reſſouvint de l'adoration du veau d'or. Un d'eux prit un charbon de l'autel des victimes, & l'appliqua ſur la bouche du Prophete, pour le châtier d'avoir injurié ſon peuple, en lui reprochant d'avoir les levres ſouillées : le Sera-

phin n'oſa prendre le charbon qu'avec une pincette, & néanmoins Iſaïe ne fut point brûlé, ce qui marque en lui une ſuperiorité. Enſuite Dieu demanda : *Qui enverrai je, & qui ira de ma part* vers mon peuple ? C'eſt, ſelon la paraphraſe du Rabbin, comme ſi Dieu avoit dit : « Il y a deux „ ans que je leur envoyai Amos, & „ ils ſe mocquerent de la difficulté „ qu'il a à parler : apparemment, „ dirent ils, Dieu penſe à abandon„ ner le monde, puiſqu'il ne ſe com„ munique qu'à un homme qui ne „ ſçait que bégayer. Jarxi dit encore que lors qu'Ozias prit l'encenſoir à la main, la terre trembla, & voulut s'entr'ouvrir pour l'engloutir comme Coré, & le Ciel lança des feux pour le réduire en cendres comme ceux de la ſuite de Coré : mais Dieu ſe contenta de punir ſon attentat ſur le Sacerdoce, par une maladie qui le rendit immonde, & inhabile à gouverner ſon Royaume.

Qu'attendre d'un Rabbin par rapport à l'éclatante prophetie du chap. 7^e^. v. 14. qui annonce qu'une Vierge ſera enceinte & mettra au monde

un fils ? Il tâche de l'obſcurcir, & prétend que c'eſt la femme d'Iſaïe, qui dans la même année, qui étoit la quatriéme du regne d'Achas, ſera enceinte, & que par l'eſprit de prophetie qu'elle recevra alors, elle donnera le nom d'Emmanuel au fils qu'elle mettra au monde. D'ailleurs, ajoute t-il, Iſaïe appelle ſa femme Propheteſſe, nom qui ne ſe donne qu'à celle qui prophetiſe, & non pas ſimplement à la femme d'un Prophete. Iſaïe promet à Achas, aſſiégé dans Jeruſalem par Raſin Roi de Damas, & Phacée Roi de Samarie, qu'il ſera vangé de ſes ennemis avant que cet enfant ſçache diſcerner entre ce qui eſt mauvais & ce qui eſt bon ; en effet l'un & l'autre périrent avant la fin de l'année : Raſin fut pris dans Damas, & tué par Theglat-Phalazar Roi d'Aſſyrie, & Phacée le fut auſſi par la faction d'Ozée, qui uſurpa ſur lui le Royaume d'Iſraël.

Au chap. 8ᵉ. v. 1. & 2. Jarki fait un écart. Il dit qu'Iſaïe, Dieu le lui ayant commandé, écrivit *ſtylo hominis*, c'eſt-à-dire, en grandes lettres

& faciles à lire : *Hâtez vous de prendre les dépouilles & d'enlever le butin :* paroles, pourſuit il, adreſſées prophétiquement à Sennacherib, de venir ravager & détruire le Royaume d'Iſraël, & à Nabuchodonoſor, de venir pareillement détruire le Roïaume de Juda. Le Prophete prit pour témoin de ce qu'il écrivoit Urias & Zacharie. Cet Urias n'eſt pas celui qui étoit Souverain Pontife en ce tems-là, & qui pouvoit être préſent, mais un autre que le Roi Joakim* environ 138 ans après fit mourir : & Zacharie eſt le Prophete de ce nom, qui vivoit environ 240 ans après, & au retour des Juifs de Babylone. C'eſt chercher des ſens bien éloignez, & tourner tout en propheties.

Jarki revient à l'enfant dont il eſt queſtion, que ſa mere nomma *Emmanuel*, parcequ'il ſeroit d'un grand ſecours à Ezechias ; & que ſon pere nomma *hâtez vous d'enlever les dépouilles & le butin*, pour ſignifier la ruine prochaine des deux Rois ennemis, Raſin & Phacée.

* *Jerem.* 26. 23.

Le Rabbin s'engage encore dans un autre écart, ou pour mieux dire, il s'égare abſolument. Il dit que Sobna, Scribe, ou Secretaire d'Ezechias, conçut du mépris de ce Saint Roi, qu'il voyoit continuellement occupé de la loi de Dieu, & ſe réduire à une vie fort frugale, ne mangeant par jour qu'une livre de légumes, au lieu que Phacée Roi d'Iſraël vivoit ſplendidement, & faiſoit grande chere. Il forma donc ſecretement un parti pour chaſſer Ezechias & toute la famille de David du thrône de Juda, & pour y placer Phacée. Mais la perfidie ayant été découverte, il s'enfuit de Jeruſalem, & ſe retira auprès de Sennacherib, où il périt miſerablement. On ne voit pas que l'Ecriture marque cette conſpiration de Sobna, quoiqu'elle n'oublie pas ſa diſgrace. Outre que Phacée, ſelon le Rabbin, avoit été aſſaſſiné dès la quatrieme année d'Achas, & douze ans avant qu'Ezechias ſuccedât à ſon pere. C'eſt cependant ſur cette hiſtoire Rabbinique, & tirée de *Seder olam*,

que roule le Commentaire du reste du chapitre 8e.

Il explique les premiers versets du chapitre suivant, de la felicité de la Judée après la défaite de Sennacherib & la délivrance miraculeuse de Jerusalem sous Ezechias, auquel il applique ce qui est dit au verset 6e. *Un enfant nous est né.* Ce n'est plus le premier enfant nommé Emanuël & fils d'Isaïe, c'est Ezechias : & voici le commentaire du Rabbin. « Quoiqu'Achas soit me-
„ chant, le fils qui après plusieurs
„ années naîtra de lui pour être nô-
„ tre Roi, sera juste. La Principauté
„ du Saint Benit sera sur ses épaules,
„ entant qu'il se fera son premier
„ devoir d'étudier & d'observer la
„ Loi, qu'il mettra comme un joug
„ sur ses épaules. Le Saint-Bénit,
„ qui est admirable dans ses con-
„ seils, Dieu fort & le pere de l'é-
„ ternité, le nommera Prince de
„ Paix; parceque la paix & la veri-
„ té regneront avec lui. Il amplifiera
„ en lui même l'Empire de Dieu,
„ en se perfectionnant de plus en
„ plus dans sa crainte. Toutefois il

» eſt permis d'attribuer encore à
» Dieu le titre de Prince de paix ; &
» alors ces paroles, *Dieu lui donnera*
» *un nom*, ſignifieront que Dieu le
» rendra glorieux & celebre. La paix
» n'aura point de fin : ce n'eſt pas
» qu'elle doive être univerſelle &
» perpetuelle, mais elle ſera conſ-
» tante dans la Judée ſous le regne
» d'Ezechias.

On ne craint point que cette interpretation forcée cauſe & laiſſe de dangereuſes impreſſions dans les eſprits : & l'on ſe contente de renvoyer à ce qu'on a tiré de M. Vitringa ſur ces paſſages d'Iſaïe, qui deſignent ſi clairement le Meſſie. Pour faire connoître le genie Rabbinique, & la confiance qu'on peut prendre en ces Commentateurs, on rapportera ce qu'ajoute Jarki. « Nos
» Rabbins ont dit que le Saint-Be-
» nit voulut faire d'Ezechias le Meſ-
» ſie, & de Sennacherib Gog & Ma-
» gog : mais les Anges qui le ſervent,
lui repreſenterent qu'il ne convenoit pas que celui qui avoit fait briſer les portes du Temple & en avoit envoyé le métal au Roi d'Aſ-

„ ſyrie *, fut le Meſſie : & auſſitôt
„ ils fermerent la lettre *mem*, qui eſt
„ dans le mot Hebreu qui ſignifie
„ les portes , & ſe lit à l'endroit
„ qu'on a cité.

Avant que de finir ſur cette prophetie , on fera une reflexion qui paroit importante. Comme le Prophete au verſet 11[e] revient à menacer Raſin , il eſt évident que tout ce qui precede , ſe réünit à inſpirer la confiance à Achas , qu'il ne s'agit nullement du regne d'Ezechias , & que le même enfant nommé *Emmanuel* eſt celui *qui nous eſt né* , & qui eſt auſſi nommé l'admirable, le Dieu fort , le Prince de la paix. Quand Jarki a dit qu'un fils, qui eſt Ezechias , naîtroit à Achas après plusieurs années, il avoit oublié ce qu'il avoit obſervé ſur le v. 14[e]. du ch. 7 , qu'Ezechias étoit déja âgé de neuf ans avant que ſon pere commençât de regner.

Au chap. 11[e]. Jarki reconnoit une prédiction du Meſſie, & il fait ainſi parler le Prophete : « Vous me direz
„ peut-être que je n'annonce que le

* *L.* 4. *Reg.* 18. 16.

„ bonheur du regne d'Ezechias, &
„ que ſon peuple ne tombera pas
„ ſous la main de Sennacherib : mais
„ que deviendront ceux que Salma-
„ naſar a enlevez ? Sont-ils ſans eſ-
„ perance de retour ? Non ; car en-
„ fin il viendra un Roi, & c'eſt nô-
„ tre Meſſie, qui les ramenera de la
„ captivité. Il dit que le mot Hebreu qui répond au Latin *Virga*, ſignifie le ſceptre & la puiſſance Royale. Et ſur le verſet 13ᵉ, où il eſt dit qu'il n'y aura ni envie, ni émulation entre Ephraïm & Juda, il diſtingue deux Meſſies, l'un de Joſeph, & l'autre de Juda, qui ſeront parfaitement d'intelligence. On a expoſé dans ces Memoires au mois de Février 1713. d'après Abarbanel, ce que les Juifs croyent de deux Meſſies qu'ils attendent.

Jarki au ch. 40ᵉ remarque que le Prophete depuis cet endroit là ne propoſe plus que des ſujets de conſolation. Ces paroles du v. 3ᵉ, *La voix de celui qui crie dans le deſert, Preparez la voye du Seigneur*, il les interprete de l'eſprit Saint & prophetique qui crie dans le deſert, dans le

chemin qui conduit à Jeruſalem ; „ Préparez le chemin du Seigneur à „ ceux qui retournent de la captivité.

Il varie ſur le commencement du chap. 42[e], qu'il explique d'abord de tout le peuple, & enſuite du Roi, ſans le nommer le Meſſie.

Au chap. 53[e]. c'eſt une expoſition forcée, pour appliquer aux calamitez des Juifs & à leur délivrance, ce qu'Iſaïe prédit ſi clairement de la Paſſion de JESUS CHRIST.

On omet une infinité de penſées & de fables Rabbiniques qui ſont répanduës dans tout le Commentaire.

Sur Jeremie.

Jéremie, dit JARKI, commença à prophetiſer ſous le Saint Roi Joſias, & continuä ſous les malheureux regnes de JOAKIM & de Sedecias, pendant quarante ans : ce nombre d'années, égal à celui que Moïſe conduiſit les Iſraëlites, ſuffit au Rabbin pour décider ch. 1. v. 5[e]. que Jéremie eſt le Prophete promis au ch. 18. v. 15[e] du Deuteronome.

Ce n'est que par un détour pitoyable qu'il évite le coup que le Prophete porte aux Juifs sur la prétenduë perpetuité de la loi de Moïse. *En ces jours heureux*, dit Jerémie, ch. 3. v. 16^e^, *personne ne dira l'Arche du testament du Seigneur. Ils n'y penseront pas, & ne s'en souviendront pas, ils ne la visiteront plus : & ce sera toujours ainsi à l'avenir.* « Parceque, reprend » froidement le Commentateur, vous » serez tous Saints, & j'habiterai en » vous comme dans l'Arche même. Pour éviter un pareil embarras au ch. 31^e^. v. 31^e^, où Dieu promet de faire une nouvelle alliance, bien différente de celle qu'il fit avec les Israëlites au sortir de l'Egypte, Jarki ne touche pas à ce celebre passage, & l'omet entierement dans son commentaire. Il omet de même au ch. 33^e^ la promesse d'envoyer le Messie.

Il ne s'explique point sur le commencement des soixante dix ans que devoit durer la captivité des Juifs à Babylone : mais comme au chap. 9^e^. v. 10^e^. il n'en compte que 52 depuis que Sedecias fut transporté à Baby-

lone, jusqu'au tems que Cyrus permit aux Juifs de retourner en leur patrie, il est par consequent obligé de commencer les soixante-dix ans dès la quatriéme année de Joakim, lorsque Jeremie les prédit au chap. 25e. Ce point de chronologie s'éclaircira dans la suite.

Il rapporte deux plaisantes interpretations de ces paroles du ch. 31e v. 15e. *On a entendu une voix dans les lieux élevez, dans Rama, des lamentations & des plaintes de Rachel qui pleure ses enfans.* « On a entendu, dit-il, » au haut du monde la voix de la » maison d'Israël, pleurant après » Jérémie; quand Nabuchodonosor » le relâcha à Rama, & le renvoya à » Godolias. Les Patriarches & leurs » saintes femmes n'avoient pû obtenir de Dieu qu'il oubliât les crimes de Manassés : mais Rachel le » fléchit, en lui représentant qu'elle n'avoit point été jalouse de sa » sœur Lia, & qu'il ne devoit pas, » lui qui est infiniment misericordieux, garder son ressentiment de » ce que Manassés avoit placé une » idole dans son Temple. Dieu ré-

„ pondit à Rachel, qu'elle avoit été
„ récompensée de sa complaisance.

Sur Ezechiel.

Jarki dit qu'Ezechiel, dès le tems qu'il étoit ençore dans la terre d'Israël, & avant que d'être transporté à Babylone, avoit été gratifié de l'esprit de prophetie : & c'est une regle établie par les Rabbins, que Dieu ne se communique point & ne revele point ses secrets, qu'il n'ait auparavant commencé de le faire en la terre d'Israël.

Ezechiel marque deux époques de sa premiere vision la 30^e^ année & la 4^e^ : la trentiéme, selon Jarki, se compte du dernier jubilé sous Josias ; & la quatriéme, du tems que Jechonias fut mené à Babylone. Il dit que le second & le troisiéme verset ne sont point du Prophete, & qu'ils ont été ajoutez.

Quant à l'admirable spectacle du Charriot que vit Ezechiel, il raconte qu'un jeune homme ayant tenté imprudemment de le comprendre, fut devoré par le feu du

Ciel. Cet exemple ne l'empêche pas d'en donner quelque explication. Il dit que chacun des quatre animaux avoit quatre faces d'homme, leſquelles reſſembloient à Jacob, autant de lion, autant d'aigle, & autant de bœuf; & c'étoient ſeize faces, dont quatre regardoient chaque partie du monde; en ſorte qu'ils alloient toujours devant eux, ſans être obligez de tourner. Chaque face étoit accompagnée de quatre aîles, & ainſi chaque animal avoit ſoixante-quatre aîles. La diſpoſition des roües eſt encore plus difficile à concevoir: car elles pouvoient aller comme les animaux vers les quatre parties du monde ſans tourner, & il ſemble que chacune étoit compoſée de deux qui ſe croiſent: elles avoient des yeux dans leurs contours pour voir des quatre côtez, & elles étoient animées.

Au chap. 4^e^. le Prophete dit que Dieu lui commanda de ſe tenir couché ſur le côté gauche pendant trois cent quatre-vingts dix jours, & puis ſur le côté droit quarante jours; afin de repreſenter dans ces

poſtures gênantes les prévarications & les iniquitez d'Iſraël & de Juda. Sur cela Jarki remarque qu'il n'a pas de peine à trouver 243 ans depuis le commencement du regne de Jéroboam juſqu'à l'exil d'Oſée, & 111 du tems des Juges: mais qu'il ne ſçait où aller chercher les 36 qui reſtent pour achever le nombre de 390. Cependant, ſelon une ſupputation de Rabbi Joſeph, qu'il rapporte toute entiere, en comptant les années des Juges, des ſervitudes, des Rois d'Iſraël, depuis la mort de Joſué juſqu'à la derniere année d'Oſée, les 390 ſe trouvent complettes. Les quarante jours marquent autant d'années entre la déſolation des dix Tribus & celle de Juda: & les deux ſommes ſont 430. Or, pourſuit le Rabbin, en 400 ans il y en a 8 de Jubilé, en chaque Jubilé 7 ſabbatiques; en 30 ans il y en a encore 4 ſabbatiques, & depuis la Prophetie ſix ans s'étoient écoulez, qui renfermoient une année ſabbatique: voilà donc 69 ans de remiſſion, auxquels il faut ajouter le Jubilé courant, & ce ſont 70

ans. Ces années n'avoient point été obſervées, comme la Loi l'ordonne: & en punition de cette prévarica-tion, les Juifs furent retenus au-tant d'années captifs à Babylone.

Il remarque au ch. 27[e], un article de la police établie à Tyr pour le commerce; il n'étoit pas permis aux marchands étrangers qui y abordoient de toutes parts, de trai-ter entre eux de leurs marchandiſes; mais ils étoient obligez de vendre aux habitans celles qu'ils aportoient; & s'ils vouloient en emporter d'au-tres, c'étoit encore des habitans qu'ils étoient obligez de les ache-ter.

On ne ſçauroit méconnoitre le Meſſie dans le beau paſſage d'Ezé-chiel ch. 34. v. 23. *J'établirai*, c'eſt la promeſſe que Dieu fait, *un paſteur ſur mon troupeau, qui le conduira dans les pâturages: ce ſera* David *mon ſervi-teur, il conduira mon troupeau dans les pâturages, & il ſera le paſteur.* Le Rabbin ſe contente de dire d'une maniere ſéche, c'eſt un Roi de la race de David.

Selon lui le temple que le Pro-

phete commence de décrire au ch. 40e, eſt différent de celui de Salomon. Le temple de Salomon avoit 500 coudées pour chaque côté du quarré, & occupoit un terrain de 250000 coudées quarrées : le temple que vit Ezechiel avoit 3000 coudées pour chaque côté du quarré, & occupoit un terrain de 9000000 coudées quarrées ; ainſi ce dernier temple eſt trente ſix fois plus ſpacieux que le premier. Tel, ajoute Jarki, devoit être celui que les Juifs auroient bâti à leur retour de Babylone, ſi par leurs pechez ils n'avoient pas encore mis obſtacle aux bontez de Dieu.

Ce qui regarde le miniſtere de ce nouveau temple & l'ordre des ſacrifices, s'éloigne ſi fort de ce qui eſt ordonné dans le Levitique, que Jarki avoüe au ch. 45e v. 22e, qu'il ne voit aucun moyen de le concilier. C'eſt pourquoi, ajoute-t-il, nos Rabbins ont dit qu'ils avoient eû deſſein de ſupprimer ou d'ôter du nombre des livres canoniques cette prophetie : mais Rabbi Chananja en a eû l'intelligence, & nos pechez

empêchent que nous ne l'ayons.

Sur Daniel.

Daniel commence par une époque qui semble être contredite par Jérémie. *La troisieme année*, dit-il, *de Joakim Roi de Juda, Nabuchodonosor Roi de Babylone se présenta devant Jerusalem, & l'assiégea* : au lieu que l'autre Prophete ch. 25^e^ v. 1. marque la premiere année de Nabuchodonosor à la quatriéme de Joakim. Le Commentateur résout la difficulté en disant, que ce n'est pas la troisiéme année du regne de Joakim, mais de sa rebellion contre Nabuchodonosor. Nabuchodonosor en sa premiere année se rendit maître de Ninive, en sa seconde année il força Joakim à lui payer tribut & à lui être soumis : trois ans après Joakim se rebella, & c'est d'où il faut compter la troisieme année marquée par le Prophete, laquelle étoit la 8^e^ du regne de Nabuchodonosor, & la 11^e^ de celui de Joakim.

Sur l'endroit du ch. 3^e^, où Daniel

 racont

raconte que Nabuchodonoſor vit dans la fournaiſe avec lui & ſes deux compagnons un quatrieme qui reſſembloit au fils de Dieu, ſur cet endroit, dis-je, le Rabbin prétend que le Roi reconnut en ce quatrieme l'Ange qui extermina l'armée de Sennacherib, ayant été lui-même en cette armée, & ayant été épargné avec neuf autres. Il y avoit pourtant alors plus de 110 ans de la défaite de Sennacherib.

Pourquoi Daniel au ch. 5. v. 31. fait-il obſerver que Darius le Mede, lors qu'il conquit Babylone, étoit âgé de ſoixante deux ans? Pour faire entendre, répond Jarki, qu'au tems même que Nabuchodonoſor, vainqueur de Joakim, oſa entrer dans le temple, naiſſoit un ennemi aux Babyloniens qui détruiroit leur Empire. Car Nabuchodonoſor en la 8e année de ſon regne ſe rendit maître de Jeruſalem & de la perſonne de Joakim, & il regna encore 37 ans, Evilmerodac ſon fils en regna 23, & Baltaſſar ſon autre fils 2; ce ſont donc ſoixante deux ans, & l'âge de Darius.

Au ch. 7[e] il dit que par les quatre bêtes ſont repréſentez les quatre Empires, des Babyloniens, des Perſes, des Grecs, des Romains; que les dix cornes de la quatrieme bête ſont les premiers Empereurs Romains juſqu'à Veſpaſien, ſous lequel le temple fut détruit. Il promet à ſa nation une vengeance complette ſur les Romains, & de dominer ſur toute la terre. Quand ſera-ce? Il avouë qu'il ne le ſçait pas préciſément; mais il incline vers l'opinion de Rabbi Saadias, qui compte 1335 ans pour voir cet heureux évenement, à commencer du tems que le ſacrifice perpetuel, *jug. ſacrificium*, ceſſa d'être offert, ſi[x] ans avant la deſtruction du temple Le Prophete v. 25[e], dit que le[s] Juifs ſeront à la diſcrétion de leu[r] ennemi *juſqu'au tems, & aux tems & à la moitié du tems*. Selon Saadia[s] ce ſont deux tems, le premier d[e] 480 ans depuis la ſortie d'Egypt[e] juſqu'à la conſtruction du temp[le] de Salomon, le ſecond de 410 a[ns] que le temple ſubſiſta, la moitié [de] ces deux tems eſt 445, & de l'a[...]

lition de ces trois ſommes, réſul-
ent 1335 ans, qui devoient être
uivis de cette proſperité, après la-
uelle les Juifs ſoupirent. Or puiſ-
ue ce nombre d'années commence
ix ans avant la deſtruction du ſe-
ond temple, laquelle arriva l'an
o de Jeſus-Chriſt, il finit en 1400:
inſi Saadias & Jarki conçurent de
aines eſperances, comme elles n'é-
oient fondées que ſur leur imagi-
ation.

Il propoſe dans le chapitre ſui-
ant v. 14. une autre ſupputation
ondée encore ſur ſon imagination.
l croit voir par la Géometrie le
ombre de 574 exprimé dans les
eux mots Hebreux ערב & בקר,
ui ſignifient le ſoir & le matin : &
aſſure que ce nombre joint aux
;00 jours marquez par le Prophéte,
: pris enſemble pour des années,
eſt-à dire 2874, déſigne le tems
e la parfaite délivrance de ſa na-
on, à compter depuis que Jacob
retira avec ſa famille en Egypte.
oici comme il ſuppute cet inter-
alle de tems.

En Egypte.	210 ans.
Depuis la ſortie juſqu'au temple de Salomon	480
Le Temple ſubſiſta	410
A Babylone & juſqu'au ſecond Temple	70
Le ſecond Temple ſubſiſta	420
Depuis ſa ruine juſqu'à la délivrance	1290
ſomme	2880

En ôtant de cette ſomme les 6 an-nées que le ſacrifice perpetuel ceſſa avant la ruine du temple, il reſte 2874. Alors, continuë le Rabbin le Meſſie paroitra : mais il ne fera que ſe montrer, & bientôt après il ſe cachera aux hommes pendant 4 ans. Cette ſeconde ſupputation fai ſoit eſperer le Meſſie en 1365 de Je ſus Chriſt, 45 ans plutôt que la pre miere, avec laquelle néanmoins ell s'accorde, en diſtinguant deux ap paritions du Meſſie, l'une pour vertir qu'il eſt venu, l'autre po agir & pour exécuter la glorieu delivrance de ſon peuple.

Sur le ch. 9ᵉ, v. 1, il dit que D

niel eſpera le retabliſſement de ſon peuple à la premiere année de Darius le Mede ; parce qu'il comptoit les 70 ans de leur captivité du tems que Jérémie l'avoit annoncée, & que Joakim avoit été ſubjugué par Nabuchodonoſor : mais le Prophete comprit qu'il y avoit encore dix-huit ans à attendre, que les 70 ans ne couloient que depuis le malheur de Sédecias & la déſolation de Jeruſalem, & qu'ils ne finiroient que quand Darius Roi des Perſes permettroit enfin d'achever la conſtruction du Temple.

Du même terme, dit il au v. 24e, & de cette premiere deſolation de Jéruſalem par Nabuchodonoſor, juſqu'à la derniere par Tite, il y aura 70 ſemaines, c'eſt à-dire, 490 ans, ſçavoir, 70 de captivité, & 420 que le ſecond temple ſubſiſta. Enſuite les Juifs dans la ſouffrance expieront leurs prévarications & leurs pechez, er attendant que le Meſſie les releve, rapporte l'Arche avec les vaſes ſacrez, & retabliſſe les Autels : c'eſt l'explication que donne le Rabbin des paroles de Da-

niel, *jusqu'à ce que le Saint des Saints soit oint.*

On ne peut comprendre celle du verset suivant. L'Ange, dit-il, avertit Daniel de faire attention au premier moment de sa priére, & que de là jusqu'à Cyrus, il y aura sept semaines. Or Daniel faisoit sa priere en la premiere année de Darius, & dès la suivante Cyrus lui succéda. L'Ange, ajoute-t-il, ne compte que par semaines, & il en distingue sept, auxquelles si l'on ajoute trois ans, ce sont les cinquante deux ans que la Judée demeura entierement deserte, depuis que le reste de ses habitans fut transporté à Babylone avec Sedecias, jusqu'à ce que Cyrus leur permit d'y retourner. Les 62 semaines qui suivent, y ajoutant quatre ans, sont celles qui furent employées à rebâtir & à fortifier Jerusalem; & ce ne fut pas sans de grandes difficultez de la part des Perses, des Grecs & des Romains, qui susciterent continuellement des affaires aux Juifs.

Ces septante semaines finies, le Christ ou le Messie sera tué, & il ne

sera plus. Ce Christ, selon Rasi, est Agrippa Roi des Juifs, qui fut tué, disent les Juifs, pendant le siége de Jérusalem : & le nom de Messie ne signifie qu'un Grand & un homme puissant. L'armée Romaine commandée par Tite détruira la ville & le temple : mais ces Romains impies seront en leur tems punis par le Messie. Cependant la désolation de Jérusalem durera jusqu'à la guerre de Magog. Ainsi le Rabbin coupe la suite de la Prophetie pour appliquer aux Romains ces paroles, *& finis ejus vastitas*, qui dans leur place signifient que Jérusalem ne se relevera jamais par rapport au culte Judaïque.

Tite, continuë Jarki au v. 27^e^, fera un traité avec les premiers des Juifs, & leur accordera une tréve d'une semaine, c'est à-dire, de sept ans : mais il ne l'observera pas, & durant la tréve il attaquera Jerusalem, abolira les sacrifices, & érigera une idole.

Sur les petits Prophetes.

Mercier avoit déja traduit le commentaire de Jarki ſur Oſée, Joël, Abdias & Jonas, & M. Breithaupt a conſervé la traduction de ce ſçavant homme, en la retouchant ſeulement en peu d'endroits.

Jarki entend à la lettre le commencement de la prophetie d'Oſée, mais il rapporte la paraphraſe de Jonathan, qui lui a donné un tour allegorique. Il prétend que les *Theraphim* dont parle le Prophete au ch. 3^e^. v. 4^e^, ètoient des eſpeces de Taliſmans, ou des images faites ſur les obſervations des aſtres, qui parloient & annonçoient l'avenir. Les Rabbins ſont communément crédules ſur le chapitre de l'Aſtrologie.

Quelles inepties ſur ce qui arriva à Jonas! Le poiſſon qui le reçut dans ſa gueule étoit mâle, & le rejetta auſſi-tôt dans la gueule de ſa femelle qui l'avala: & comme elle étoit pleine, le Prophete étoit là fort à l'étroit: il ne laiſſoit pas pour-

tant de voir les gouffres de la mer par les yeux de cet animal, comme par deux fenêtres.

Il reconnoit que le célébre passage de Michée ch. 5^e. v. 2. est une prédiction du Messie: mais il dit simplement que le Messie, comme fils de David, doit sortir de Bethléem. Si le Prophete remarque que cette ville étoit peu considerée entre celles de Juda, c'est, selon le Rabbin, à cause de la mésalliance de Boos, bisayeul de David, avec Ruth femme Moabite.

Nos Rabbins, dit-il, au v. 5^e, rapportent le nom des sept pasteurs & des huit chefs dont le Prophete fait mention, & je ne sçai d'où ils l'ont appris. Sage réflexion, qu'il auroit dû faire souvent, & qui l'auroit préservé d'adopter tant de fables Rabbiniques!

Au ch. 2. v. 2. d'Habacuc, il repete toutes les supputations d'années qu'on a déja rapportées.

La Prophetie d'Aggée commence à la seconde année de Darius: c'est, reprend Jarki, de Darius Roi des Perses, fils d'Assuerus & d'Esther. A la verité Cyrus en la premiere année de son regne permit aux Juifs de retourner en leur patrie, & de réédifier le Temple; mais sur les faux rapports de leurs ennemis, il changea de volonté, & commanda d'interrompre l'ouvrage, qui demeure ainsi imparfait pendant dix-huit ans, sçavoir, trois de Cyrus, quatorze d'Assuerus, & la premiere de Da-

rius. Dieu visita son peuple, quand il inspira à Cyrus de lui rendre la liberté, 70 ans après que Nabuchodonosor eut forcé Joakim à lui payer tribut : & la délivrance fut complette, quand Darius leva la défense de construire le temple, 70 ans après que Sedecias avec le reste du peuple fut mené en captivité. On a parlé ailleurs de cette Chronologie Rabbinique.

Au ch. 2. v. 7[c], Dieu s'explique magnifiquement touchant le second temple. *J'émouvrai le ciel & la terre, la mer, & ce qu'elle ne couvre pas. J'émouvrai toutes les nations : & celui qu'elles désirent, viendra. Je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur des armées, La gloire de cette seconde Maison surpassera celle de la premiere.* Toutefois il est constant que pour le bâtiment & la richesse des meubles, le second temple étoit tellement inferieur au premier, que ceux qui avoient vû l'un & voyoient l'autre, frappez de l'extrême différence, ne pouvoient retenir leurs larmes. Outre que le premier, de l'aveu de Jarki & des autres Rabbins, avoit cinq avantages sur le second, l'Arche, la presence sensible de Dieu, l'oracle *Urim* & *Thumim*, le feu du ciel, l'huile de la consécration des Prêtres. Quelle fut donc la plus grande gloire du second temple, sinon que celui qui est désiré de toutes les nations, & qui est leur Sauveur devoit y venir ? C'est un écueil pour Jarki, & qu'il tâche d'éviter : il omet absolument ce qui est dit de la ve-

ɩuë de celui qui est désiré de toutes les nations : il dit que les Rabbins Rab & Samuel ne sont pas d'une même opinion touchant la plus grande gloire du second temple, que l'un la fait consister dans une plus grande étenduë, & l'autre dans une plus longue durée, le second ayant subsisté dix ans plus que le premier. Voilà les miserables faux fuyans des Rabbins.

Il tourne en allégorie ce qui se lit dans Zacharie ch. 11^e, v. 12^e, du prix de trente piéces d'argent ; ce sont, dit-il, autant de Justes, & Abraham a eû assurance que dans tous les tems il y auroit de sa postérité au moins trente hommes de bien.

Celui qui sera pleuré comme un fils unique au ch. 12. v. 10^e, est le Messie né de la Tribu d'Ephraïm & fils de Joseph, qui sera tué dans une sortie qu'il fera de Jêrusalem.

Il appelle les Rabbins à son secours, pour se débarasser de la Propherie de Malachie ch. 1. v. 11^e. *Du levant au couchant mon nom est révéré parmi les nations, & en tout lieu on m'offre une oblation pure, parce que mon Nom est révéré parmi les nations, dit le Seigneur des armées.* Jarki apporte deux interprétations qu'il a apprises de ses maitres. La premiere, tous les peuples, encore qu'ils soyent idolâtres, reconnoissent néanmoins un Dieu suprême, & au dessus des idoles qu'ils adorent. La seconde, les Juifs disperfez parmi toutes les nations & fidelles observateurs de la Loi glorifient Dieu & le font glorifier.

Au ch. 2^e^. v. 11^e^. il découvre la raison pourquoi les Rabbins estiment que Malachie est Esdras. C'est parceque Malachie invective contre les Juifs, & principalement contre ceux de la Tribu Sacerdotale, qui avoient pris des femmes étrangeres.

Il ne dit rien au ch. 3^e^ du Précurseur que le Prophete annonce si clairement.

Sur les Pseaumes.

Les Pseaumes sont remplis de prédictions éclatantes, de figures fidelles, de types du Messie : mais Jarxi n'a pas destiné son commentaire à les faire remarquer, & à les exposer. Dès le second Pseaume il dit que les Rabbins l'ont expliqué du Messie, & que pour lui il n'y voit que David. Quand les Philistins apprirent qu'il étoit élevé sur le thrône, ils formerent entre eux le dessein de le renverser, & se liguerent pour lui faire la guerre : mais Dieu se mocqua de leurs tumultes, & confondit leur vaine entreprise. David est appellé le fils de Dieu, entant qu'il étoit le chef & le Roi d'un peuple que Dieu dans l'Exode chap. quatriéme v. 22^e^. honore du titre de son fils aîné. Le Rabbin ne dit rien de cette domination étenduë d'une extrémité de la terre à l'autre. Il avoüe de même que les Rabbins ont entendu du Messie le Ps. 20^e^, qu'il applique uniquement à David.

Il dit que David dans le Pseaume suivant prédit aux Juifs les maux qu'ils auront à souffrir dans leur exil, que les nations étrangeres les dépouilleront de leurs vêtemens, & leur écraseront les mains &

les pieds, comme si un lion les avoit moulus. Ainsi il lit le verset 17^e^. *tanquam leo manus meas & pedes meos*, au lieu de *Foderunt manus meas & pedes meos.*

L'affectation de Jarki paroît encore au Ps. 109^e^. il aime mieux en apporter deux explications forcées, que d'y reconnoître le Messie qui y est désigné visiblement. La premiere applique le Pseaume d'Abraham. Le Seigneur a dit à Abraham, qui dans l'Ecriture est appellé Seigneur; asseïez à ma droite, attendez de ma main droite vôtre salut: pendant que je vas mettre vos ennemis sous vos pieds, Amraphel Roi de Sennaar & les autres Rois ses Alliez. Après la victoire que vous remporterez sur ces Rois, le Seigneur étendra vôtre puissance de Sion, & Melchisedech Roi de Salem vous presentera du pain & du vin. Au lieu de ces paroles, *Je vous ai engendré dans la splendeur des Saints avant l'aurore*, Jarki lit, *dans les ornemens de la sainteté, dès le sein de l'aurore.* Cette gloire sera la récompense de ce que vous avez été juste dès vôtre enfance, & qu'à l'âge de trois ans vous avez connu vôtre Créateur. *Le Seigneur nous a promis par un serment irrévocable*: parce qu'Abraham craignoit que Dieu ne le punît des meurtres qu'il avoit commis en poursuivant Amraphel. *Vous estes Prestre, comme Melchisedec*, ou *comme Melchisedec l'a esté établi*: Vôtre postérité sera honorée du Sacerdoce & de la Roïauté, & vos descendans hériteront de ces deux grandes dignitez de Sem. Les

Rabbins croyent que Melchisedec étoit Sem, à qui comme un fils aîné de Noé il appartenoit d'être Prêtre & Roi. *Il brisera des têtes sur une grande étenduë de païs*: Pharaon dont la domination étoit étenduë, perira ; *Il boira de l'eau du torrent* : c'est qu'il n'y a point d'autre eau en Egypte que celle du Nil.

Selon la seconde interprétation le Pseaume ne regarde que David : & le début ne fait rien attendre pour la suite. *Le Seigneur a dit à mon Seigneur* : le Seigneur m'a dit dans le tems que je servois Saül mon Seineur. *Vous êtes Prêtre d'un rang plus élevé que Melchisedec* : car vous êtes Roi, & la Royauté est élevée de trente degrez au dessus du Sacerdoce ; veritablement Melchisedec a été Roi, mais qu'est-ce qu'un Roi d'une autre nation en comparaison d'un Roi d'Israël ? *Il brisera les têtes*, celles de tant d'Assiriens que l'Ange exterminateur frapa du tems d'Ezechias. *Il boira de l'eau du torrent*, Sennacherib se vantoit de faire abbrever ses chevaux dans le Jourdain.

Au reste Jarki ne s'est point fait esclave des Rabbins ses prédécesseurs en ce qui concerne le sujet, l'occasion, le sens & l'interpretation des Pseaumes : s'il rapporte leurs sentimens, c'est en se réservant la liberté de suivre le sien.

En géneral son commentaire sur tous les livres que les Juifs reconnoissent pour inspirez & divins, peut être d'une grande utilité pour une traduction du texte original, & ne sçauroit guére servir à en acquerir la

veritable intelligence. * Jusqu'à aujourd'hui le voile n'a point été levé de dessus les yeux des Juifs qui lisent l'ancien Testament ; car c'est par J. C. qu'il disparoit.

ARTICLE LXI.

JO. FRIDERICI LITURGIA VETUS & nova, &c. C'est-à-dire, *Liturgie ancienne & nouvelle, ou les Rits anciens de la Liturgie comparez avec ceux d'aujourd'hui, par Jean Frideric.* A Iene, aux frais de Bielke, 1705. *In* 8°, *pages* 122.

L'Auteur est un Lutherien, avec la qualité de Surintendant des Eglises de Tautenbourg : il a eû au moins l'habileté de donner à son ouvrage un titre spécieux & propre à exciter la curiosité : *cum titulum videas, videtur esse quantivis pretii.* Car outre que le sujet est ce qu'il y a de plus respectable dans la Religion, il demande une grande connoissance des antiquitez Ecclesiastiques. Ce titre renouvelle la memoire de l'excellent ouvrage du Cardinal Bona : & travailler après lui, c'est faire attendre beaucoup. Mais tout se réduit à une érudition superficielle, avec des renvois perpetuels à d'autres Ecrivains Protestans, la plûpart obscurs & inconnus.

Voici en peu de mots le plan du livre, qui est divisé en cinq chapitres. Dans le premier l'Auteur traite du nom de Liturgie ; qui, dit-il, dans le langage Ecclesiastique signifie le culte extérieur de la Religion, & convient avec les noms de Rit

* 2. *Cor.* 3. 14.

& de Cérémonie. La Liturgie, continuë-t-il, priſe ſelon cette notion générale eſt en partie d'inſtitution divine, en partie d'inſtitution humaine : ce qui eſt d'inſtitution humaine, eſt ſujet au changement, & peut être regardé comme étant indifférent en ſoi. Quoique les Peres ayent recommandé l'uniformité dans le ſervice divin, elle n'a pas néanmoins été obſervée, chaque Egliſe ayant eû ſes uſages particuliers. Au lieu de dire que quelques cérémonies ſont indifférentes, & il falloit dire qu'elles ſont bonnes par rapport à leur objet, qui eſt d'honorer Dieu ; & que comme l'Egliſe, toujours dirigée par le S. Eſprit, s'y propoſe d'animer la dévotion des Fidelles, elle peut y faire des changemens ſelon les diverſes occurrences des lieux & des tems.

Dans le ſecond chap. Il paſſe à l'origine des Cérémonies. Il eſt évident que l'exercice public de la Religion ne ſçauroit abſolument s'en paſſer : & il n'y a jamais eû de Religion, vraye, ou fauſſe, qui n'ait eû ſes cérémonies. Dieu en preſcrivit un grand nomble aux Iſraëlites : l'Egliſe dans ſes premieres années en eut peu, & il eſt bon de remarquer après les Peres, que la perſécution & l'oppreſſion réüniſſoit alors le troupeau, & entretenoit la ferveur : ſous les Empereurs Chrétiens elle employa la magnificence des Egliſes & la pompe des cérémonies pour inſpirer aux Fidelles les ſentimens de reſpect & de dévotion dans le ſervice de Dieu. L'Auteur dit qu'el

n a emprunté des Juifs & des Gen-
ils. Il dit auſſi que les Egliſes Lu-
heriennes en ont retenu de l'Egliſe
Romaine, mais il ajoute le correc-
if, que c'eſt après avoir retranché
e qui ſentoit la ſuperſtition.

L'interim de Charle Quint, & la
onteſtation qui s'échauffa à cette
ccaſion entre les ſectateurs de la
onfeſſion d'Auſbourg, font le prin-
ipal ſujet du chapitre 3^e^. Ceux qui
eçurent *l'Interim* furent nommez
diaphoriſtes, ou Indifférents; par-
e qu'ils ſoutenoient que les céré-
ionies que l'Empereur comman-
oit d'obſerver étoient indifféren-
s.

La matiere du ch. 4^e^ eſt ſi vaſte,
ie ce ſeroit pour remplir pluſieurs
lumes: puis qu'il s'y agit des pra-
ques anciennes de l'Egliſe, non
alement dans l'adminiſtration des
cremens, mais encore dans tous
exercices de la pieté Chrétienne,
Catechiſme, du Sermon, de la
poſition des Egliſes, de l'obſer-
tion des fêtes, du chant, de l'in-
nation au nom de Jeſus, du ſigne
la croix, des jeûnes, de la col-

lecte, des aumônes, des images, de la ſepulture. Mais l'Auteur touche legerement chacun de ces points, & renvoye à ceux qui en ont traité avec plus d'étenduë: enſuite il tâche de montrer que ſes Lutheriens s'y ſont conformez.

Enfin, dans le dernier chapitre il dit que l'uſage des cérémonies ſe rapporte à établir le bon ordre, & à donner de l'éclat au ſervice divin, à exciter la devotion.

Sans parler du Lutheraniſme de l'Auteur, qui s'engage à diſſimuler le vrai dans les matieres qu'il traite, & à donner de faux tours, il lui eſt échappé des fautes étonnantes. Parlant de S. Jean Chryſoſtome *page* 40^e^, il dit, » Jean Dion de Pruſſe né „ d'Autriche, fut fait Lecteur de „ cette Egliſe par Meletius, & puis „ Diacre & Prêtre, & enfin par la „ faveur de Theodoſe le Grand il „ fut créé Evêque d'Antioche & de „ Conſtantinople ». M. Frideric avoit oüi dire qu'il y a un Rheteur, nommé Dion, & de Pruſſe en Bithynie, auquel on a donné le ſurnom de Chryſoſtome : & il l'a mi-

ſerablement confondu avec S. Jean Chryſoſtome, ſans faire attention qu'il diſtingue lui-même le lieu de leur naiſſance. D'ailleurs, S. Jean Chryſoſtome fut ordonné Lecteur dans l'abſence de Melece par Zenon, Evêque ou de Tyr, ou de Majuma, & Prêtre par Flavien ſucceſſeur de Melece : il fut nommé Evêque de Conſtantinople par l'Empereur Arcade, & ne le fut jamais d'Antioche.

M. Frideric donne à S. Jerôme le titre de Cardinal. Il dit que dans les premiers tems l'Egliſe Latine conféroit le Baptême par trois aſperſions, qu'elle conſacroit l'Euchariſtie en pain levé, tandis que la Grecque uſoit de pain azyme : que c'étoit le Dimanche à l'entrée de la nuit qu'on conſacroit l'Euchariſtie; qu'il y avoit cinq premiers Siéges, Rome, Conſtantinople, Alexandrie, Antioche, Jeruſalem; que du tems des Apôtres le Baptême ſe conféroit ſur les tombeaux des Martyrs. C'en eſt de même pour l'hiſtoire profane, comme lorſqu'il dit que Conſtantin défit le Tyran Arbogaſte.

Quant aux tems récents, il dit que S. Thomas d'Aquin étoit fils d'un Comte d'Angleterre, que Cabassut étoit de la Compagnie de Jesus. On omet beaucoup d'autres fautes aussi palpables, & des citations ou fausses, ou peu exactes.

ARTICLE LXII.

PARAPHRASE SUR DIVERS Pseaumes fort mysterieux, où l'on verra que le sens spirituel est le vrai sens du Roi Prophete. Par M. l'Abbé de Brion, deux vol. in 12. 1. *tome pp.* 404. 2. *tome pp.* 384. A Paris, chez Nicolas Le Clerc, ruë S. Jacques, proche Saint Yves, 1718.

IL faut reconnoitre, dit l'Auteur, qu'il y a plusieurs Pseaumes où l'on ne peut trouver d'autre sens litteral que celui qui est mysterieux Pour le montrer, il allégue l'autorité de quelques Peres, qui se sont attachez au sens allegorique, ou moral, comme à celui qui leur convient le mieux. L'Auteur cite en

particulier S. Auguſtin dans le prologue de cet *illuſtre & très Eminent Saint.* Néanmoins d'autres prétendent avoir découvert dans ceux mêmes des Pſeaumes qu'on regarde comme les plus myſterieux, & qui ſont de veritables Propheties, un ſens litteral hiſtorique de ce qui ſe paſſoit au tems que s'écrivoient ces divins Cantiques. Quoi qu'il en ſoit, le premier des deux volumes dont nous parlons contient ſix Pſeaumes, ſçavoir le 8^e. le 16^e. le 19^e. le 30^e. le 33^e. & le 37^e. Le ſecond Tome en contient quatre, qui ſont le 44^e. le 50^e. le 67^e. & le 72^e.

Parmi ces Pſeaumes il n'eſt gueres que le 44. *Eructavit cor meum*, & le 67. *Exurgat Deus*, qui faſſent les plus grandes difficultez entre les Interpretes. Nous n'y avons pas trouvé de ces interprétations litterales qui peuvent être l'objet des recherches de la litterature. Ce ſont par tout des ſentimens pieux qui ſont venus à l'Auteur, & dont les bonnes ames peuvent à leur gré tirer de l'édification. Ainſi dans ce verſet qui a exercé les Interprétes,

Qui educit vinctos in fortitudine, similiter eos qui exasperant, qui habitant in sepulchris, après que l'Auteur en a fait cette traduction, *Qui par sa force tire de l'Esclavage ceux qui y étoient, & qu'il en fait autant des rebelles qui habitoient dans les sepulchres*, cela veut dire, selon l'exposition du même Auteur, que Dieu se plaît quelquefois de convertir des ames qui lui paroissoient tout à fait rebelles, & qui lui faisoient en quelque façon la guerre. A ce sujet l'Auteur s'étend à donner des éclaircissemens sur les differentes conduites de Dieu, pour faire voir en tout l'équité de ses jugemens.

Par cet endroit de l'ouvrage on peut juger de ce qu'en est la suite en general, & les vûës que s'y est proposé l'Auteur. Il a choisi, dit-il p. 139. le sens moral comme celui qui est le plus *utile*, puisqu'il contient le sens tropologique & l'anagogique, dont le propre est de conduire & d'élever les ames à la contemplation & à la perfection. Pour seconder des vûës si loüables, nous souhaitons que tous fassent l'usage qu'il

prétendu du ſens tropologique & de l'anagogique ; mais ce qui eſt le plus à ſouhaiter, n'eſt pas toujours le plus à eſperer.

ARTICLE LXIII.

RERUM GERMANICARUM ſcriptores &c. C'eſt à dire, *Recueil des Ecrivains de l'hiſtoire d'Allemagne. imprimez autrefois ſur la bibliotheque de Marquard Freher, Conſeiller Palatin, revûë maintenant & augmentée de pluſieurs Auteurs non-imprimez, avec un gloßaire, des notes, & une table fort ample; troiſieme édition exactement corrigée, par Burcard Gotthelf Struve, Conſeiller & Hiſtorien de Saxe.* A Straſbourg, chez Jean Reinhold Dulſſeker, 1717. *Trois tomes* in folio. *Premier tome ſans compter la Preface* 688 *pages; ſecond tome* 776 *pages, troiſieme tome ſans compter la table* 610 *pages, & ſe vend* A Paris, chez Montalant quay des Auguſtins.

MOnſieur Freher, l'un des plus ſçavans hommes du ſiecle

passé, & dont la sagacité dans la re-
cherche des anciens monumens
fait plus de gloire à l'Allemagne
nous avoit donné en divers tem
trois tomes des Ecrivains que M
Struve, également habile dans l'an
tiquité, fit imprimer l'année der
niere. On ne peut trop loüer le tra
vail immense du premier, qui san
se rebuter de la fatigue & de l'ennu
qu'on sent à fouiller dans le fon
poudreux des Bibliotheques, en
tiré ces pretieux trésors qui y étoien
cachez, & dont il a enrichi l'histo
re de l'Empire ; mais on ne do
gueres moins sçavoir gré au secon
de la peine qu'il a prise de dechifre
encore ces vieux & rebutans ma
nuscrits, de les comparer avec le
imprimez & autres monumens d
l'histoire du même tems, de les me
tre dans l'ordre naturel, & de le
produire dans le plus beau jour, à
faveur de quantité de notes, & d
prefaces également judicieuses &
instructives. Je profite avec plais
de cette édition, pour avoir lieu d
mettre les anciens Historiens d'A
lemagne à la suite des Historiens d

rance & d'Italie, dont j'ai parlé
ans les Journaux de Juin & d'Oc-
obre de l'année derniere.

ome premier, contenant les principaux Auteurs qui ont écrit ce qui s'est passé dans chaque siecle & sous chaque regne des Rois & des Empereurs de Germanie, depuis Charlemagne jusqu'à l'Empereur Frederic III.

I. *Annales Francorum Fuldenses.* Annales des François écrites dans l'Abbaye de Fulde. Dès le commencement de l'établissement de cette Abbaye, fondée près de Hesse & de Turinge en 744. un des Religieux le plus recommandable par sa pieté & son érudition étoit destiné à écrire les annales du monastere, & de ce qui se passoit de plus considerable en Germanie. Le premier de ces Ecrivains, dont on ignore le nom, commence à Pepin, Gouverneur de France & bisayeul de Charlesmagne, les autres ont continué jusqu'au tems de l'Empereur Arnoul; c'est à dire, que leurs annales s'étendent depuis 714. jusqu'à

l'an 800. Qu'on ne s'attende poin
de trouver ici ni élegance, ni amé-
nité de stile ; tout y est sec, aride,
succinctement traité ; mais la Chro-
nologie y est ordinairement exacte
& la verité s'y decouvriroit tout
entiere, si le premier Auteur de ces
annales étoit moins prévenu pour
Loüis le Germanique, & contr
Charles le Chauve, qui regnoient d
son tems. Il n'est point de loüange
qu'il ne suppose être dûës à Loüis
ni d'injure qu'il ne repande su
Charles. Ces deux Princes se dispu-
toient l'Empire ; mais Loüis étoit l
Prince juste, brave, équitable, l
seul digne de la couronne Imperial
de son ayeul Charlesmagne. Char-
les au contraire étoit le Sennacherib
le tiran de la France, l'insensé, l
lâche, l'homme insatiable de bien
& d'honneurs qu'il ne meritoit pas
le trompeur & le fourbe de profes-
sion. Nôtre Auteur n'est pas le seu
qui ait reproché à Charles l'artific
& la ruse ; mais il est peut être l
seul qui soit si fécond en reproche
outrez contre ce Prince.

II. Ludovici & Karoli formula fœde
Juin 1718.

ris. Formule du serment que se jurerent à Strasbourg en 842. Loüis Roi de Germanie & Charles le Chauve Roi de France, pour unir leurs forces contre l'ambition de l'Empereur Loüis leur frere, qui vouloit envahir une partie de leurs Etats. C'est le plus ancien monument que nous ayons des deux langues qu'on parloit alors en France & en Germanie; les deux Rois sçavoient l'une & l'autre, de sorte qu'en faisant leur serment, Loüis parla le langage des François, & Charles celui de Germanie.

III. *Annales Nazariani.* On appelle ces annales Nazarienes, parcequ'elles furent écrites dans le Monastere de Laurisheim dédié à Saint Nazaire dans le Diocese de Vormes. Mr. Freher & M. Du Chesne n'en avoient fait imprimer qu'une partie; M. Struve les donne entieres; mais il ne donne pas grand chose. L'Auteur, qui ne se nomme point, marque les époques generales depuis Adam; & depuis 741. jusqu'en 823. Il coule rapidement sur

chaque année avec la plume la plus groſſiere qui fut jamais.

IV. *Chronicon Laurishamenſe.* C'eſt encore un Religieux du même Monaſtere de Laurisheim qui a fait cette chronique. M. Freher en l'imprimant en a fait l'éloge comme d'une piece eſtimable. Il ſeroit plus precieux ſi au lieu de s'attacher aux affaires monaſtiques, il ſe fût étendu davantage ſur les évenemens arrivez dans l'Empire. L'Auteur vivoit ſous le Regne de Frideric Barberouſſe, & depuis la fondation de cette Abbaye faite en 764; continuë la narration juſqu'en 1189. que regnoit Frederic. Après cette chronique ſuit une courte & ancienne relation de la fondation, de la décadence & de la ruine de cette fameuſe Abbaye de Laurisheim.

V. *Brunonis hiſtoria belli Saxonici.* Ce Brunon, Auteur de la guerre de Saxe, eſt ſurnommé le Moine, pour le diſtinguer des autres Ecrivains du même nom. Il étoit témoin des choſes qu'il a écrites; mais on ne ſçait point ni de quel Ordre, ni de quel

Monaſtere il étoit. Il donne une aſſez claire idée de tout ce qui ſe paſſa dans l'onziéme ſiécle, depuis 1063. juſqu'en 1082. Il n'oublie pas cependant ſon titre, il s'attache particulierement à la guerre que fit aux Saxons l'Empereur Henri IV. Il dépeint ce Prince dès l'enfance, & il en fait le caractere le plus odieux. Il parle auſſi fort au long du ſchiſme que fit cet Empereur, & des guerres terribles que le Pape Gregoire VII. eut à ſoutenir contre lui. Ce point d'hiſtoire eſt très-curieux. Brunon prend ouvertement le parti du Pape; combien d'autres ont pris celui de l'Empereur! Le celebre Valtram ſe déclara pour Henri, & ne garda nulles meſures. Son traité diviſé en trois livres, que l'on donne ici ſous le titre *De unitate Eccleſiæ conſervanda*, eſt une Satire affreuſe qui ne peut plaire qu'aux Proteſtans d'Allemagne. Eſtienne Evêque de Halberſtad y répondit par ordre du Comte de Turinge, à qui Valtram avoit envoyé ſon ouvrage.

VI. *Burcardi de Excidio Mediolanenſi Epiſtola.* Dans cette lettre Bur-

card, Secretaire de l'Empereur Frederic Barberousse, instruit un Abbé de ses amis de la victoire que Frideric remporta en 1171. sur les Milanois, & leurs alliez, qui comme eux affectoient une entiere indépendance de l'Empire. Il décrit avec énergie la prise & la ruine de Milan, & la desolation des habitans bannis pour toujours de leur ville.

VII. *Godefridi Monachi Annales.* Godefroy, Moine Benedictin du Monastere de S. Pantaleon, à Cologne, vivoit du tems de Frideric II. Il n'auroit pas mal détaillé les revolutions du douziéme & du treiziéme siécle, s'il n'eût suivi quelquefois la methode de son tems, où le discernement étoit rare, & s'il n'eût chargé plusieurs de ses narrations de minuties qu'on lit avec peine, & qu'on ignore sans consequence. Ses annales s'étendent depuis l'année 1162. jusqu'en 1237.

VIII. *Tagenonis descriptio expeditionis Asiaticæ Friderici.* Tagenon, Doyen de Passaw, accompagna Diepold son Evêque à l'éxpedition que fit en 1189. Frederic Barberousse

dans la Terre Sainte. On doit regretter de ce que Tagenon n'a donné que ce morceau d'hiſtoire, je doute qu'aucun Auteur de ſon tems ait mieux écrit que lui.

IX. *Friderici I. Imp. & aliorum quædam Epiſtolæ.* Ces lettres ſont particulierement écrites au ſujet du ſchiſme arrivé en 1159. après la mort d'Adrien IV. On y voit l'inébranlable fermeté du Roi S. Loüis, qui malgré les ſollicitations & les mouvemens de l'Empereur ne voulut jamais reconnoitre l'Antipape Victor.

X. *Chronicon Auſtrale antiquum.* Le Docteur & Chanoine d'Auſbourg Matthieu de Bappenhem de Biberbach, de l'ancienne maiſon des Mareſchaux hereditaires de l'Empire, qui vivoit en 1523, eſt le premier à qui on eſt redevable de cette ancienne chronique d'Auſtrie, c'eſt-à-dire, de la partie la plus orientale du Royaume ou Empire des François, elle contient ce qui ſe paſſe depuis 852. juſqu'en 1327. Le même Docteur nous donna auſſi *chronicon Auguſtenſe*; mais cette chronique d'Auſbourg qui commence en 973, &

finit en 1104, n'eſt pas entiere. On ne connoit point les Auteurs de ces deux chroniques. M. Struve a fort augmenté la premiere, & a joint à la ſeconde la partie qui nous reſte de la chronique du Monaſtere fondé à Auſbourg à l'honneur de S. Udalric & de S. Afre, dont l'Auteur, Moine Benedictin, nous apprend l'hiſtoire des Empereurs Frederic I. Henri VI. & Frederic II. Quelle patience pour lire tous ces ouvrages ! Quel gré ne doit on pas ſçavoir aux Hiſtoriens qui vont puiſer la verité cachée dans des ſources ſi degoûtantes !

XI. *Henrici Steronis Annales.* Ce n'eſt encore ici que la continuation de la precedente chronique depuis 1266, juſqu'en 1274. Steron étoit Moine de l'Abbaye d'Althaith dans la baſſe Baviere, ſon confrere Everchar a conduit les mêmes annales juſqu'en 1305. Ils ſont l'un & l'autre Auteurs contemporains, c'eſt le ſeul titre qui les faſſe eſtimer.

XII. *Henrici Rebdorfii Annales.* Nul des anciens Annaliſtes n'a mieux écrit que cet Henri, Chanoine Ré-

gulier du Monaſtere de Rebdorff. C'eſt un Auteur du quatorziéme ſiecle ; il nous aſſure qu'il ne dit rien que ſur la foi de pluſieurs Memoires autentiques, & ſur le rapport de témoins dignes de foi. On lit dans ſes annales depuis 1295. juſqu'en 1362. l'hiſtoire des Empereurs Adolphe de Naſſau, Albert d'Autriche, Henri VII, Frideric d'Autriche, Loüis de Baviere & Charles IV. Il s'étend beaucoup ſur la vie de Loüis de Baviere. La mort récente de ce Prince, qu'il ne craignoit plus, lui donnoit occaſion d'en parler plus librement. M. Freher a mis à la fin de ces Annales quelques pieces qui ne ſont pas du même Auteur ; elles meritent peu d'être citées, & encore moins d'être lûës.

XIII. *Hiſtoria mortis Henrici VII. Imp.* Henri VII. diſent quelques Auteurs contemporains, étoit allé en Italie pour faire la guerre à Robert Roi de Sicile. Ce Prince communia le jour de l'Aſſomption à Benevent, & fut empoiſonné en prenant l'ablution qu'on lui avoit préſentée. On accuſe Frere Paulin, Re-

ligieux d'un Ordre illuſtre, d'avoir commis ce crime : quoiqu'il en ſoit, on s'apperçut auſſitôt du poiſon, ajoûtent ces Auteurs, & l'Empereur invité par les Medecins à prendre un vomitif, leur répondit qu'il ne commettroit point cette indecence envers le Corps de Jésus-Christ; il expira quatre jours après, & c'eſt à cette occaſion qu'un Poëte de ce tems-là fit en vers l'hiſtoire de ſa mort.

XIV. *Ludovici Bavari Scripta publica.* Le Pape Jean XXII^e^. prétendoit que nul Prince n'avoit droit de prendre le titre d'Empereur, à moins que ſon élection n'eût été confirmée, & qu'il n'eût été lui-même couronné par le Pape. Loüis de Baviere répondit en 1337. à la bulle du Pape, par deux reſcrits, & ſe ſervit de la plume de quelques Freres Mineurs, qui mal contens du Pape s'étoient retirez en Baviere avec le fameux Ocham. On voit encore un troiſiéme reſcrit de Loüis de Baviere, par lequel il établit le celebre Caſtrucio & ſes enfans Vicaires de l'Empire dans quelques villes d'Ita-

lie ; mais Caſtrucio mourut en 1338, ſes enfans furent chaſſez de l'heritage de leur pere, & ce fut alors que s'éleverent en Italie une infinité de petits tirans qui uſurperent à l'envi diverſes Souverainetez.

XV. *Chronicon Elwangenſe.* Cette Chronique du Monaſtere d'Elwangen dans le Cercle de Suabe eſt la derniere piece du premier tome de M. Struve. Les commencemens de la Chronique qui depuis 1095. va juſqu'en 1477, ſont fort peu détaillez. Elle eſt plus curieuſe lorſqu'elle approche du tems de Frederic III.

On trouve à la fin de ce premier tome un gloſſaire, ou Dictionnaire, pour l'intelligence des mots barbares qu'ont employé les anciens Ecrivains de Germanie.

Tome ſecond, qui contient les Ecrivains des choſes arrivées ſous les regnes de Frideric III. & de Maximilien I.

Un éloge de la nation Germanique traduit en Latin du Grec de Loonicus Calcondyla, & un poëme Latin ſur le même ſujet par Ulric

D'Hutten, Chevalier François tiennent lieu de préface dans le second tome. Voici les ouvrages que M. Struve y a imprimez.

I. *Benevuti de Rambaldis liber Augustalis.* Benevut de Rambalde étoit d'Imola en Italie, ses compatriotes le regardent comme un excellent Poëte, & un très-bon Orateur ; je doute qu'on en fasse dans les autres païs la même estime. Il commence à Cesar son histoire des Empereurs, & la finit au regne de Venceslas, dont il étoit contemporain. Æneas Sylvius & Jean Baptiste Egnatius l'ont continuée jusqu'à Maximilien I. mais on n'a mis ici que la continuation d'Egnatius. Tout est fort abregé & justement raconté dans cet ouvrage, il y a même des caracteres bien tournez ; nous en conseillons la lecture aux personnes qui aiment à voltiger sur divers sujets, & à qui les livres les plus courts paroissent toujours les meilleurs.

II. *Æneæ Silvii, Jacobi Motzii, aliorumque orationes ad historiam Friderici III. facientes.* En parcourant ces discours on n'a conçu ni la necessité

de les lire, ni l'utilité qu'on en peut retirer pour apprendre l'hiſtoire de Frideric III.

* III. *Nicolai Lanckmanni de Falckenſtein hiſtoria deſponſationis Friderici III. cum Eleonora Luſitanica.* Sur cette hiſtoire peu importante que Lancheman de Falckenſtein Chappelain de Frideric III. a faite du mariage de cet Empereur avec Eleonore de Portugal, on peut remarquer une faute de M. Freher. Il dit qu'Eleonore étoit fille d'Alphonſe Roi de Portugal, elle n'étoit que ſa niéce.

IV. *Æneæ Sylvii de ſtatu Europæ ſub Frederico III. Liber.* Voici un livre également agréable & inſtructif. Le nom ſeul de l'Auteur doit le faire eſtimer. Æneas Sylvius, né à Sienne en Toſcane, ne dut ſon élévation qu'à ſon merite. Sa pauvreté l'obligea de ſe mettre d'abord au ſervice d'un Evêque au Concile de Bâle. Il s'y fit connoitre à Frederic III. Il devint Secretaire de cet Empereur, qui l'employa dans les plus importantes négociations, & quoique dans le Concile, dont il écrivit les

Actes, il n'eût pas été favorable au Pape Eugene, il en fut reçu avec bonté dès qu'il lui eut offert ses services. Le Pape le fit Secretaire des Brefs, successivement Evêque de Tergeste & de Sienne, & enfin Cardinal. Quelques années après il fut d'une voix unanime élû Pape, & prit le nom de Pie II. On imprima en 1551. ses ouvrages à Bâle. Celui dont nous avons à parler, est un des plus beaux & des plus curieux. On y peut apprendre non seulement l'état où étoit l'Europe sous le regne de Frederic III. mais encore la description geographique de chaque païs, l'origine, l'agrandissement, les mœurs & les usages de toutes les nations Européanes. L'Auteur parle bien, raconte brievement, sçait s'étendre à propos, applique ses Lecteurs, & peut être utile aux plus habiles gens.

V. *Sigismundi Austriaci adventus Constantiam, & adpellatio à Pio II. Papa.* Ventura Pontan de Perouse a déployé tout ce qu'il avoit d'éloquence pour décrire la magnifique entrée de Sigismond, Archiduc

d'Autriche, à Conſtance ; & *Gregoire de Hambourg*, fameux Juriſconſulte d'Allemagne & Conſeiller de l'Archiduc, a répandu tous les traits de la plus indigne fureur dans l'écrit que l'Archiduc lui fit faire pour appeller le Pape Pie II. au Concile, & dans les autres pieces ſatyriques contre le même Pape, dont il inonda toute l'Allemagne.

Le ſujet du differend entre le Pape & Sigiſmond merite d'avoir ici ſa place. Nicolas Krebſeime, fils d'un pauvre Pêcheur près de Treves, avoit merité par ſon eſprit & ſa grande érudition la dignité de Cardinal & l'Evêché de Breſſenon : c'eſt du lieu de ſa naiſſance qu'il prit le nom de Cardinal de Cuſa. Sigiſmond étoit choqué de la nomination que le Pape Calliſte III. avoit faite contre ſon avis du Cardinal à l'Evêché ; & le Cardinal étoit de ſon côté mal content de l'Archiduc, qui avoit uſurpé quelques biens de l'Egliſe de Breſſenon. Pie II. ne put en 1556 terminer le procès dans l'aſſemblée de Mantoüe, où les deux parties ſe trouverent. Quatre ans

après Sigismond assiegea le Cardinal dans son château de Brunegga, le prit le jour de Pâques, & le fit conduire en prison : le Pape s'en plaignit avec amertume, & voyant que ses plaintes étoient inutiles, excommunia l'Archiduc, & mit toute l'Autriche en interdit. Sigismond en appella au Concile; mais par l'entremise de l'Empereur il s'humilia ensuite devant le Pape, demanda pardon, & fut reconcilié avec l'Eglise. Pour Gregoire de Hambourg, il se réfugia en Boheme, d'où il répandit plusieurs nouveaux libelles, également scandaleux contre le Pape & l'Eglise Romaine. On dit qu'il se reconnut sur la fin de ses jours, & qu'il mourut en paix à Mayence.

VI. *Historia Belli Laodiensis, & varia scripta ad historiam Friderici III.* L'histoire du Siege de Liege, où Charles le Hardi, Duc de Bourgogne, mit tout à feu & à sang, pour venger son cousin Loüis de Bourbon, Evêque de cette ville, que le Liegeois retenoit prisonnier, ni les autres pieces que M. Struve nous donne ici, ne nous paroissent im-

portantes ; ce ſeroit allonger ſans raiſon cet extrait que de les citer.

VII. *Jo. Trithemii hiſtoria Belli Bavarici.* Dans cette hiſtoire, Trithemius fait la vie de l'Electeur Palatin Frederic premier, ſurnommé le victorieux. Cet Auteur, que pluſieurs autres ouvrages ont rendu très recommandable, naquit au village de Trittenheim dans le Dioceſe de Treves ; c'eſt de là qu'on l'appella Trithemius. Il ſe fit Moine Benedictin en 1482. dans le Monaſtere de Splenheim au Dioceſe de Mayence. Il en fut Abbé l'an 1483. mais la jalouſie de quelques particuliers l'obligerent en 1506. à ſe retirer dans une autre Abbaye, qu'il gouverna quelque tems. On a eû de lui quelques lettres adreſſées à Joachim I. Electeur de Brandebourg. Le Prince l'honora toute ſa vie de ſon affection & de ſa confiance.

VIII. Nous laiſſons, ſans en rien dire, les fauſſes prédictions du fameux Aſtrologue M. *Ant. Torquatus*; les apophtegmes de divers Empereurs, les lettres de Frideric III. & d'Æneas Sylvius ; le diſcours que

fit à Frederic de la part des Venitiens, *Hermolaus Barbarus*, au sujet de Maximilien élû Roi des Romains; le Poëme de *Quinctus Amylcanus Cimbriacus* à l'honneur de Frideric & de Maximilien, diverses harangues ou pieces de vers sur la mort du premier de ces Princes, & l'avenement du second à l'Empire, & sur quelques autres sujets semblables. Mr. Struve a bien fait de les mettre dans son recueil, mais nous ferions mal d'en charger nôtre Extrait.

IX. Les deux ouvrages suivans, dont l'un est intitulé *Conradi Wengeri de bello inter Venetos & Sigismundum Austriæ Archiducem Commentarius*, & l'autre, *Michaelis Coccini de bello Maximiliani cum Venetis liber*, sont deux panegiriques de la nation Allemande. Conrad Wenger Chanoine de Bresse, & Michel Cochlin, Vicaire de l'Empire à Modene, ont trouvé qu'au raport des Historiens Italiens & François Sigismond dans la guerre Venitienne de 1487, & 1488, & Maximilien dans celle de 1511, ne font pas un personnage

rt honorable. Ils tâchent de rele-
er la gloire de ces Princes ; mais
s autres Historiens n'en sont ni
oins crus, ni moins suivis.

X. Nous joignons encore deux
atres livres qui ont raport à la mê-
e matiere, le premier a pour titre
Congressu Maximiliani & trium Re-
m, & le second *Richardi Bartholini*
odæporicon Matthæi Qurcensis Episco-
Jean Cuspinien, celebre par son
udition & ses Ambassades, & de-
uis Bibliotecaire de la biblioteque
mperiale de Maximilien, rapporte
e qui se passa près de Vienne en
515. dans la conference qu'eut Ma-
imilien avec Uladislas Roi de Hon-
rie, Loüis Roi de Boheme, & Si-
ismond Roi de Pologne, au sujet
e la guerre contre les Turcs, & de
alliance que la maison d'Autriche
ouloit contracter avec le Roi de
Hongrie par un double mariage de
oüis fils du Roi avec Marie niece
e l'Empereur; & d'un des neveux
e Maximilien, sçavoir, Ferdi-
and, ou Charles, avec la Princes-
e Anne fille d'Uladislas. *Richard*
artholini, Auteur Italien connu par

quelques poësies Latines, dans l
description qu'il fait des voyages &
des negotiations du fameux Cardi
nal Matthieu de Gurck, Coadjuteu
de Salzbourg, nous apprend ave
quelle dexterité le Cardinal mit l
derniere main à cette alliance, d'oi
la maison d'Autriche a pris tous se
droits sur le Royaume de Hongrie.

XI. *Gravamina Germanicæ nationis Jacobi Manlii historia collatæ Cardina litiæ dignitatis in Albertum Moganti num, Orationes in mortem Maximilian Imperatoris.* Nous renvoyons au re cueil de M. Struve les Lecteurs cu rieux de sçavoir 1°. Les dix plain tes que fit à Maximilien la natio Germanique contre la jurisdictio de la Cour Romaine en Allemagne 2°. Les belles harangues funebre que divers Orateurs déclamerent à la mort de Maximilien. 3°. La ma gnificence avec laquelle Albert de Brandebourg Archevêque de Ma yence reçut en 1518. le Chapeau de Cardinal à la diette d'Ausbourg. Il nous suffit de remarquer que le Docteur *Jacques Manlius*, Historio graphe de l'Empereur Maximilien,

ous a donné une hiſtoire plus inte-
ſſante que celle de la promotion
Albert au Cardinalat. C'eſt la vie
es Empereurs & des Pontifes Ro-
ains dont il marque le nom, l'o-
gine, la famille, les mœurs, les
nnées du regne, la mort, & les ac-
ons mémorables.

ome III. contenant quelques ouvrages faits ſous les regnes de Frederic III. & de Maximilien premier, & les principaux Ecrivains de ce qui s'eſt paſſé ſous le regne de Charles Quint.

La premiere piece de ce tome eſt
ors de rang, & tient encore lieu de
Préface ; George Sabin, Poëte de
Brandebourg, y décrit brievement
en vers la vie des Empereurs d'Al-
emagne depuis Charlemagne juſ-
qu'à Ferdinand ; les ſuivantes ſont
des diſcours ſur le couronnement
de Frederic III. & ſur l'élection &
le couronnement de Maximilien.
C'eſt aſſez pour nous de les avoir in-
diquez. En voici d'autres qui nous
arrêteront davantage.

I. *Bribaldi Pirck Heymert belli Hel-*
Juin 1718.

vetici historia. La guerre qu'entrepr Maximilien I. contre les Suisses n lui fut pas avantageuse, & fut en core plus funeste à Charles Duc d Bourgogne, on en attribua le mau vais succès aux troupes de Nurem berg commandées par le Patricien Pirckheymer. Il tâche de se justi fier dans le récit qu'il fait de cette guerre.

II. *Jo. Jacobi Ghilini de Cæsaris adventu in Italiam.* Jacques Ghilin, Conseiller d'Etat de Jean Galeas & Loüis Sforce, Ducs de Milan, represente en ce livre la terreur que les armes victorieuses de Charles VIII. allié des Florentins avoient causée en Italie. Tous les Princes Italiens se liguerent contre Charles. Ils appellerent l'Empereur Maximilien à leur secours, & Charles, quoique vainqueur, fut dans la suite obligé d'abandonner ses conquêtes aux vaincus.

III. *Jo. Trithemii historia Belli Bavarici.* La succession de Georges, Duc de la basse Baviere, surnommé le Riche, fut la cause de cette guerre. Rupert fils de Philippe Elec-

teur Palatin, & mari d'Elisabeth fille de Georges, prétendit être l'unique heritier de la succession de son beaupere; Albert & Valgang, Seigneurs de la haute Baviere & parents les plus proches de Georges, disputerent cet heritage à Rupert, on prit les armes; c'est le sujet de la guerre dont Trithemius nous donne l'histoire.

IV. La Relation de la bataille de Ravenne, où Gaston de Foix périt en triomphant des Italiens, des Suisses & des Espagnols; une harangue que fit Loüis Marlian en 1512. à l'assemblée des Chevaliers de la Toison d'Or; les attentats & cruautez de Christierne Roi de Dannemarc, que Zieglerus nous represente avec force & avec élegance, font un article du recueil qu'on peut lire avec plaisir.

V. *Acta Electionis Caroli V.* Rien n'est plus curieux, ni plus interessant, que les actes de l'élection de l'Empereur Charlesquint, & jamais on ne connut mieux qu'en cette occasion, que la Politique l'emporte ordinairement sur la valeur.

Charles étoit encore jeune, & ne s'étoit fait connoitre par aucune action d'éclat. François I. qui lui disputoit l'Empire, avoit atteint l'âge des Héros, il en avoit acquis la gloire depuis la bataille de Marignan gagnée sur les Suisses, & depuis la conquête de presque toute la Lombardie. Mais Charles avoit pour lui la politique du Conseil d'Espagne, & François ne représentoit que son courage & ses victoires; on craignit ce Prince belliqueux; l'Allemagne vouloit avoir un Empereur, & non point un maître; Charles fut élû, parce qu'il fut moins redouté; ainsi la brigue Espagnole en laissant le héroïsme à François I. lui enleva l'Empire par l'endroit même qui devoit ce semble le lui attirer.

VI. *Gerhardi Noviomagi vita Philippi Burgundi.* Quand Gerard Geldenvaher, surnommé Noviomagus parce qu'il étoit de Nimegue, composa cette histoire du Prince Philippe de Bourgogne Evêque de Mastric, il avoit deja pris à Vittemberg d'étranges préjugez contre les Prélats de l'E-

 glise

glise Romaine. Son déchaînement contre les Evêques est violent, il n'épargne pas même le Prince dont il écrit la vie, & dont il avoit eû l'honneur d'être Secretaire & Chapelain. Il se fit Lutherien, & mourut en 1534 avec la reputation d'un homme d'esprit, & d'un dangereux Ecrivain.

VII. *Petri Crinili historia Rusticorum tumultuum.* La revolte des paysans contre leurs Seigneurs pensa ruiner en 1525. les Provinces de Suabe, de Hesse, de Turinge & d'auprès du Rhin. Pierre Crinilus, connu sous le nom de Pierre Haarer, fut témoin de la plûpart des cruautez inouïes qu'exerça cette canaille livrée à sa fureur. Il les décrit en mauvais style; mais il se fait lire, parce que la verité en quelque état qu'elle paroisse est toujours goûtée. *Hubert Thomas Leodius*, Auteur exact des annales Palatines, nous a donné un abregé de la précedente histoire. Il peut passer pour bon Ecrivain; mais il étoit encore meilleur politique. Les ambassades dont Loüis Electeur Palatin le chargea lui firent de son tems plus d'honneur que

ſes ouvrages ; nous avons enco
dans nôtre recueil un livre de l
qu'il a intitulé *de Gestis Franciſci*
Sickingen. Le Lutheraniſme n'eu
point de plus brave ni de plus terr
ble défenſeur que François Sickin
gen. Ce Seigneur prétendit envahi
les terres de l'Electeur de Treve
Il eut d'abord de grands avantages
ſon experience dans la guerre ſup
pléoit au petit nombre de ſes ſol
dats : mais l'armée du Prélat, groſ
ſie des troupes de ſes alliez, pouſſ
Sickingen à Satour, l'aſſiegea dan
ſa citadelle, prit la place, & quatr
jours après Sickingen mourut d
ſes bleſſures.

VIII. *Jo. Servilii Geldro Gallica Con*
juratio. Jo. Servilius, autrement di
Knape, ou Guierten, étoit Liegeoi
& s'eſt fait eſtimer par quelques ou
vrages aſſez bien écrits. Il racont
dans celui-ci la guerre que Françoi
I. fit dans le Païs-Bas en 1542.
Charlesquint, encore occupé à ſ
ſeconde expedition d'Afrique, qu
ne lui réüſſit pas mieux que la pre
miere. Guillaume Duc de Cleve
s'étoit declaré pour le Roi, toute l
Gueldre s'étoit déja renduë au Du

Guillaume; les François étoient ſur le point de prendre Anvers, Louvain ne pouvoit reſiſter, mais le ſort de François I. étoit ordinairement de bien commencer & de finir mal. Le ſiege d'Anvers fut levé, & la révolte de la Gueldre n'eut point de ſuites conſiderables.

IX. *Franciſci I. Acta.* Charles-quint accuſoit François I. de s'être allié avec les Turcs contre l'Empire, & de favoriſer les Proteſtans rebelles d'Allemagne. Dans ces actes imprimez à Paris dès l'an 1537. le Roi marque la droiture de ſes intentions, & tombe avec force ſur l'ambitieuſe duplicité de Charles-quint. Après ces actes ſuit le diſcours que fit *Paul Riccius* à la Diette de Spire en 1544. pour exhorter les Princes à la guerre contre les Infidelles, & à corriger les mœurs des Chrétiens. Riccius étoit un Juif converti à la foi. Il ſe fit Philoſophe en ſe convertiſſant, il devint Medecin, & s'érigea à cette Diette de Spire en Prédicateur.

X. *Joachimi Camerarii hiſtoria Belli Smalcaldici.* Il s'agiſſoit de la Reli-

gion dans cette guerre de Smalk
den; tous les Princes Protesta
s'étoient réünis contre Charles
& le Lantgrave de Hesse, de qui
ville de Smalkalden dépend, étc
un des principaux chefs de la r
volte contre l'Eglise & l'Empi
Camerarius, homme de Naissan
& d'érudition, très-renommé p
ses ouvrages de Litterature,
Philosophie & de Mathematique,
fait en Grec cette histoire, & S
mon Stenius l'a traduite en Lati
On le fait imprimer en l'une & l'a
tre langue.

XI. C'est du même Camerari
que M. Struve nous donne enco
l'abregé des choses principales q
se passerent dans l'Empire depu
1550. jusqu'en 1561. Cet abreg
contient tout le corps de doctri
que les Lutheriens publierent
Saxe l'an 1558 & 1559.

XII. *Simonis Stenii vita Mauri
Saxoniæ Electoris.* Le Duc Mauri
est le premier qui fit passer l'Elect
rat de Saxe à la branche Alberti
de la Maison de Saxe. On sçait com
ment en punition de la felonie
de l'heresie de l'ancien Electeur

Charlesquint le declara déchû de es Droits, & investit de l'Electo-at Maurice, qui avoit toujours été idelle à l'Empereur. Mais Maurice evétu de sa nouvelle dignité oublia e bienfait. Il fit la guerre à son bien-faiteur, & se rendit redoutable par sa puissance & sa valeur. L'histoire de sa vie est Latine & Grecque. Elle meriteroit d'être mise en François.

XIII. On finit ce Recüeil par diverses harangues funebres prononcées à la mort de Charles V. & par une table très-ample de ce que contiennent les trois Tomes, dont je viens de rendre compte.

ARTICLE LXIV.

JO AMOS COMENII ECCL. F. F. Bohem. Episcopi historia Fratrum Bohemorum &c. C'est-à-dire, *Histoire des Freres de Boheme, & leur discipline Ecclesiastique, pour servir de modele d'une Eglise bien ordonnée. Par Jean Amos Comenius, Evêque de l'Eglise des Freres de Boheme.* A Hall, de l'Imprimerie & aux frais de l'Hopital des Orphelins, 1702. *In* 4°, *pages* 48

pour l'Hiſtoire, 122 pour la diſcipline Eccleſiaſtique, & 88 pour des Conſuls donnez à toute l'Europe, ſans compter deux longues préfaces.

CE Comenius étoit de Moravie, & a composé divers autres ouvrages qui forment un volume *in folio* imprimé à Amſterdam l'an 165?. Quant au titre d'Evêque qu'il ſe donne, ſelon le langage de ſa ſecte c'eſt être ſimple Prédicant, ſans dignité & ſans preſéance.

L'Editeur de cet ouvrage eſt Budde, dont on a quelquefois fait mention dans ces Memoires. Il s'étend en aſſez bon Latin à faire des ſouhaits ſur l'établiſſement d'un bon ordre dans les Egliſes Lutheriennes; celui qu'on y voit preſentement n'eſt pas encore aſſez épuré, ni entierement conforme à ce qui ſe pratiquoit du tems des Apôtres: on ſuppoſe dans la perſonne de chaque Paſteur tous les dons que S. Paul diviſe entre pluſieurs; il faut qu'il ſoit Apôtre, Prophete, Docteur, Interprete des livres Saints, qu'il viſite,

console, exhorte, reprenne. Si la coutume, poursuit il, l'autorise à être le seul à parler dans les assemblées publiques, pourquoi sera-t-il défendu aux Laïcs, qui ont le talent, d'instruire dans les maisons & les assemblées particulieres? Il louë principalement dans les Freres Bohemiens le soin des Pasteurs à veiller sur le troupeau, à les visiter par leurs maisons, à s'informer de leur conduite & de leurs mœurs.

Cette Histoire de Comenius n'est que l'abbregé d'une plus longue composée par Jean Lasitsky, Polonois, & divisée en huit livres. Il dit que S. Paul jetta les premieres semences de l'Evangile dans l'Illyrie, que S. Jérôme, né en Illyrie, traduisit l'Ecriture Sainte pour ceux de sa nation en langue Sclavone, & que c'est la même traduction que la Russie & la Moscovie conservent encore aujourd'hui dans l'Office divin, quoi qu'elle ne soit plus entenduë du peuple. Toutefois en suivant S. Paul dans ses voyages comme ils sont décrits dans les Actes des Apôtres, on ne voit pas qu'il

ait été plus loin que la Macedoin, qui confine à l'Illyrie, & l'on ne convient pas que S. Jérôme soit l'Auteur de la Version Sclavone.

Au reste, le Christianisme, qui s'étoit établi dans l'Illyrie comme dans les autres provinces de l'Empire Romain, semble y avoir été presque anéanti dans les païs que les Barbares envahirent. Il se releva à l'occasion de la Paix faite entre Michel III. Empereur de Constantinople, & Bogaris Roi des Bulgares l'an 845, & s'étendit en peu d'années dans les provinces voisines de Rascie, Servie, Bossine, Croatie par le travail des Missionnaires envoyez de Constantinople, qui y introduisirent le Rit de leur Eglise, sinon qu'au lieu de la langue Grecque ils employerent la Sclavone dans la célébration de l'Office divin, sans doute dans la vûë de faciliter & d'avancer les conversions. Environ l'an 861. S. Methodius & S. Cyrille penetrerent jusqu'en Moravie, & y fonderent des Eglises sur le même plan, qui fut encore suivi dans la fondation de celles de

Boheme, tous ces peuples étant de langue Sclavone. Comenius n'a garde de dire que ces Saints Apôtres de la Moravie & de la Boheme prirent leur Miſſion de Rome, & qu'ils furent ſacrez Evêques par le Pape.

Les choſes demeurerent en cet état juſqu'environ l'an 967, quand le pieux Prince Boleſlas demanda un Evêque pour la ville de Prague. Ditmar de Saxe, & Chanoine de Magdebourg, fut ſacré par l'Archevêque de Mayence, avec promeſſe, comme le Pape Jean XIII. l'avoit ordonné, d'établir dans la Boheme le Rit Romain & la langue Latine. Ce fut le ſujet de quelques conteſtations, & le Pape par condeſcendance permit encore l'uſage de la langue Sclavone, qui diminuant peu à peu fut enfin entiérement abolie par Gregoire VII.

Une autre conteſtation dont Comenius fixe l'époque à l'an 1361, eut des ſuites infiniment plus fâcheuſes; il fut alors queſtion de la Communion ſous une ſeule eſpece, ou ſous les deux eſpeces. Les Docteurs Ale-

mans appellez à Prague par le Roi Charles, depuis Empereur, enſeignoient qu'il ſuffit & qu'il convient de diſtribuer la Communion ſous la ſeule eſpece du pain: Jean Milicius, Chanoine de Prague, & après lui Jean Janovius, Confeſſeur du Roi, s'éleverent contre cette doctrine, & ſoutinrent la neceſſité des deux eſpeces. La priſon & l'éxil de ces deux hommes ne purent arrêter le trouble que ces premieres diſputes avoient cauſé: au contraire, il s'accrut par la ſuggeſtion des émiſſaires de Wicleff, juſqu'à ce qu'enfin il éclatta d'une terrible maniere par la revolte de Jean Hus contre l'Egliſe. On a marqué les commencemens du mal en parlant dans ces Memoires au mois de Février 1716. des ouvrages de Jean Hus & de Jérôme de Prague: & l'hiſtoire de guerres funeſtes qui s'enſuivirent, eſt connuë de tout le monde.

Dans cette agitation des eſprits, qui s'étant une fois ſouſtraits de l'obéïſſance dûë à l'Egliſe, ne reconnoiſſoient plus d'autre regle que

leur caprice, Gregoire fils d'une ſœur de Rokyſana Archevêque de Prague, & fauteur declaré des Huſſites, jugea que ceux-ci gardoient encore trop de dogmes & de pratiques de l'Egliſe Romaine. Ainſi Calvin n'en eſt pas demeuré où Luther s'étoit arrêté, & Socin eſt encore allé plus loin que Calvin. Gregoire ſe ſepara donc des Calixtins, c'eſt-à-dire, de ceux qui demandoient la participation du Calice, & avec un petit troupeau qu'il avoit ramaſſé, entre leſquels il y avoit même quelques Prêtres, il alla ſe cantonner dans des montagnes de Sileſie. Là ils ſe donnerent entre eux le nom de freres & de ſœurs, ils renoncerent à la créance de la preſence réelle de Jeſus Chriſt dans l'Euchariſtie, ils ne retinrent des Sacremens que le Baptême, avec la Céne, & une eſpece d'Ordination, & ils abolirent généralement toutes les cérémonies de l'Egliſe. Le peuple leur donna dans la ſuite le nom de Picards, dont on ne ſçait pas l'origine.

Cependant leur retraite faiſoit

appréhender en eux de nouveaux Thaborites, le Roi George Podebrac & Roquisane s'éfforcerent ou de les ramener, ou de les exterminer : il y eut contre eux des édits sevéres portant peine de prison & de mort, avec ordre de les dénoncer pour en faire punition, & avec défense de leur donner aucun secours. Ils erroient donc dans les montagnes & se cachoient dans les cavernes, sans oser même allumer de feu de peur de se faire découvrir par la fumée. Gregoire dans un voyage qu'il fit à Prague, fut reconnu & arrêté, il fut mis à la question sans qu'il en sentît aucun mal, dit Comenius, ayant toujours été en extase, & eû des visions merveilleuses. Il est plus croyable que ce visionnaire fut menagé, en consideration de l'Archevêque son oncle, qui le fit ensuite relâcher.

Après la mort des Prêtres qui s'étoient joints à eux, ils se trouverent embarrassez pour en avoir d'autres, estimant encore que l'Ordination ne se peut faire que par un Evêque. Comme ils n'en esperoient

pas de Roquiſane, & encore moins des Prélats Catholiques, ils s'adreſſerent à une troupe de Vaudois, qui chaſſez de France & d'Italie, s'étoient arrêtez ſur les confins de la Moravie & de l'Autriche, & qui pretendoient avoir deux Evêques, dont l'un ſe nommoit Eſtienne. Trois deputez des Freres de Boheme furent non ſeulement reçus des Vaudois avec joye, mais auſſi ordonnez Evêques. Et ces deux troupeaux pour s'unir plus étroitement avoient marqué le lieu & le tems d'une conference, lors qu'une tempête ſubite diſſipa les Vaudois, & Eſtienne fut brûlé à Vienne.

L'année ſuivante, qui fut 1468, les Freres de Boheme ne furent guere mieux traitez. Le Roi George tenant les Etats du Royaume aggrava ſes Edits contre eux, ordonnant que chaque Seigneur les exterminât dans l'étenduë de ſa juriſdiction. Cette perſecution dura autant que la vie du Roi, qui mourut l'an 1471, le 22^e^ de Mars, Roquiſane étant mort quinze jours avant lui.

Ladiſlas ſucceſſeur de George ſe

contenta d'inquieter les Freres par deux Edits aussi rigoureux que les précédents, sans en venir à l'exécution, encore que son principal Conseiller, le Baron de Lobkowitz, lui representât qu'il étoit indigne d'un Roi Catholique de laisser vivre tranquillement des gens qui n'osoient se montrer sous un Roi & sous un Archevêque hérétiques.

Afin de se purger du reproche d'être schismatiques, & de n'être unis de communion avec aucune Societé Chrétienne, ils envoyerent en Grece, en Russie, en Moscovie, & jusqu'en Syrie & en Egypte leurs deputez, qui n'apporterent rien, sinon que c'étoit partout une corruption universelle. Ceux qui allerent chercher les Vaudois dans les vallées des Alpes, n'y trouverent que de miserables restes.

Comenius leur fait une gloire d'avoir les premiers fait imprimer une traduction de la Bible en langue vulgaire, la premiere édition fut faite à Venise, les deux suivantes à Nuremberg, & d'autres à Prague & à Breslau.

Nous voici arrivez au tems où les Freres de Boheme eſpererent trouver de l'appui. Eraſme commençoit à faire du bruit dans le monde, par la liberté avec laquelle il traittoit des matieres de la Religion : ils ne douterent pas qu'ils n'obtinſſent ſon approbation qu'ils lui demanderent ; & s'il n'oſa la donner par écrit, pour ne ſe décrier pas entiérement, comme il le témoigna à leurs députez, Nicolas Claude & Laurent Wotik, il leur répondit qu'il ne les condamnoit d'aucune erreur. Il n'en demeura pas l'à néanmoins, car dans la ſuite il entreprit leur défenſe contre Jean Schlecta.

Ils eurent plus de ſatisfaction de la part de Luther, qui n'avoit pas les mêmes ménagemens à garder. A la verité il les traita d'abord de mechants hérétiques : mais enſuite il ſe radoucit, & fit imprimer à Wittemberg en 1533 & en 1538, avec une préface honorable de ſa façon, l'Apologie de leur doctrine & de leur diſcipline qu'ils avoient compoſée, & preſentée à l'Electeur George de Brandebourg tuteur de

Loüis Roi de Boheme. Il entretint depuis & jusqu'à sa mort une parfaite correspondance, se plaignant avec ceux qu'ils lui envoyerent de tems en tems, qu'accablé de mille soins il n'avoit pû porter les choses à la même perfection, sur tout par rapport à la discipline, en quoi il avoüa qu'ils excelloient.

Bucer & Calvin leur donnerent d'autant plus d'éloges, qu'ils étoient plus conformes de sentimens.

Tandis que les Freres de Boheme se félicitent d'avoir trouvé ces sortes d'approbateurs, ils se virent tout à coup enveloppez dans leur disgrace : car après la glorieuse victoire que remporta Charle-Quint sur la ligue de Smalcalde l'an 1547, Ferdinand Roi des Romains & de Boheme regardant ces Freres comme des ennemis domestiques & liez au parti Lutherien, fit arrêter leurs principaux chefs, & chassa les autres de ses Etats. Ils sortirent de Boheme au nombre d'environ neuf cents, tant hommes, que femmes, qui trouverent un azyle en Pologne & en Prusse, où ils se consolerent de

eur banniſſement par l'accroiſſe-
nent de leur ſecte. Quelques per-
onnes du païs & des plus qualifiées
e laiſſerent ſéduire : & comme le
Calviniſme s'étoit déja inſinué dans
a Pologne, ce fut encore un nou-
veau renfort par l'union des Calvi-
iſtes avec les Freres, laquelle fut
pprouvée de Muſculus, de Pierre
Martyr & de Zanchius.

Vers le même tems ils eurent un
ouveau Panegyriſte digne d'eux,
e fut le fameux Apoſtat Paul Ver-
er, qui leur écrivit pluſieurs let-
res pleines de loüanges, & fit im-
rimer leur confeſſion de foi à Wi-
emberg avec un éloge pompeux.

Enfin, dit Comenius, pour arrê-
er les clameurs des Jeſuites, qui
e ceſſoient d'importuner le Roi de
ologne, Sigiſmond Auguſte, & de
ui dire que ce n'étoit qu'un ramas
'heretiques & de ſchiſmatiques,
ous les ſectaires de Pologne, ſoit
u'ils profeſſaſſent la Confeſſion
'Auſbourg, ou celle de Suiſſe, ou
elle de Boheme, tinrent enſemble
n Synode à Sandomir l'an 1570, &
algré la diverſité de leurs opinions

ils convinrent d'une union, qui certainement ne pouvoit être qu'un déguiſement & une pure hypocriſie.

Pendant que les affaires des Freres proſperoient ainſi en Pologne, où ils comptoient quarante Egliſes, elles ſe releverent en Boheme par le credit de Craton, célébre Medecin, & Medecin de l'Empereur Maximilien II, qui l'an 1564 ſucceda aux Etats de ſon pere Ferdinand, & qui n'hérita pas de ſon zele pour la Religion Catholique. Craton lui inſpira des ſentimens favorables pour les Freres qui reſtoient dans la patrie, & le diſpoſa à ſouffrir qu'ils lui dediaſſent le livre de leurs prieres & de leurs Cantiques. Toutefois il ne put ſe defendre des vives ſollicitations du Chancelier de Boheme, qui lui demanda de renouveller les Edits contre eux: mais le Chancelier s'étant noyé, comme il paſſoit le Danube ſur un pont qui fondit, les Edits ne furent pas même publiez. Et l'an 1575. dans les Etats du Royaume tenus à Prague les Huſſites prêterent aux Lutheriens

& aux Picards, ou aux Freres, leur nom *ſub utraque*, c'eſt-à-dire, de ceux qui communient ſous les deux eſpeces ; ils convinrent enſemble d'une formule énoncée en termes généraux & ambigus, que chaque parti tournoit à ſon gré, & expliquoit conformément à ſes opinions particulieres ; de ſorte que les Huſſites *ſub utraque* étant tolerez en Boheme, les autres du conſentement de l'Empereur joüirent du même privilege.

Les Freres profiterent de ce calme pour ſe procurer une traduction de la Bible ſur les textes originaux & avec un Commentaire. Elle fut faite & imprimée au château de Kraitz en Moravie, & ce fut un ouvrage de quatorze années : le premier tome parut en 1579, le cinquieme & dernier en 1593.

Ce fut la même concorde entre les trois ſectes, & la même tranquillité ſous les Empereurs Rodolphe & Mathias fils de Maximilien II.

Mais leur ruine n'étoit pas éloignée ; car Ferdinand II. Prince d'une rare vertu & zelé Catholique,

ayant ſuccedé à Mathias ſon couſin, & voulant réparer le mal que la négligence de ſes trois prédéceſſeurs avoit fait, les Hérétiques ne s'arrêterent pas à des murmures & à des plaintes, ils prirent les armes, pouſſerent la revolte juſqu'à déclarer Ferdinand déchû de la couronne, & à ſe donner un autre Roi. L'hiſtoire eſt trop connuë pour qu'on doive ici s'y arrêter. Il ſuffit de dire qu'après la bataille de Prague en 1620 l'Empereur, réſolu de purger la Boheme de ces factieux hérétiques, bannit & les Miniſtres, & ceux de la Nobleſſe qui s'obſtinerent dans l'erreur ; & quant au peuple, il employa pour ſa converſion les mêmes moyens que nous avons vûs employez en France pour celle des Calviniſtes : il fit abbattre tous leurs temples, & brûler tous leurs livres en langue vulgaire. C'eſt un grand ſujet de deſolation à Comenius, qui ajoute que ceux qui s'étoient réfugiez dans les païs étrangers, y périrent preſque tous de miſeres.

Comenius ſe vante perpetuellement que lui & ſes freres ſont les

vrais ſectateurs de Hus, & reproche aux Calixtins de s'en être éloignez, parce qu'à la participation près du Calice ils retiennent la doctrine de l'Egliſe Romaine touchant l'Eucharistie & la Penitence. Comenius certainement ſe trompe; car Hus ne varia jamais ſur ces deux points, proteſtant juſqu'à la mort qu'il croyoit la Tranſubſtantiation.

On n'a rien lû dans leur diſcipline, qu'on ait eſtimé digne de la curioſité des Lecteurs. Le reſte du volume ne contient que des ſouhaits fanatiques de l'établiſſement d'une Egliſe ſemblable à la primitive, & des exhortations à l'entreprendre. Ces diſcours ſont adreſſez une partie à l'Angleterre, & une partie à toute l'Europe. Les Freres de Boheme ſont propoſez pour modele de cette Egliſe tant déſirée.

Après avoir parlé du livre de Comenius, il eſt à propos de faire connoitre un homme qui en ſon tems fit quelque bruit. Il naquit en Moravie l'an 1592, & fit ſes études à Herborn, & en quelques autres villes d'Alemagne. Il ne manquoit

pas d'esprit; mais ou il eut l'esprit faux naturellement, ou il le gâta. Il avoit sur tout du talent pour les langues, & il crut en avoir aussi pour les faire apprendre aux autres avec facilité & en peu de tems: il exposa sa méthode dans le livre intitulé *Janua linguarum reserata*, qui eut alors un merveilleux succès, & fut imprimé non seulement en toutes les langues de l'Europe, mais aussi en Arabe, en Turc & en Persan. Quoi qu'il en soit du livre, qui depuis long-tems est dans le mépris, Comenius passa pour un habile homme, & capable de bien instruire la jeunesse: il y fut employé en son païs, d'où ayant été chassé avec les Vaudois, ou Freres de Boheme, il alla d'abord en Angleterre, dans l'esperance d'y obtenir la direction de quelque College; frustré de son attente, il passa en Suede, l'an 1642. il fut plus heureux; car le Chancelier Oxenstiern fournit liberalement à ses besoins, & lui confia la direction du College d'Elbing, à laquelle Comenius s'appliqua pendant six ans, & en ce tems là il composa son livre

Panſophiæ prodromus, de la maniere d'enſeigner les Sciences. Entêté de plus en plus de ſa nouvelle méthode, il penſa à l'établir en Tranſylvanie, & alla l'an 1648 la propoſer au Prince Sigiſmond Ragotzy. A ſon retour de Tranſylvanie il s'arrêta à Leſne juſqu'en 1656, que les Polonois brûlerent cette ville, & d'un grand nombres d'écrits il ne ſauva du feu que ſon manuſcrit de *Panſophiæ prodromus*, & un commentaire ſur l'Apocalypſe : enſuite il erra par la Sileſie & le Brandebourg; enfin, ſe flattant de tramer plus aiſément à Amſterdam les moyens de ſubſiſter, il s'y rendit. En effet, le ſecret dont il ſe vantoit, d'enſeigner les langues & les Siences en peu de tems, lui amena des diſciples qui prétendoient s'épargner aux dépens de leurs bourſes, des études longues & laborieuſes. Il employa la plus grande partie de ſes profits, avec ce qu'il reçut de gratifications de diverſes perſonnes, à faire imprimer un recueil de pluſieurs traitez touchant ſon admirable méthode, qui ſe rapporte à ce que les maîtres

enseignent peu, & les disciples apprennent beaucoup.

Comenius ne se contint pas dans les bornes de la la Grammaire : il se declara fanatique, & admirateur des nouveaux prophetes que le Parti Protestant a produits. Il ramassa toutes les visions de Kotter, de Christine Poniatow, & de Dabricius, & les fit imprimer à Amsterdam : elles annonçoient que le Pape, l'Italie & la Maison d'Autriche, succomberoient sous la puissance du Turc ; & qu'alors un Prince Chrétien s'éleveroit, qui à son tour & par de glorieuses victoires détruiroit le Turc, que ce Prince réüniroit tout le Christianisme dans une même créance, mais dans une créance de la façon de ces Prophetes & pleine d'impiétez. Gustave Adolphe Roi de Suede fut d'abord le Héros de Comenius, & celui dont il attendit l'accomplissement des prophéties, ce fut ensuite Charle-Gustave Roi de Suede, il crut même que Ragotzki, Prince de Transylvanie, auroit cette gloire : ils lui manquerent, mais il n'abandonna

 pas

pas ſes viſions, & il eut l'extravagance d'envoyer les propheties de Dabricius au Feu Roi, en aſſurant que c'étoit à lui qu'elles promettoient l'Empire du monde. Il devint auſſi fol d'Antoinette Bourignon, que l'avoit été Poſtel de la Mere Marie : & enfin la mort mit fin à ſes inquiétudes l'an 1671. Il étoit âgé de quatre-vingts ans. Jeger dit qu'il y a quatre volumes *in folio* de ſes ouvrages.

ARTICLE LXV.

THESAURUS NOVUS anecdotorum quinque in tomos diſtributus. C'eſt-à-dire, *Nouveau thréſor d'anecdotes, ou de diverſes pieces qui n'avoient pas encore été publiées, en cinq tomes.*

Theſaurus novus anecdotorum. Tomus primus &c. C'eſt-à-dire, *Nouveau tréſor d'anecdotes. Tome premier, qui comprend les lettres, & quantité de diplomes des Rois, des Princes, & d'autres perſonnes illuſtres. Par les ſoins & le travail de Dom*

Edmon Martene & de Dom Ursin Durand, Prêtres & Moines Benedictins de la Congregation de S. Maur. A Paris, aux frais de Florentin de Laulne, Hilaire Foucault, Michel Clouzier, Jean Geofroi Nyon, Etienne Ganeau, Nicolas Gosselin, Libraires de Paris, 1717. *In folio, colomnes 1856. sans compter la préface & d'amples tables.*

CE recueil que les Reverends Peres Dom Martene & Dom Durand communiquent au public, a été pour la plus grande partie tiré des bibliotheques & des archives, où ces sçavans Religieux ont fouillé dans le cours de leur voyage litteraire. Depuis que la curiosité s'est mise parmi les Sçavans de faire de semblables recherches, quelles richesses n'ont-ils pas repanduës dans la Republique des lettres ? Combien d'ouvrages des Peres, combien de monumens précieux pour la science Ecclesiastique & pour l'histoire n'ont-ils pas déterrez & remis, pour ainsi dire, dans le commerce ? Sans parler ici des nouveaux Edi-

teurs, qui depuis plus d'un ſiecle ont trouvé de quoi ajouter à leur Auteur original, ni des Collecteurs de Conciles, ni de ceux qui ont remis au jour des ouvrages entiers & conſiderebles; comme la Conference de Carthage entre les Catholiques & les Donatiſtes, les Geſtes de Pelage, & les derniers livres de S. Auguſtin contre Julien; tant d'hiſtoires & de chroniques, & une infinité d'autres : il en eſt qui ſe ſont fait une application particuliere de chercher ce qui demeuroit caché dans les anciennes bibliotheques, & d'en faire des recueils. La préface nomme Henri Caniſius, les Peres Gretſer, Sirmond, Chifflet, Labbe, Jeſuites, Meſſieurs Baluſe & Cotelier, le P. Combefis Dominicain; & de la Congregation de S. Maur les Peres Menard, D'Acheri, Mabillon, Lopin, Poujet de Monfaucon; auxquels on peut ajouter Meſſieurs, Zaccagni, Muratori, Du Cheſne, Goldaſt, Leibnitz, Allatius, Lambecius, Holſtenius, Lindenbrog, & pluſieurs autres.

Au reſte, ce nouveau tréſor eſt ſi

abondant que la table de ce que contient le premier tome, & pour ainſi dire le bordereau, remplit plus de dix-neuf pages à deux colomnes. Toutes les pieces y ſont diſpoſées par ordre chronologique, depuis l'an 508, juſqu'à 1504. Il étoit impoſſible d'empêcher dans cette multitude que quelques unes ne s'y mêlaſſent, qui ont déja paru ailleurs, comme dans les grandes aſſemblées il ſe fourre toujours quelqu'un qui n'y étoit pas invité, & qui a trompé l'attention des gardes. Il s'en faut bien qu'elles ſoient toutes d'un prix égal ; mais celles qui paroîtroient de rebut, ne laiſſent pas d'avoir leur utilité, ſi ce n'eſt pas pour éclaircir quelque point de doctrine, ou de l'hiſtoire generale; c'eſt pour mieux connoitre les uſages du tems, & les anciennes Maiſons. Car les généalogies en les cherchant dans les tems plus reculez, ne ſe trouvent pas comme dans celui-ci, établies par une ſuite continuë de contracts de mariages, d'extraits baptiſtaires & de partages : les preuves ſont diſperſées dans differens Actes, d'où il

faut ramaſſer les noms, & puis les arranger pour en former une deſcendance.

Quoique le titre promette des lettres & des diplomes, on y trouve des Bulles des Papes, des élections d'Evêques & d'Abbez, des fondations d'Egliſes & de Monaſteres, des donations, des traitez de paix, pluſieurs Ordonnances & Lettres patentes de nos Rois, des conventions matrimoniales, des teſtamens, des diſcours & des lettres de pieté; & generalement des écrits de toutes les eſpeces. Cette varieté donne lieu à beaucoup d'obſervations: on en a fait un grand nombre, & on n'en marquera que peu, pour n'être pas long.

M. l'Abbé Genés a prétendu que l'Egliſe de S. Martin de Tours a toujours été deſſervie par des Chanoines: au moins il eſt vrai par le teſtament de deux freres Chanoines de cette Egliſe, rapporté *colomne* 20^e^, que cela étoit ainſi en 819. Ils léguent à un autre frere & à d'autres perſonnes leurs biens, ſous l'obligation d'un cens annuel à payer au

Chapitre de S. Martin. Charle le Chauve, *colomne* 42^e, nomme les Clercs de S. Martin dans une donation, & les Chanoines *colomne* 43^e, dans un diplome : & c'est le nom qui leur demeure dans tous les Actes suivans.

Un diplome du Roi Robert II, *colomne* 108^e, pour la fondation de l'Abbaye de S. Magloire à Paris, est remarquable. Le Roi s'y nomme *Robertus Francorum Rex Augustus*; & il confirme diverses donations faites par le Roi Hugue son pere *beatæ memoriæ*, par Hugue son ayeul *divæ memoriæ*, & par le Roi Robert son bisayeul. Voilà la genealogie de nos Rois marquée clairement par un Auteur qui certainement en étoit instruit.

On voit en plusieurs endroits de ce recueil, les Eglises, c'est-à-dire, leurs fonds & leurs revenus, être le bien héréditaire des familles, passer des uns aux autres par des transactions, des ventes, & des achapts. On les voit aussi retourner à leur vraye & premiere destination par des restitutions, des donations &

des teſtamens. Souvent un Seigneus fonde un nouveau Monaſtere, ou une Collegiale ſur les Egliſes, dont il avoit herité, ou qu'il avoit acquiſes.

La Monarchie ayant été démembrée par les Ducs & les Comtes qui s'érigerent en Souverains des Provinces dont ils étoient Gouverneurs, leurs vaſſaux les plus puiſſans s'arrogerent à leur exemple des droits qui n'appartiennent qu'aux Souverains, & entre les autres celui de pourſuivre leurs querelles par les armes. Leurs guerres particulieres cauſoient une déſolation univerſelle, que les Prélats ne pouvant entiérement faire ceſſer, s'efforcerent au moins d'interrompre par des intervalles de ſécurité publique, qui s'appellerent la Treve de Dieu ; ainſi l'an 1041, *colomne* 161^e^, Raginbald Archevêque d'Arles, avec Benoiſt Evêque d'Avignon, Nitard Evêque de Nice, & S. Odilon Abbé de Cluni, ordonna une treve de Dieu depuis le Mercredi au coucher du ſoleil juſqu'au lundi au lever du ſoleil, pendant laquelle toutes voyes de

fait cesseroient sous peine d'excommunication, les meurtres seroient punis d'un long exil en la Terre Sainte pour combattre contre les Infidelles; les rapines, les violences seroient reparées selon les loix de la Justice ordinaire, sans permettre de retirer même son bien des mains d'un usurpateur, de peur d'exciter une querelle.

Hubert Evêque d'Angers l'an 147. *colomne* 168e, avant que de mourir rendit à l'Abbaye de S. Serge une Prebande de son Eglise Cathedrale qu'il lui avoit auparavant accordée, & puis ôtée. Il demanda le consentement de ses Chanoines, *ut ipsi concorditer vellent* : les paroles suivantes sont remarquables, *Et à Comite inclyto Gaufrido in cujus provisione vel substitutione Pontificis Ecclesia remaneret, insuper & à futuro Episcopo id firmiter fieri postularent.* On ne sçait comment expliquer en François ces termes, *sub provisione*, *vel substitutione*, qui marquent les droits du Comte d'Anjou pendant la vacance du Siege Episcopal.

Gerald Abbé de Sauve-majoure

écrit en ſon nom & en celui de ſa Communauté à Sance Roi d'Aragon *colomne* 247ᵉ, que par reconnoiſſance de ſes bienfaits ils recevront à perpetuité & gratuitement un pauvre qui ſera Moine, qu'ils le nourriront & l'entretiendront : ce qui ſemble marquer qu'il en coûtoit pour être Moine. Cette Abbaye de Grand Selve étoit en union de prieres pour les morts avec un grand nombre d'autres Monaſteres & de Chapitres, *colomne* 255ᵉ : quand un Religieux de la maiſon mouroit, on continuoit pendant un an de donner à un pauvre le pain & le vin, qui lui auroient été ſervis : pendant ſept jours on chantoit pour lui la Meſſe & les Vigiles au ſon des clocles, & on continuoit juſqu'à trente jours à dire la Meſſe & les Vigiles avec moins de ſolemnité : tous les Religieux Prêtres diſoient ſept Meſſes, les autres récitoient ſept pſaultiers ; s'ils ne ſçavoient pas lire, ils diſoient ſept fois le *Miſerere* ; & s'ils ne ſçavoient pas le *Miſerere*, ils diſoient ſept fois le *Pater*.

Urbain II. accordant l'exemption

aux Chanoines de S. Antonin, *colomne* 249ᵉ, & les prenant ſous la protection du S. Siege, ordonne qu'en mémoire de cette grace ils envervont tous les ans cinq ſous de la monnoye du pays à l'Egliſe de Latran. Ces Chanoines renonçoient à la proprieté, *communiter vivendo propriumque non habendo.*

On voit *colomne* 281ᵉ, une lettre de Dambert Archevêque de Piſe, de Godefroi de Bouillon & de Raymond Comte de S. Gille, à tous les Fidéles d'occident, où ils font le narré des victoires remportées ſur les Infidéles, & de la conquête de Jéruſalem. Godefroi ſe qualifie, Par la grace de Dieu & de l'Egliſe Avocat, ou Avoüé, c'eſt-à dire, défenſeur du S. Sepulchre, *Godefridus gratia Dei & Eccleſiæ Sancti Sepulchri nunc Advocatus.*

Un Abbé nommé Robert, & que les Editeurs eſtiment être le célébre Abbé Rupert; s'efforce dans une longue lettre écrite à un Chanoine *colomne* 288ᵉ, de relever l'état des Moines au deſſus de celui des Chanoines.

C'étoit l'opinion commune dans le douziéme ſiecle que le corps de Sainte Magdelaine étoit à Vezelai, comme il paroît par une lettre de Hugue Moine de Fleuri, ou de S. Benoît ſur Loire, à l'Imperatrice Mathilde *colomne* 329[e]. La même opinion ſe ſoutint encore contre la prétention des Provençaux, d'avoir l'an 1279. trouvé, & de poſſeder ce ſaint corps : & Loüis I. Roi Naples & Comte de Provence dans un article de ſon teſtament l'an 1383. s'exprime ainſi *colomne* 1599[e] « Item, » nous voulons & ordonnons que en » l'Abbaye de Vezelai ſoient donnez CCCC francs pour une fois, » pour la réparation de la chaſſe de » la glorieuſe Marie Magdelaine, » laquelle repoſe en l'Egliſe d'icelle Abbaye, ſi comme pluſieurs » croyent & diſent.

Une lettre de Manuel Empereur de Conſtantinople au Roi Loüis VII. eſt remarquable, en ce que cet Empereur ſe nomme toujours Mon Empire en traitant le Roi de Vôtre Nobleſſe, *Nobiliſſime Rex Franciæ, delata eſt Imperio meo littera Tuæ No-*

bilitatis atque sublecta, in qua scripsisti Imperio meo.

En quelques Bulles *colomne* 405, 434, le seing des Cardinaux Diacres précéde celui des Cardinaux Prêtres. En une Bulle d'Anastase IV. les Evêques, les Prêtres, les Diacres, signent sans distinction de leur Ordre, laquelle est observée dans une d'Urbain III. pour l'Ordre de Grandmont l'an 1186.

L'Ordre de Grandmont a été agité pendant un tems par les contestations des Clercs & des Convers, qui ayant le maniment entier du temporel, s'en prévaloient pour s'assujettir les Clercs, & pour regler tout à leur gré. Ce recueil contient quelques piéces de ce procès Monastique.

Matthieu Abbé de S. Florent *colomne* 427, consulta Gilbert de la Porée Evêque de Poitiers sur un cas embarrassant. Un Prêtre ayant manqué par pur oubli de mettre du vin & de l'eau dans le calice, & ne s'en étant apperçû que peu avant la Communion, il prit alors du vin & recommença la consécration, pronon-

çant les paroles non ſeulement ſur le vin, mais auſſi ſur le pain qu'il avoit déja conſacré. Gilbert répond que cela étant auparavant arrivé à un autre Prêtre, des perſonnes prudentes jugerent qu'il devoit être mis en pénitence : il conſeille donc de défendre à celui-ci de dire la Meſſe pendant quelque tems, de lui ordonner des jeûnes & d'autres mortifications, & que toute la Communauté prie pour lui. Il eſt évident que ce Prêtre avoit failli en réïterant la conſecration du pain ; mais Gilbert ajoute, en mauvais Théologien, qu'il devoit ſe contenter de la communion du pain ſans conſacrer de vin, & la preuve qu'il en apporte, c'eſt que les enfans communient de la ſeule eſpece du vin, & les malades de celle du pain, & que quant à l'efficace du Sacrement elle eſt la même, ſoit qu'on prenne les deux eſpeces, ou une ſeule. En effet, c'eſt la même choſe quant à l'efficace du Sacrement ; mais non pas quant au Sacrifice.

Une Ordonnance de Loüis VII. *colomne* 436. pourra prendre ſa place

dans la compilation chronologique de M. Blanchard. Ce Roi y fait de beaux reglemens pour obvier à la corruption de la Juſtice. On croit y voir que la Magiſtrature ſe vendoit alors, & néanmoins elle n'étoit pas à vie ; car il eſt ordonné que ceux qui en ſortent, demeurent cinquante jours ſur le lieu, ou donnent des cautions pour répondre de leurs malverſations, en cas qu'ils ſoyent accuſez d'en avoir commiſes. Les Baillifs pouvoient exercer leur emploi par des Vicaires, que nous appellons aujourd'hui Lieutenans Generaux. Il eſt défendu aux Juifs de poſſeder des fonds de terre, & d'exercer l'uſure. Tout jeu de hazard défendu, & même celui des échecs, ſi pourtant *ſcaci* en cet endroit ſont les échecs.

Goldaſt a rapporté une lettre Synodale du Conciliabule de Pavie l'an 1160, en ſupprimant ce qui concerne la grandeur de l'Egliſe Romaine, qu'elle eſt la mere & le Chef de toutes les Egliſes : en effet les Prélats ſchiſmatiques qui y confirmerent l'élection irréguliere de

l'Antipape Victor II, n'étoient animez que contre la personne du Pape Alexandre III, & ne pensoient pas à donner atteinte aux prérogatives du S. Siege. Les Editeurs rapportent la lettre entiere, *colonne* 447.

On trouve en ce recueil *colonnes* 110, 111, 123, quelques Actes sous le titre de *Dotalitium*, par lesquels les maris assignent une dot à leurs femmes en cedant de leurs propres fonds : enfin, il y a un Acte *colonne* 667, de l'an 1197, où le terme de *doüaire* avec l'usufruit seul est marqué.

Quoique la Flandre eût ses Comtes, la ville de Tournai étoit du Royaume de France, & appartenoit au Roi. Dans la guerre que Philippe Auguste fit à Baudouin Comte de Flandre, celui-ci traita d'une treve ou d'une neutralité avee les Bourgeois de Tournai, à condition qu'ils ne donneroient aucun secours au Roi, ni d'hommes, ni d'argent. Comme ils devoient fournir au Roi trois cent Sergents d'armes, il est dit par le traité qu'il leur est permis de les lever, pourveu qu'ils ne les

fassent point sortir de la ville ; & que si le Roi les veut avoir, il les en tirera , s'il peut. En cas de contravention au traité les Bourgeois s'obligent de payer au Comte treize cent marcs d'argent, le marc étant de 33 sols & 4 deniers de Flandre. Alors le marc étoit estimé 50 sols monnoye de France.

Un Abbé de Preaux écrit à ses Religieux d'une maniere pathétique *colomne* 762. pour les exhorter à pratiquer l'abstinence principalement aux jours de fêtes, & de commencer par celui de Pâques. S'il ne donnoit pas à entendre qu'aux jours solemnels les Moines se dispensoient de manger en commun dans le réfectoire pour se regaler entre eux en particulier, on diroit qu'il s'éloigne de ce que Theodemart Abbé du Mont Cassin écrivit à Charle-Magne , que les Dimanches & les jours de Fêtes il augmentoit le nombre des plats & la mesure de vin, & qu'aux Octaves de Pâques & de Noël il faisoit servir de la volaille.

On omet de parler de quelques rélations de victoires remportées

ſur les Grecs & ſur les Sarraſins dans le tems des Croiſades.

Philippe Auguſte l'an 1207. fit un réglement concernant les conteſtations ſur le droit de Patronage & de préſentation aux Bénéfices dans la Province de Normandie. Il ordonna que l'Archevêque ou l'Evêque dans le Dioceſe duquel eſt ſitué le Benefice, choiſiſſe quatre Prêtres, & que le Baillif choiſiſſe quatre Gentilshommes, pour examiner le droit des parties, & pour en faire leur rapport au Prélat ou au Baillif. Manque d'autre preuve, ou d'autre titre, la derniere préſentation ſera ſuffiſante pour décider l'affaire. Après ſix mois de conteſtation, ſi elle n'eſt pas terminée, l'Archevêque, ou l'Evêque, pourvoira au Bénefice. Enfin, ſi elle ne peut être définitivement terminée ſur les lieux, elle ſera portée au Roi.

Comme le nombre des Prébendes s'étoit tellement multiplié dans l'Egliſe de Saint Martin de Tours, qu'elles ne ſuffiſoient pas à l'entretien des Chanoines; d'où il arrivoit que les meilleurs ſujets ſe retiroient,

& alloient ailleurs chercher mieux; le Chapitre l'an 1217. fit un réglement *colomne* 860. par lequel il les réduisit à cinquante, qu'il appelle *Præbendas personales*, & à vingt autres, qu'il appelle *duplicia*, avec les rétributions ordinaires de blé, de vin & d'argent. Et comme selon la loüable coutume de leur Eglise ils donnent une prébende & offrent la confraternité aux Archevêques, aux Evêques, & aux autres personnes de qualité qui visitent le tombeau de S. Martin, pour ne pas retomber dans l'inconvenient de multiplier les prébendes à l'infini, ils en affectent trente, dont le revenu sera partagé à ces Chanoines honoraires, & qui par conséquent auront de petites prébendes. De plus, afin de faire le service avec plus de dignité, ils instituent cinquante six Vicaires perpetuels, en sorte que chacune des cinquante Vicairies sera à la nomition d'un des cinquante Chanoines, & les six autres à la nomination des Prieurs; à condition néanmoins que le choix des Vicaires sera approuvé par le Chapitre, ou par les douze

Jurez établis par l'autorité du Pape pour veiller à la correction des mœurs.

Voici une rigoureuſe ſentence contre les habitans de S. Valeri, *colomne* 982. pour avoir excédé contre les Moines. Les parties s'étant ſoumiſes par compromis au jugement de Geofroi Evêque de Beauvais, & de Thibauld Archidiacre d'Amiens, ils ordonnererent 1°. que la grande cloche au ſon de laquelle l'émeute s'étoit excitée, ſeroit deſcenduë & miſe en pieces ; permis toutefois aux habitans d'en faire fondre & d'en remettre une autre. 2°. Que le Maire & trente-trois autres habitans qui ſont nommez, n'ayant qu'un caleçon, & nuds du reſte du corps, portant des verges à la main, iront avec la proceſſion le lendemain de Pâque depuis l'Egliſe parroiſſiale juſqu'à celle de l'Abbaye, & en cet état & à genoux ils demanderont pardon à l'Abbé, ou au Prieur. Le Dimanche de la *Quaſimodo* ils marcheront de même à Amiens depuis la porte de la ville juſqu'à la Cathedrale, le Dimanche ſuivant à Cor-

bie, & puis à S. Rignier, à Abbeville, à Montreuil, à Beauvais à l'Egliſe Cathédrale & à celle de S. Lucien, à Roüen à l'Egliſe Cathedrale & à celle de S. Ouen & de Sainte Catherine; à Eu, au Tréport & à Albemarle. Ce ſera en des jours de proceſſions ſolemnelles, & ils raporteront une atteſtation par écrit. 3°. Le même Maire & douze autres habitans qui ſont auſſi nommez, iront à Rome ſe jetter aux pieds du Pape, & rapporteront une atteſtation par écrit du Penitencier. 4°. Aucun de ces douze ne pourra déſormais être Maire, ou Echevin, ſans une diſpenſe particuliere du Pape. 5°. Pour les frais & les dédommagemens envers l'Abbé, les habitans payeront deux cens livres Pariſis, & à la prochaine Fête de la Touſſaint vingt livres & cent ſols Pariſis. La Sentence eſt du lendemain du Dimanche des Rameaux 1234, On ne s'étonnera pas de cette ſévérité, ſi l'on fait attention à la maniere dont Raymond Comte de Toulouſe fut traité quelques années auparavant.

Par une Bulle d'Innocent III. ce-
Juin 1718.

lonne 1046. & par une autre de Jean XXII. *colomne* 1349. il eſt défendu aux Freres Prêcheurs d'accepter ſans l'agrément du Général de l'Ordre, ou des Provinciaux, les élections ou les poſtulations aux Archevêchez & aux Evêchez, ſous peine de nullité.

Une tranſaction de 1256. *colomne* 169. entre l'Archevêque de Roüen d'une part, & les Evêques de Lizieux & de Conſtance de l'autre, eſt remarquable, en ce qu'elle regle l'ordre de la Juriſdiction Eccléſiaſtique par rapport au Metropolitain & à ſes ſuffragans.

Le premier Acte en François qui paroiſſe en ce recueil *colomne* 1077, eſt de Marguerite Comteſſe de Flandre & de Hainaut, qui aſſure à Jean d'Aveſnes ſon fils la ſucceſſion du Comté de Hainaut: l'Acte eſt de 1256. Il eſt ſuivi de pluſieurs autres pieces concernant l'état de Jean d'Avennes & de ſon frere Baudouin, à qui l'on conteſtoit qu'ils fûſſent légitimes.

Dans un traité de treve dont Saint Loüis fut le mediateur, *colomne* 1122,

entre Henri Roi d'Angleterre & Thibauld Roi de Navarre en 1268, il leur donne différents titres, *Henricus illuſtris Rex Angliæ. Cariſſimus filius, & fidelis noſter. Theobaldus illuſtris Rex Navarræ.* Thibaud avoit épouſé Iſabelle fille de S. Loüis, qui pour cette raiſon l'appelle ſon cher fils, & ſon Féal & fidelle, entant qu'il relevoit de la Couronne comme Comte de Champagne. Mais Henri en relevoit également comme Duc d'Aquitaine, & n'eſt point appellé *Fidelis noſter.*

S. Loüis *colomne* 1025, aſſigne l'appanage à Robert le dernier de ſes fils, & tige de la maiſon regnante. L'acte eſt en François, fait à Paris au mois de Mars 1269.

Raimond Lulle, *colomne* 1315, écrit au Roi Philippe le Bel, & le ſupplie d'établir des écoles de langues étrangeres, afin d'y élever des perſonnes zelées qui ſe dévoüaſſent à travailler à la converſion des Infidelles. Il dit qu'il convient particulierement à la ville de Paris, comme étant la mere & la maîtreſſe de la ſcience & de la verité, de repan-

dre par les différens climats la lumiere de l'Evangile.

On ne ſçauroit omettre un traité d'alliance perpetuelle, *colomne* 1500, entre le Roi Charles V. & Henri Roi de Caſtille, leurs fils aînez, & leurs deſcendants, & tous les ſujets de l'un & de l'autre Royaume. Le Roi de Caſtille s'engage non ſeulement à ne donner aucun ſecours aux ennemis de la France, mais auſſi à prendre parti dans toutes les guerres qu'elle entreprendra, ou qu'elle aura à ſoutenir, & à ne faire ni paix, ni treve avec ſes ennemis, que de ſon conſentement. Si la France arme dix vaiſſeaux, la Caſtille en armera vingt, & aura toujours en mer le double des vaiſſeaux qu'y mettra la France : toutefois les priſes faites ſur les ennemis ſeront partagées également entre les deux nations. Si les Caſtillans prennent quelque place en Angleterre, ou dans le Duché d'Aquitaine, ils la remettront auſſi tôt qu'ils en ſeront requis, au pouvoir du Roi de France. Quand ce traite fut conclu, Pierre le Cruel vivoit encore : & Henri devenu pai-

ſible poſſeſſeur de la Caſtille le renouvella avec quelques explications.

Comme on a pour S. Vincent Ferrier une vénération ſinguliere, on fera mention d'une lettre très honorable que le Concile de Conſtance lui écrivit, pour l'inviter à s'y rendre. Le Concile rend un beau témoignage à ſon zele, & le remercie d'avoir perſuadé au Roi d'Arragon de renoncer à l'Obedience de Luna. La lettre eſt à la *colomne* 1749.

Certaines gens à Narbonne & aux environs s'étoient imaginez que le pain fait par des femmes, & même par des Clercs, n'étoit pas une matiere ſuffiſante pour la Meſſe, & qu'il ne ſe changeoit pas au corps de Jeſus Chriſt : afin de lever ce vain ſcrupule, un honnête homme de Narbone fit une fondation à l'Abbaye de Font froide, dont il étoit déja bienfacteur, pour fournir le pain des Meſſes dans tout le Dioceſe, *colomne* 1849.

On a reſervé à la fin deux pieces curieuſes, rapportées aux *colomnes*

1196 & 1352, qui ſont l'Etat de la Maiſon des Rois Philippe le Hardi & Philippe le Long. Le premier commence par un réglement général ſous le titre, « C'eſt l'Ordon„ nance l'Hôtel le Roi Philippe „ III. & continuë par des reglemens particuliers concernant les Offices. On ne s'y arrêtera pas, afin de paſſer au ſecond Etat: & on ſe contentera de remarquer que Philippe le Hardi avoit dix Conſeillers d'Etat, nommez alors Clercs du Conſeil: „ Tous iceux nommez ne mange„ ront point à Court, & pren„ dront chacun cinq ſols de gaiges „ quand ils ſeront à Court, ou en „ Parlement, & leurs manteaux „ quand ils y ſeront aux fêtes „. Au reſte manger à Court ce n'étoit pas faire grande chere, comme on peut le conjecturer par l'article de la Fruiterie, où il eſt dit, « L'en ſer„ vira à la table le Roi & de ſes fre„ res du fruit, ainſi comme il a été „ accoutumé, & aux autres tables „ des noix tant ſeulement, fors que „ en Careſme dont on les ſervira de „ noix, figues & raiſins tant ſeule-

„ ment. Le fruit étoit alors rare : & l'on ne s'étoit pas encore appliqué à la culture des arbres fruitiers, qui ſont aujourd'hui d'un ſi grand ſecours, & d'un ſi grand agrément à la vie.

L'Etat de la Maiſon de Philippe le Long devient plus magnifique, & commence auſſi par une Ordonnance touchant certaines perſonnes qui ne peuvent être compriſes dans les Offices. “ Premierement, en l'Hoſtel „ le Roi n'aura que ſix chambres „ ſeulement ; c'eſt à ſçavoir, le Chan„ celier, le Confeſſeur, l'Aumônier, „ les Chapelains, les Maîtres de „ l'Hôtel, & la chambre aux de„ niers : & ſeront ces ſix chambres „ hebergées par les Fourriers le „ Roi, & n'auront pour eux nul au„ tre fourrier, & leur ſera delivré „ en la fourriere ce qu'il appartien„ dra auſdites chambres.

„ Le Roi aura trois Chambellans, „ c'eſt à ſçavoir, Monſeigneur Adam „ Heront, Monſeigneur Robert de „ Bonnemars, & le Borgne de Ce„ riz : & prendra ledit Monſeigneur „ Adam quatre provendes d'avoine,

„ fer & cloux, & cinq ſols de gaiges
„ par jour pour foin, hoſtelages, &
„ ſes gaiges de ſes varlets ; & les
„ deux autres Chambellans n'auront
„ chacun que trois provendes d'a-
„ voine, & trois ſols Pariſis de gai-
„ ges. Monſeigneur Adam mangera
„ en ſa chambre, & les autres en ſal-
„ le, & ſera ſervi le Sire de la vian-
„ de de la bouche. Et n'en aura
„ qu'un ou d'eux au plus à Court ſe
„ ils ne ſont mandés. Et n'aura cha-
„ cun qu'un Ecuyer mangeant à
„ Court.

„ Le Grand Maître auſſi, comme
„ Monſeigneur Mahy de Trie pre-
„ noit : c'eſt à ſçavoir qu'il mangera
„ en ſalle, & n'aura que deux Ecuyers
„ mangeant à Court. Et prendra li-
„ vraiſon de vin de coucher un ſet-
„ tier, c'eſt à ſçavoir, une quarte
„ devers le Roi, & trois quartes du
„ commun ; & de la chandelle un
„ ſeptain & un quintain & deux
„ quayers, & une douzaine de cour-
„ tes chandelles, & une torche dont
„ l'on rendra le tronçon au matin,
„ & en la fourriere aura ſix couſtes
„ & une charette feurre, & ung

„ mole de buches : & pour toutes
„ autres choſes il aura vingt ſols
„ tournois par jour , & aura cinq
„ provendes d'avoine, & pour reſtor
„ de chevaux chacun an cent livres
„ pariſis.

„ Chancelier, s'il eſt Prélat, ne
„ prendra rien à Cour : & s'il eſt ſim-
„ ple Clerc cinq ſouldées de pain,
„ trois ſextiers de vin, l'un pris de-
„ vers le Roi, & les autres du com-
„ mun, ſix pieces de chair & ſix de
„ poulailles ; & aux jours de poiſſon
„ aura à l'avenant : & prendra cinq
„ provendes d'avoine, & ne pren-
„ dra point de forge, & nen ne lui
„ comtera rien pour miſſion qu'il
„ fau en cuiſine, ne autre choſe. Et
„ aura en Fourriere huit couſtes &
„ une carrette de feurre ſans plus, &
„ deux moles de buches pour ſoy ;
„ & quand les Notaires y ſeront
„ tous, il aura quatre moles de bu-
„ ches ; & doit heberger avec lui
„ ſon Chauffecire, & celui qui rend
„ les lettres. Et aura livraiſon de
„ chandelle un ſeptain, un cinquain,
„ deux cayers & une poignée de
„ menuë chandelle, & torche, mais

„ l'en rendra le tronçon. Et le Chauf-
„ fecire prendra une Provende d'a-
„ voine , treize deniers de gaiges
„ pour ſon varlet & pour ſes autres
„ choſes ; & hors de Cour avec le
„ Chancelier il prendra deux ſols ſix
„ deniers pour toutes choſes.

„ Le Confeſſeur le Roi mangera
„ en ſa chambre, & aura livraiſon
„ pour ſoi & pour ſon compagnon,
„ & pour ſa gent; c'eſt à ſçavoir po-
„ laige, deux pairs de mets , & le
„ jour qu'il junera des harancs avec
„ le polaige & deux ſouldées de
„ pain , & pour lui toujours deux
„ pains de la bouche : & aura ſept
„ quartes de vin le jour , trois quar-
„ tes de la bouche, & un ſeſtier du
„ commun , en la Fourriere trois
„ couſtes & cinq botteaux de feurre,
„ & un mole de buches, & livroiſon
„ de chandelle trois cayers & une
„ douzaine de courtes & torche, &
„ rendra le tronçon ; & aura quatre
„ chevaux qui ſeront à l'écurie : &
„ mangera toute ſa gent par devers
„ lui.

„ Le Aumoſnier ſera toujours à
„ Court, & doit manger à l'huis de

„la salle, & sera servi au jour de
„chair d'une piéce de bouilli & une
„de rôti, & au jour de poisson aussi
„sans rien doubler, & tout devers
„le commun; & aura avoine pour
„trois chevaux & trente deux de-
„niers de gaiges par jour pour tou-
„tes autres choses. Et aura livroison
„de vin deux quartes de coucher,
„& en la fourriere il aura trois cous-
„tes & feurre à l'avenant. Et quand
„le Clerc de l'aumône y sera, il aura
„encore deux coustes & feurre à l'a-
„venant, & un mole de buches pour
„eux deux. Et n'aura point de li-
„vraison de chandelles: mais se l'E-
„chanson emporte aucune chandel-
„le pour conduire la coupe le Roy,
„l'Aumônier l'enverra querre après
„l'Echanson.

Ces premiers Officiers en ont d'autres sous eux, par exemple sous les Chambellans, "le Roi aura tou-
„jours à Court quatre Varlets de
„de chambre & non plus, le Bar-
„bier, l'Epicier, le Tailleur, & ung
„autre mangeant à Court: & pren-
„dra chacun une provende d'avoi-
„ne, fer & cloux, & treize deniers

„ de gaiges pour ſon varlet qui ne
„ manquera point à Court, & pour
„ toutes autres choſes, & une couſ-
„ te & deux botteaux de feurre
„ chacun.

Encore ſous les Chambellans.
„ En la chambre le Roi aura un
„ charriot à cinq chevaux qui ſer-
„ viront le Roi & ſeront en l'écurie:
„ & aura le charretier douze deniers
„ de gaiges par jour, & ſoixante ſols
„ pour robbe, & ne mangera point
„ Court.

Il y a ſix Offices, la Panneterie, l'Echanſonnerie, la Cuiſine, la Fruiterie, l'Eſcurie, la Fourriere, dont les Officiers ſont ſoumis aux Maîtres de l'Hôtel.

„ Premierement, la Panneterie au-
„ ra quatre Pannetiers, & en ſeront
„ tousjours les trois à Court, & ſer-
„ vira l'un devers la bouche, & les
„ autres deux devers le commun,
„ l'un aux premiers & l'autre aux
„ derniers. Et chacun des trois au-
„ ra deux provendes d'avoine & for-
„ ge, & vin de coucher, chacun une
„ quarte, & chacun un cayer &
„ douze menües chandelles. Et aura

„ chacun pour leurs varlets qui ne
„ mangeront point à Court, & pour
„ toutes autres choſes deux ſols pa-
„ riſis de gaiges par jour. Et doivent
„ les Pannetiers acheter le pain &
„ faire venir par compte : & quant
„ li Rois ſera à ſejour, ils achete-
„ ront du blé, pour ſçavoir s'ils au-
„ ront bon marché de pain, & fe-
„ ront venir en Salle & le compte-
„ ront par douzaines, ainſi qu'il eſt
„ accoutumé, & y aura un Clerc
„ qui y ſera de par le Roi, & verra
„ la deſpenſe du pain: & aura une
provende treize deniers de gaiges
„ pour ſon varlet qui ne mangera
„ point à Court, & pour toutes au-
„ tres choſes, & vingt petites chan-
„ delles.

L'Etat marque ſept Echanſons, deux Ecuyers de cuiſine, quatre Fruitiers, quatre Ecuyers, quatre Fourriers : dont les appointements ſont à peu près les mêmes que ceux des Pannetiers.

ARTICLE LXVI.

ANDREÆ RUDIGERI Physica divina, recta via &c. C'est-à-dire, *Physique divine, voye droite entre la superstition & l'athéïsme, laquelle conduit l'homme à la felicité naturelle & morale. Par André Rudiger, Docteur en Philosophie & en Medecine.* A Francfort sur le Mein, de l'Imprimerie de Matthias André 1716. *in* 4°, *pages* 803. se vend. A Paris chez Montalant.

L'Auteur déclare la guerre à tout ce qu'il y a jamais eû de Philosophes au monde. Le moindre reproche qu'il leur fait, c'est de raisonner pitoyablement sur tous les sujets dont ils ont entrepris de traiter il forme contre eux une accusation infiniment plus griéve, & il soutient que les Peripatéticiens avec leurs formes abstraites induisent à la superstition, que les Gassendistes & les Cartesiens avec leur mechanique ménent à l'Athéïsme. On ne s'arrê-

tera pas à ces imputations odieuses qui sont repanduës dans tout son livre : mais au moins une de ses réflexions semble meriter d'être rapportée. Quelle idée, dit il, de la sagesse de Dieu Descartes nous donne t il dans la construction de son monde ? Le témoignage que rend toute la nature à la sagesse infinie du Créateur, se reduit il à avoir imprimé un premier mouvement circulaire aux parties de la matiere, & à les avoir ensuite laissé aller & s'arranger à leur gré ? Est-ce au fond s'éloigner de la folle pensée d'Epicure, qui rapportoit tout à une disposition fortuite & au hazard, & qui se seroit autant accommodé d'un mouvement circulaire que d'un perpendiculaire ? N'est-ce pas, comme lui, bannir une intelligence, pour ainsi dire, Ordonnatrice ? Car si le premier mouvement sans aucune autre direction particuliere produit tous les effets que nous admirons, si variez en leur multitude & si constants en eux mêmes ; s'il forme le corps des animaux & le nôtre, peut on dire que Dieu en

eſt l'architecte & l'ouvrier : & n'eſt-il pas plutôt le ſimple ſpectateur d'un Ouvrage qui ſe déploye de ſoi-même ?

On attend d'un Auteur qui paroit avoir intention d'écarter tout ce qui pourroit être ſujet à de fâcheuſes conſéquences, qu'il ſoit circonſpect dans ſes opinions. Mais M. Rudiger ſemble ne ſi être propoſé que d'acquerir à quelque prix que ce fût, le renom d'inventeur de ſyſtême. Il s'eſt en effet fabriqué pour lui un ſyſtême : & le titre ſpécieux de phyſique divine, dont il l'a honoré, n'empêche pas qu'en le liſant on ne ſe diſe, * *ſed neſcio quomodo nihil tam abſurdè dici poteſt, quod non dicatur ab aliquo Philoſophorum.*

Le voici, ce ſyſtême, expoſé en peu de mots. Le corps eſt mal défini par l'extenſion, car l'extenſion ne lui eſt pas particuliere. C'eſt la matiere premiere qui doit être définie, une ſubſtance étenduë : & ſous ce genre de ſubſtance étenduë ſont compris le corps & l'eſprit.

Il conſidére les étoiles fixes & les

* *Cic. l. 2. de divinat.*

planetes comme deux ſources de corps qui rempliſſent tout. Il nomme ceux qui ſortent des étoiles & du ſoleil, particules raiſonnantes, & il les repréſente ſous la forme d'étoiles à ſix rayons : ceux qui ſortent des planettes, ſont comme autant de petites bourſes, ou de veſſies, *bullulæ.* Les uns & les autres ont la faculté de ſe donner du mouvement, les premiers en s'étendant, les ſeconds en ſe reſſerrant, & tous ont un mouvement reverſif vers le lieu de leur origine, c'eſt à dire, vers l'étoile, ou la planette dont ils ſont émanez.

Ces particules rayonnantes ſont l'*Ether*, les petites veſſies ſont l'air : & le monde avec tout ce qu'il contient, n'eſt composé que de cet *ether* & de cet air, mêlez enſemble en une infinité de combinaiſons différentes. Selon qu'une particule rayonnante plus ou moins forte eſt renfermée dans une veſſie, elle la dilatte plus ou moins ; pluſieurs particules rayonnantes renfermées enſemble font un plus grand effet, une veſſie plus forte réſiſte davan-

tage à ſa dilatation, & pluſieurs enveloppéee les unes dans les autres font encote plus de réſiſtance. Les interſtices entre les rayons ſont vuides, & les veſſies ne ſont que des peaux.

L'Auteur prétend par là expliquer la rareté & la denſité : en ſorte que des veſſies entiérement vuides de particules rayonnantes, & ſe reſſerrant en elles mêmes, ne feroient qu'une pouſſiére denſe, & feroient une veritable Terre damnée. L'union des corps ſe fait par la pointe des particules rayonnantes, qui perçant les veſſies où elles ſont renferfermées, s'inſinuent dans les veſſies prochaines. Il n'y a point d'autre peſanteur & d'autre legereté, que cette eſpece d'inclination naturelle à *l'ether* & à l'air de retourner au lieu de leur origine. Au reſte, M. Rudiger condamne univerſellement & s'efforce de réfuter tout ce que M. Descartes & tous les Philoſophes ont avancé touchant le mouvement. Et il ſe mocque de l'opinion vulgaire, que l'air eſt peſant.

Tout cela peut être traité, ou de *Juin* 1718.

jeu, ou de travers d'imagination: ſelon que l'Auteur ou n'aura penſé qu'à badiner, ou aura prétendu s'expliquer ſérieuſement. Mais il y va de plus dans ce qui ſuit: & la recrimination contre lui n'eſt que trop bien fondée.

Car il dit que la matiere premiere eſt tellement le genre à l'égard du corps & de l'eſprit, que Dieu auroit pû premierement la créer, & puis d'une partie d'elle faire les corps, & d'une autre partie les eſprits. Il ſoutient donc que l'eſprit n'eſt pas moins que le corps une ſubſtance étenduë: & il ajoute qu'il convient eſſentiellement à l'eſprit de connoitre. Voyons néanmoins comment il ſe contredit lui-même en ce point capital. Voici ſes parole * : « C'eſt ici que je triomphe; ,, car quelque liberté que je me ,, donne de feindre quelque figure ,, que ce ſoit, grande ou petite; ,, quelque mouvement que ce ſoit, ,, mechanique, circulaire, élaſtique; ,, l'eſpace, ou vuide ou plein; il ,, n'en réſulte pas le moindre trait de

* *L.* I. *c.* 4. *ſect.* 4.

„connoiſſance. Tant il eſt conſtant „pour tout homme raiſonnable, „que le principe de connoiſſance eſt eſprit „. Pourquoi donc, s'il eſt homme raiſonnable, ne conclut il pas que l'eſprit eſt abſolument diſtingué de la matiere.

Du moins il a ſoin de diſtinguer l'eſprit, en celui qui reçoit paſſivement les idées & les connoiſſances, & en celui qui ne les reçoit pas ſeulement, mais qui les compare, les unit, les diviſe ; & en un mot qui agit. Il nomme cet eſprit paſſif, ame, *animam* : & l'eſprit actif, intelligence, *mentiem*.

Il donne des ames à tous les corps organiques, tant aux plantes, qu'aux animaux. C'eſt, dit il, l'ame de la plante, qui avec connoiſſance fait germer la graine, diſpoſe & arrange toutes les parties, choiſit l'aliment convenable & le fait avancer : comme c'eſt l'ame de l'animal qui avec connoiſſance forme cette admirable ſtructure de tous ſes membres, qui dans la ſuite l'entretient, qui produit & conduit tous ſes mou-

vements naturels. " En ſorte que „ſelon M. Rudiger, cette ame eſt „douée d'une vertu merveilleuſe „de ſentir, puiſque ſans avoir be- „ſoin des organes des ſens, elle „connoît ce que nous ne connoiſ- „ſons pas nous mêmes „. Il rejette donc une aveugle mechanique pour la formation & pour le mouvement du corps des animaux ; & il ne ſe trouve pas embarraſſé de la difficulté d'expliquer la propagation de l'ame, laquelle étant étendüe ſe diviſe par parties.

Quant à l'ame raiſonnable, ou à l'intelligence, ce qui la diſtingue, dit-il, c'eſt qu'elle agit ſur ſes idées, & qu'elle en porte ſon jugement: au lieu que l'ame de la bête n'a pour partage que la memoire. Enſuite il adopte les viſions du Comte de Gabalis touchant les Sylphes & les Gnomes.

Le peu qu'on a dit de ce gros volume, eſt encore trop.

ARTICLE LXVII.

SAMUELIS WERENFELSII Basileensis dissertationum volumina duo &c. C'est-à dire, *Deux volumes de dissertations, dont le premier en contient deux, sur les disputes de mots entre les sçavants, & sur les faux brillants dans le discours; le second en contient plusieurs sur divers sujets. Par Samuel Werensels de Basle.* A Amsterdam, chez les Wersteins, 1716. *In* 12, le premier de 328 *pages*, le second de 429.

L'Auteur écrit bien en Latin, & il a choisi heureusement pour exercer son beau style le sujet de ses deux premieres dissertations: il dit qu'il ne les a pas assez meditées. Ne pourroit on pas lui appliquer le compliment de Pline à un de ses amis, *Negat tua scriptio te studere, sed est tam polita, quæ nisi à studente non potest scribi: aut es super omnes beatus, si talia per desidiam & otium perficis.* Si l'on s'apperçoit de quelque négligence de M. Werenfels, c'est prin-

cipalement dans la premiere dissertation, où il s'étend dans les lieux communs autant qu'ils peuvent le porter, pour ne s'être pas donné le tems de réflechir sur la regle d'Horace,

Est brevitate opus, ut currat sententia, nec se,
Impediat verbis lassas onerantibus aures.

Elle est intitulée *De Logomachiis Eruditorum*, des Logomachies, c'est-à-dire, des disputes de mots entre les Sçavans, & divisée en dix chapitres. Ce mot Grec λογομαχία est susceptible de plusieurs significations: Achille & Agamemnon dans Homere se contentent de se maltraiter de paroles, & de se dire des injures, sans pousser plus loin leur querelle; ce fut une logomachie entre ces Héros, comme on en a vû souvent d'aussi échauffées entre les sçavans qui prétendant s'être acquis par leur sçavoir l'empire sur les esprits, s'emportent contre quiconque ne se soumet pas à leurs décisions; Scaliger & Saumaise peuvent servir d'exemples. C'est encore une espece de *lo-*

gomachie de coutester avec chaleur pour des choses de néant, ou pour des choses dont il est impossible de s'éclaircir. On pourroit encore appliquer le nom de *logomachie* aux disputes sur l'interpretation & la propre signification des mots: mais elles peuvent être importantes & sérieuses, lors principalement qu'il s'agit de la sainte Ecriture & des Loix.

Ce n'est point à ces sortes de *logomachies* qu'en veut M. Werenfels, mais uniquement à celles où les parties, faute de s'expliquer & de s'entendre, contestent sur un point dont au fond elles conviennent, & trompées par la diversité des expressions, déffendent & attaquent un même sentiment; enfin, toute la dispute s'évapore en paroles.

C'est une maladie, dit-il, plus commune qu'on ne pense parmi les Sçavans, & pour le prouver il parcourt dans le second chapitre tous les genres de Sciences; la Theologie n'en est pas exceptée, témoin l'ancienne & célébre dispute touchant les mots d'Hypostase & de Person-

ne ; la différence d'un mot fit appréhender, dit S. Gregoire de Nazianze, qu'il n'y en eût auſſi dans la foi,& il n'y eut qu'à s'expliquer pour diſſiper cette crainte. L'Auteur prétend ramener auſſi Felix d'Urgel & Elipand de Tolede à une diſpute de mots; mais c'eſt un de ces endroits qu'il n'a pas aſſez meditez. Il en trouve dans les Théologiens Scholaſtiques ; dans les Juriſconſultes, quand ils demandent ſi les animaux brutes ſont capables de droit ; dans les Medecins, qui ſans égard pour les divers ſyſtemes qu'ils embraſſent, traitent les maladies de la même maniere. La Philoſophie eſt féconde en exempl s de diſputes de mots ; les Stoïciens ſeuls en fourniroient pluſieurs, comme lors qu'ils ſoutenoient conſtamment que la ſanté, les richeſſes, & le reſte qui contribuë à rendre la vie plus aiſée, fuſſent des biens, & qu'ils avoüoient qu'il vaut mieux les avoir que d'en manquer : ils diſoient de même que la douleur, la pauvreté, & les autres incommoditez, ne ſont pas des maux, mais qu'il vaut mieux en

être exempts que de les ſouffrir ; c'eſt là, dit Ciceron, faire illuſion dans les mots. Les Epicuriens mêmes ſelon l'Auteur, convenoient, à un mot près, avec les Académiciens, les Peripatéticiens & les Stoïciens. La Philoſophie des Ecoles eſt, dit-il, un fond inépuiſable de ſemblables diſputes.

Outre celles qui ne roulent que ſur un mot pris diverſement, il en eſt d'autres, pourſuit-il au ch. 3[e], qui vont juſqu'aux choſes, & qui ne laiſſent pas de devenir des diſputes de mots, parce que ceux qui s'y engagent, étendent trop ou reſſerrent trop la ſignification des termes de la queſtion ; d'où il arrive que mutuellement, l'un impute à l'autre un ſentiment qui n'eſt pas le ſien, & le charge de conſéquences odieuſes. Quelquefois une méthode entiére ne peut paſſer que pour une diſpute de mots : telle eſt celle de Ramus, qui excita tant de tumultes, & qui eſt aujourd'hui ſi oubliée.

Le ch. 4[e], eſt un ample lien commun ſur les inconvéniens de ces

ſortes de diſputes: & il y a danger que l'Auteur ne ſe jette lui même dans une *logomachie*, accumulant ſur elle tous les maux qui réſultent en général de quelque diſpute que ce ſoit, quand elle eſt pouſſée à outrance; car enfin tout le mal d'une diſpute de mots, conſidérée comme telle, c'eſt qu'elle eſt inutile & abſurde.

D'où naiſſent-elles, les diſputes de mots? Premierement, de l'ambiguité & de l'équivoque des termes, inévitable dans toutes les langues, puiſque le nombre, des mots ne ſçauroit égaler celui de nos penſées. Secondement, de ceux qui n'expliquent qu'obſcurément & confuſément ce qu'ils propoſent, ſoit qu'ils n'en ayent en eux-mêmes que des idées confuſes & mal digérées, ou qu'ils affectent d'être miſtérieux. Troiſiemement, de ceux qui ne pénétrent pas & prennent mal le ſens de ce qui eſt propoſé. Ces trois ſources de diſputes ſont la matiere de trois chapitres.

On peut à certains ſignes, pourſuit l'Auteur au chap. 8e, reconnoître qu'une diſpute ne conſiſte que dans les mots. 1°. Si un homme, d'ailleurs raiſonnable, ſemble impugner un ſentiment qui eſt celui du genre humain : par exemple, un Stoïcien qui ſoutient que la douleur n'eſt pas un mal ; s'il s'éleve contre l'évidence, contre ce qui eſt d'une notorieté publique ; s'il avance & défend une abſurdité manifeſte. Que penſer alors, ſinon qu'il prend les termes autrement, que nous ne les entendons ? 2°. Si l'un des contendans attribuë à l'autre une opinion tou à fait abſurde, & directement oppoſée au ſens commun, c'eſt qu'il ne l'entend pas. 3°. Si l'on voit les mêmes raiſons employées des deux côtez : ainſi parceque la traduction Grecque des Septante eſt mêlée de phraſes Hebraïques, Heinſius a conclu qu'elle eſt écrite en une langue ou en une dialecte Helleniſtique ; Saumaiſe au contraire a conclu qu'elle s'éloigne de la langue Helleniſtique, c'eſt-à-dire, de la langue Grecque. Il eſt bon de rap-

porter ici un trait qui fera connoître ce qu'étoit Saumaise dans la dispute : il appelle son adversaire *Heinsiolum*; & il dit, *Phœniculum seculi sui, Eruditorum Regaliolum, Eloquentium lusciniolam flebilibus modulis inconsolabiliter gementem, non Hylæ fata, non Hermegardis suæ, sed amissam caram filiolam, gratam illam & amabilem puellulam delitiolum suum Hellenisticam nomine, ereptam sibi grandi facinore Salmasii magni viri, sed Heinsiolo minoris.* 4°. Si la dispute se passe en termes vagues : & enfin si vous n'entendez rien à ce qui se dit sur un sujet dont vous avez d'ailleurs connoissance, vous pouvez juger que ce n'est qu'une dispute de mots.

Comment prévenir ou arrêter ces vaines contestations ? C'est en définissant exactement les termes, en corrigeant leur ambiguité, & fixant leur signification par des définitions à l'imitation des Géométres : l'Auteur au ch. 9^e^. souhaiteroit qu'il y eût un bon Dictionnaire. C'est encore un bon moyen pour arrêter les disputes des mots, de particulariser autant qu'il est possible les ques-

tions, & de les faire deſcendre du genre à l'eſpece, des termes généraux à d'autres plus déterminez.

Pour éviter, dit-il au ch. 10e, de donner priſe aux diſputes de mots, il ne ſuffit pas d'avoir medité la matiere ſur laquelle on a à parler, ou à écrire, mais il faut s'appliquer à choiſir les expreſſions les plus claires & les plus nettes, uſer des mots dans le ſens qu'ils ont dans l'uſage ordinaire ; & s'il eſt neceſſaire d'en employer qui ſoyent ou moins connus ou ſuſceptibles de divers ſens, avoir ſoin de les définir. Afin d'éviter auſſi de s'engager en des diſputes de mots, il faut écouter ou lire les autres ſans prévention, & avec un eſprit d'équité chercher ce qu'ils penſent, & ne point chicaner ſur leurs paroles.

Des faux brillans dans le diſcours.

Longin a fourni à M. Werenfels le titre de ſa ſeconde diſſertation *de meteoris orationis*. Le Critique Grec diſtingue dans le diſcours ὑψηλὰ & μετέωρα, le ſublime & les meteores,

que l'Auteur explique en François *manieres de parler guindées*, & que nous pouvons nommer de faux brillans. Comme ils ne ſont faux que parcequ'ils n'atteignent pas au ſublime, vers lequel un Auteur fait effort de s'élever, M. Werenfels juge à propos d'expliquer la nature du ſublime, & de montrer en quoi il conſiſte.

Premierement, il faut que le ſujet ſoit grand, au moins dans l'opinion de ceux à qui le diſcours s'adreſſe : ce qui eſt grand pour le vulgaire, ne le ſera peut-être pas pour un Philoſophe. Et un General d'armée peut propoſer à ſes ſoldats de riches depouilles comme un grand objet, dont il fait lui même peu de cas.

Secondement, l'eſprit doit être grand, capable de ſe former de grandes idées des grandes choſes: une imagination étenduë & vive, pour ramaſſer ſans confuſion & pour mettre ſous les yeux tous les différens rapports qui conviennent à ſon ſujet. Cette vivacité d'imagination eſt admirable dans les Poëtes ; on

croit voir ce qu'ils décrivent, & entendre les personnes qu'ils font parler : elle manque souvent à Ovide, qui d'ailleurs excelle pour l'étenduë. Quand on lit ce qu'il fait dire à Didon, c'est le Poëte qui s'exprime avec esprit : au lieu que dans Virgile c'est Didon elle même livrée à sa passion & à son desespoir.

Ce n'est pas assez d'avoir de l'imagination, si elle n'est pas reglée par le jugement,

Scribendi recte sapere est & principium & fons.

C'est au jugement de la redresser, quand elle s'écarte, de retrancher sans misericorde ce qu'elle suggére d'outré & d'excessif, de ne point pardonner à de belles pensées si elles sont de trop, ou qu'elles manquent de justesse. Enfin, c'est à l'imagination d'inventer & de proposer, & au jugement de faire le choix.

Troisiemement, l'expression est encore necessaire pour parvenir au sublime. Qu'elle soit noble & purgée de tout terme bas, ou qui sente

le proverbe : qu'elle ſoit nombreuſe, & faſſe un ſon qui contente l'oreille : & que même ſelon les occaſions elle ait quelque choſe de terrible, comme quand Virgile dit,

Crines effuſa Sacerdos
Ter centum vocat ore Deos, Erebumque, chaoſque,
Ter geminamque Hecaten.

Mais la principale attention pour l'expreſſion eſt de choiſir celle qui ſignifie davantage ; par exemple, conjurer ſignifie plus que prier ; entrer en fureur, plus que ſe fâcher, ou ſe mettre en colere. Souvent un ſeul mot ſignifie beaucoup, il comprend non ſeulement la choſe dont il eſt queſtion, mais auſſi le ſentiment qu'on en a, comme celui de Céſar à ſes ſoldats, en les appellant *Quirites* ; c'étoit leur marquer ſon indignation, c'étoit les dégrader, & leur reprocher de la lâcheté. Ciceron parlant de Catilina donna plus à entendre, en diſant, « Le Senat „ comprend la grandeur du peril, „ le Conſul la voit, & cependant cet

„homme-là vit encore ; que s'il avoit dit, vous comprenez & je vois. Les figures & principalement la Metaphore, n'ont été introduites dans le diſcours que pour le rendre plus ſignificatif ; & elles ſont un bel effet, quand les mots propres ne répondent pas à la grandeur du ſujet ; car ce n'eſt qu'à cette condition de manquer de mots propres, que M. Werenfels admet la metaphore.

Après le choix du ſujet des penſées & des expreſſions, il reſte encore à un Auteur un point important à obſerver. Comme il ſe peint lui même dans ſon propre ouvrage ; il ne doit s'y repreſenter qu'avec de belles couleurs, faire paroître des ſentimens élevez, & montrer une belle ame ; ſera-ce par un diſcours affecté, où il aura déployé tout l'art de la Rhetorique ? Nullement : mais par je ne ſçai quelle noble liberté, en ſorte qu'il paroiſſe avoir plus penſé à ce qu'il devoit dire, qu'à la maniere de le dire ; & que s'il dit bien, ce n'eſt pas qu'il ait recherché de bien dire ; mais parce que cela lui

eſt naturel. On ſent cette grandeur d'ame dans tout l'ouvrage de Tite-Live, & principalement dans ſes harangues : ce n'eſt point, ce ſemble, Tite-Live qu'on lit, on penſe entendre parler ces maîtres du monde.

Si ces qualitez requiſes pour le ſublime ſe trouvent réünies, c'eſt alors qu'un diſcours excite l'admiration & ravit : mais cela arrive rarement ; & des Auteurs qui pourroient ſe faire eſtimer dans un autre genre d'écrire, pour vouloir s'y élever tombent dans la petiteſſe : & au lieu du ſublime qui leur échappe, ils ne produiſent que de faux brillans.

Ces faux brillans peuvent être diſtinguez par oppoſition au ſublime en trois eſpeces ; un ſujet mince, conçu & exprimé magnifiquement ; un ſujet relevé, conçu & exprimé d'une maniere qui n'y répond pas ; une fauſſe grandeur dans le ſujet & dans l'expreſſion.

C'eſt, dit l'Auteur, un défaut aſſez ordinaire aux Sçavans, ſur tout aux Grammairiens, de parler d'eux-mêmes & de leur travail avec pompe ; avoir corrigé un mot dans le

texte d'un ancien Auteur, c'eſt comme avoir gagné une glorieuſe victoire que les ennemis auroient opiniâtrement diſputée. Jule Scaliger recommanda à ſon fils l'étude de la Grammaire en termes auſſi emphatiques que s'il s'étoit agi de l'animer à recouvrer la Principauté de Verone, ou qu'Hamilcar preſsât ſon fils Annibal de jurer une inimitié éternelle contre les Romains. Vivés reproche à Longolius une pareille enflure dans tout ce qu'il écrivoit, & qu'il avoit contractée par ſon attache ſcrupuleuſe à imiter Ciceron. En general les ſerviles imitateurs des anciens ſont ſujets à ce défaut : ils s'expriment ſur les plus petites choſes, comme Tite-Live, Saluſte, Corneille, Tacite, ſur les plus grandes : & ils mettent dans les moindres villes tous les Magiſtrats de la République Romaine. Que dire de ceux qui ont toujours à la bouche les grands noms d'Alexandre, de Pyrrhus, d'Annibal, ou qui ne les indiquent que par de grandes épithetes, le vainqueur des Perſes, le vaillant Affriquain & la terreur des

Romains : de ceux qui ont toujours une citation prête de quelque Auteur renommé, pour appuyer une ſentence vulgaire, ou évidente ?

L'autre ſource des faux brillans eſt dans le ſtyle, qui ne répond pas à la grandeur du ſujet, un ſtyle qui s'embarraſſe en de longues circonlocutions, qui fatigue par les épithethes multipliées & amenées de loin, qui rebute enfin, & qui même, pour ainſi dire, ſe rend odieux par le mélange affecté de mots antiques & d'expreſſions extraordinaires. Les monſtres ſont rares, pourſuit l'Auteur, & ils n'en ſont pas plus beaux: il en eſt ainſi de ces mots de Plaute, *ipſiſſimus*, *geminiſſimus*, *ſycolatronida*, & d'autres ſemblables, que le Poëte a inventé pour faire rire, & non pas pour former de belles images. Un aſſemblage bizarre de mots du bel uſage & de bas n'eſt pas plus ſupportable, comme dans Varron, *nubes aquam vomentes*, & dans le Poëte Furius dont Horace ſe mocque,

Jupiter hibernas cana nive conſpicit
Alpes.

Ciceron donne là-deſſus un précepte fort ſage au l. 3[e] de l'Orateur, *Quoniam hæc vel ſumma laus eſt verbi transferendi, ut ſenſum feriat id quod tranſlatum ſit; fugienda eſt omnis turpitudo earum rerum, ad quas eorum animos qui audiunt trahet ſimilitudo. Nolo morte Africani caſtratam eſſe Rempublicam; nolo ſtercus Curiæ dici Glauciam. Quamvis ſit ſimile, tamen eſt in utroque deformis cogitatio ſimilitudinis.*

C'eſt encore une erreur de penſer élever ſon diſcours, en le faiſant rouler continuellement de périodes en périodes, ou au contraire en le coupant tout en membres oppoſez par des antitheſes. L'épigramme d'Auſone ſur Didon réjoüit, & ne fait point pleurer la triſte deſtinée de cette Princeſſe.

In felix Dido nulli bene nupta marito,
Hoc pereunte fugis, hoc fugiente peris.

Il faut faire le même jugement de ceux qui ſans diſcrétion cherchent tous les ornemens du diſcours, qui accumulent de grands mots, qui ſe perdent dans des penſées outrées.

Par exemple, Florus : *D. Brutus Gallæcos domuit, atque omnes Gallecia populos formidatumque militibus flumen oblivionis peragratoque victor oceani littore, non prius signa convertit; quam cadentem in maria solem obrutumque aquis ignem non sine quodam sacrilegii metu & horrore deprehendit.* Quelquefois même ces pensées outrées vont jusqu'à l'orgueil & à l'impiété, comme dans le fameux vers de Lucain,

Victrix causa Deis placuit, sed victa Catoni.

Comme les faux brillants de la troisieme espece se forment de ce qu'il y a de vicieux dans les deux premieres, ils ne meritent pas qu'on s'y arrête. En voici un exemple : Sedulius n'a qu'à dire qu'il est Chantre dans l'Eglise, & il dit, *Ego decachordo psalterio inter beati dogmatis choros Davidicæ modulationis cantus exerceo.* Sur tout les Afriquains ont donné dans cet excès.

M. Werenfels finit en disant que les Auteurs Italiens & Espagnols, sont pleins de faux brillans, & que

plusieurs Alemans s'en chargent à leur imitation : les François, ajoute-t il, s'en sont délivrez, & il ne leur reste qu'à conserver le bon goût, qu'ils se sont fait, pour égaler l'éloquence des Romains.

On s'est un peu étendu sur les deux premieres dissertations, qu'on a estimées utiles ; on s'arrêtera peu sur les suivantes.

Dissertations du second volume.

La premiere, intitulée de la superstition par rapport à la Physique, est destinée à combattre diverses opinions populaires touchant l'efficace de la lune, la baguette divinatoire, & d'autres semblables. Primerose, Medecin Anglois, a fait un livre des erreurs du peuple par rapport à la Medecine.

Dans la seconde l'Auteur prétend convaincre Descartes de sophisme : & il ne veut pas que de ce que l'idée de Dieu comprend l'idée de l'existence actuelle & necessaire, il s'ensuive démonstrativement que Dieu existe. Comme cette dissertation lui

avoit attiré un adverſaire, il ſe défend dans la troiſiême.

Dans la quatriéme il traite de la parole, mais non pas en Phyſicien, comme Mr. Cordemoi. Il dit qu'un homme ſeul dans le monde n'auroit pas beſoin de parole, car à qui manifeſter ſes penſées? il conſidere enſuite tous les hommes comme autant de ſourds & de muets, que le beſoin de s'aider mutuellement obligeroit d'entrer en ſociété: alors ils ſe communiqueroient leurs penſées par des geſtes & par des ſignes; & c'eſt déja une langue qu'il appelle repréſentative, qui dans cette ſuppoſition ſe ſeroit ſans doute perfectionnée, ce qui eſt d'autant plus vraiſſemblable, qu'on voit des müets avoir une adreſſe admirable à concevoir ce qu'on veut leur faire entendre, & à ſe faire entendre eux-mêmes. Deuſingius rapporte qu'un Ambaſſadeur de Hollande à Conſtantinople ſe donna le divertiſſement d'inviter tous les muets du ſerrail à manger chez lui: ils ne diſoient mot, mais ils ne laiſſoient pas de s'entretenir comme on fait

ordinairement pendant un repas; & l'Ambaſſadeur avoit auprès de lui un Interprete qui lui expliquoit les diſcours qu'ils avoient entre eux.

Les hommes, continuë l'Auteur, laiſſez à eux-mêmes, auroient bientôt appris à ſe ſervir des organes naturels de la voix, & ſe ſeroient formé une langue dont les premiers mots auroient eû quelque rapport aux choſes qu'ils auroient voulu faire connoitre.

Mais Dieu donna l'uſage de la parole à Adam. M. Werenfels penſe que cette premiere langue fut bornée à peu de mots pour le neceſſaire. Il ne croit pas non plus que les connoiſſances d'Adam ayent été beaucoup au delà, qu'il ait connu la nature des animaux, des plantes, ni les autres ſecrets de la Phyſique: le point capital pour lui étoit de ſçavoir ce qu'il devoit à ſon créateur, & il en étoit parfaitement inſtruit. On ne croit pas que le terrible changement que le peché cauſa dans Adam & dans Eve, ſoit une raiſon aſſez ſolide pour accorder à l'Auteur qu'ils oublierent la langue que Dieu

leur avoit apprise, & qu'ils furent réduits à en inventer une autre. Il conjecture encore qu'à la confusion des langues, elles ne furent pas tellement diversifiées, qu'elles ne retinssent beaucoup de celle qui avoit été commune. Apparemment il a peu lû les Auteurs François, puisqu'il dit que nôtre langue varie si fort, que de dix en dix ans elle n'est presque plus reconnoissable.

Il réfuse dans la 5^e^ dissertation l'opinion de Descartes que le monde est sans nulles bornes & d'une étenduë infinie : & dans la 6^e^. il dit que la figure du monde est sphérique.

La 7^e^. est pour prouver que le corps est composé de points Mathematiques. La 8^e^. traite du tems. La 9^e^. & la 10^e^. ne sont que de briéves ébauches sur l'immortalité de l'ame, & sur la Morale : elles sont suivies de quelques theses de Philosophie.

Le plus bel endroit de ce volume, & qui en effet est fort beau, est un discours ingénieux & élégant sur les piéces de théatre qui se représentent dans les colleges ; & que M. Weren-

sels recommande comme un exercice très-utile à la jeunesse. Elle demande du jeu & du divertissement, & en est-il un plus convenable que celui , où en jouant elle prend des sentimens de vertu & d'honneur , elle s'habituë à n'avoir que de l'horreur & du mépris pour le vice , elle se forme à parler avec facilité & avec grace. Loin ces Tragedies & ces Comedies composées pour émouvoir ou pour justifier les affections perverses : les Poëtes tragiques Grecs n'ont point cherché cette voïe basse & criminelle pour plaire ; & par une autre plus noble , ils ont emporté les applaudissemens d'Athenes ; & ce qui est remarquable, c'est que la comédie des captifs de Plaute, bien qu'elle soit sans intrigue amoureuse, est du moins autant divertissante qu'aucune autre de ce Poëte. D'ailleurs ce n'est point une troupe mercenaire de Comediens & de Farceurs ; ce sont des enfans de famille qui se présentent sur la scene devant leurs parens , leurs amis, leurs connoissances, les enfans des Princes même se font un plaisir

de s'y faire voir : & ſans doute des Auteurs ſi chers par eux mêmes font une impreſſion infiniment plus douce & plus agreable ſur l'eſprit des ſpectateurs. Mr. Werenfels expoſe tout cela d'une maniere très-judicieuſe & élégante : on le plaint ſeulement de ce qu'il s'eſt laiſſé échapper une injure groſſiere, & qu'il contredit lui même en la diſant. Le Chancelier Bacon traitant le même ſujet dit; *Utinam eſſent noſtri !*

L'Auteur ajoute en François & en quatre pages, l'idée qu'il s'eſt formé d'un Philoſophe qui s'eſt rendu l'eſprit juſte & le cœur bon, & qui a accoutumé ſes paſſions à obéïr à la raiſon.

Il finit par un recueil de cent onze Epigrammes ; les penſées ne ſont pas vives, l'expreſſion n'eſt ni élégante, ni relevée, & elle eſt encore gâtée par quantité de fautes contre la quantité, & des mots qui ne ſont pas Latins.

Article LXVIII.

HISTORIA TYPOGRAPHORUM aliquot Parisiensium &c. C'est-à-dire, *Histoire de quelques Imprimeurs de Paris, qui comprend leurs vies & leurs Livres.* A Londre, chez Christophe Bateman & à ses frais, de l'imprimerie de Guillaume Bowyer, 1717. *In* 8°, *le premier de* 160 *pages, le second de* 160. *en deux tomes.*

MOnsieur Mettaire, Auteur de cette histoire, est François : & en Angleterre il conserve pour sa patrie l'amour que la nature inspire, & que l'honneur exige.

Il dédie son ouvrage à son Altesse Royale, Monseigneur le Duc D'Orleans, Régent de France ; & après avoir employé la comparaison d'Atlas, qui accablé sous le poids du monde, s'en déchargea sur les épaules d'Hercule, il lui dit que Loüis le Grand, ce Heros, connoissant sa capacité & son génie, & obligé de quitter le gouvernement de son Empire, le lui a remis pour en être le

conſervateur ; qu'il lui a confié la perſonne de Loüis XV, Prince qui fait paroître des qualitez rares dans un âge ſi peu avancé, qui eſt l'eſperance de la France, & comme un aſtre ſalutaire qui brille après de triſtes naufrages.

Ce n'eſt pas, ajoute-t-il, une gloire mediocre pour la France que nos Rois ayent pris ſous leur protection & avancé par leur liberalité les Sciences & les beaux Arts. Celle de Loüis le Grand les a fait monter à la plus haute perfection ; & ſi à ſa mort on craignoit du changement, ce ne fut que comme une éclipſe qui étonne pendant peu de tems, Monſeigneur le Regent a auſſitôt diſſipé ces tenebres, & ranimé les eſprits. Continuer à proteger ces ſçavantes Academies, c'eſt partager la gloire de leur établiſſement.

Non minor eſt virtus, quam quærere parta tueri.

L'Auteur venant au deſſein de ſon ouvrage, remarque qu'il ne ſeroit pas juſte que ceux qui s'em-

ployent à conſerver la memoire des autres, demeuraſſent eux-mêmes dans l'oubli ; & veritablement l'Art de l'Imprimerie a fait un ſi grand & ſi heureux changement dans le monde, que ceux qui l'ont exercé avec diſtinction & perfectionné, meritent d'être mis au nombre des hommes qui doivent être connus de la poſterité, avec d'autant plus de raiſon qu'elle profite de leur habileté & de leur travail.

Simon de Colines, en Latin *Colinæus*, eſt le premiers des célébres Imprimeurs de Paris, dont M. Mettaire décrit les vies. Tout ce qu'on ſçait de lui, c'eſt qu'il travailla ſous le premier Henri Eſtienne, & qu'enſuite ayant épouſé ſa veuve, il imprima encore avec les mêmes caracteres pendant trois ans : & puis il en eût d'incomparablement plus beaux, Romains, Italiques, Grecs ; ſes Italiques l'emportent ſur ceux d'Alde Manuce. L'Auteur condamne avec juſtice la licence qu'il ſe donna dans l'édition du Nouveau Teſtament Grec, de retrancher de la premiere Epitre de S. Jean le verſet 7^e^.

du chapitre 5[e]. Les premiers livres avec ſon nom ſont de 1520, & les derniers de 1546.

Michel Vaſcoſan, né à Amiens, gendre de Joſſe Badius, & beau-frere de Robert Eſtienne & de Jean Roigny, tous Imprimeurs, commença l'an 1532, & continua juſqu'à 1576, à ſe faire eſtimer pour la beauté de ſes caracteres, & pour la correction des livres qui ſortoient de deſſous ſa preſſe.

Guillaume Morel, né de pauvres parens à Tileul au Comté de Mortain, s'éleva par ſon génie & par ſon application. Il fut ſçavant, compoſa des ouvrages, & poſſeda parfaitement la langue Grecque. Il travailla à l'imprimerie Royale avec Turnebe, & en eut la direction après lui. Comblé d'éloges de tous les ſçavans de ſon tems, il n'évita pas après ſa mort les traits de la plume médiſante de Henri Eſtienne, qui dans une épitaphe ſatyrique lui reproche de n'avoir plus été le même, depuis qu'il ſe fut fait Catholique. Mais, reprend M. Mettaire, ſes dernieres impreſſions valent bien les premie-

res, quelques-unes ſont plus belles, & pluſieurs de celles de Henri Eſtienne n'en approchent pas. Si la ſatyre tombe ſur le déſordre des affaires de Morel, qui mourut endetté, ſon déſintereſſement dans ſa profeſſion ayant nui à ſa fortune : Henri Eſtienne conduiſit plus mal les ſiennes, & mourut à l'hoſpital. Morel mourut en 1564.

Adrien Turnebe a paſſé pour l'homme de ſon ſiecle le plus intelligent dans la critique des Auteurs : il étoit d'Andeli, d'une famille noble, mais mal aiſée : ſon nom étoit Tournebeuf, & il crut l'adoucir en le latiniſant, & ſe faiſant nommer *Turnebus.* Il ne ſe trouve parmi les Imprimeurs, que pour avoir été environ quatre ans Directeur de l'imprimerie Royale depuis 1552. juſqu'à la fin de 1555.

Jean Bien-né épouſa la veuve de Guillaume Morel, & ſe mit en poſſeſſion de ſon imprimerie, qu'il conduiſit juſqu'en 1588. avec autant d'habileté & avec plus de bonheur. Du reſte, on ignore quelle fut ſa

naissance, & comment il passa ses premieres années.

Les Morels, issus d'une famille noble de Champagne soutinrent longtems la réputation, non seulement d'habiles Imprimeurs, mais de sçavans. Frideric, né en 1523, donna les premieres preuves de sa capacité dans l'édition du Dictionnaire Grec de Tusan : elle étoit commencée, & demeuroit là, manque d'un homme qui sçût déchiffrer le manuscrit que l'Auteur avoit laissé. Morel en vint à bout, & prit encore soin de corriger les feuilles imprimées. A l'age de 34 ans il épousa une fille de Vascosan, & se mit à imprimer. En 1571. il fut honoré du Brevet d'Imprimeur ordinaire du Roi, qu'il transporta à son fils Frideric en 1581, deux ans avant sa mort.

Ce fils surpassa son pere ; il fut premier Imprimeur & Interprete du Roi, Professeur Royal des langues Grecque & Latine, & d'éloquence, enfin Doyen des Professeurs Royaux. Il mourut en 1630,

laiſſant deux fils, Jean & Nicolas, qui ſe firent auſſi eſtimer par leur ſcience, mais qui abandonnerent l'imprimerie.

Claude Morel, fils du premier Frideric, & frere du ſecond, exerça comme eux la profeſſion d'Imprimeur avec honneur, & entra en ſocieté avec ſon frere pour pluſieurs éditions. Il mourut deux ans avant lui; & ſes trois fils, Frideric, Charles, Gille, continuerent à faire voir le nom des Morels à la tête de pluſieurs belles éditions.

Le ſecond tome de l'ouvrage de M. Mettaire eſt un Catalogue des livres imprimez par les célébres Imprimeurs dont on vient de parler.

Pour les mieux connoître il faut lire Mr. Chevilier *de l'origine de l'imprimerie*, & la Caille *de l'hiſtoire de l'imprimerie*, *Hiſt. Typograph.*

ARTICLE LXIX.

PROJET D'UN DICTIONNAIRE *Grec.*

L'Utilité que le Public tire tous les jours de la Méthode & des Racines Grecques, donne lieu d'esperer qu'il recevra favorablement le Dictionnaire dont on donne ici le Projet.

On a remarqué qu'une des difficultez qui arrêtent le plus dans l'intelligence de la Langue Grecque, vient de ce qu'on est accoûtumé à expliquer le Grec par le Latin, & le Latin par le François; ce qui jette l'esprit dans un embarras continuel, par la multitude des choses qu'il faut avoir presentes en même tems, lesquelles ne peuvent que nous rendre plus susceptibles de méprise, supposé (ce qui arrive souvent) que la traduction du Grec en Latin & du Latin en François ne soit pas exacte.

L'Auteur du Projet a donc cru qu'il seroit très-utile, & en quelque façon necessaire de remedier à cet in-

convenient par un Dictionnaire Grec & François; & ce qui l'a encore déterminé, est qu'il paroit qu'Henry Estienne & les autres, qui ont pris le soin penible de faire de semblables recueils, se sont bornez à ramasser & à expliquer les termes dont l'usage est plus ordinaire dans les Auteurs, sans toucher aux expressions & aux significations moins communes; d'où vient que l'on cherche inutilement des mots dans le trésor que l'on trouveroit peut-être ailleurs; mais ce qui est de certain; c'est que le trésor & les autres recueils semblables, quoique réünis ensemble, ne fourniroient pas tous les mots, puisque l'on peut tirer des Auteurs les plus connus au moins quatre mille mots qui ne se trouvent point dans les Dictionnaires.

Son dessein est de travailler à un Recueil, dans lequel on puisse trouver non seulement les termes usitez, & qui sont dans les Dictionnaires, mais aussi les termes les plus rares & les plus singuliers; d'y marquer autant qu'il se pourra les significations oubliées dans les précedens Diction-

naires, & qui ſe trouvent ſouvent très éloignées l'une de l'autre, ſuivant les diverſes occaſions, & les differentes combinaiſons du même mot. On aura ſoin de citer avec exactitude les Auteurs les plus anciens qui s'en feront ſervis, à moins que les poſterieurs ne les ayent mis en uſage dans une ſignification differente; & pour rendre cet ouvrage plus à la portée de chacun, on y mettra les Racines, les Dialectes, les tems un peu difficiles ou irreguliers, les cas irreguliers, les differens régimes, &c. On traduira les mots Grecs par des expreſſions Françoiſes & préciſes, ſans néanmoins oublier les mots Latins qui paroîtront déſigner exactement la ſignification du Grec: on marquera auſſi les mots François pris du Grec, & les tours ſemblables entre les deux Langues, pour en faire mieux concevoir les rapports.

Comme cet ouvrage eſt long, difficile, & d'un travail preſque immenſe, & que d'ailleurs l'Auteur eſt très diſpoſé à profiter des lumieres que les Sçavans auront la bonté de lui communiquer; il les prie inſtam-

ment de l'avertir de ce qu'ils jugeront à propos pour rendre ce dessein plus utile, & de vouloir bien y prendre part, en l'aidant de leurs remarques; il s'engage réciproquement à témoigner sa reconnoissance à ceux qui lui auront fait l'honneur de lui donner quelques éclaircissemens : ils pourront, s'il leur plaît, s'adresser chez Pierre-Augustin Le Mercier, ruë S. Jacques, à S. Ambroise, & Laurent Seneuse Libraire, à l'Ecu de Bretagne, Quay des Augustins.

La feuille suivante est un petit extrait qu'on a tiré de la lettre B, sur laquelle seule il y a deux cens mots ajoutez : on y en a mis quelques-uns, avec trois ou quatre mots qui se trouvent dans les Dictionnaires pour montrer le plan.

† Signification qui ne se trouve point dans les Dictionnaires.

¶ Mot ajouté.

La main signifie remarque.

— Le mot repeté.

B est la seconde lettre de l'alphabet Grec.

Les Siciliens & les Macédoniens la mettent pour *φ*. Βαλακρὸς, Βερενίκη, &c. pour *φαλακρὸς*, *φερενίκη*, &c.

Les Eoliens & Beociens la mettoient pour *δ*. Βελφοὶ pour Δελφοὶ; Βίλεαρ, & par syncope, Βλῆρ pour Δέλεαρ; ἐμβῦσαι pour ἐνδῦσαι; & pour *μ*, Εὔρμαξ pour *μύρμηξ*; Βέλλω pour *μέλλω*.

Les mêmes Eoliens mettoient Β au commencement des mots, dont la lettre initiale est *ρ*, & dont la syllabe suivante commence par *κ*, *δ*, *ζ*, *τ*, exemple, *βράκος*, *βρόδον*, *βρίζα*, *βρυτὴρ*, pour *ῥάκος*, *ῥόδον*, *ῥίζα*, *ῥυτὴρ*.

Les Doriens mettoient Β, lorsque le mot commence par une voyelle, exemple, Βηλέα pour Ηλέα.

Les Pamphiliens l'inseroient communément entre deux voyelles; exemple, *φάβος* pour *φάος*, Βαβέλιος pour *μέλιος*.

Les Habitans de Delphe mettoient Β pour *ϖ*; exemple, *βατεῖν* pour *πατεῖν*, *βικρὸν* pour *πικρὸν*, &c.

Les Atheniens mettoient *β* pour *γ*, exemple, Βλήχων pour *γλήχον*, &c.

En general, les Grecs ne pou-

vant souffrir la concurrence de μ avec ρ, non plus qu'avec λ, ni de ν avec ρ, ils inseroient pour l'ordinaire β entre μ, & ρ entre μ & λ; ils appellent cette insertion *euphoniæ gratia.* Je crois qu'un éxemple ou deux me feront mieux entendre. Nous voyons que lorsque les Grecs ont voulu traduire en leur langue des noms étrangers, ils ont gardé cette régle. Nemrod, Νεμβρώδης *Jos.* ou Νεβρώδης, selon les Septante; comme ils le faisoient dans tous les autres mots, où par syncope le μ se rencontreroit avec ρ ou λ: éxemple, μεσημερία, par syncope, μεσημβρία; παρμέμβλωκε pour παραμεμόληκε, ou παραμεμέληκε; ὄμβρος qui par syncope vient d'ὁμόρος.

Enfin, il n'y a rien de plus ordinaire dans la langue Grecque, que l'analogie de ces trois muettes β, π, φ; & toutes les fois qu'il y a σ après β dans un mot, le β se change en π, & πσ s'écrit ψ: éxemple, λείβω, λείψω.

Pour ce qui est de la veritable prononciation de β, je n'ai rien à en dire, après ce que que tant d'ha-

biles gens en ont dit & écrit, & lorſque le public prononce alphabet, il me ſemble qu'il déclare nettement ſa veritable prononciation.

B eſt auſſi un chiffre dont les Grecs ſe ſervoient pour ſignifier *deux* & *deuxiéme*.

† BÃ pour βασιλεῦ. *Æſchil ſupplic.* v. 908, Ω Βᾶ, γᾶς παῖ Ζεῦ. O Roi Jupiter, fils de la terre.

BÁΔHN. *adv. gradatim*, *pedetentim*, *paulatim*, *lento gradu*, lentement, doucement, inſenſiblement, peu à peu, à pas comptez, au pas.

Βάδην πορεύεσθαι. *Xenoph.* aller le pas.

οὔτε βάδην ὑπήκουσεν, ἀλλ' ἀεὶ τρέχων. *Xenoph.* il n'obeït pas lentement, mais en courant.

— ἀπίεναι. *Homer.* ἀποχωρεῖν. *Xenoph.* & *Den. d'Hal.* s'en aller à petit pas, ſe retirer au pas.

Κῦρος ἐπιλαθόμενος τοῦ βαδην. *Idem*, Cyrus ne ſçachant ce que c'étoit que d'aller lentement.

Βάδην ταχύ ἐφείπετο. *Idem*, il ſuivoit à grand pas.

θᾶττον ἢ βάδην. *Idem*, plus vite que le pas.

Juin 1718.

Βάδην ἦγε, *Ariſtoph.* Mene-moi doucement.

Βάδην ἐπείνων. *Ariſtoph.* ils avoient inſenſiblement faim, la diſette & la famine ſe faiſoient ſentir inſenſiblement.

ΒΑΔΙΖΩ fut. ίσω. Attiq. ιῶ Doriq. ίξω. Pret. βεβάδικα, *eo, vado, incedo,* aller, marcher, avancer.

Βαδίζω ἐπὶ τὸ βῆμα. *Demoſt.* Je vais monter en chaire, dans la tribune aux harangues.

ἐπ' οἰκίας βαδίζειν. *Demoſt.* aller de maiſon en maiſon, aller dans les maiſons.

Βαδίζει ἐφ' ἡμᾶς. *Idem.* il vient à nous, contre nous, vers nous.

Βαδίζειν πρὸς οἰκίαν. *Plut.* aller à ſa maiſon.

—ὁδὸν *Xenoph.* ὁδῷ. *Lucien*, marcher par un chemin.

—ἐπὶ τὸ πολίτευμα. *Plut.* entrer dans le gouvernement des affaires de la république, entrer dans les charges.

—Πρὸς φῶς. *Lucien*, marcher au flambeau, à la clarté.

—ἐπὶ κακίαν. *Chryſoſt.* avancer en malice, ſe corrompre de plus en plus.

— Ἐπὶ σχοίνου τεταμένης. *Chryſ.* marcher ſur une corde tenduë, danſer ſur la corde.

— Ὀπίσω τῆς ἀξίας τοῦ ἐπαινουμένου. *Nyſſen.* aller bien loin après le mérite de celui qu'on loüe; *c'eſt-à-dire*, n'égaler pas par ſes éloges le mérite de celui qu'on loüe, ne loüer pas dignement le mérite d'une perſonne.

Βαδίζει ταῦρος. *Tatius.* le taureau marche d'un pas lent, peſant.

Βάδιζε δεῦρο. *Ariſtoph.* venez ici; approchez, avancez.

οὐ δὲ οὐ βαδίζεις. *Ariſtoph.* & vous ne marchez pas, vous êtes encore ici.

ΒΑΘΥΣ, εῖα, ὺ, *genit.* έος, είας, έος, *dat.* έϊ, εῖ, *&c. comparatif*, βαθύτερος, βαθίων, βάσσων, *ſuperlatif*, βαθύτατος & βάθιστος.

Profundus, profond, creux, caché, vaſte, grand, large, haut, épais.

Dans les mots qui en ſont composez, il eſt augmentatif, & ſignifie beaucoup, grandement, *&c.*

Βαθύτατον τῆς ἠπείρου. *Ariſtot.* le milieu du continent, le lieu de la ter-

re ferme le plus éloigné de la mer.

Ἀπὸ Βαθείας τῆς γνώμης. *Synes.* du fond de mon cœur, du plus profond de ma pensée.

Βατεῖα τομὴ. *Galien*, incision faite bien avant dans le corps.

Βατείας ἤδη νυκτὸς. *Lucien*, au milieu de la nuit, étant encore nuit profonde, ‖ la nuit étant déja bien avancée. *Bud.*

Βαθὺ γῆρας. *Basil & Synes.* extrême vieillesse.

Βαθὺς ἀὴρ. *Poll.* un air épais.

ῥήτορ Βαθὺς τὴν γνώμην. Poll. orateur d'un profond sçavoir.

†. ὄλεθρος Βαθὺς, ruine totale, perte entiere. *Pollux citant Aristophane, l'entend de l'attirail de la toilette d'une femme, comme qui diroit un* abîme de dépense. Et *Hesychius dit aussi* ὄλεθρος βαθὺς, ἐπὶ κόσμου γυναικεία ἀπώλεια.

¶ Βαθυχαῖος, ου, ὁ, ἡ, *Æschyl. Supplic. v.* 865. *Prænobilis, maximè probus*, fort noble, homme d'honneur, irréprochable. R. R. βαθὺς & χαῖος.

¶ Βαθύχθων, ονος, ὁ, ἡ, *Æschil. Thebaïd. v.* 312. *fertilis*, fertile, fecond, qui produit beaucoup RR. βαθὺς & χθών.

¶ Βαΐνη, ἡ (on ſous-entend) ῥάβδος.) *Machab.* 1. *c.* 13. *v.* 37. *virga palmea*, branche, baguette de palmier. R. Βαΐς.

ΒΑΊΝΩ prend ſes tems des inuſitez *βάω*, ou *βῆμι*. Il fait au futur moyen qui eſt l'uſité *βήσομαι*, pret. *βέβηκα*, Ioniq. *βέβαα*, aor. 2. *ἔβην*, a 2. imperat. *βῆθι*, *βᾶ* & *βάθι*, a. 2. opt. *βαίην*, pret. paſſ. *βέβημαι*, *βέβαμαι*, *βέβασμαι*. *Eo*, *incedo*, *vado*, *aſcendo*, *ineo*, aller, venir, avancer ‖ faire aller, faire marcher ‖ accoupler, s'accoupler ‖ paſſer, s'écouler.

Βαίνειν μεγάλα. *Lucien*, marcher majeſtueuſement, en Roi de theâtre. ‖ *Metap.* faire de grandes dépenſes, mener grand train.

— ἴσα Πυθοκλεῖ. *Demet. Phal.* marcher d'un pas égal à Pythocles, faire comme Pythocles.

— ἁβρά. *Lucien*, marcher délicatement ‖ *Metaph.* vivre délicatement, ſe dorloter.

— ἐν ῥυθμῷ. *Plat.* πρὸς ῥυθμόν. *Plut.* marcher en cadence, avec pas & meſure.

— μετὰ ῥυθμοῦ. *Thuch.* marcher d'un pas réglé.

— δίφρον. *Hom.* ἐς δίφρον. *Pind.*

monter sur un char, en carrosse,

—ἐν νηΐ. *Hom.* entrer dans un vaisseau, monter sur un vaisseau.

—παρὰ μάτερι. *Pind.* vivre avec sa mere, lui tenir compagnie, aller & venir avec elle, ou chez elle.

—ἄγχιστα τῆς ἀληθείας. *Pind.* approcher fort de la verité, être véritable.

—ἐπὶ σμίκρϐ. *Plut.* s'appuyer sur peu de chose. ἄνδρας (γυναῖκας) ἔβησε. *Herodot.* ✱ ✱ ✱

ἐννέα βεβάασ' ἐνιαυτοί. *Homer.* neuf se sont écoulez.

εὖ βαίνω. *Sophoc.* mes affaires vont bien, je vas bien.

Βαίνω πόδα. *Euripid. figo pedem*, je marche.

Le preterit βέβηκα, *signifie le plus souvent*; être appuyé, être ferme, être soutenu.

βεβηκέναι ἐπὶ μέσϐ. *Plat.* être appuyé sur le milieu, &c.

ἡ κεφαλὴ ἐβεβήκει ἐπ' αὐχένος. *Philost.* la tête étoit appuyée & soutenuë sur le cou.

Βεβηκυῖα μάχη. *Plut. stataria pugna*, bataille rangée.

ΒΑΚΧΕΙΆΔΑΙ *Ælien*; ou

ΒΑΚΧΙΆΔΑΙ, ῶν; *Hesychius*, *& après*

lui Henry Etienne, ont crû que ce mot signifie les Corinthiens & les Milesiens. *Constantin dit que ce sont les* Prêtres de Bacchus. *Ils citent l'un & l'autre Plutarque, qui ne dit rien de semblable.*

Les Bacchiades étoient une famille noble de Corinthe qui tiroit son origine de Bacchis, fils de Prumnis Roi de Corinthe, dont les descendans regnerent jusqu'à Toleste, fils d'Aristodeme, après la mort duquel la Monarchie devint oligarchie, & la Repuplique fut gouvernée par les Bacchiades, qui ne se mésallioient point, & qui choisissoient dans leur famille des Magistrats pour chaque année, qu'ils appelloient Prytanes. Ils ont duré 200 ans selon Strabon ; peut-être faut-il y comprendre les regnes des cinq premiers de cette famille. Cypsele fils de Labda (qui étoit une Bacchiade) mit fin à leur gouvernement. *Voyez Herodote in Terpsychore, vers le milieu. Ælien* liv. 1. variar. histor. c. 19. *Heraclid.* de Polit. p. 439. *Pausanias* in Corinthiac. *Strabon, Plutarque* amator. narration. pag. 773. & *Denis d'Halic.* l. 3.

ΒΑΛΑΝΕΎΩ, fut. εύσω, *aquam in*

balneo ministro, servir dans les bains apporter & préparer ce qu'il y faut. Estre Baigneur ‖ servir, fournir quelque chose. ἐγὼ ἐμαυτῷ βαλανεύσω. *Aristop.* je me servirai bien moi-même.

‖ Crier gare *comme les valets de bains. Hesyc.* ne seroit-ce pas dans cette signification qu'*Aristoph.* a dit, ἤκουσα τυφογέροντας ἄνδρας ἔῤῥειν σελέκη φέροντας ὥσπερ βαλανεύσοντας ἐς πόλιν, *in Lysist.*

=*D'autres disent qu'il signifie aussi*, chauffer, faire chauffer, ‖ dérober. τὸ γλωττοκομεῖον βαλανεύεται, *dans Pollux a une signification si incertaine, qu'on s'en rapporte au jugement des Sçavans.*

¶ ΒΑΛΑΝΙΟΝ, ου, τὸ. *Hippoc. pag.* 258. *lig.* 29. & 259. *lig.* 2. *edition. Basiliens.* 1538. pilulle, petite boule en forme de gland.

† Βαλανὶς, ίδος, ἡ, *Hippoc. pag.* 279. *lig.* 8. & 300. *lig.* 2. *glandula*, petit gland, pilulle, petite boule faite en forme de gland.

‖ Suid. *Balneatrix*, baigneuse, femme de Baigneur.

¶ ΒΑΛΑΝΙΣΤΗΣ, ὁ, ἡ, personne payée pour ramasser du gland: ὁ

ἐπὶ μισθῷ τὴν βάλανον συλλέγων, Autor Proverb.

ΒΑ΄ΛΑΝΟΣ, ου, ἡ, *glans*, gland, datte, &c. *Il se dit de tous les fruits qui ont quelque rapport ou similitude avec le gland.*

Βάλανος Διὸς. *Dioscor.* chataigne, marron, ‖ *Athen.* aveline, noisette.
— φοίνικος, *Æsop. & Lucien*, datte, le fruit du Palmier femelle.
— Σαρδιαναὶ, εὐβοϊκαὶ marrons de Sardes, *ils sont excellens.*
— δρυϊναι, glands, fruit du chêne.
— φηγοῦ, faines, fruits de hêtre.

Βάλανος μυρεψικὴ, *Dioscor.* αἰγυπτία *Galien*, certaine noisette *qui croît sur un arbrisseau en Arabie, Egypte & Ethiopie, dont les Parfumeurs tirent l'huile nommée* de Ben Myrobolans.

Βαλάνου πίεσμα, le suc de cette noisette, *ou* la lie.

2°, *Theophras.* L'arbrisseau qui porte cette noisette.

3°, *Aristot.* Gland de mer, *poisson qui a des écailles.*

4°, *Hippocr.* Glans, *quæ sedi subjicitur*, suppositoire, pilulle laxative.

5°, τὸ φοῦ καυλοῦ ἄκρον. *Poll.* Le ba-

lanus, le gland. *Terme d'anatomie.*

† 6°, Eſpece d'aiguillette, ou de pendant de collier en forme de gland que portoient autrefois les femmes. ἡ βάλανος ἐκπέπλωκεν ἐκ τοῦ τρήματος. *Ariſtoph. in Lyſiſtrat. Et un peu plus bas il dit :* ἐκείνη τὴν βάλανον ἐναρμοστον. Ajuſtez-lui, raccommodez-lui le pendant de ſon collier.

7°, *Obex*, *peſſulus*, barre de porte, verroüil, pêne, στυρακίῳ ἀντὶ βαλάνου χρησάμενος. *Thucid.* ſe ſervant du bout de ſa pique, comme d'un verroüil, ou d'un pêne. φύλαττε δ' ὅπως μὴ τὴν βάλανον ἐκτρώξεται. *Ariſtoph.* prenez garde qu'il ne ronge le pêne.

ΒΑΛΑΝΟ'Ω. fut ώσω pret. βεβαλάνωκα. *Peſſulum obdo*, fermer au verroüil, fermer à la clef, verroüiller, οὗτος βεβαλάνωκε τὴν θύραν. *Ariſtoph.* il a fermé la porte à la clef, au verroüil. ἅπαντα ἐκεῖνα βεβαλάνωται. *Ariſtoph.* tout cela eſt enfermé ſous la clef.

† 2°, *Metaph.* reſſerrer, conſtiper. *Ariſtoph.*

ΒΑΛΒΙ'Σ. *eſt cité par Galien & autres, comme d'Hipocrate, pour ſignifier* cavité du coude ; *mais il ne s'y trouve*

Juin 1718.

point à present, on n'y trouve qu'une fois.

¶ ΒΑΛΒΙΤΩ͂ΔΕΣ. *Hippoc. pag. 506. lig. 6.* τὸ δὲ πρὸς ἀγκῶνα αὐτοῦ . . . . βαλβιτῶδες, *cavitates oblongas habens*, qui a des cavitez longues, *en parlant du coude.*

ARTICLE LXX.

OEUVRES DE M. MARIOTTE, DE l'Academie Royale des Sciences, divisées en deux tomes; comprenant tous les traitez de cet Auteur, tant ceux qui avoient déja paru séparément, que ceux qui n'avoient pas encore été publiez; imprimées sur les exemplaires les plus exacts & les plus complets; revûes & corrigées de nouveau. A Leide, chez Pierre Vander-Aa, 1717. *in* 4°, Le premier tome de 320 *pages*, & le nombre des *pages* continué dans le second va à 701.

LEs œuvres de M. Mariotte sont depuis tant d'années entre les mains de tous ceux qui étudient & qui aiment cette partie de la Philosophie qu'il a principalement cultivée, qu'il n'est plus question de penser à en faire des extraits. Et après l'approbation universelle des personnes intelligentes, continuée depuis quarante

ans, il seroit inutile d'en faire ici l'éloge. M. Mariotte est devenu un de ces Auteurs originaux, dont l'autorité semble faire foi; & il l'a acquise par la maniere solide & claire dont il traite les sujets qu'il entreprend. Comme ils dépendent des expériences, dont il est quelquefois difficile de s'assûrer, quelque application qu'on apporte à les considerer : alors laissant le ton affirmatif, il se réduit au vraisemblable; & une pareille reserve fait une espece de plaisir au Lecteur.

Cette nouvelle édition répond parfaitement par la beauté du papier & du caractere, & par la correction des figures, au merite des ouvrages qu'elle contient; & elle est faite avec choix sur les meilleures qui ont précedé de chacun de ces ouvrages. Le premier tome comprend le traité de la percussion ou du choc des corps, & les essais de Physique touchant la végétation des plantes, la nature de l'air, le chaud & le froid, la nature des couleurs. Le second comprend le traité du mouvement des eaux, les regles pour les jets d'eau, une nouvelle découverte touchant la vûë, le nivellement, un traité qui n'avoit point encore été imprimé du mouvement des pendules, des expériences touchant les couleurs & la congelation de l'eau, un essai de Logique qui avoit paru sans le nom de l'Auteur. M. Mariotte, dans le traité de la percussion ou du

choc des corps, met pour premiere supposition *qu'un corps étant mis en mouvement, continuera toujours son mouvement de même part avec la même vitesse, s'il n'est empêché par la rencontre d'un autre corps, ou par quelque autre cause.* En ne considerant que les corps, & par rapport à leur action les uns sur les autres, on ne voit aucune cause qui puisse empêcher le mouvement d'un corps, sinon la rencontre d'un autre corps. En effet, le corps, indifférent par sa nature au mouvement, ou au repos, n'a aucun principe en soi pour arrêter son mouvement, non plus que pour le commencer.

On ne comprend pas, après la verité de cette supposition, comment il peut dire dans l'avertissement qui suit la proposition 14ᵉ, *que lors qu'un corps inflexible en choqueroit un autre inflexible, & inébranlable, il demeureroit sans mouvement, & ne retourneroit point en arriere.*

Faisons une autre supposition qu'il y ait des corps inflexibles, c'est à dire, parfaitement solides en eux mêmes & durs, & par conséquent sans ressort, tels que sont les globules qui forment le second élément du systeme de Descartes. Soit la plaque *A B* de cette nature & inébranlable, contre laquelle le globe *C* pareillement inflexible est poussé.

Il est évident que si la rencontre de la plaque *A B* est opposée à la direction C D

du globe *C*, elle ne l'eſt pas pourtant à ſon mouvement, & que par conſéquent elle le force ſeulement à prendre une nouvelle direction, & non pas à ceſſer de ſe mouvoir. Il en eſt comme d'un corps qui coulant ſur une ſuperficie courbe, & obligé à changer continuellement de direction, conſerve le même mouvement. C'eſt dans cette ſuppoſition de corps durs & inflexibles, que M. Deſcartes, & le P. Pardies ont propoſé des regles touchant la percuſſion & le choc des corps.

Il eſt bon de remarquer que dans les percuſſions obliques, ſi le corps réjaillit par le moyen du reſſort, l'angle de réflexion ne ſçauroit être égal à l'angle d'incidence. Soit la plaque *A B* inébranlable, contre laquelle choque le balon *H* par la directinn oblique *C D*, & composée des deux, *C E* perpendiculaire, *C F* parallele: au premier inſtant du choc, la partie *H* du balon commence à s'applatir; & à meſure qu'il s'applatit, le mouvement ſelon la direction *C E* ou *F D* diminuë. Cependant la direction *C F ou E D* continuant d'emporter le balon, l'oblige de rouler ſur la plaque au point *i*, où il eſt encore comprimé, mais moins qu'en *h*: & ainſi la compreſſion augmente d'une maniere inégale, juſqu'à ce que la direction perpendiculaire ſoit entierement détruite. Alors le balon commence à rejaillir, en ſorte que par le point *h* & les ſuivants il ne fait effort qu'o-

bliquement contre la plaque ; d'où il s'ensuit, qu'en rejaillissant, son mouvement selon la direction perpendiculaire est affoibli, & que l'angle de réflexion *L D B* est moindre que l'angle d'incidence *C D A*. Cette inégalité d'angles est d'autant plus petite, que le ressort est plus prompt, & que les corps approchent plus d'une dureté parfaite.

L'Editeur se fait un merite d'avoir ajouté à ce recueil un traité du mouvement des pendules qui n'avoit point encore paru, & dont il a recouvré le manuscrit original que l'Auteur avoit envoyé à Monsieur Huigens. On voit en le lisant, pourquoi il n'a pas été plûtôt publié ; c'est qu'il ne contient rien que ce qu'il y a de plus commun touchant l'accélération du mouvement des corps pesants dans leurs chutes. Il s'agit dans les deux derniéres propositions, qui sont la 7[e], & la 8[e], de démontrer que le tems de la descente est plus court par deux ou par plusieurs plans inclinez que par un seul ; d'où il s'ensuit qu'il est plus court par l'arc d'un cercle que par la corde : mais il faut avoir recours à Galilée. On sçait deux habiles Géometres, qui pour avoir tenté de donner des démonstrations plus aisées & plus courtes, sont tombez en des paralogismes.

Juin 1718.

ARTICLE LXXI.

NOUVELLES LITERAIRES.

DE VIENNE.

SI les infirmitez du Pere Antoine Stéyerer, Jésuite, ne retardoient pas l'exécution de ses desseins, nous aurions dans peu une *histoire généalogique de la maison d'Autriche*, plus parfaite que toutes celles qui ont paru. Il la commence à Gontran le riche Comte d'Attembourg. Le pere Stéyerer est un Critique habile, exact, difficile à contenter sur les preuves, & qui veut toujours aller jusqu'au vrai. Il a tiré de grands secours des archives de sa Majesté Impériale & des anciens couvens d'Allemagne. Il conjure tous les Sçavans de l'Europe de l'aider de leurs lumieres & de leurs manuscrits. Il détachera de l'histoire généalogique *les éloges des Princesses de cette maison*, & il leur donnera plus d'étenduë qu'une histoire généalogique n'en comporte.

Monsieur Jean Benoît Gentilotti d'Engels-brun, maintenant Bibliothécaire de Sa Majesté Impériale, ci-devant Chancelier de l'Archevêque de Saltzbourg, fera bientôt paroître *le catalogue des manuscrits Latins de la bibliothéque Impériale*. On en parle comme d'un ouvrage achevé en son

genre, & qui montera l'érudition & le discernement de l'Auteur. L'Empereur aime les lettres & les Sçavans. Il s'enferme souvent dans sa bibliothéque avec Monsieur Gentillotti, & s'y délasse de l'application qu'il donne au gouvernement de ses Etats. Son Bibliothécaire fera imprimer *la vie de Loüis le Débonnaire, par Ermoldus Nigellus, Auteur contemporain.*

DE KIEL.

Nous avons une politique sacrée de Monsieur Albert Zonmfilde, *Politica sacra, sive de subjectis Dei, & legibus divinis.*

D'ALTORF.

Les tables Chronoliques de Monsieur Kolet sont amples & assez exactes. Il suit les hypothéses communes.

DE NUREMBERG.

On aura bientôt *l'histoire de l'Empereur Leopold par les medailles, avec des explications historiques*, par Monsieur Jean David Loldits.

DE GOTHA.

Le riche cabinet de medailles que le Comte de Schwartzembourg avoit assem-

blé à Armstat est passé au Duc de Saxe Gotha. Monsieur Schlegel en fait la description.

DE PALERME.

Le second Tome de la bibliothéque Sicilienne de Monsieur Mongitoré paroit depuis quelque tems, & rend complet cet ouvrage curieux.

Bibliotheca Sicula, sive de Scriptoribus Siculis qui tum vetera tum recentiora sæcula illustrarunt notitiæ locupletissimæ. Auctore Antonio Mongitore, in folio.

DE ROME.

Monsieur Martello a fait ici une seconde édition plus correcte d'un dialogue ingénieux, qui avoit été imprimé à Paris sous le titre de *l'imposteur*. Monsieur Martello, que peu de nos Poëtes tragiques égalent, feint, dans ce petit ouvrage, qu'Aristote lui apparoit & s'entretient avec lui des régles de la tragêdie, & de la maniére dont les Italiens les observent. L'ouvrage est d'un maître de l'art, qui sans s'asservir aux opinions, a formé son goût sur la nature, & l'a reglé par la raison. L'édition nouvelle a pour titre *della tragedia antica e moderna dialogo di Pier. Jacobo Martello*, *in* 8°. L'Auteur a fait paroître en même tems une nouvelle édition de ses tragédies, *Perselide*, ou Mustapha

& Rangir, *Proculus martir*, *Iphygenie en Tauride*, *Rachel*, *Alceste*, *Jesus perdu*, qui avoient déja été imprimées, la *mort de* Neron, *la mort de* Cicéron, *la mort d'Oedipe*, *Sisara*, *Adria pastorale*, *Quintus Fabius Rutilianus*, *les Taimingi*, *tragedie Chinoise*.

DE NANCY.

Monsieur Sommier, Curé de Champ, & Conseiller Clerc de la Cour Souveraine de Lorraine, connu par l'histoire dogmatique de la religion, en six Tomes *in quarto*, ouvrage sçavant, solide, & bien écrit, vient de faire imprimer chez Cusson le *premier volume de l'histoire dogmatique du Saint siége*.

DE PARIS.

Giffart vend *les Panégiriques des Saints, & les oraisons funebres de Monsieur l'Abbé Anselme*. Monsieur l'Abbé de Brion a donné au public *les paraphrases de plusieurs Pseaumes fort mystérieux*. Persuadé que le sens spirituel est le veritable sens de ces Pseaumes, il a negligé les autres sens, & expliqué seulement celui qu'il leur préfére. Avec beaucoup de feu & d'onction, il fait paroître une grande intelligence dans les voyes surnaturelles de la Théologique mystique, & de la Morale évangelique.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Juin 1718.

ARTICLE LX. R. Salomonis Jarchi Commentarius &c. *Commentaire Hébreu du Rabbin Salomon Jarki sur les grands & les petits Prophêtes, traduit en Latin, par Jean Frideric Breitaupt, Conseiller de l'Empereur & du Duc de Saxe.* Page 955

ART. LXI. Jo. Friderici Liturgia vetus & nova. *Liturgie ancienne & nouvelle, ou les rits anciens de la Liturgie comparez avec ceux d'aujourd'hui, par Jean Frideric.* p. 988

ART. LXII. *Paraphrase sur divers Pseaumes fort mystérieux. Par Mr. l'Abbé de Brion.* p. 994

ART. LXIII. Rerum Germanicarum Scriptores &c. *Recüeil des Ecrivains de l'histoire d'Allemagne, par Burcard Gottelf Struve, Conseiller & Historien de Saxe.* p. 997

ART. LXIV. Jo. Amos Comenii historia Fratrum Bohemorum.

Histoire des Freres de Boheme. Par Jean Amos Comenius, Evéque de l'Eglise des Freres de Boheme. p. 1027

ART. LXV. Thesaurus novus anecdotorum &c. *Nouveau Trésor d'anecdotes, par le soin & le travail de Dom Edmond Martene, & de Dom Ursin Durand, Benedictins.* p. 1048

ART. LXVI. Andreæ Rudigeri Physica divina &c. *Physique divine &c. Par André Rudiger, Docteur en Philosophie & en Medecine.* page 1079.

ART. LXVII. Samuelis Werenfelsii Basileensis dissertationum volumina duo. *Deux volumes de dissertations, dont le premier en contient deux, sur les disputes de mots entre les Sçavans, & sur les faux brillans dans le discours; le second en contient plusieurs sur divers sujets. Par Samuel Werenfels de Bâle.* page 1087.

ART. LXVIII. Historia Typographorum aliquot Parisiensium. *Histoire de quelques Imprimeurs de Paris, qui comprend leurs mœurs & leurs vies.* p. 1111

ART. LXIX. *Projet d'un Dictionnaire*

Grec. p. 1118

ART. LXX. *Oeuvres de Mr. Mariotte de l'Academie Royale des Sciences divisées en deux Tomes, comprenant tous les Traitez de cet Auteur.* page 1134.

ART. LXXI. *Nouvelles Literaires.*

De Vienne. p. 1139

De Kiel. p. 1140

D'Altorf. ibid.

De Nuremberg. ibid.

De Gotha. ibid.

De Palerme. p. 1141

De Rome. ibid.

De Nancy. p. 1142

De Paris. Ibid.

Fin de la Table.